

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

MATERNITÉ de l'HOPITAL

St-ANTOINE

Sec du Pr ag. MAYBULLETIN

Laboratoire de Recherches DE

Cote 7

L'INSTITUT NATIONAL
D'HYGIÈNE

TOME 10

N° 1. — JANVIER-MARS 1955

*VIRTVTE DVCE CO-
MITE FORTITVDINE*



COLLEGIUM CIVILE
AD SANITATEM

MASSON & C^{ie}, ÉDITEURS
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
===== PARIS (VI^e) =====

BULLETIN DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

TOME 10

N° 1

1955

SOMMAIRE

MALADIES SOCIALES

TUBERCULOSE	1
Rapport sur le fonctionnement des dispensaires en 1953	1
Mortalité par tuberculose en France : évolution depuis 1910	43
Mortalité par tuberculose en France en 1953	63
Mortalité par tuberculose en France pendant le premier semestre de l'année 1954	71
CANCER	73
Mortalité par cancer en France en 1953	73
Présentation des cas de cancer chez le Noir, enregistrés en A. O. F. en 1953, et en A. E. F., au Togo et au Cameroun pendant les années 1951, 1952 et 1953	101
MALADIES VÉNÉRIENNES	109
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénériens au cours du deuxième trimestre 1954	109
ALCOOLISME	125
Enquête sur le degré d'alcoolémie de sujets admis dans les hôpitaux pour traumatismes et blessures	125

NUTRITION

I. Etude sur la consommation des produits laitiers	129
II. Achats d'équipement ménager à Marseille	181

PÉDIATRIE

La mortalité fœto-infantile en 1954 (premier et deuxième trimestres)	195
Mortalité infantile (premier trimestre 1954)	198

ÉPIDÉMOLOGIE

Statistiques épidémiologiques, troisièmes trimestres 1953 et 1954. Statistiques mensuelles départementales	203
--	-----

HYGIÈNE GÉNÉRALE

L'enquête hydrogéologique et sanitaire.	
XIII. Département du Lot	225
XIV. Département du Rhône	239

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France (troisième trimestre 1954)	267
--	-----

Les chiffres de base des articles portant sur la Mortalité, et provenant des déclarations de décès, sont fournis par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

MASSON & C^{ie}, ÉDITEURS - PARIS

BULLETIN DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

BULLETIN
DE
L'INSTITUT NATIONAL
D'HYGIÈNE

TOME 10 -- 1955

*VIRTUTE DVCE CO-
MITE FORTITVDINE*



COLLEGIUM CIVILE
AD SANITATEM

MASSON & C^{ie}, ÉDITEURS
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
===== PARIS (VI^e) =====

MALADIES SOCIALES

TUBERCULOSE

RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT DES DISPENSAIRES ANTITUBERCULEUX EN 1953

En 1953, les 90 départements français ont envoyé à l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE des rapports semestriels complets sur l'activité des dispensaires antituberculeux.

Les documents ici utilisés sont donc ceux qui nous sont adressés par chaque dispensaire suivant le schéma convenu : formulaire semestriel qui a été adopté depuis 1951, date à laquelle ont été fusionnés en un seul document les deux formulaires antérieurement en vigueur.

Depuis 1951, les rapports semestriels nous sont parvenus dans leur intégralité, alors qu'auparavant un certain nombre de dispensaires avaient omis de nous transmettre leurs résultats. Nous pourrions donc comparer les résultats de la présente année à ceux des deux années précédentes (1951 et 1952), la comparaison avec les années antérieures étant, par contre, beaucoup moins valable.

Nous tenons à insister sur le fait que, pour cette année comme pour les années précédentes, les documents dont il est fait état ici ont trait au fonctionnement des *dispensaires antituberculeux*. Ils sont donc *représentatifs, non de l'ensemble de la lutte antituberculeuse dans chaque département, mais de l'activité des dispensaires de chacun de ces départements*. Ceci est particulièrement évident lorsqu'on parle, par exemple, d'examen radiologiques systématiques de collectivités, de vaccinations B. C. G., dont beaucoup échappent aux dispensaires. De même, le chiffre de « nouveaux cas de tuberculose » ne correspond pas

à la morbidité globale, puisque nombre de tuberculeux restent inconnus des dispensaires.

Sans doute serait-il très intéressant d'obtenir, des divers organismes responsables de la lutte antituberculeuse dans chaque région, des renseignements complémentaires. Mais pour l'instant il ne nous a pas été possible de centraliser toute cette documentation et nous ne pouvons faire état que des renseignements fournis par les seuls dispensaires antituberculeux.

DISPENSAIRES ANTITUBERCULEUX

FRANCE METROPOLITAINE ET AFRIQUE DU NORD

Augmentation du nombre des Dispensaires depuis 1917

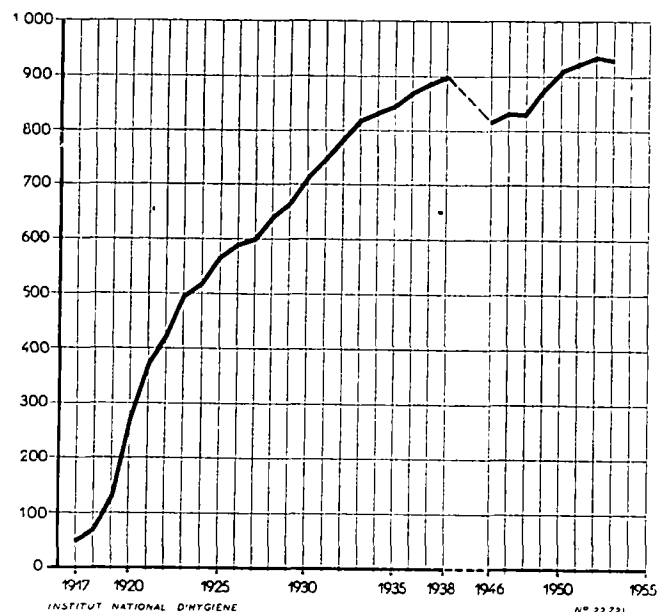


FIG. 1.

I. — FONCTIONNEMENT DES DISPENSAIRES

Il existe actuellement, pour l'ensemble de la France, 928 dispensaires (tableau I, fig. 1), auxquels il faut ajouter 4 dispensaires de la région de Constantine, qui nous ont adressé périodiquement des rapports, alors que ceux d'Alger et d'Oran ne nous ont pas encore, jusqu'à présent, envoyé de renseignements.

Si nous mettons en parallèle le nombre de dispensaires et l'effectif de population, nous trouvons que l'indice moyen pour l'ensemble de la France est de 46 058 habitants par dispensaire (tableau I). Cet indice est tout à fait théorique, puisque nous savons que les dispensaires ne pros-

pectent pas la totalité de la population et que, de plus, leur répartition est très inégale suivant les départements. Ainsi, le Cantal et la Loire, dont les indices sont respectivement de 183 000 et de 113 666 habitants pour un dispensaire, paraissent très défavorisés par rapport aux Vosges ou aux Côtes-du-Nord, dont l'indice est de 17 619 et 15 352 habitants par dispensaire. Bien entendu, l'importance de l'effectif théoriquement tributaire d'un dispensaire n'est pas le seul facteur qui puisse compter; la densité de la population, la situation géographique, les moyens de communication, étant également des facteurs importants à considérer.

C'est justement pour remédier à la difficulté des moyens de communications, à l'isolement de certaines localités qu'ont été créés dans certaines régions des « camions radiologiques » qui servent, non seulement pour les examens systématiques de collectivités, mais aussi pour des consultations périodiques, faisant ainsi office de « dispensaires itinérants » (1). Cette organisation existe dans certaines localités des départements suivants: Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Cher, Corse, Côte-d'Or, Gironde, Indre-et-Loire, Moselle, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Vosges.

Le personnel attaché à ces 928 dispensaires est le suivant (tableau I bis): 508 médecins, dont 161 sont occupés à temps complet et 347 à temps partiel; 2 018 assistantes sociales, 73 infirmières et 348 secrétaires. Pour les seuls dispensaires de la Seine, l'effectif fixe est de 78 médecins, 291 assistantes et 102 secrétaires.

Le nombre de consultations effectuées dans les dispensaires en 1953 est de 1 853 931 (tableau I). Dans ce nombre sont compris, nous le rappelons, aussi bien les nouveaux consultants que les anciens consultants des années précédentes. Il faut y ajouter 842 796 examinés au titre du « dépistage radiologique systématique de collectivités »; ces sujets n'étant pas compris dans le nombre de consultants ci-dessus cité, tandis que les sujets venus pour un examen systématique individuel (examens prénuptiaux ou prénataux, etc.) sont comptés parmi ce nombre de consultants.

Le nombre de consultants est en 1953 légèrement inférieur (—31 000 environ) à ce qu'il était en 1952; par contre, le nombre de sujets examinés au titre d'examen systématiques de collectivités est supérieur de 65 000 environ au chiffre de 1952. Ce nombre d'examen systématiques a particulièrement augmenté dans les départements suivants :

Ain	7 082	en 1953	3 431	en 1952
Basses-Alpes	828	—	425	—
Hautes-Alpes	3 067	—	1 510	—
Alpes-Maritimes	9 111	—	6 984	—
Meurthe-et-Moselle	12 312	—	8 154	—
Seine	275 858	—	182 286	—
Deux-Sèvres	27 367	—	19 598	—

Comme nous l'avons dit plus haut, ceci ne représente que les examens radiologiques systématiques effectués par les dispensaires ou portés à la

(1) Les dispensaires itinérants sont comptés dans le total des dispensaires inscrits sur le tableau I.

connaissance des dispensaires. Mais il ne s'agit pas de la totalité des examens systématiques effectués, et ceci est particulièrement frappant pour certains départements, comme le Nord et le Pas-de-Calais, qui possèdent une importante et active organisation de dépistage, mais dont les examens radiologiques systématiques ne sont pas consignés sur les registres ou fichiers des dispensaires.

Les nouveaux consultants inscrits (tableau I et fig. 2) sont, en 1953, au

TUBERCULOSE ACTIVITE DES DISPENSAIRES

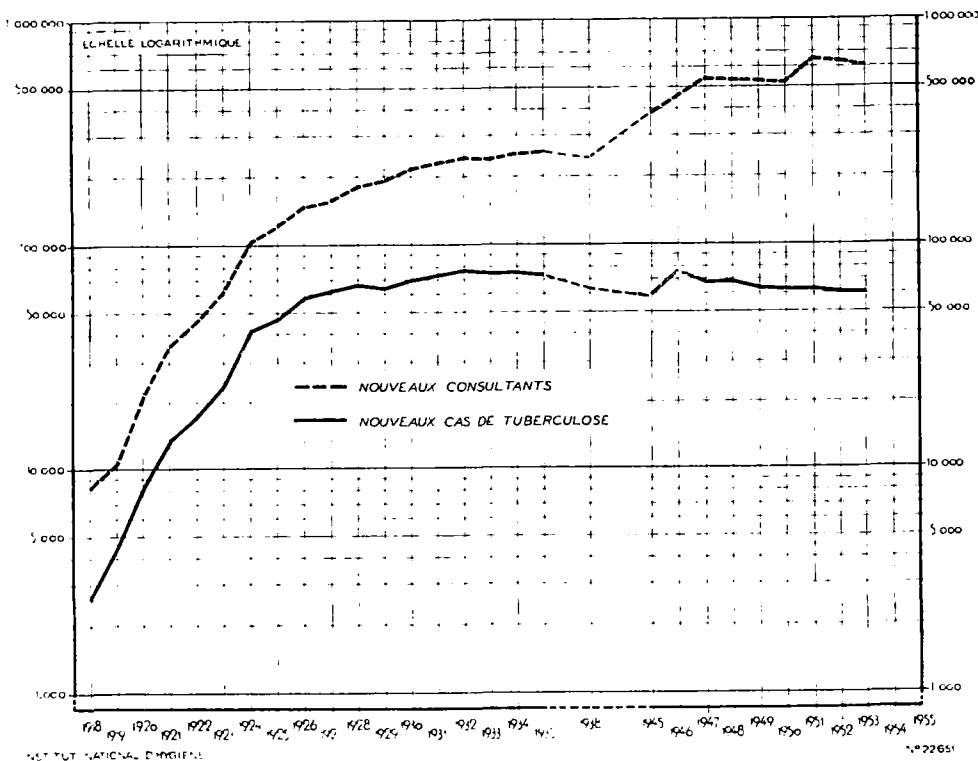


FIG. 2.

nombre de 608 916, ce qui équivaut à un taux de 1 425 pour 100 000 habitants. Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux de 1952 (620 034 = 1 460 pour 100 000 habitants) et de 1951 (644 141 = 1 527 pour 100 000 habitants). La diminution est particulièrement nette dans les départements suivants :

Côte-d'Or	4 543	en 1953 au lieu de	9 398	en 1952
Gers	1 970	---	3 704	---
Landes	2 468	---	5 043	---
Seine	65 712	---	74 458	---

Parmi ces nouveaux consultants inscrits sont comptés les sujets venant pour un examen systématique individuel. Par contre, les sujets examinés au titre du dépistage radiologique systématique de collectivités ne sont pas exclus.

Les examens radiographiques et tomographiques effectués ou demandés par les dispensaires en 1953 ont été nombreux (tableau II) : 123 262 pour les radiographies et 36 352 pour les tomographies, donc plus nombreuses qu'en 1952 (119 805 radiographies et 25 504 tomographies).

Le nombre d'examen d'expectoration ou de tubage (tableau II) est, par contre, un peu moins élevé : 159 212 en 1953 au lieu de 161 768 en 1952.

Par ailleurs, les dispensaires ont effectué 151 860 réactions tuberculiques en 1953 (tableau II); ils en avaient pratiqué 144 522 en 1952.

Les réinsufflations de pneumothorax sont au nombre de 235 868 en 1953 (tableau II), un peu moins nombreuses, par conséquent, qu'en 1952 : 259 251. Il faut signaler que, dans certains départements (par exemple, Hautes-Alpes, Ariège, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Corse, Côtes-du-Nord, Indre-et-Loire, Manche, Mayenne, Nord), les réinsufflations ne sont pas effectuées au dispensaire, mais dans des centres spéciaux. Aussi les réinsufflations effectuées dans ces centres ne sont-elles pas comptées dans le nombre ci-dessus indiqué.

Le nombre de vaccinations B. C. G. (tableau III) qui nous est indiqué par les dispensaires est de 22 465, donc beaucoup plus élevé qu'en 1952 (9 885). Là encore, il est important de signaler que les vaccinations dont il est fait mention ne sont que les vaccinations effectuées par les dispensaires ou sous le contrôle direct des dispensaires. Mais il ne s'agit pas là du nombre total de vaccinations effectuées, puisque dans beaucoup de départements celles-ci sont pratiquées dans des centres spéciaux et échappent actuellement à la connaissance du dispensaire.

Le nombre de placements effectués ou demandés par les dispensaires en 1953 est de 99 934 (tableau III, fig. 3), donc sensiblement équivalent au nombre de placements effectués en 1952 (99 073). Il s'agit des nouveaux placements effectués pendant l'année (placements qui peuvent d'ailleurs concerner aussi bien des nouveaux malades que d'anciens malades présentant une rechute). Ils se dénombrent de la façon suivante :

Hôpital	19 563
Sanatorium	27 949
Post-Cure	1 552
Préventorium	19 717
Aérium	12 514
Placement familial surveillé	4 841
Placements divers (colonies sanitaires, abris, etc.)	13 798

Par ailleurs, il est noté que 20 221 sujets requérant des soins sont en cure libre tout en restant sous la surveillance du dispensaire, et que 5 452 sujets considérés comme stabilisés sont en réadaptation (en dehors

des établissements de post-cure), toujours sous la surveillance du dispensaire.

110 088 familles ont été prises en charge par le service social des dispensaires au cours de l'année 1953, ce qui porte à 439 733 le nombre

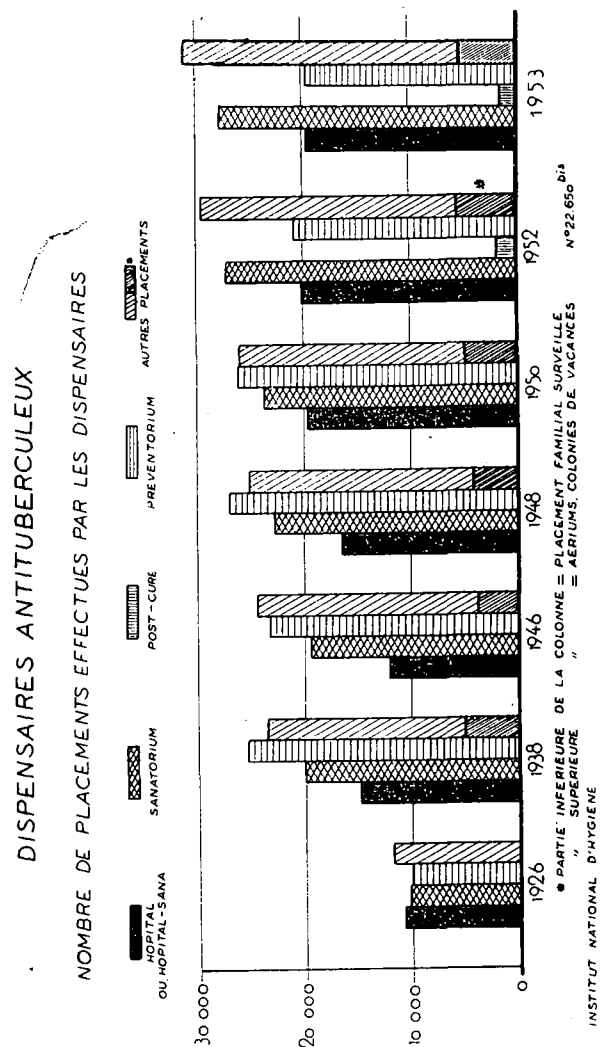


FIG. 3.

total des familles surveillées; 882 291 visites à domicile ont été effectuées (tableau IV).

9 297 tuberculeux ont été transférés d'un dispensaire dans un autre dispensaire; 29 046 ont été perdus de vue ou ont refusé le contrôle du dispensaire (tableau IV).

Tous ces chiffres, qui traduisent, trop schématiquement d'ailleurs, l'activité de contrôle des dispensaires, sont très voisins de ceux qui ont été consignés sur le rapport de 1952.

Notons, enfin, que 7 237 décès de tuberculeux nous sont signalés par les dispensaires. Ceux-ci sont donc loin de connaître la totalité des décès par tuberculose, puisque le nombre des décès qui nous sont signalés, en 1953, par l'état civil est de 15 437 (tableau IV). Les dispensaires n'ont connaissance en 1953, comme en 1952, que de la moitié à peine des décès par tuberculose.

II. — NOUVEAUX TUBERCULEUX INSCRITS DANS LES DISPENSAIRES

Nous étudierons successivement d'abord l'ensemble des nouveaux cas déclarés (tuberculose toutes localisations), puis chacune des diverses formes cliniques observées.

1° TUBERCULOSE TOUTES FORMES

Les dispensaires ont eu connaissance, en 1953, d'un nombre global de nouveaux cas de 60 074 (tableau V, fig. 2).

Il est intéressant de comparer ce nombre de nouveaux cas à ceux des années précédentes. En effet, tandis que le nombre de nouveaux consultants augmente depuis 1946 (or, comme nous l'avons dit plus haut, le nombre d'examen systématiques pratiqués au titre du dépistage de collectivités n'est pas compris dans ce nombre de nouveaux consultants inscrits), le nombre de nouveaux cas de tuberculose a légèrement diminué. Il était de 67 877 en 1947, alors que 792 dispensaires seulement nous avaient adressé leur documentation; il était de 62 984 en 1951, alors que la totalité des dispensaires actuellement en fonctionnement (917) nous avait, à cette date, adressé leurs rapports. Nous avons également reçu la totalité des rapports des dispensaires en 1952 et en 1953. Or, le nombre des nouveaux cas n'était plus que de 60 100 en 1952 et 60 074 en 1953. L'indice de morbidité rapporté à 100 000 habitants est donc, pour les trois dernières années, de 149, 142 et 140.

Doit-on en déduire que la morbidité diminue? Sans doute ne peut-on pas l'affirmer, puisque ces nouveaux cas de tuberculose dont il est fait état ici ne représentent pas, nous le savons, la totalité des cas de tuberculose survenus en France. Toutefois, compte tenu des remarques ci-dessus exposées, il est fort probable que la diminution indiquée sur la courbe ci-jointe correspond à une diminution légère, mais réelle,

de la morbidité tuberculeuse et non à une diminution du dépistage des tuberculeux par les dispensaires.

Les variations départementales de ces nombres et taux de nouveaux cas sont, en 1953 comme les années précédentes, assez grandes. Les taux pour 100 000 habitants sont en effet très élevés, dépassant 150 ou même 200 dans les départements suivants : Allier, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Corse, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Finistère, Isère, Jura, Meuse, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Savoie, Seine et Var. Pour d'autres départements, au contraire, ils sont bas, inférieurs à 100 : Ain, Aisne, Ariège, Aude, Territoire de Belfort, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Cher, Corrèze, Creuse, Eure-et-Loir, Gard, Gers, Gironde, Hérault, Indre-et-Loire, Landes, Loiret, Lot-et-Garonne, Lozère, Manche, Haute-Marne, Mayenne, Nièvre, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Sarthe, Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne et Haute-Vienne. Pour quelques-uns mêmes, les taux sont très faibles, égaux ou inférieurs à 50 : Haute-Loire, Orne. Pour tous les autres, les taux sont compris entre 100 et 150 pour 100 000 habitants.

De ces variations de fréquence des nouveaux cas de tuberculose dans les diverses régions, il est d'ailleurs difficile de tirer des conclusions. Sans doute ne sont-elles pas dues uniquement à des variations réelles de la morbidité tuberculeuse, mais aussi, pour une grande part, à des différences dans la prospection et le recrutement des dispensaires.

Dans ce chiffre global de nouveaux cas de tuberculose que nous indiquons ci-dessus, ne sont comptés, bien entendu, que les nouveaux malades, et non les sujets nouvellement inscrits aux dispensaires et chez lesquels a été trouvée une séquelle inactive d'une tuberculose plus ou moins ancienne. Ces « séquelles » signalées sont au nombre de 12 820. Ne sont pas comptés, non plus, les sujets ayant présenté un simple « virage » des tests tuberculiniques sans manifestations pathologiques.

2° PRIMO-INFECTIONS

Parmi les nouveaux cas de primo-infections, il faut dissocier en effet, d'une part, les « virages » et, d'autre part, les « primo-infections pathologiques », ces dernières ayant été seules comptées dans le nombre global des nouveaux cas de tuberculose.

a) Les primo-infections latentes (tableau VI) décelées par le seul examen des tests biologiques, chez les sujets âgés de moins de 20 ans, sont, en 1953, au nombre de 24 110, dont 12 557 chez les sujets du sexe masculin et 11 553 chez les sujets du sexe féminin. Ces nombres sont sensiblement équivalents à ceux des deux années précédentes : beaucoup plus élevés, par contre, que ceux qui étaient indiqués avant 1951. ceci correspondant,

de toute évidence, non pas à une augmentation brusque du nombre des « virages », mais à une meilleure signalisation de ceux-ci aux dispensaires ou à une meilleure notation sur les états semestriels des dispensaires, qui, auparavant, omettaient souvent de mentionner ces primo-infections latentes. Ce nombre de 24 110 est, d'ailleurs, certainement très inférieur à la réalité, ce qui n'est pas pour nous étonner, puisque nous savons pertinemment que beaucoup d'enfants dont le virage de cuti a été constaté par le médecin de l'hygiène scolaire ou par le médecin de famille ne sont pas contrôlés par le dispensaire. Un sondage effectué parmi les enfants de la ville de Paris pendant l'année scolaire 1951-1952 nous apprenait, en effet, que 15 000 sujets, environ, avaient présenté pendant l'année une primo-infection latente, alors qu'à peine 4 000 nous étaient, pour la même année, signalés par les dispensaires de Paris.

Les variations départementales de ces nombres et taux (taux pour 100 000 sujets de moins de 20 ans) sont d'ailleurs considérables, ce qui semble bien prouver qu'elles résultent plus d'une différence dans la signalisation des cas que d'une différence dans la fréquence de ces virages.

b) Les primo-infections pathologiques (tableau VI) sont, en 1953, au nombre de 18 751, ce qui équivaut à un taux de 145 pour 100 000 sujets âgés de moins de 20 ans.

La comparaison avec les années antérieures nous montre une très légère diminution par rapport à 1951 et 1952 :

19 411 cas = 153	pour 100 000 hab.	en 1951
18 977 » = 149	—	en 1952
18 751 » = 146	—	en 1953

Les variations départementales du nombre de cas de primo-infections pathologiques signalées sont, là encore, importantes. Le taux dépasse 200 pour 100 000 dans les départements suivants : Alpes-Maritimes, Aveyron, Corse, Côtes-du-Nord, Isère, Jura, Nord, Hautes-Pyrénées, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure. Les taux, au contraire, sont très bas, inférieurs à 50 pour 100 000 dans les Basses-Alpes, l'Ariège, le Territoire de Belfort, la Haute-Loire, le Loiret, l'Orne, le Puy-de-Dôme et les Deux-Sèvres. Nous pensons qu'il s'agit beaucoup plus d'une question de signalisation des cas aux dispensaires que d'une question de morbidité dont les variations seraient beaucoup trop importantes pour correspondre à la réalité des faits.

La fréquence des primo-infections pathologiques suivant le sexe est la suivante :

9 793 = 150	pour 100 000	chez les garçons
8 958 = 141	—	chez les filles

Au cours de ces trois dernières années, les taux restent donc, chez les garçons, sensiblement égaux : 154 en 1951, 151 en 1952, 150 en 1953. Chez les filles, au contraire, les taux ont notablement diminué, puisqu'ils sont successivement de 152, 148 et 141 pour les trois dernières années.

Quant à la répartition par groupe d'âge (tableau VII et fig. 4), elle reste tout à fait semblable à ce qu'elle était les années précédentes : le maximum de fréquence étant observé chez les sujets âgés de 5 à 9 ans et de 10 à 14 ans.

3° TUBERCULOSE EXTRA-PULMONAIRE (tableau VIII).

Le nombre de cas signalés est de 2 836, ce qui correspond à un taux de 7 pour 100 000 habitants. Sur ces 2 836 nouveaux cas, 926 sont des cas de tuberculose ostéo-articulaire. A vrai dire, ces « autres formes de tuberculose » signalées correspondent à des cas assez divers (tuberculose gan-

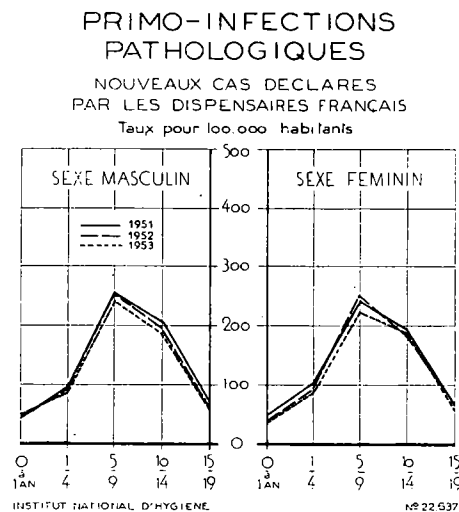


FIG. 4.

glionnaire, génito-urinaire, méningite tuberculeuse, etc.). Le nombre des nouveaux cas de tuberculose ostéo-articulaire et des autres formes de tuberculose est d'ailleurs certainement inférieur à la réalité, car, en général, ces malades vont assez peu au dispensaire, mais vont plutôt dans les centres hospitaliers spécialisés. Toutefois, comme il est peu probable que le recrutement, par le dispensaire, de ces malades atteints de tuberculose extra-pulmonaire ait changé, il est intéressant de *comparer la fréquence de ces nouveaux cas pour les dernières années* (fig. 5).

Pour la tuberculose ostéo-articulaire, les chiffres sont les suivants :

1 106 = 2,5	pour 100 000 hab.	en 1951
1 076 = 2,5	»	en 1952
926 = 2,2	»	en 1953

Pour les autres formes de tuberculose, les chiffres sont les suivants :

1 980 = 4,5	pour 100 000 hab.	en 1951
1 801 = 4,3	»	en 1952
1 907 = 4,5	»	en 1953

La fréquence de ces nouveaux cas de tuberculose extra-pulmonaire est assez variable d'un département à l'autre. Les taux dépassent 10 pour 100 000 dans quelques départements : Allier, Territoire de Belfort, Côte-d'Or, Jura, Basses-Pyrénées, Haute-Savoie, Vosges. Ils sont faibles, inférieurs à 5 pour 100 000 dans les Ardennes, l'Aube, les Bouches-du-Rhône, le Calvados, la Corse, la Creuse, la Dordogne, l'Eure-et-Loir, le Gard, le Gers, la Gironde, l'Isère, les Landes, la Haute-Loire, la Loire-Inférieure, le Maine-et-Loire, la Manche, la Haute-Marne, le Morbihan, l'Orne, les Bouches-du-Rhône, les Hautes-Pyrénées, la Seine-Inférieure, la Seine-et-Marne, les Deux-Sèvres, le Tarn, la Vienne et la Haute-Vienne. Pour les autres départements, ils sont compris entre 5 et 10 pour 100 000. Il est très probable que beaucoup de malades atteints de tuberculose extra-pulmonaire ne sont pas connus des dispensaires.

La répartition, selon l'âge et le sexe, de ces tuberculoses extra-pulmonaires nous montre que, aussi bien en 1953 qu'en 1952 et en 1951, la fréquence des nouveaux cas est un peu plus grande chez les sujets du sexe masculin que chez les sujets du sexe féminin et que, chez les uns et chez les autres, les jeunes adultes âgés de 15 à 19 ans, de 20 à 29 ans et de 30 à 39 ans sont les plus touchés.

4° TUBERCULOSE PLEURALE (tableau IX et tableau X).

Les nouveaux cas de tuberculose pleurale sont au nombre de 3 024 en 1953.

La comparaison avec les années antérieures révèle une légère diminution (fig. 5) :

3 398 = 8	pour 100 000 hab.	en 1951
3 148 = 7,4	»	en 1952
3 024 = 7	»	en 1953

Ces pleurésies tuberculeuses sont de fréquence assez variable suivant les départements (tableau IX), les taux variant le plus souvent entre 5 et 10 pour 100 000, mais étant parfois supérieurs à 10 ou atteignant même 20, comme dans le Loir-et-Cher et la Haute-Saône; ou étant parfois très bas, inférieurs à 2, comme dans les Basses-Alpes, l'Aude, le Territoire de Belfort, le Cantal et la Corrèze.

Les pleurésies sont un peu plus fréquentes chez les sujets du sexe masculin (9 pour 100.000 habitants) que chez les sujets du sexe féminin (5 pour 100 000 habitants).

Chez les uns et chez les autres, ils atteignent leur maximum de fréquence chez les sujets âgés de 15 à 19 ans et diminuent de fréquence ensuite (tableau X et fig. 6).

5° TUBERCULOSE PULMONAIRE (tableaux IX à XII et fig. 5 et 6).

Parmi les nouveaux cas de tuberculose déclarés par les dispensaires, c'est la tuberculose pulmonaire qui tient la première place. Elle représente, en effet, à elle seule plus de la moitié des nouveaux cas : 35 463 sur un total de 60 074.

Parmi ces nouveaux malades, 62,5 % présentent des lésions unilatérales et 37,5 % des lésions bilatérales; 44 % des lésions cavitaires et 56 % des

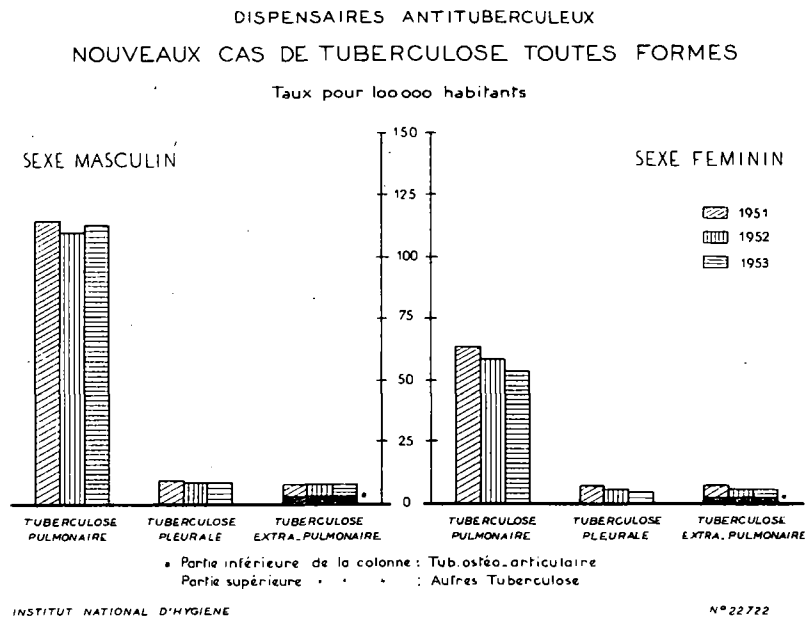


FIG. 5.

tuberculoses pulmonaires non cavitaires. Chez 49 % seulement d'entre eux, les B. K. ont été décelés lors des examens faits au dispensaire.

Ces chiffres, qui sont très voisins des pourcentages calculés en 1951 et 1952, ne peuvent rendre compte de la fréquence réelle des tuberculoses pulmonaires ulcéro-caséuses et des tuberculoses bacillifères, mais sont, en grande partie tout au moins, sous la dépendance de la précision des techniques utilisées et de la répétition des examens.

Tomographies pulmonaires, cultures de l'expectoration ou du liquide de tubage gastrique, ne peuvent toujours être effectuées ou répétées, du fait de l'éloignement du domicile du malade par rapport au dispensaire et du dispensaire par rapport à un centre de phthisiologie suffisamment outillé.

Les nouveaux cas de tuberculose pulmonaire sont un peu moins nombreux que les années précédentes (fig. 5) :

37 089 = 88	pour 100 000 hab.	en 1951
35 098 = 83	»	en 1952
35 463 = 83	»	en 1953

Comme pour les autres cas dont nous avons parlé ci-dessus, les tuberculoses pulmonaires signalées par les dispensaires sont de fréquence très

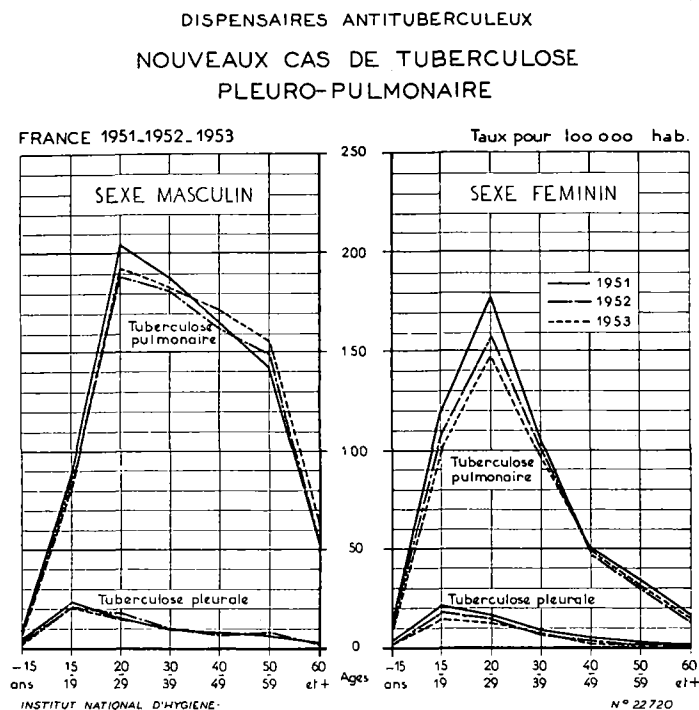


FIG. 6.

variable suivant les départements. Parfois, le taux est supérieur à 100 pour 100 000 habitants : Allier, Finistère, Isère, Jura, Moselle, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Seine, Var. Parfois, au contraire, le taux est très bas, inférieur à 50 pour 100 000 : Ain, Aisne, Ardennes, Aveyron, Territoire de Belfort, Bouches-du-Rhône, Cantal, Cher, Creuse, Gers, Haute-Loire, Lozère, Manche, Haute-Marne, Mayenne, Orne, Pyrénées-Orientales, Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne. Pour les autres départements, les taux varient de 50 à 100. Là encore, on ne saurait déduire de la constatation de ces chiffres qu'il existe d'aussi importantes variations de la morbidité tuberculeuse suivant les régions. Les variations dans la prospection et le recrutement des tuberculeux dans les dispen-

saires sont également en partie responsables des différences que nous constatons.

Il est intéressant d'étudier, pour l'ensemble de la France, les variations de fréquence de la tuberculose pulmonaire suivant l'âge et le sexe (tableau X et fig. 6).

Ces nouveaux cas de tuberculose pulmonaire sont en 1953, comme les années précédentes, plus nombreux chez l'homme que chez la femme. De plus, au cours des trois dernières années, alors que les taux de morbidité restent sensiblement stationnaires chez l'homme, ils sont en nette diminution chez la femme. Les chiffres suivants en font foi :

— alors que chez les sujets du sexe masculin on a observé :

23 251 cas	=	115 pour	100 000 hab.	en 1951
22 458 »	=	110	»	en 1952
23 330 »	=	113	»	en 1953

— chez les sujets du sexe féminin on a observé :

13 838 cas	=	63 pour	100 000 hab.	en 1951
12 640 »	=	58	»	en 1952
12 133 »	=	53	»	en 1953

Les variations de fréquence suivant l'âge sont également très significatives et elles ne sont pas dues au simple hasard, car elles se retrouvent constamment chaque année, la forme des courbes de morbidité restant semblable en 1951, 1952 et 1953.

Les taux de morbidité sont très faibles chez les sujets, garçons ou filles, de moins de 15 ans. Ils augmentent brusquement chez les sujets âgés de 15 à 19 ans et, chez ceux-ci, ils sont plus élevés chez les filles que chez les garçons. Ils atteignent leur maximum chez les jeunes adultes de 20 à 29 ans pour s'abaisser ensuite. Mais à partir de 30 ans, la morbidité reste beaucoup plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

CONCLUSIONS

De l'étude de l'importante documentation fournie par les dispensaires antituberculeux (qui depuis 3 ans nous ont, tous sans exception, adressé leurs rapports semestriels), il ressort que l'activité médico-sociale des dispensaires est, en 1953, toujours importante bien que très inégale suivant les départements.

Pour l'ensemble de la France, cette activité est même légèrement accrue par rapport aux années précédentes, si l'on en juge d'après l'augmentation du nombre des consultants, des examens de dépistage systématique, des placements en établissements de cure, des examens radiologiques effectués, des vaccinations B. C. G. pratiquées par les dispensaires ou sous le contrôle de ceux-ci.

Par contre, le nombre des nouveaux tuberculeux inscrits a légèrement

diminué en 1953 par rapport aux années précédentes. Tout en sachant que cette statistique de morbidité n'englobe pas la totalité des malades nous pensons que, compte tenu des faits ci-dessus cités (en particulier de l'augmentation du nombre des nouveaux consultants inscrits), la diminution du nombre des nouveaux malades inscrits correspond à une rétrocession légère, mais réelle, de la morbidité tuberculeuse. Ce discret abaissement de la courbe de morbidité serait sans doute plus frappant si nous avions reçu antérieurement, comme nous le recevons maintenant, la totalité des rapports qu'il incombait aux dispensaires de nous adresser aux fins d'exploitation statistique.

Une étude détaillée de ces 60 000 nouveaux cas de tuberculose et, en particulier, des 38 487 cas de tuberculose pleuro-pulmonaire, nous permet, en tous cas, de préciser un fait important : la prédominance de la morbidité chez les jeunes adultes de 20 à 29 ans et, chez les adultes plus âgés, sa prédominance chez l'homme.

Travail de la Section de la Tuberculose présenté par

A. LOTTE et A. ROUILLON.

TABLEAU I. — ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES EN 1953

Départements	Population (évaluation au 1-1-53)	Dispensaires ouverts en 1953		Consultations données (à l'exclus. syst. de coll.)	Nouveaux consultants inscrits		Examens systéma- tiques de collec- tivités N. A.
		Nb.	Nb. d'habit. pour un dispens.		N. A.	Prop. p. 100 000 habit.	
Ain	314 000	6	52 333	6 132	1 595	508	7 082
Aisne	488 000	8	61 000	7 682	3 126	640	4 130
Allier	377 000	8	47 125	21 710	8 676	2 300	8 303
Alpes (B.-)	82 000	2	41 000	3 083	1 177	1 435	828
Alpes (H.-)	86 000	4	21 500	3 036	936	1 090	3 067
Alpes-Marit.	491 000	13	37 769	30 492	12 471	2 540	9 111
Ardèche	256 000	8	32 000	4 837	1 846	722	4 304
Ardennes	277 000	6	46 166	7 668	3 321	1 200	2 522
Ariège	143 000	4	35 750	1 897	932	652	1 772
Aube	250 000	5	50 000	9 759	3 609	1 440	9 134
Aude	270 000	5	54 000	12 395	4 030	1 495	3 289
Aveyron	302 000	4	75 500	9 367	6 004	1 985	2 179
Belfort (T. de) ..	96 000	1	96 000	3 037	108	113	891
Bouch.-du-Rh. ..	1 075 000	19	56 579	39 016	24 776	2 300	10 029
Calvados	443 000	9	49 222	15 141	9 204	2 075	3 470
Cantal	183 000	1	183 000	3 063	1 160	635	263
Charente	319 000	5	63 800	9 117	1 369	429	8 240
Char.-Marit.	446 000	9	49 555	17 798	8 592	1 925	14 329
Cher	287 000	7	41 000	8 178	4 345	1 515	4 480
Corrèze	253 000	3	84 333	4 479	1 406	556	1 195
Corse	227 000	6	37 833	6 192	1 712	755	2 750
Côte-d'Or	356 000	7	50 857	14 070	4 543	1 275	21 123
Côtes-du-N.	522 000	34	15 352	23 595	6 874	1 315	22 254
Creuse	182 000	8	22 750	6 938	2 054	1 125	2 421
Dordogne	394 000	11	35 818	18 374	7 008	1 775	15 855
Doubs	324 000	8	40 500	14 203	5 673	1 750	11 576
Drôme	275 000	7	39 286	10 978	3 679	1 335	3 263
Eure	331 000	9	36 777	12 400	4 049	1 222	4 927
Eure-et-Loir	268 000	5	53 600	12 010	4 172	1 556	3 226
Finistère	738 000	30	24 600	29 089	6 668	906	4 914
Gard	408 000	8	51 000	15 956	6 922	1 695	3 426
Garonne (H.-) ..	518 000	9	57 555	20 773	7 613	1 470	18 412
Gers	192 000	3	64 000	3 177	1 970	1 026	2 335
Gironde	898 000	18	49 888	22 710	7 236	806	896
Hérault	484 000	12	40 333	21 367	5 388	1 112	6 554
Ille-et-Vil.	605 000	11	55 000	14 185	5 610	928	5 171
Indre	254 000	6	42 333	6 976	2 153	846	2 782
Indre-et-L.	367 000	8	45 875	8 374	2 667	725	554
Isère	609 000	17	35 823	38 312	13 022	2 135	8 277
Jura	224 000	10	22 400	14 285	6 135	2 735	15 111
Landes	253 000	4	63 250	9 391	2 468	974	2 612
Loir-et-Cher	247 000	5	49 400	11 933	4 655	1 885	3 590
Loire	682 000	6	113 666	11 295	7 651	1 122	3 327
Loire (H.-)	222 000	6	37 000	2 750	606	273	4 105
Loire-Infér.	721 000	20	36 050	27 854	9 588	1 330	8 581
Loiret	361 000	4	90 250	8 429	2 615	725	6 458
Lot	153 000	7	21 857	9 856	3 273	2 135	3 013
Lot-et-Gar.	271 000	8	33 875	12 034	5 006	1 845	10 768
Lozère	86 000	5	17 200	1 735	569	662	1 053
Maine-et-L.	526 000	5	105 200	16 301	4 999	950	11 631

TABLEAU I (suite).

Départements	Population (évaluation au 1-1-53)	Dispensaires ouverts en 1953		Consultations données (à l'exclus. des exam. syst. de c.H.)	Nouveaux consultants inscrits		Examens systéma- tiques de collec- tivités N. A.
		Nb.	Nb. d'habit. pour un dispens.		N. A.	Prop. p. 100 000 habit.	
Manche	465 000	7	66 428	7 768	3 625	780	7 929
Marne	413 000	7	59 000	14 448	4 148	1 000	4 224
Marne (H.-)	195 000	4	48 750	4 647	3 270	1 675	704
Mayenne	265 000	8	33 125	5 347	1 330	502	4 170
Meurthe-et-Mos..	588 000	23	25 565	38 064	12 903	2 195	12 312
Meuse	201 000	6	33 500	14 891	3 980	1 980	3 166
Morbihan	526 000	12	43 833	13 994	4 128	785	3 649
Moselle	744 000	15	49 600	43 162	14 735	1 975	32 070
Nièvre	251 000	7	35 857	6 407	3 240	1 290	1 961
Nord	2 094 000	39	53 692	91 503	27 749	1 325	1 451
Oise	426 000	13	32 769	23 377	8 202	1 923	4 143
Orne	283 000	7	40 428	2 908	1 492	526	3 876
Pas-de-Calais ..	1 269 000	22	57 682	71 366	16 102	1 270	1 915
Puy-de-Dôme ..	486 000	10	48 600	21 390	6 136	1 260	1 570
Pyénées (B.-) ..	427 000	9	47 444	18 641	5 400	1 265	5 043
Pyénées (H.-) ..	207 000	5	41 400	10 613	4 874	2 351	3 090
Pyénées-Or.	237 000	5	47 400	10 908	7 792	3 290	7 871
Rhin (Bas-)	712 000	11	64 727	41 124	9 796	1 375	17 929
Rhin (Haut-) ..	504 000	10	50 400	32 867	14 001	2 780	9 448
Rhône	967 000	19	50 894	32 559	14 107	1 455	4 219
Saône (H.-)	208 000	4	52 000	13 095	3 060	1 470	2 694
Saône-et-L.	528 000	11	48 000	18 823	4 027	762	3 563
Sarthe	441 000	10	44 100	9 374	2 921	662	2 700
Savoie	256 000	8	32 000	12 744	4 810	1 875	4 149
Savoie (H.-) ..	294 000	7	42 000	14 951	5 920	2 015	7 494
Seine	5 076 000	72	70 500	355 015	65 719	1 300	275 888
Seine-Inf.	928 000	19	48 842	32 275	9 640	1 040	9 767
Seine-et-M.	434 000	13	33 384	29 743	10 875	2 500	5 013
Seine-et-Oise ...	1 531 000	23	66 565	63 150	16 374	1 070	9 506
Sèvres (D.-)	320 000	4	80 000	5 673	3 047	953	27 367
Somme	465 000	11	42 272	19 318	8 372	1 800	5 841
Tarn	312 000	7	44 571	14 410	9 513	3 050	2 525
Tarn-et-Gar.	174 000	5	34 800	8 166	4 012	2 305	1 789
Var	396 000	8	49 500	31 589	17 790	4 449	8 691
Vaucluse	266 000	10	26 600	8 870	2 537	953	5 335
Vendée	408 000	6	68 000	9 180	2 997	734	3 977
Vienne	325 000	5	65 000	10 764	6 440	1 980	10 779
Vienne (H.-)	340 000	13	26 133	9 808	2 828	828	1 661
Vosges	370 000	23	17 619	22 787	11 038	2 960	2 886
Yonne	274 000	6	45 666	14 743	4 725	1 725	10 878
Constantine		4		16 206	2 080		3 910
<i>Total moins Constantine.</i>	42 742 000	928	46 058	1 853 931	608 916	1 425	842 796

TABLEAU 1 bis. — PERSONNEL MÉDICAL ET PARAMÉDICAL
ATTACHÉ AUX DISPENSAIRES

Départements	Nombre de dispensaires	Nombre de médecins			Nb. d'ass. sociales (*)	Nb. d'infirmières	Nb. de secrétaires
		à temps complet	à temps partiel	Total			
Ain	6	0	6	6	7	0	3
Aisne	8	2	2	4	6	3	8
Allier	8	1	5	6	10	0	3
Alpes (B.-)	2	0	1	1	2	0	0
Alpes (H.-)	4	1	0	1	7	0	0
Alpes-Marit.	13	3	11	14	34	2	9
Ardèche	8	1	0	1	7	0	0
Ardennes	6	1	3	4	8	1	4
Ariège	4	0	2	2	4	0	0
Aube	5	2	0	2	6	3	1
Aude	5	2	0	2	16	0	1
Aveyron	4	1	1	2	8	0	0
Belfort (T. de) ..	1	0	1	1	3	0	0
Bouch.-du-Rh. ..	19	2	25	27	45	2	1
Calvados	9	2	1	3	26	1	4
Cantal	1	0	2	2	3	0	0
Charente	5	2	1	3	8	1	2
Char.-Marit.	9	3	0	3	13	0	3
Cher	7	1	7	8	15	4	1
Corrèze	3	1	1	2	3	0	1
Corse	6	1	4	5	5	1	3
Côte-d'Or	7	2	0	2	20	3	2
Côtes-du-N.	34	1	8	9	42	4	3
Creuse	8	1	0	1	11	0	0
Dordogne	11	3	5	8	13	0	0
Doubs	8	2	1	3	24	0	7
Drôme	7	2	3	5	9	0	0
Eure	9	1	4	5	9	0	1
Eure-et-Loir ...	5	0	4	4	7	0	1
Finistère	30	5	0	5	48	0	1
Gard	8	2	2	4	45	4	2
Garonne (H.-) ..	9	4	4	8	48	1	2
Gers	3	1	0	1	3	0	1
Gironde	18	4	1	5	69	0	3
Hérault	12	4	0	4	42	1	2
Ille-et-Vil.	11	3	0	3	16	0	9
Indre	6	1	1	2	4	4	1
Indre-et-L.	8	1	4	5	11	0	0
Isère	17	5	0	5	42	0	3
Jura	10	2	0	2	15	0	0
Landes	4	2	0	2	6	0	1
Loir-et-Cher ...	5	2	0	2	7	0	0
Loire	6	2	0	2	13	0	4
Loire (H.-)	6	1	0	1	2	0	0
Loire-Infér.	20	2	3	5	48	0	1
Loiret	4	0	5	5	7	2	1
Lot	7	2	0	2	7	0	0
Lot-et-Gar.	8	3	0	3	10	0	0
Lozère	5	0	2	2	5	0	0
Maine-et-L.	5	1	2	3	9	1	6

(*) Assistantes sociales spécialisées en phthisiologie ou Assistantes sociales polyvalentes.

TABLEAU 1 bis

Départements	Nombre de dispensaires	Nombre de médecins			Nb. d'ass. sociales (*)	Nb. d'infirmières	Nb. de secrétaires
		à temps complet	à temps partiel	Total			
Manche	7	0	4	4	7	2	1
Marne	7	1	3	4	6	4	7
Marne (H.-)	4	0	3	3	4	0	0
Mayenne	8	1	0	1	8	0	0
Meurthe-et-Mos..	23	4	2	6	71	1	6
Meuse	6	2	0	2	15	0	2
Morbihan	12	4	8	12	19	2	1
Moselle	15	3	3	6	59	3	8
Nièvre	7	1	3	4	11	0	3
Nord	39	0	40	40	63	0	40
Oise	13	3	1	4	15	0	12
Orne	7	1	0	1	7	0	1
Pas-de-Calais ..	22	0	11	11	49	4	12
Puy-de-Dôme ...	10	2	0	2	14	0	2
Pyrénées (B.-) ..	9	2	6	8	16	2	1
Pyrénées (H.-) ..	5	2	0	2	4	2	1
Pyrénées-Or. ...	5	2	0	2	24	0	1
Rhin (Bas-) ...	11	3	3	6	75	2	5
Rhin (Haut-) ...	10	1	9	10	70	0	5
Rhône	19	0	16	16	47	0	11
Saône (H.-)	4	1	1	2	5	1	0
Saône-et-L.	11	2	5	7	15	0	1
Sarthe	10	2	0	2	2	1	2
Savoie	8	2	2	4	11	0	0
Savoie (H.-) ...	7	3	0	3	14	0	0
Seine	72	0	78	78	291	0	102
Seine-Inf.	19	3	7	10	18	0	7
Seine-et-M.	13	3	4	7	31	1	9
Seine-et-Oise ...	23	10	2	12	45	0	0
Sèvres (D.-) ...	4	2	0	2	2	0	1
Somme	11	1	4	5	16	3	1
Tarn	7	2	2	4	19	0	2
Tarn-et-Gar. ...	5	1	1	2	17	0	1
Var	8	1	2	3	16	2	1
Vaucluse	10	2	0	2	23	0	1
Vendée	6	2	0	2	3	0	0
Vienne	5	2	0	2	6	1	2
Vienne (H.-) ...	13	0	5	5	14	0	0
Vosges	23	3	0	3	52	0	3
Yonne	6	2	0	2	6	4	1
Constantine	4	0	7	7	6	3	5
<i>Total moins Constantine.</i>	928	161	347	508	2018	73	348

(*) Assistantes sociales spécialisées en phthisiologie ou Assistantes sociales polyvalentes.

TABLEAU II

Départements	Clichés		Examens d'expectoration			Réactions tuberculiques		Réinsufflations de pneumothorax N. A.
	Nb. de graphies	Nb. de tomos	Nb. total	Nb. positifs	% positifs	Nb. positifs	Nb. négatifs	
Ain	303	128	293	58	20	162	394	832
Aisne	428	68	451	109	24	133	425	710
Allier	221	20	1 202	142	12	624	1 225	2 114
Alpes (B.-)	0	0	221	25	11	3	23	262
Alpes (H.-)	86	31	129	20	15,5	162	222	0
Alpes-Marit.	3 086	908	4 216	739	17,5	1 298	4 672	1 147
Ardèche	190	6	330	68	21	87	191	410
Ardennes	357	81	569	62	11	302	442	510
Ariège	63	15	113	34	30	197	188	0
Aube	1 052	0	1 108	215	19	271	368	1 267
Aude	145	25	692	70	10	263	666	657
Aveyron	152	125	336	51	15	293	365	419
Belfort (T. de) ..	36	5	94	22	23	54	95	250
Bouch.-du-Rh.	2 502	1 116	1 405	184	13	624	2 008	0
Calvados	331	11	1 739	278	16	379	827	2 336
Cantal	79	14	218	55	25	58	103	0
Charente	270	37	481	50	10	123	233	1 406
Char.-Marit.	313	67	1 122	298	27	232	528	3
Cher	162	0	936	122	13	66	169	255
Corrèze	208	14	186	24	13	117	346	0
Corse	278	13	572	83	14,5	119	292	0
Côte-d'Or	2 656	540	986	162	16	929	1 105	1 106
Côtes-du-N.	685	218	1 945	308	16	513	1 743	0
Creuse	141	3	659	111	17	70	232	1 534
Dordogne	1 137	136	2 559	222	8	197	710	2 458
Doubs	644	625	1 017	142	14	268	964	2 564
Drôme	137	33	577	76	13	175	526	1 190
Eure	932	29	1 419	184	13	272	863	3 262
Eure-et-Loir	444	23	564	101	18	84	209	2 814
Finistère	646	143	4 203	880	21	1 200	6 337	3 039
Gard	1 831	6	1 161	150	13	249	979	216
Garonne (H.-) ..	332	122	1 756	255	14,5	809	3 339	2 988
Gers	67	4	198	27	14	45	160	115
Gironde	506	32	2 297	420	18	355	1 171	1 475
Hérault	638	2	1 911	153	8	320	1 557	673
Ille-et-Vil.	1 241	17	2 956	182	6	458	1 266	648
Indre	187	29	449	97	22	67	126	661
Indre-et-L.	136	48	938	161	17	487	1 038	0
Isère	590	185	1 200	152	13	424	968	8 714
Jura	625	543	1 487	181	12	232	859	1 581
Landes	85	8	804	142	18	171	705	1 724
Loir-et-Cher	99	30	1 183	148	13	342	286	675
Loire	2 280	0	2 165	223	10	423	1 048	402
Loire (H.-)	159	9	183	53	29	58	204	398
Loire-Infér.	413	214	2 512	403	16	277	702	916
Loiret	29	15	413	170	41	126	356	1 228
Lot	200	149	434	91	21	274	763	1 956
Lot-et-Gar.	129	10	1 038	236	23	267	865	2 047
Lozère	85	3	56	8	14	42	182	4
Maine-et-L.	94	0	2 272	556	24,5	230	329	1 664

TABLEAU II (suite).

Départements	Clichés		Examens d'expectoration			Réactions tuberculiques		Réinsufflations de pneumothorax N. A.
	Nb. de graphies	Nb. de tomos	Nb. total	Nb. positifs	% positifs	Nb. positifs	Nb. négatifs	
Manche	218	65	504	114	23	210	356	0
Marne	340	24	758	138	18	723	1 489	1 089
Marne (H.-)	102	44	215	47	22	37	115	16
Mayenne	86	0	192	68	35	129	293	0
Meurthe-et-Mos..	909	411	2 109	364	17	749	1 307	815
Meuse	205	594	870	104	12	459	1 218	4 147
Morbihan	157	6	1 179	267	23	329	712	263
Moselle	3 427	1 274	2 301	422	18	757	1 903	11 161
Nièvre	352	82	560	95	17	190	806	545
Nord	2 734	430	4 921	1 121	23	2 176	3 002	0
Oise	1 715	83	3 432	264	8	870	1 631	5 121
Orne	39	0	109	39	36	74	106	30
Pas-de-Calais ..	5 394	3 944	6 459	966	15	2 185	2 068	10 293
Puy-de-Dôme ..	1 036	154	1 862	324	17	270	942	3 107
Pyrénées (B.-) ..	751	28	1 672	187	11	345	910	2 745
Pyrénées (H.-) ..	692	53	1 120	97	9	326	645	172
Pyrénées-Or. ...	465	37	475	52	11	306	868	20
Rhin (Bas-)	3 609	786	1 205	226	19	262	637	4 783
Rhin (Haut-) ..	3 329	713	1 839	336	18	864	1 741	8 709
Rhône	1 468	420	2 933	450	15	640	1 868	5 324
Saône (H.-)	1 221	212	492	107	22	368	686	3 046
Saône-et-L.	956	285	1 981	262	13	1 695	1 982	3 286
Sarthe	429	35	782	193	25	235	262	702
Savoie	253	25	902	210	23	332	619	2 454
Savoie (H.-) ...	420	266	672	136	20	347	867	991
Seine	49 506	16 171	42 342	5 701	13,5	6 437	19 700	63 898
Seine-Inf.	1 648	208	2 927	511	17,5	1 693	3 958	8 149
Seine-et-M.	931	141	2 281	342	15	564	3 013	2 424
Seine-et-Oise ...	8 076	1 352	6 764	855	13	1 728	3 021	22 122
Sèvres (D.-)	301	456	96	11	11,5	6	21	1 469
Somme	377	168	1 768	231	13	906	1 976	1 264
Tarn	769	253	619	113	18	225	1 030	840
Tarn-et-Gar. ...	55	1	462	72	16	263	797	30
Var	1 519	75	2 112	374	18	284	668	2 730
Vaucluse	563	244	471	45	10	121	392	660
Vendée	394	33	559	154	28	74	227	860
Vienne	81	3	394	57	14,5	202	788	223
Vienne (H.-) ...	148	29	612	144	23,5	316	918	864
Vosges	441	268	1 730	306	18	458	850	434
Yonne	686	119	771	163	21	202	806	2 452
Constantine	1 346	43	2 225	479		612	456	6 432
Total moins Constantine.	123 262	35 352	159 212	24 371	15	43 288	108 572	235 868

TABLEAU III. — PLACEMENTS ET PROPHYLAXIE

Départements	Placements								Sujets en cure libre	Sujets en réadaptation	Vaccinations par le B. C. G. (total)
	Hôpital	Sana-torium	Post-cure	Préven-torium	Aérium	Placement familial	Autres placements	Total			
Ain	25	115	7	176	133	70	90	616	172	43	39
Aisne	289	154	8	142	39	22	51	705	95	12	12
Allier	254	273	9	157	72	14	14	793	203	85	128
Alpes (Basses-)	35	16	2	10	3	2	0	68	0	1	5
Alpes (Hautes-)	21	42	15	25	26	17	42	188	45	10	141
Alpes-Maritimes	313	213	21	169	105	42	107	970	539	108	474
Ardèche	72	93	12	54	24	19	48	322	299	59	10
Ardennes	129	143	8	114	103	16	22	535	67	14	128
Ariège	34	28	3	18	14	4	3	104	57	7	23
Aube	16	222	2	51	51	20	5	367	151	8	219
Aude	55	158	18	355	123	7	71	787	10	5	106
Aveyron	29	136	8	122	93	2	63	453	152	35	15
Belfort (Terr. de)	37	68	4	34	3	16	10	172	53	0	25
Bouches-du-Rhône	326	231	19	167	207	126	174	1 250	801	89	429
Calvados	70	90	2	131	14	41	27	375	233	66	146
Cantal	108	56	4	11	9	0	14	202	12	0	1
Charente	56	89	4	120	77	8	56	410	167	11	14
Charente-Maritime	113	264	12	279	220	79	71	1 038	236	39	47
Cher	62	89	4	95	148	16	9	423	120	12	145
Corrèze	16	74	3	41	17	6	0	157	0	4	19
Corse	48	162	5	72	23	12	45	367	93	32	9
Côte-d'Or	66	230	19	94	48	52	4	513	246	57	304
Côtes-du-Nord	327	219	27	165	38	68	282	1 126	472	74	81
Creuse	52	24	4	17	101	15	7	220	77	20	57
Dordogne	78	93	7	73	76	7	43	377	83	57	15
Doubs	136	211	15	251	419	55	151	1 238	134	79	191
Drôme	95	174	7	182	146	52	122	778	52	45	116
Eure	82	145	2	104	36	28	58	455	124	15	86
Eure-et-Loir	162	117	2	45	15	3	16	360	151	4	31
Finistère	567	541	36	287	175	50	210	1 866	439	116	470
Gard	70	146	8	151	309	2	204	890	157	29	269
Garonne (Haute-)	100	283	6	321	241	27	7	985	248	7	189
Gers	71	36	3	19	31	0	0	160	101	10	7
Gironde	267	565	51	336	459	453	283	2 414	172	35	84
Hérault	164	246	32	368	353	21	266	1 450	112	16	46
Ille-et-Vilaine	292	134	31	101	20	24	37	639	294	21	39
Indre	220	120	4	75	43	41	9	512	124	17	12
Indre-et-Loire	240	164	13	83	74	112	142	828	29	33	231
Isère	247	258	36	392	190	101	241	1 465	130	84	34
Jura	45	232	10	75	117	88	113	680	290	36	69
Landes	79	86	2	65	30	10	51	323	45	15	23
Loir-et-Cher	58	90	7	51	58	4	17	285	30	18	18
Loire	290	395	5	499	282	49	168	1 688	110	20	9
Loire (Haute-)	9	28	5	25	29	2	12	110	35	4	3
Loire-Inférieure	439	524	35	281	160	99	147	1 685	661	102	45
Loiret	33	146	31	93	60	12	12	387	20	16	10
Lot	22	52	7	35	23	2	13	154	83	11	167
Lot-et-Garonne	65	59	29	55	165	29	1 005	1 407	168	38	38
Lozère	15	20	1	21	27	0	37	121	47	4	8
Maine-et-Loire	70	127	5	129	56	66	24	477	345	72	17
Manche	112	109	10	60	55	18	39	403	162	33	19
Marne	155	287	5	128	88	21	110	794	156	49	387
Marne (Haute-)	102	71	4	67	70	26	113	453	46	39	47
Mayenne	92	56	16	78	40	18	31	331	89	41	11
Meurthe-et-Moselle	491	410	39	462	554	107	1 923	3 986	141	42	815
Meuse	185	105	6	203	124	2	37	662	190	46	281
Morbihan	150	155	5	108	80	25	72	595	641	25	54
Moselle	412	894	34	463	583	39	1 727	4 152	221	76	127
Nièvre	32	92	7	46	49	48	23	297	209	57	1 108
Nord	1 095	1 276	56	1 744	717	234	591	5 713	2 384	1 581	103
Oise	153	253	9	204	201	4	104	928	193	24	162
Orne	51	60	9	57	26	11	37	251	19	22	62
Pas-de-Calais	1 024	954	32	373	43	107	329	2 862	1 388	92	46
Puy-de-Dôme	34	144	67	58	52	55	116	526	140	18	57
Pyrénées (Basses-)	106	164	19	92	104	91	98	674	222	36	45
Pyrénées (Hautes-)	35	110	6	81	92	25	57	406	97	14	51
Pyrénées-Orientales	30	71	7	72	64	13	2	259	67	20	25
Rhin (Bas-)	236	530	6	441	238	26	23	1 500	561	19	90
Rhin (Haut-)	318	631	7	329	249	73	1 208	2 815	122	52	170
Rhône	326	941	35	908	682	164	191	3 247	79	24	8
Saône (Haute-)	124	154	12	105	73	76	21	565	71	12	30
Saône-et-Loire	280	355	18	225	174	49	154	1 255	143	137	5 681
Sarthe	322	75	12	59	70	39	157	734	143	22	50
Savoie	133	230	9	129	47	15	19	582	52	49	44
Savoie (Haute-)	83	193	8	131	28	23	22	488	88	55	151
Seine	4 604	8 649	276	4 172	981	968	949	20 599	579	542	2 729
Seine-Inférieure	418	495	32	280	483	60	220	1 988	1 417	87	777
Seine-et-Marne	135	174	27	203	173	35	158	905	242	87	89
Seine-et-Oise	723	769	74	539	261	172	116	2 654	687	193	1 526
Sèvres (Deux-)	51	65	5	31	50	34	12	248	140	1	1
Somme	277	152	18	201	95	46	16	805	278	47	199
Tarn	22	67	4	50	84	6	70	303	196	23	31
Tarn-et-Garonne	35	65	1	27	42	13	20	203	28	9	98
Var	130	240	12	109	129	54	49	723	99	41	1 085
Vaucluse	111	210	16	200	97	31	141	806	57	24	17
Vendée	144	99	11	113	78	23	8	476	0	2	3
Vienne	91	114	9	136	64	24	55	493	106	20	575
Vienne (Haute-)	69	106	11	130	101	26	42	485	44	22	587
Vosges	132	126	3	125	69	17	114	586	184	24	166
Yonne	71	117	5	42	19	12	21	287	56	50	154
Constantine	497	83	6	167	83	5	1	842	142	70	57
Total moins Constantine.	19 563	27 949	1 552	19 717	12 514	4 841	13 798	99 931	20 221	5 452	22 465

TABLEAU IV

Départements	Nouvelles familles prises en charge	Total des familles surveillées	Visites à domicile effectuées	Radiations				
				Nombre de décès connus des dispens.	Nombre de décès connus de l'état civil	% par rapp. aux décès de l'état civil	Tuberculeux transférés N. A.	Tuberculeux perdus de vue N. A.
Ain	451	2 978	1 665	42	136	31	16	90
Aisne	906	1 866	4 202	34	164	21	54	237
Allier	5 382	15 240	4 830	69	134	52	144	34
Alpes (Basses-)	123	209	512	12	17	71	1	116
Alpes (Hautes-)	275	943	3 424	9	34	26,5	19	57
Alpes-Maritimes	2 198	3 076	9 959	75	100	75	123	1 084
Ardèche	270	1 025	2 261	65	96	68	39	139
Ardennes	174	678	2 890	8	85	9	4	125
Ariège	141	713	2 093	22	37	59	7	20
Aube	342	1 119	2 569	47	77	61	218	271
Aude	1 020	4 024	7 474	38	93	41	54	98
Aveyron	487	1 976	3 386	28	71	39	20	76
Belfort (Terr. de)	52	181	359	13	43	30	3	2
Bouches-du-Rhône	1 936	4 129	11 388	58	312	19	210	642
Calvados	1 067	2 301	3 261	47	203	23	24	239
Cantal	127	310	810	18	49	37	3	0
Charente	459	8 534	3 278	54	69	78	11	95
Charente-Maritime	737	3 423	7 356	68	95	72	156	64
Cher	426	1 034	3 732	36	110	33	68	88
Corrèze	124	841	1 173	12	74	16	29	26
Corse	268	1 003	734	14	47	30	14	10
Côte-d'Or	1 146	5 120	6 915	42	100	42	96	103
Côtes-du-Nord	1 478	6 476	14 516	93	274	34	172	566
Creuse	158	1 044	3 466	14	54	26	22	26
Dordogne	326	1 247	2 125	32	123	26	31	38
Doubs	737	1 402	7 294	62	96	65	69	71
Drôme	274	1 484	3 718	42	90	47	25	2
Eure	440	2 403	3 800	38	100	38	34	41
Eure-et-Loir	266	1 262	1 529	34	102	33	32	26
Finistère	2 095	9 561	36 326	210	417	50	298	857
Gard	1 257	5 060	11 073	51	113	45	136	86
Garonne (Haute-)	924	2 667	7 766	42	147	29	120	331
Gers	132	184	261	12	48	25	2	324
Gironde	1 437	8 521	23 263	152	242	63	216	148
Hérault	734	7 714	22 825	317	119	119	318	1 501
Ille-et-Vilaine	590	2 864	7 659	62	289	21	114	728
Indre	466	2 447	3 127	21	73	29	35	279
Indre-et-Loire	439	2 780	11 297	37	117	32	51	54
Isère	1 261	4 703	9 581	90	197	46	28	327
Jura	342	1 053	68	17	67	25	42	34
Landes	270	831	2 924	40	58	69	26	8
Loir-et-Cher	237	1 347	1 978	19	62	31	11	38
Loire	906	7 106	8 863	165	274	60	16	739
Loire (Haute-)	283	205	324	14	69	20	50	18
Loire-Inférieure	2 460	7 320	24 439	152	341	45	197	483
Loiret	402	1 147	2 810	32	103	31	16	266
Lot	180	841	2 217	19	37	51	82	7
Lot-et-Garonne	366	2 147	2 442	28	73	38	58	42
Lozère	294	1 795	2 539	13	17	77	18	40
Maine-et-Loire	882	1 910	5 704	57	180	32	25	40
Manche	249	1 132	4 794	70	209	33,5	48	42
Marne	463	1 710	10 357	56	126	44	44	241
Marne (Haute-)	294	828	2 633	24	63	38	8	12
Mayenne	382	2 503	6 309	23	99	23	37	160
Meurthe-et-Moselle	1 897	15 801	46 562	130	203	64	87	69
Meuse	530	1 123	3 831	28	52	54	56	58
Morbihan	736	2 900	15 131	78	336	23	62	205
Moselle	1 887	10 165	15 615	135	229	59	215	928
Nièvre	199	922	3 001	31	81	38	16	76
Nord	14 419	27 140	70 912	417	935	45	307	479
Oise	482	2 394	11 226	46	124	37	59	163
Orne	166	981	2 195	35	96	36,5	16	39
Pas-de-Calais	3 400	13 686	38 759	459	692	66	248	925
Puy-de-Dôme	391	2 385	7 199	79	179	44	30	120
Pyrénées (Basses-)	1 814	7 671	12 178	50	108	46	174	148
Pyrénées (Hautes-)	314	2 071	9 347	19	66	29	11	16
Pyrénées-Orientales	254	695	2 096	33	70	47	38	77
Rhin (Bas-)	933	7 980	17 191	162	335	48	145	149
Rhin (Haut-)	707	3 386	13 109	141	234	60	155	272
Rhône	4 733	24 141	28 132	142	317	45	250	744
Saône (Haute-)	160	327	1 264	42	89	47	33	27
Saône-et-Loire	1 989	8 807	10 906	67	174	38,5	67	261
Sarthe	613	3 119	1 972	65	146	44,5	57	27
Savoie	526	3 366	4 299	50	84	60	79	196
Savoie (Haute-)	565	1 381	3 480	46	110	42	37	132
Seine	21 866	91 268	134 941	1 205	1 955	62	2 413	8 086
Seine-Inférieure	2 230	9 446	18 351	146	329	44	188	291
Seine-et-Marne	551	2 315	5 081	88	165	53	122	428
Seine-et-Oise	3 448	15 086	22 515	214	557	38,5	258	1 967
Sèvres (Deux-)	168	334	1 030	28	63	44	11	101
Somme	1 129	6 093	10 039	75	141	53	61	92
Tarn	278	772	2 380	41	97	42	48	119
Tarn-et-Garonne	250	1 318	2 448	8	52	15	7	4
Var	1 483	2 190	7 606	61	152	40	74	490
Vaucluse	550	3 316	9 192	26	72	36	45	195
Vendée	414	3 194	54	65	136	48	79	397
Vienne	406	3 762	2 745	30	104	29	17	315
Vienne (Haute-)	523	2 202	4 205	28	105	27	17	9
Vosges	629	2 178	7 603	75	151	50	86	161
Yonne	283	1 401	3 398	43	85	51	35	89
Constantine	367	1 856	1 311	57			38	141
Total moins Constantine.	110 088	439 733	882 291	7 237 (?)	15 437 (°)	47	9 297	29 046

(*) Dans ce nombre sont compris 88 décès dont le domicile est inconnu.

(**) Le nombre de décès connu des dispensaires est supérieur au nombre de décès connu de l'état civil dans le département de l'Hérault. Ceci provient du fait que les dispensaires ont fait une révision de leur fichier et qu'un certain nombre de décès étaient survenus les années précédentes.

TABLEAU V. — NOUVEAUX CAS DE TUBERCULOSE TOUTES FORMES (001 à 019)
ET SÉQUELLES DE TUBERCULOSE

Départements	Nouveaux cas de tuberculose toutes formes en 1953 (001 à 019)				Séquelles de tuberculose N. A.
	Hommes	Femmes	Total 2 sexes	Taux pour 100 000 h. 2 sexes	
Ain	168	128	296	94	33
Aisne	234	118	352	72	10
Allier	388	318	706	187	90
Alpes (B.-)	48	41	89	108	33
Alpes (H.-)	123	76	199	231	67
Alpes-Marit. ...	421	342	763	155	144
Ardèche	169	132	301	118	59
Ardennes	182	115	297	107	5
Ariège	69	39	108	75	15
Aube	201	112	313	126	14
Aude	131	105	236	87	119
Aveyron	202	195	397	131	173
Belfort (T. de) ..	44	22	66	69	0
Bouch.-du-Rh. ...	557	296	853	79	373
Calvados	278	204	482	108	198
Cantal	107	74	181	99	35
Charente	184	125	309	96	47
Char.-Marit. ...	366	295	661	148	125
Cher	157	70	227	79	77
Corrèze	130	85	215	85	77
Corse	310	249	559	245	270
Côte-d'Or	330	239	569	159	113
Côtes-du-N.	563	365	928	178	349
Creuse	75	37	112	61	41
Dordogne	291	212	503	128	137
Doubs	283	189	472	145	255
Drôme	195	145	340	124	78
Eure	209	139	348	105	57
Eure-et-Loir ...	152	90	242	90	46
Finistère	1 008	520	1 528	203	175
Gard	202	137	339	83	119
Garonne (H.-) ..	400	273	673	130	40
Gers	93	61	154	80	72
Gironde	469	225	694	77	53
Hérault	247	154	401	83	156
Ille-et-Vil.	374	239	613	101	165
Indre	166	113	279	110	30
Indre-et-L.	212	106	318	86	28
Isère	707	441	1 148	190	177
Jura	290	211	501	224	237
Landes	150	91	241	95	34
Loir-et-Cher ...	185	113	298	121	83
Loire	516	300	816	120	48
Loire (H.-)	46	29	75	50	15
Loire-Infér.	622	377	999	138	75

TABLEAU V (suite).

Départements	Nouveaux cas de tuberculose toutes formes en 1953 (001 à 019)				Séquelles de tuberculose N. A.
	Hommes	Femmes	Total 2 sexes	Taux pour 100 000 h. 2 sexes	
Loiret	169	119	288	79	5
Lot	96	75	171	111	39
Lot-et-Gar.	131	104	235	87	118
Lozère	32	23	55	64	25
Maine-et-L.	327	268	595	114	6
Manche	261	147	408	88	148
Marne	300	160	460	112	28
Marne (H.-)	83	59	142	72	13
Mavenne	111	91	202	76	31
Meurthe-et-Mos..	424	230	654	111	9
Meuse	191	138	329	164	30
Morbihan	359	228	587	111	30
Moselle	931	477	1 408	190	217
Nièvre	119	72	191	76	42
Nord	2 243	1 432	3 675	175	191
Oise	286	194	480	113	21
Orne	80	31	111	39	53
Pas-de-Calais ..	1 567	919	2 486	196	221
Puy-de-Dôme	255	132	387	80	51
Pyrénées (B.-) ..	270	150	420	99	91
Pyrénées (H.-) ..	195	158	353	170	165
Pyrénées-Or. ...	125	103	228	96	113
Rhin (Bas-)	664	437	1 101	157	85
Rhin (Haut-) ...	619	354	973	193	214
Rhône	1 157	642	1 799	187	214
Saône (H.-)	237	176	413	200	185
Saône-et-L.	336	212	548	104	54
Sarthe	240	173	413	93	122
Savoie	264	160	424	165	167
Savoie (H.-)	236	163	399	135	44
Seine	7 410	4 887	12 297	242	3 893
Seine-Inf.	772	538	1 310	142	208
Seine-et-M.	294	174	468	107	236
Seine-et-Oise ...	1 294	893	2 187	143	501
Sèvres (D.-)	128	102	230	72	11
Somme	240	230	470	101	94
Tarn	119	86	205	65	53
Tarn-et-Gar. ...	78	42	120	69	24
Var	373	281	654	165	156
Vaucluse	117	124	241	111	27
Vendée	211	129	340	83	80
Vienne	144	77	221	68	50
Vienne (H.-)	203	130	333	98	94
Vosges	341	176	517	140	46
Yonne	178	113	291	106	68
Constantine	687	391	1 078		199
<i>Total moins Constantine.</i>	36 518	23 556	60 074	140	12 820

TABLEAU VI. — VIRAGES ET PRIMO-INFECTIONS PATHOLOGIQUES (004) CHEZ LES SUJETS DE MOINS DE 20 ANS

Départements	Population moins de 20 ans (2 sexes) recensement 1946	Virages simples				Primo-infections pathologiques (004)			
		Nb. absolus			Taux pour 100 000 sujets de moins de 20 ans	Nb. absolus			Taux pour 100 000 sujets de moins de 20 ans
		Masculin	Féminin	Total 2 sexes		Masculin	Féminin	Total 2 sexes	
Ain	93 922	91	51	142	151	75	55	130	138
Aisne	149 854	17	19	36	24	37	40	77	52
Allier	100 802	330	418	748	745	87	109	196	195
Alpes (Basses-)	22 000	3	—	3	14	5	5	10	45
Alpes (Hautes-)	25 902	24	24	48	185	49	53	102	394
Alpes-Maritimes	110 662	206	156	362	326	129	116	245	222
Ardèche	78 121	51	61	112	143	54	50	104	133
Ardennes	79 576	90	54	144	181	80	75	155	195
Ariège	36 038	50	41	91	253	7	10	17	47
Aube	70 674	76	75	151	213	41	30	71	100
Aude	70 219	5	4	9	13	26	36	61	87
Aveyron	93 093	115	123	238	256	119	149	268	288
Belfort (Terr. de)	26 207	5	1	6	23	6	1	7	27
Bouches-du-Rhône	254 850	74	68	142	56	157	125	282	111
Calvados	135 466	22	28	50	37	56	80	136	101
Cantal	58 968	4	4	8	13,5	39	35	74	126
Charente	91 645	34	45	79	86	53	48	101	110
Charente-Maritime	124 327	19	12	31	25	114	128	242	195
Cher	77 909	187	113	300	384	41	30	71	91
Corrèze	70 111	38	32	70	100	23	16	39	56
Corse	79 965	42	25	67	84	173	164	337	421
Côte-d'Or	102 196	75	71	146	143	76	54	130	128
Côtes-du-Nord	178 317	142	155	297	167	209	198	407	229
Creuse	47 918	13	7	20	42	19	14	33	70
Dordogne	111 149	66	79	145	131	99	98	197	177
Doubs	101 838	55	42	97	96	92	77	169	167
Drôme	77 135	33	33	66	86	58	66	124	161
Eure	104 428	51	41	92	88	56	53	109	105
Eure-et-Loir	83 934	10	8	18	21	43	24	67	80
Finistère	237 906	74	86	160	67	212	168	380	160
Gard	103 210	93	89	182	176	49	54	103	100
Garonne (Haute-)	134 120	90	98	188	140	101	110	211	157
Gers	53 544	64	56	120	224	36	21	57	106
Gironde	226 808	28	25	53	23,5	71	45	116	51
Hérault	121 633	158	107	265	219	58	59	117	97
Ille-et-Vilaine	195 958	17	18	35	18	46	54	100	51
Indre	73 028	8	11	19	26	37	31	68	93
Indre-et-Loire	105 399	7	10	17	16	35	25	60	57
Isère	172 347	161	161	322	187	235	163	398	231
Jura	69 103	716	563	1 279	1 850	115	95	210	304
Landes	67 903	31	40	71	104	50	50	100	147
Loir-et-Cher	75 823	184	57	341	449	41	21	62	82
Loire	184 857	54	61	115	62	89	119	208	113
Loire (Haute-)	67 677	11	6	17	25	9	9	18	27
Loire-Inférieure	210 010	82	78	160	76	119	118	237	113
Loiret	102 939	2	6	8	8	13	23	36	35
Lot	41 635	30	36	66	159	18	27	45	108
Lot-et-Garonne	74 328	26	30	56	76	25	27	52	70
Lozère	28 144	13	12	25	89	15	13	28	100
Maine-et-Loire	161 613	194	167	361	224	117	114	231	143
Manche	153 238	25	24	49	32	96	74	170	111
Marne	127 362	51	45	96	76	44	41	85	67
Marne (Haute-)	59 198	222	134	356	602	35	30	65	110
Mayenne	89 593	17	30	47	52	33	39	72	81
Meurthe-et-Moselle	175 487	161	164	325	186	81	83	164	93
Meuse	61 367	81	74	155	251	48	59	107	174
Morbihan	177 764	21	32	53	30	107	116	223	126
Moselle	209 137	168	149	317	151	207	177	384	184
Nièvre	72 115	90	65	155	215	34	26	60	83
Nord	578 987	706	611	1 317	228	862	758	1 620	280
Oise	127 821	238	196	434	342	63	50	113	89
Orne	91 331	8	7	15	16	17	10	27	30
Pas-de-Calais	407 341	370	281	651	160	334	304	638	157
Puy-de-Dôme	131 476	299	211	510	389	26	26	52	40
Pyrénées (Basses-)	125 271	69	56	125	100	52	45	97	78
Pyrénées (Hautes-)	56 954	47	57	104	183	64	83	147	259
Pyrénées-Orientales	57 126	7	9	16	28	38	53	91	159
Rhin (Bas-)	206 404	204	191	395	192	108	110	218	106
Rhin (Haut-)	138 825	206	226	432	312	162	145	307	222
Rhône	254 765	369	307	676	266	455	328	783	308
Saône (Haute-)	63 201	107	93	200	316	82	77	159	251
Saône-et-Loire	146 940	311	299	610	415	47	35	82	56
Sarthe	142 405	46	30	76	53	37	34	71	50
Savoie	73 228	67	83	150	205	94	72	166	227
Savoie (Haute-)	90 519	254	267	521	576	69	75	144	159
Seine	1 048 652	2 950	2 985	5 935	566	1 909	1 760	3 669	350
Seine-Inférieure	277 772	329	308	637	230	289	276	565	204
Seine-et-Marne	118 745	210	183	393	331	88	62	150	126
Seine-et-Oise	402 788	309	224	533	133	324	264	588	146
Sèvres (Deux-)	99 400	0	0	0	—	21	27	48	48
Somme	139 325	68	70	138	99	70	59	129	93
Tarn	82 903	124	98	222	268	19	23	42	51
Tarn-et-Garonne	48 195	26	26	52	108	20	12	32	67
Var	97 038	18	14	32	33	84	66	150	155
Vaucluse	68 631	75	97	172	251	29	45	74	108
Vendée	132 473	56	48	104	79	62	51	113	85
Vienne	97 230	37	17	54	56	36	39	75	77
Vienne (Haute-)	89 724	56	54	110	123	42	56	98	109
Vosges	111 494	11	11	22	20	56	43	99	89
Yonne	76 222	173	170	343	450	36	40	76	100
Constantine	—	31	32	63	—	225	130	355	—
<i>Total moins Constantine.</i>	11 873 338	12 557	11 553	24 110	187	9 793	8 958	18 751	145

TABLEAU VII. — PRIMO-INFECTIONS PATHOLOGIQUES (004).

Départements	0-1 an		1-4 ans		5-9 ans		10-14 ans		15-19 ans		20 ans et +	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Ain	—	—	3	5	42	23	20	15	4	4	6	8
Aisne	1	2	6	8	19	16	10	10	1	3	—	1
Allier	—	—	10	13	35	56	21	31	11	6	10	3
Alpes (Basses-)	1	—	1	—	1	3	2	1	—	—	—	1
Alpes (Hautes-)	—	—	7	6	20	16	14	18	4	9	4	4
Alpes-Maritimes	1	1	16	13	57	53	30	32	19	10	6	7
Ardèche	—	—	7	9	27	26	15	13	4	2	1	—
Ardennes	2	1	10	10	35	34	23	23	8	6	2	1
Ariège	—	1	—	—	2	4	3	2	—	3	2	—
Aube	—	—	9	7	17	13	12	3	3	5	—	2
Aude	1	2	5	9	6	12	10	9	3	3	—	1
Aveyron	3	1	9	17	51	60	45	54	9	13	2	4
Belfort (Terr. de)	—	—	2	1	3	—	1	—	—	—	—	—
Bouches-du-Rhône	2	1	37	16	61	56	38	33	17	10	2	9
Calvados	2	2	13	9	18	28	15	19	5	10	3	12
Cantal	1	—	1	—	14	13	16	9	4	10	3	3
Charente	—	—	8	5	24	24	11	13	1	4	9	2
Charente-Maritime	4	2	16	15	38	43	28	44	23	19	5	5
Cher	—	1	9	6	17	12	14	8	1	3	—	—
Corrèze	—	—	5	4	9	2	8	5	—	2	1	3
Corse	1	1	22	14	80	69	62	69	7	9	1	2
Côte-d'Or	3	1	18	11	24	14	16	7	8	8	7	13
Côtes-du-Nord	8	3	30	21	89	83	56	52	19	28	7	11
Creuse	1	—	—	4	8	4	5	4	5	2	—	—
Dordogne	1	1	9	4	33	33	37	42	14	9	5	4
Doubs	2	1	10	6	49	32	21	20	6	7	4	11
Drôme	1	3	7	10	24	22	15	19	3	4	8	8
Eure	1	—	9	9	21	30	16	8	4	4	5	2
Eure-et-Loir	1	—	11	4	16	11	8	6	5	2	2	1
Finistère	2	5	36	24	72	44	45	56	44	24	13	15
Gard	2	—	10	9	22	23	10	13	5	4	—	5
Garonne (Haute-)	—	2	18	17	43	46	26	35	9	6	5	4
Gers	1	—	2	—	17	8	11	8	3	3	2	2
Gironde	3	—	10	8	40	21	13	14	1	2	4	—
Hérault	1	1	10	10	23	23	16	18	7	4	1	3
Ille-et-Vilaine	5	4	5	8	18	16	10	16	5	7	3	3
Indre	—	—	10	10	9	8	11	6	5	1	2	6
Indre-et-Loire	—	1	9	2	14	9	6	9	2	3	4	1
Isère	3	4	28	15	82	53	66	45	32	27	24	19
Jura	—	—	11	15	49	43	26	15	19	15	10	7
Landes	—	1	4	4	16	20	14	13	12	9	4	3
Loir-et-Cher	1	—	2	2	18	10	9	2	5	4	6	3
Loire	1	1	24	19	35	55	20	23	6	14	3	7
Loire (Haute-)	—	—	3	—	4	1	2	5	—	2	—	1
Loire-Inférieure	3	—	21	24	40	50	34	25	16	13	5	6
Loiret	1	—	3	4	5	6	3	8	1	5	—	—
Lot	—	—	2	5	7	11	4	5	4	—	1	6
Lot-et-Garonne	1	—	—	3	13	7	6	10	3	5	2	2
Lozère	—	—	2	2	5	4	3	6	4	1	1	—
Maine-et-Loire	1	1	12	17	44	39	41	45	14	7	5	5
Manche	—	—	24	12	36	27	22	20	8	12	6	3
Marne	3	3	9	10	20	17	9	9	2	1	1	1
Marne (Haute-)	—	—	3	1	13	12	11	12	6	3	2	2
Mayenne	—	—	4	7	16	22	11	8	2	2	—	—
Meurthe-et-Moselle	2	2	14	18	43	29	15	13	6	12	1	9
Meuse	1	4	9	3	14	18	18	16	4	7	2	11
Morbihan	3	3	14	16	49	43	33	46	6	6	2	2
Moselle	4	8	24	23	101	78	45	44	16	16	17	8
Nièvre	—	—	6	5	15	14	8	5	4	1	1	1
Nord	5	12	122	132	424	366	236	180	49	49	26	19
Oise	2	—	11	9	23	20	21	17	5	3	1	1
Orne	—	—	1	1	6	1	5	3	3	3	2	2
Pas-de-Calais	11	4	41	55	147	132	86	80	28	23	21	10
Puy-de-Dôme	1	2	6	2	13	12	4	7	1	3	1	—
Pyrénées (Basses-)	1	1	2	7	23	7	14	16	8	12	4	2
Pyrénées (Hautes-)	—	—	3	3	18	22	24	22	12	12	7	24
Pyrénées-Orientales	1	—	3	5	20	25	8	16	4	2	2	5
Rhin (Bas-)	1	2	30	27	34	47	27	23	11	6	5	5
Rhin (Haut-)	1	2	23	20	84	54	40	42	9	20	5	5
Rhône	1	2	60	55	192	132	117	71	67	35	18	33
Saône (Haute-)	2	2	10	3	27	23	22	29	15	16	6	4
Saône-et-Loire	1	—	5	6	17	13	16	11	6	4	2	1
Sarthe	—	2	8	11	20	10	7	6	—	4	2	1
Savoie	1	—	8	8	38	33	26	18	12	8	9	5
Savoie (Haute-)	1	—	7	7	24	31	16	22	14	11	7	4
Seine	37	27	351	328	747	690	451	463	220	162	103	90
Seine-Inférieure	13	11	63	54	108	127	85	69	15	7	5	8
Seine-et-Marne	2	3	24	14	31	22	16	7	3	2	4	4
Seine-et-Oise	8	7	62	56	137	111	62	47	37	21	18	22
Sèvres (Deux-)	—	—	—	2	12	9	5	9	3	4	1	3
Somme	2	2	10	6	23	24	22	19	6	7	7	1
Tarn	1	—	2	1	7	10	1	9	5	2	3	1
Tarn-et-Garonne	2	—	6	2	8	4	2	3	1	2	1	1
Var	2	—	14	13	27	23	27	20	13	2	1	8
Vaucluse	—	—	3	4	17	26	5	8	4	5	—	2
Vendée	4	1	12	2	22	23	12	14	9	4	3	7
Vienne	—	—	2	6	13	17	8	12	9	3	4	1
Vienne (Haute-)	—	—	9	14	20	26	9	11	4	4	—	1
Vosges	2	2	13	10	19	15	11	9	4	5	7	2
Yonne	1	—	8	6	20	19	6	15	—	—	1	—
Constantine	17	11	46	25	102	47	47	27	9	10	4	10
Total moins Constantine....	178	147	1 538	1 408	4 044	3 633	2 517	2 397	1 025	853	491	520

TABLEAU VIII. — TUBERCULOSE EXTRA-PULMONAIRE (010 à 019) (pleurésies exceptées).

Départements	-15 ans		15-19 ans		20-29 ans		30-39 ans		40 ans et +		Tous âges							
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	Nombre global			Tub. ostéo-articulaire (0 12)				
											H.	F.	2 sexes	Taux 100 000	H.	F.	2 sexes	Taux 100 000
Ain	—	3	—	1	3	6	1	—	1	2	5	12	17	5	3	—	3	1
Aisne	4	3	1	5	4	4	3	—	4	2	16	14	30	4	6	6	12	
Allier	1	6	1	1	10	8	4	1	2	1	18	17	35	9	9	6	15	
Alpes (B.-)	4	6	—	2	1	2	—	3	—	—	5	13	18	22	—	2	2	
Alpes (H.-)	—	—	—	—	2	2	1	2	—	1	3	6	9	10	—	1	1	
Alpes-Marit.	4	3	2	4	12	7	1	2	4	6	23	22	45	9	12	9	21	
Ardèche	4	2	—	—	4	4	2	1	3	2	13	9	22	9	6	2	8	
Ardennes	4	2	2	1	1	1	—	1	—	—	7	4	11	4	1	1	2	
Ariège	—	1	2	—	3	1	1	—	1	—	7	2	9	6	2	2	1	
Aube	3	—	—	—	—	—	—	—	1	—	4	5	9	4	1	3	4	
Aude	2	2	—	—	6	3	2	—	5	3	15	8	23	8	10	5	15	
Aveyron	1	5	2	1	3	1	3	2	1	3	10	12	22	7	3	4	7	
Belfort (T. de)	—	—	2	—	2	4	—	2	1	1	5	7	12	12	2	5	7	
Bouch.-du-Rh.	—	1	1	—	1	1	3	—	1	1	6	3	9	1	3	1	4	
Calvados	1	2	—	1	4	3	4	—	2	—	11	6	17	4	3	2	5	
Cantal	2	—	1	3	1	3	3	—	4	1	11	7	18	10	4	4	2	
Charente	—	1	—	1	3	3	1	2	4	—	8	7	15	5	7	4	4	
Char.-Marit.	5	3	1	2	6	4	1	—	4	6	17	15	32	7	5	2	11	
Cher	3	5	—	—	1	1	1	—	8	3	13	9	22	8	3	1	7	
Corrèze	1	—	—	1	1	3	1	2	6	4	9	10	19	8	3	3	6	
Corse	—	2	1	—	—	2	—	1	2	—	3	5	8	4	1	2	3	
Côte-d'Or	7	12	2	3	4	8	1	3	—	2	14	28	42	12	7	8	15	
Côtes-du-N.	4	2	—	2	5	6	5	4	4	3	18	17	35	7	9	7	16	
Creuse	—	1	—	—	1	2	—	—	2	1	4	4	8	4	1	1	2	
Dordogne	1	—	1	—	3	—	—	—	6	2	15	2	17	4	7	2	9	
Doubs	4	3	1	—	5	3	1	2	3	2	14	10	24	7	8	3	11	
Drôme	2	2	—	—	1	3	3	—	1	3	7	8	15	5	3	2	5	
Eure	3	—	1	—	2	3	—	1	4	3	10	7	17	5	5	2	7	
Eure-et-Loir	2	2	1	1	2	2	—	1	1	—	5	6	11	4	2	2	2	
Finistère	15	6	5	13	9	3	3	2	10	6	42	30	72	10	17	10	27	
Gard	1	—	—	2	—	—	—	—	2	2	4	5	9	2	2	2	4	
Garonne (H.-)	2	4	1	4	4	3	2	4	3	1	12	16	28	5	6	6	12	
Gers	—	—	—	—	2	2	1	1	—	1	3	4	7	4	1	1	2	
Gironde	1	3	1	2	6	3	5	2	8	1	21	11	32	4	6	4	7	
Hérault	4	6	1	2	4	1	2	1	3	2	14	10	24	5	4	—	7	
Ille-et-Vil.	3	3	6	7	10	5	8	—	9	3	36	18	54	9	11	4	15	
Indre	1	1	2	1	3	5	1	2	5	1	9	9	18	7	5	2	7	
Indre-et-L.	1	2	—	—	5	2	5	1	6	2	17	7	24	7	7	3	10	
Isère	3	2	1	1	1	5	2	5	2	2	9	14	23	4	5	2	7	
Jura	8	6	1	1	5	3	3	—	3	2	20	12	32	14	7	4	11	
Landes	—	—	—	—	—	2	—	1	—	—	—	3	3	1	—	—	—	
Loir-et-Cher	—	4	1	1	1	1	1	—	4	1	6	7	13	5	—	1	—	
Loire	3	1	1	3	5	7	4	2	10	1	23	14	37	5	7	8	15	
Loire (H.-)	—	2	—	1	—	—	—	—	1	—	1	3	4	2	—	1	1	
Loire-Infér.	2	4	3	3	4	1	3	2	4	1	16	11	27	4	5	4	9	
Loiret	4	1	1	1	1	5	2	3	1	—	8	10	18	5	3	3	10	
Lot	—	—	1	—	1	—	2	1	3	3	7	2	9	6	3	1	4	
Lot-et-Gar.	2	—	—	2	1	4	3	3	3	1	9	10	19	7	4	3	7	
Lozère	—	2	—	—	1	1	—	—	1	1	1	5	6	7	2	3	4	
Maine-et-L.	2	2	2	—	3	7	4	1	1	1	12	11	23	4	4	2	6	
Manche	—	3	3	—	3	—	1	2	3	—	10	5	15	3	6	3	9	
Marne	8	4	3	2	2	1	4	2	3	—	20	9	29	7	6	4	10	
Marne (H.-)	—	2	—	1	—	—	—	—	—	—	1	3	4	—	—	—	—	
Mayenne	2	7	1	3	1	3	2	1	6	15	21	8	2	2	5	7	3	
Meurthe-et-Mos.	3	4	2	4	6	1	2	4	5	2	18	15	33	6	9	5	14	
Meuse	—	1	1	3	3	2	3	—	1	—	8	6	14	7	3	2	5	
Morbihan	—	1	—	—	2	—	—	—	3	3	8	5	3	2	3	—	3	
Moselle	16	7	3	9	13	6	—	3	2	3	34	28	62	8	8	3	11	
Nièvre	1	—	—	—	1	—	—	—	3	—	5	—	5	2	2	—	2	
Nord	27	35	11	13	44	21	14	11	15	6	111	86	197	9	40	21	61	
Oise	8	8	4	3	4	—	3	1	5	1	24	13	37	9	9	3	12	
Orne	1	2	—	—	—	—	3	—	1	—	5	2	7	2	2	—	2	
Pas-de-Calais	24	28	13	7	13	4	11	6	11	—	67	57	124	10	40	32	72	
Puy-de-Dôme	—	—	1	3	4	3	1	2	3	3	9	8	17	4	4	2	6	
Pyrénées (B.-)	2	4	4	1	9	9	3	3	10	7	28	24	52	12	6	4	10	
Pyrénées (H.-)	—	—	2	—	2	2	1	1	1	—	6	3	9	4	3	2	5	
Pyrénées-Or.	—	2	1	—	3	1	3	—	2	3	9	6	15	6	4	3	7	
Rhin (Bas-)	9	5	7	4	1	4	2	—	6	6	25	13	38	5	6	5	11	
Rhin (Haut-)	4	5	2	5	6	6	1	—	2	—	15	16	31	6	8	6	14	
Rhône	7	5	3	1	8	11	4	4	8	3	30	24	54	6	10	3	13	
Saône (H.-)	1	2	—	1	2	2	—	1	1	2	4	8	12	6	2	4	6	
Saône-et-L.	6	4	3	3	5	3	2	4	5	1	21	15	36	7	11	5	16	
Sarthe	2	4	1	2	6	—	5	1	4	1	18	8	26	6	10	5	15	
Savoie	7	4	1	—	1	2	—	—	3	3	12	9	21	8	3	2	5	
Savoie (H.-)	11	12	7	—	2	4	1	3	1	1	22	20	42	14	2	3	5	
Seine	30	38	30	26	71	57	53	41	89	61	273	223	496	10	65	33	98	
Seine-Inf.	3	2	—	1	5	5	1	2	3	5	12	15	27	3	4	6	10	
Seine-et-M.	1	—	1	—	3	3	2	1	4	1	11	5	16	4	2	1	3	
Seine-et-Oise	9	12	8	8	16	16	4	8	18	6	55	50	105	7	11	10	21	
Sèvres (D.-)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	
Somme	2	10	3	4	2	4	3	3	7	4	17	25	42	9	5	8	13	
Tarn	—	1	1	1	3	—	—	—	3	3	7	2	9	3	3	—	3	
Tarn-et-Gar.	—	—	—	1	4	2	1	—	1	—	6	3	9	5	6	2	8	
Var	1	1	1	2	6	4	3	4	5	3	16	14	30	8	10	8	18	
Vaucluse	3	4	—	—	4	1	3	1	2	—	12	6	18	7	9	3	12	
Vendée	1	—	1	3	3	5	3	2	3	2	11	12	23	6	8	5	13	
Vienne	—	1	—	—	1	—	4	1	3	2	8	4	12	4	3	3	6	
Vienne (H.-)	—	1	—	—	1	—	2	—	6	2	7	7	14	4	5	2	7	
Vosges	7	5	1	2	11	6	2	1	5	5	26	19	45	12	10	3	13	
Yonne	4	5	—	1	3	1	3	1	7	1	17	9	26	10	6	5	11	
Constantine	9	8	1	2	2	3	1	3	1	4	14	20	34	—	2	4	6	
Total moins Constantine.	314	346	166	186	430	343	250	182	398	221	1 558	1 278	2 836	7	568	358	926	

TABLEAU IX. — NOUVEAUX CAS DE TUBERCULOSE PULMONAIRE (002)
ET PLEURO-PULMONAIRE (003)

Sujets de tous âges.

Départements	Tuberculoses pleurales (003)				Tuberculoses pulmonaires (002)				Tub. pleuro-pulm. Total 2 S. Taux pour 100 000 h. (002 et 003)
	H.	F.	Total 2 S.	Taux pour 100 000 h.	H.	F.	Total 2 S.	Taux pour 100 000 h.	
Ain	18	11	29	9	70	50	120	38	47
Aisne	8	1	9	2	173	63	236	48	50
Allier	21	16	37	10	262	176	438	116	126
Alpes (B.-)	1	—	1	1	37	23	60	73	74
Alpes (H.-)	4	2	6	7	67	15	82	95	102
Alpes-Marit.	24	14	38	8	245	190	435	88	96
Ardèche	3	3	6	2	99	70	169	66	68
Ardennes	15	8	23	8	80	28	108	39	47
Ariège	4	2	6	4	51	25	76	53	57
Aube	3	10	13	5	153	67	220	88	93
Aude	1	2	3	1	90	59	149	55	56
Aveyron	4	1	5	2	69	33	102	34	35
Belfort (T. de)	1	—	1	1	32	14	46	48	49
Bouch.-du-Rh.	21	14	35	3	373	154	527	49	52
Calvados	20	12	32	7	191	106	297	67	74
Cantal	—	1	1	0,5	57	31	88	48	49
Charente	9	1	10	3	114	69	183	57	60
Char.-Marit.	22	15	37	8	213	137	350	78	86
Cher	4	3	7	2	99	28	127	44	46
Corrèze	—	2	2	1	98	57	155	61	62
Corse	3	7	10	4	131	73	204	90	94
Côte-d'Or	25	15	40	11	215	142	357	100	111
Côtes-du-N.	23	13	36	7	313	137	450	86	93
Creuse	7	5	12	7	45	14	59	32	39
Dordogne	21	15	36	9	156	97	253	64	73
Doubs	19	8	27	8	158	94	252	78	86
Drôme	12	6	18	7	118	65	183	66	73
Eure	8	6	14	4	135	73	208	63	67
Eure-et-Loir	4	2	6	2	100	58	158	59	61
Finistère	43	21	64	9	711	301	1 012	137	146
Gard	5	2	7	2	144	76	220	54	56
Garonne (H.-)	27	10	37	7	260	137	397	77	84
Gers	3	3	6	3	51	33	84	44	47
Gironde	36	29	65	7	341	140	481	54	61
Hérault	14	5	19	4	161	80	241	50	54
Ille-et-Vil.	20	11	31	5	272	156	428	71	76
Indre	15	8	23	9	105	65	170	67	76
Indre-et-L.	11	10	21	6	149	64	213	53	64
Isère	52	39	91	15	411	225	636	104	119
Jura	10	20	30	13	145	84	229	102	116
Landes	6	1	7	3	94	37	131	52	55
Loir-et-Cher	28	22	50	20	110	63	173	70	90
Loire	18	8	26	4	386	159	545	80	84
Loire (H.-)	6	3	9	4	30	14	44	20	24
Loire-Infér.	46	24	70	10	441	224	665	92	102

TABLEAU IX (suite).

Départements	Tuberculoses pleurales (003)				Tuberculoses pulmonaires (002)				Tub. pleuro-pulm. Total 2 S. Taux pour 100 000 h (002 et 003)
	H.	F.	Total 2 S.	Taux pour 100 000 h.	H.	F.	Total 2 S.	Taux pour 100 000 h.	
Loiret	12	6	18	5	136	80	216	60	65
Lot	13	11	24	16	58	35	93	61	76
Lot-et-Gar.	4	6	10	4	93	61	154	57	61
Lozère	2	3	5	6	14	2	16	19	25
Maine-et-L.	18	7	25	5	180	136	316	60	65
Manche	10	9	19	4	145	59	204	44	48
Marne	11	5	16	4	225	105	330	80	84
Marne (H.-)	4	1	5	3	43	25	68	35	38
Mayenne	13	12	25	9	59	25	84	32	41
Meurthe-et-Mos.	19	6	25	4	306	126	432	73	77
Meuse	17	18	35	17	118	55	173	86	103
Morbihan	4	4	8	2	243	105	348	66	68
Moselle	42	24	66	9	648	248	896	121	130
Nièvre	6	4	10	4	74	42	116	46	50
Nord	60	35	95	5	1 210	553	1 763	84	89
Oise	17	7	24	6	182	124	306	72	78
Orne	6	4	10	3	52	15	67	24	27
Pas-de-Calais	102	51	153	12	1 064	507	1 571	124	136
Puy-de-Dôme	21	3	24	5	199	95	294	61	66
Pyrénées (B.-)	19	14	33	8	171	67	238	56	64
Pyrénées (H.-)	22	15	37	18	103	57	160	77	95
Pyrénées-Or.	2	4	6	3	76	40	116	49	52
Rhin (Bas-)	31	24	55	8	500	290	790	111	119
Rhin (Haut-)	24	13	37	7	418	180	598	119	126
Rhône	73	50	123	12	599	240	839	87	99
Saône (H.-)	31	11	42	20	120	80	200	96	116
Saône-et-L.	28	10	38	7	240	152	392	74	81
Sarthe	4	2	6	2	181	129	310	70	72
Savoie	16	12	28	11	142	67	209	237	93
Savoie (H.-)	10	3	13	4	135	65	200	68	72
Seine	293	218	511	10	4 935	2 686	7 621	150	160
Seine-Inf.	25	15	40	4	446	232	678	73	77
Seine-et-M.	21	8	29	7	174	99	273	62	69
Seine-et-Oise	74	62	136	9	841	517	1 358	88	97
Sèvres (D.-)	15	8	23	7	91	66	157	49	56
Somme	11	21	32	7	142	125	267	57	64
Tarn	13	11	24	8	80	50	130	42	50
Tarn-et-Gar.	4	2	6	3	48	25	73	42	45
Var	13	9	22	6	260	192	452	114	120
Vaucluse	7	10	17	6	123	63	186	70	76
Vendée	9	7	16	4	129	59	188	46	50
Vienne	19	6	25	8	81	28	109	33	41
Vienne (H.-)	10	9	19	6	144	58	202	59	65
Vosges	20	8	28	8	239	106	345	93	101
Yonne	17	8	25	9	108	50	164	60	69
Constantine	17	8	25		431	233	664		
Total moins Constantine.	1 837	1 187	3 024	7	23 330	12 133	35 463	83	90

TABLEAU X. — TUBERCULOSES PULMONAIRES (002) (détails).

Départements	— 15 ans		15-19 ans		20-29 ans		30-39 ans		40-49 ans		50-59 ans		60 ans et +	
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.
Ain	1	1	3	5	19	23	17	12	18	3	5	4	7	2
Aisne	4	2	7	10	46	20	32	17	48	6	21	4	15	4
Allier	7	10	11	17	67	52	42	44	58	24	48	18	29	11
Alpes (Basses-)	—	3	—	2	12	6	8	9	12	2	4	1	1	—
Alpes (Hautes-)	—	—	4	2	27	4	17	4	13	3	56	2	1	—
Alpes-Maritimes	1	7	14	22	57	74	51	38	53	31	46	10	23	8
Ardèche	2	4	4	8	26	32	22	15	27	3	11	5	7	3
Ardennes	1	1	2	2	25	11	13	7	17	3	11	2	11	2
Ariège	—	—	3	2	18	10	10	3	7	2	7	4	6	4
Aube	3	2	7	8	45	15	26	12	28	9	33	16	11	5
Aude	4	2	3	6	19	19	18	18	20	8	15	3	11	3
Aveyron	—	—	1	5	19	9	9	10	24	7	13	1	3	1
Belfort (Territoire de)	1	—	—	—	5	9	7	3	6	2	9	—	4	3
Bouches-du-Rhône	2	2	11	22	117	50	63	30	85	32	57	17	38	—
Calvados	—	4	8	11	66	59	51	17	38	5	20	4	8	6
Cantal	—	—	1	2	13	12	17	5	16	6	6	1	4	5
Charente	1	—	1	2	33	33	23	14	35	14	14	1	7	5
Charente-Maritime	6	6	12	13	53	52	53	29	45	18	28	9	16	10
Cher	1	4	5	2	38	13	16	4	16	4	18	—	5	1
Corrèze	2	2	3	4	19	20	17	16	22	8	21	4	14	3
Corse	8	10	9	14	30	18	23	21	23	5	23	1	15	4
Côte-d'Or	3	4	12	14	67	68	48	29	42	16	28	5	15	6
Côtes-du-Nord	5	6	10	12	68	50	64	28	83	15	60	18	23	8
Creuse	—	—	—	1	13	6	5	2	7	1	17	3	3	1
Dordogne	1	5	7	11	25	29	29	22	51	15	27	10	16	5
Doubs	—	4	9	12	54	41	32	20	39	7	16	4	8	6
Drôme	1	2	4	10	30	27	30	13	23	8	21	4	9	1
Eure	2	1	6	5	44	32	21	16	37	8	15	5	10	6
Eure-et-Loir	1	3	4	11	40	19	18	12	22	4	12	4	3	5
Finistère	6	18	39	40	223	113	140	53	146	33	111	28	46	16
Gard	2	3	5	10	42	32	28	12	38	8	22	9	7	2
Garonne (Haute-)	3	3	13	11	86	65	42	30	66	15	31	6	19	7
Gers	—	—	2	3	14	12	10	11	11	3	7	1	7	3
Gironde	3	7	6	10	86	40	78	47	67	16	57	8	44	12
Hérault	1	—	9	11	49	27	25	21	37	13	32	6	8	2
Ille-et-Vilaine	3	9	16	15	71	53	54	23	65	20	36	23	27	13
Indre	—	2	3	8	30	30	26	14	17	4	19	3	10	4
Indre-et-Loire	3	1	6	7	32	24	32	18	36	6	20	3	20	5
Isère	4	6	13	21	134	98	88	45	74	21	67	19	31	15
Jura	1	1	9	9	39	28	31	18	34	11	25	13	6	4
Landes	1	1	8	3	14	11	19	9	20	6	23	—	9	7
Loir-et-Cher	—	—	6	17	34	24	15	6	22	8	23	4	10	4
Loire	2	3	22	19	77	74	68	24	111	20	76	16	30	3
Loire (Haute-)	1	2	—	—	7	3	5	5	9	2	5	2	3	—
Loire-Inférieure	7	7	23	28	127	76	89	53	96	33	65	19	34	8
Loiret	4	1	9	10	39	24	28	11	24	13	20	9	12	12
Lot	1	2	4	5	15	12	17	8	6	3	9	2	6	3
Lot-et-Garonne	—	1	6	4	23	28	21	12	18	5	18	5	7	6
Lozère	—	—	—	—	3	1	5	—	4	1	—	—	2	—
Maine-et-Loire	3	12	15	16	51	52	31	22	40	13	29	11	11	10
Manche	1	—	7	12	41	24	29	16	36	6	29	—	2	1
Marne	6	5	17	15	65	39	43	19	41	9	40	9	13	9
Marne (Haute-)	—	—	1	6	15	13	11	3	10	1	3	—	3	2
Mayenne	1	—	—	3	23	8	9	3	14	3	8	7	4	1
Meurthe-et-Moselle	8	4	20	23	77	56	62	20	67	13	54	7	18	3
Meuse	—	—	8	7	40	28	22	9	17	4	20	1	11	6
Morbihan	4	7	8	10	71	29	41	26	51	21	46	7	22	5
Moselle	11	16	36	38	182	93	125	42	149	35	113	17	32	7
Nièvre	1	3	4	3	23	11	14	10	18	9	8	2	6	4
Nord	20	34	69	79	370	232	257	114	263	54	164	21	67	19
Oise	3	9	14	22	65	50	32	19	30	12	27	8	11	4
Orne	2	—	—	3	7	1	9	5	12	3	15	2	7	1
Pas-de-Calais	10	29	84	85	251	194	192	89	261	55	189	31	77	24
Puy-de-Dôme	1	—	9	4	58	47	37	20	44	11	32	11	18	2
Pyrénées (Basses-)	2	1	11	8	55	26	39	12	43	9	12	7	9	4
Pyrénées (Hautes-)	—	1	—	6	32	25	26	12	24	3	15	4	6	6
Pyrénées-Orientales	1	1	3	2	23	15	15	10	13	8	17	3	4	1
Rhin (Bas-)	13	28	31	50	126	108	99	54	105	24	83	15	43	11
Rhin (Haut-)	2	9	25	24	107	72	77	28	87	20	89	19	31	8
Rhône	2	7	23	34	178	87	111	43	136	32	95	13	54	24
Saône (Haute-)	1	5	13	11	27	32	31	13	25	13	16	4	7	2
Saône-et-Loire	2	8	6	13	71	51	44	36	59	19	42	19	16	6
Sarthe	1	7	6	20	51	37	36	20	47	22	24	12	16	11
Savoie	12	7	9	9	36	26	31	13	26	7	20	4	8	1
Savoie (Haute-)	—	3	6	14	39	23	39	15	22	6	20	2	9	2
Seine	51	78	269	256	1 384	1 075	1 009	580	1 078	368	813	208	331	121
Seine-Inférieure	11	8	30	36	125	87	96	48	96	24	55	15	33	14
Seine-et-Marne	3	4	10	12	52	42	30	17	36	10	31	9	12	5
Seine-et-Oise	15	19	69	68	243	218	155	101	167	57	136	31	56	23
Sèvres (Deux-)	—	—	4	10	28	28	18	11	21	10	14	4	6	3
Somme	5	10	8	9	46	61	32	21	28	12	13	6	10	6
Tarn	1	—	5	2	16	16	22	12	18	13	13	3	5	4
Tarn-et-Garonne	—	3	—	4	12	12	15	4	9	1	9	1	3	—
Var	3	6	8	20	63	71	56	43	56	25	44	14	30	13
Vaucluse	1	3	5	13	26	16	29	10	36	12	19	4	7	5
Vendée	2	1	9	10	41	26	37	13	25	3	9	3	6	3
Vienne	—	2	1	2	23	14	14	5	23	1	12	2	8	2
Vienne (Haute-)	1	2	2	5	40	26	23	6	33	6	37	6	8	7
Vosges	—	4	11	13	59	40	60	24	58	15	44	6	7	4
Yonne	2	3	3	8	32	24	18	9	27	6	16	2	10	4
Constantine	47	25	33	42	134	73	108	41	67	35	32	11	10	6
<i>Total moins Constantine:</i>														
Tuberculoses pulmonaires...	301	491	1 219	1 451	6 514	4 723	4 679	2 467	5 167	1 485	3 752	886	1 698	630
Tuberculoses pleurales (003).	170	160	316	212	551	426	258	176	267	97	177	82	98	34

TABLEAU XI. — NOUVEAUX CAS DE TUBERCULOSE PULMONAIRE (002) EN 1953 (détails).

Sujets de tous âges.

Départements	Tuberculose pulmonaire B. K. +			Formes unilatérales		Formes bilatérales	
	Nombre absolu	% par rap. aux tub. pulmon.	Taux pour 100 000 h.	Nombre absolu	% par rap. aux tub. pulmon.	Nombre absolu	% par rap. aux tub. pulmon.
Ain	59	49	19	81	67	39	33
Aisne	97	41	20	143	61	93	39
Allier	232	53	62	327	75	111	25
Alpes (B.-)	29	48	35	47	78	13	22
Alpes (H.-)	23	28	27	46	56	36	44
Alpes-Marit.	280	64	57	274	63	161	37
Ardèche	50	30	19	118	70	51	30
Ardennes	40	37	14	74	69	34	31
Ariège	36	47	25	51	67	25	33
Aube	114	52	46	130	59	90	41
Aude	51	34	19	87	58	62	42
Aveyron	55	54	18	56	55	46	45
Belfort (T. de) ..	42	91	44	29	63	17	37
Bouch.-du-Rh.	229	43,5	21	345	66	182	34
Calvados	120	40	27	193	65	104	35
Cantal	67	76	37	49	56	39	44
Charente	104	57	33	95	52	88	48
Char.-Marit.	213	61	48	196	56	154	44
Cher	69	54	24	85	67	42	33
Corrèze	95	61	37,5	99	64	56	36
Corse	84	41	37	140	69	64	31
Côte-d'Or	202	57	57	213	60	144	40
Côtes-du-N.	268	60	51	281	62	169	38
Creuse	43	73	24	37	63	22	37
Dordogne	109	43	28	142	56	111	44
Doubs	125	50	38,5	187	74	65	26
Drôme	115	63	42	125	68	58	32
Eure	103	49,5	31	120	58	88	42
Eure-et-Loir	84	53	31	105	67	53	33
Finistère	593	58,5	80	625	62	387	38
Gard	54	25	13	147	67	73	33
Garonne (H.-) ..	244	61	47	210	53	187	47
Gers	37	44	19	54	64	30	36
Gironde	222	46	25	228	47	253	53
Hérault	157	65	32	155	64	86	36
Ille-et-Vil.	143	33	23	238	56	190	44
Indre	63	37	25	86	51	84	49
Indre-et-L.	124	58	34	128	60	85	40
Isère	287	45	47	419	66	217	34
Jura	124	54	56	149	65	80	35
Landes	91	69	36	73	56	58	44
Loir-et-Cher	79	46	32	129	75	44	25
Loire	252	46	37	298	55	247	45
Loire (H.-)	11	25	5	29	66	15	34
Loire-Infér.	301	45	42	421	63	244	37

TABLEAU XI (suite).

Départements	Tuberculose pulmonaire B. K. +			Formes unilatérales		Formes bilatérales	
	Nombre absolu	% par rap. aux tub. pulmon.	Taux pour 100 000 h.	Nombre absolu	% par rap. aux tub. pulmon.	Nombre absolu	% par rap. aux tub. pulmon.
Loiret	91	42	25	145	67	71	33
Lot	48	52	31	44	47	49	53
Lot-et-Gar.	88	57	32,5	98	64	56	36
Lozère	7	44	8	5	31	11	69
Maine-et-L.	157	50	30	209	66	107	34
Manche	139	68	30	138	68	66	32
Marne	137	41,5	33	206	62	124	38
Marne (H.-)	49	72	25	38	56	30	44
Mayenne	42	50	16	68	81	16	19
Meurthe-et-Mos..	211	49	36	267	62	165	38
Meuse	122	71	61	95	55	78	45
Morbihan	217	62	41	209	60	139	40
Moselle	361	40	48,5	606	68	290	32
Nièvre	58	50	23	72	62	44	38
Nord	829	47	40	1 166	66	597	34
Oise	215	70	50,5	171	56	135	44
Orne	35	52	12	51	76	16	24
Pas-de-Calais ..	689	44	55	946	60	625	40
Puy-de-Dôme ..	123	42	25	193	66	101	34
Pyrénées (B.-) ..	137	58	32	134	56	104	44
Pyrénées (H.-) ..	123	77	59	106	66	54	34
Pyrénées-Or.	41	35	17	72	62	44	38
Rhin (Bas-)	286	36	40	479	61	311	39
Rhin (Haut-) ..	214	36	42,5	416	70	182	30
Rhône	273	32,5	28	558	67	281	33
Saône (H.-)	103	52	49,5	101	50	99	50
Saône-et-L.	208	53	39	244	62	148	38
Sarthe	187	60	42	160	52	150	48
Savoie	99	47	39	111	53	98	47
Savoie (H.-)	145	72,5	49	137	68,5	63	31,5
Seine	3 870	51	76	4 733	62	2 888	38
Seine-Inf.	422	62	45,5	403	60	275	40
Seine-et-M.	110	40	25	163	60	110	40
Seine-et-Oise ...	638	47	42	849	62,5	509	37,5
Sèvres (D.-)	62	39,5	19	87	55	70	45
Somme	132	49,5	28	173	65	94	35
Tarn	66	51	21	98	75	32	25
Tarn-et-Gar.	32	44	18	44	60	29	40
Var	180	40	45,5	305	67,5	147	32,5
Vaucluse	112	60	42	115	62	71	38
Vendée	85	45	21	131	70	57	30
Vienne	49	45	15	79	72,5	30	27,5
Vienne (H.-)	95	47	28	152	75	50	25
Vosges	199	58	53	167	48	178	52
Yonne	112	68	41	108	66	56	34
Constantine	356	54		436	66	228	34
Total moins Constantine.	17 518	49	41	22 116	62,5	13 347	37,5

TABLEAU VII. — NOUVEAUX CAS DE TUBERCULOSE PULMONAIRE (002) (suite). Sujets de tous âges.

Départements	Ensemble des formes excavées (bacilles décelés ou non)				Formes excavées bacillifères		Formes non excavées		
	Nombre absolu			% par rapp. à la tub. pulm.	N. A.	% par rapp. aux formes excavées	Formes non excavées B. K. +		
	H.	F.	Total				N. A.	N. A.	% par rapp. aux formes non excavées
Ain	31	25	56	47	40	71	64	19	30
Aisne	87	20	107	45,5	76	71	129	21	16
Allier	129	71	200	46	153	77	238	79	33
Alpes (Basses-)	14	4	18	30	14	78	42	15	36
Alpes (Hautes-)	32	7	39	47,5	13	33	43	10	23
Alpes-Maritimes	140	69	209	48	181	86	226	99	44
Ardèche	25	14	39	23	29	74	130	21	16
Ardennes	24	5	29	27	14	48	79	26	33
Ariège	25	11	36	47	23	64	40	13	32,5
Aube	75	30	105	48	89	85	115	25	22
Aude	40	26	66	44	31	47	83	20	24
Aveyron	34	14	48	47	36	75	54	19	35
Belfort (Ter. de)	30	9	39	85	37	95	7	5	71
Bouches-du-Rhône	180	56	236	45	160	68	291	69	24
Calvados	98	32	130	44	97	75	167	23	14
Cantal	35	17	52	59	51	98	36	16	45
Charente	65	25	90	49	66	73	93	38	41
Charente-Maritime	96	57	153	44	135	88	197	78	40
Cher	39	5	44	35	35	80	83	34	41
Corrèze	48	27	75	48	67	89	80	28	35
Corse	65	31	96	47	66	69	108	18	17
Côte-d'Or	128	70	198	56	166	84	159	36	23
Côtes-du-Nord	185	70	255	57	209	82	195	59	30
Creuse	32	8	40	68	38	95	19	5	26
Dordogne	64	20	84	33	71	85	169	38	22
Doubs	64	37	101	40	88	87	151	37	24,5
Drôme	59	30	89	49	81	91	94	34	36
Eure	77	39	116	56	84	73	92	19	21
Eure-et-Loir	62	27	89	56	72	81	69	12	17
Finistère	338	139	477	47	420	88	535	173	32
Gard	47	26	73	33	32	44	147	22	15
Garonne (Haute-)	161	67	228	57,5	181	80	169	63	37
Gers	33	16	49	58	30	61	35	7	20
Gironde	122	46	168	35	134	80	313	88	28
Hérault	73	29	102	42	90	88	139	67	48
Ille-et-Vilaine	120	64	184	43	101	55	244	42	17
Indre	44	28	72	42	39	54	98	24	24,5
Indre-et-Loire	66	22	88	41	72	82	125	52	42
Isère	224	114	338	53	238	71	298	49	16
Jura	70	32	102	45	93	91	127	31	24
Landes	58	19	77	59	68	88	54	23	42,5
Loir-et-Cher	43	22	65	38	50	77	108	29	27
Loire	186	68	254	47	190	75	291	62	21
Loire (Haute-)	15	5	20	45,5	7	35	24	4	17
Loire-Inférieure	153	77	230	35	141	61	435	160	37
Loiret	54	21	75	35	45	60	141	46	33
Lot	28	19	47	51	32	68	46	16	35
Lot-et-Garonne	59	30	89	58	78	88	65	10	15
Lozère	3	—	3	19	2	67	13	5	38
Maine-et-Loire	59	46	105	33	94	90	211	63	30
Manche	83	24	107	53	82	77	97	57	59
Marne	82	31	113	34	96	85	217	41	19
Marne (Haute-)	31	11	42	62	38	90	26	11	42
Mayenne	18	8	26	31	26	100	58	16	28
Meurthe-et-Moselle	152	53	205	47,5	154	75	227	57	25
Meuse	72	26	98	57	81	83	75	41	55
Morbihan	122	44	166	48	147	88	182	70	38,5
Moselle	244	81	325	37	266	82	571	95	17
Nièvre	28	9	37	32	32	86	79	26	33
Nord	569	230	799	45	598	75	964	231	24
Oise	108	62	170	56	146	86	136	69	51
Orne	19	8	27	40	22	81,5	40	13	32,5
Pas-de-Calais	467	203	670	43	489	73	901	200	22
Puy-de-Dôme	49	17	66	19	48	84	237	75	32
Pyrénées (Basses-)	79	35	114	48	104	91	124	33	27
Pyrénées (Hautes)	59	34	93	58	89	96	67	34	51
Pyrénées-Orientales	32	15	47	40,5	36	77	69	5	72
Rhin (Bas-)	199	79	278	35	180	65	512	106	21
Rhin (Haut-)	166	54	220	37	176	80	378	38	10
Rhône	269	75	344	41	211	61	495	62	12,5
Saône (Haute-)	69	38	107	53	81	76	93	22	24
Saône-et-Loire	103	66	169	43	132	78	223	76	34
Sarthe	102	69	171	55	169	99	139	18	13
Savoie	66	32	98	47	78	80	111	21	19
Savoie (Haute-)	98	40	138	69	131	95	62	14	22
Seine	2 266	1 075	3 341	45	2 819	84	4 280	1 051	24,5
Seine-Inférieure	220	95	315	46,5	264	84	363	158	43,5
Seine-et-Marne	71	42	113	41	73	65	160	37	23
Seine-et-Oise	347	173	520	38	403	77,5	838	235	28
Sèvres (Deux-)	40	23	63	40	60	95	94	2	2
Somme	58	54	112	42	89	79	155	43	28
Tarn	31	20	51	39	42	82	79	24	30
Tarn-et-Garonne	10	9	19	26	16	84	54	16	30
Var	104	61	165	36,5	114	69	287	66	23
Vaucluse	77	27	104	56	79	76	82	33	40
Vendée	44	18	62	33	60	97	126	25	20
Vienne	35	8	43	39	33	77	66	16	24
Vienne (Haute-)	66	24	90	44,5	56	62	112	39	35
Vosges	106	48	154	45	131	85	191	68	36
Yonne	44	19	63	38	52	82,5	101	60	59
Constantine	263	143	406	61	307	76	258	49	19
Total moins Constantine.	10 735	4 786	15 521	44	12 262	79	19 942	5 256	26

MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE EN FRANCE

Evolution depuis 1910.

L'importante régression actuelle de la mortalité par tuberculose nous incite à donner ici un aperçu général de son évolution depuis le début du siècle. Ce n'est qu'à partir de 1906 que sont réunies les statistiques globales pour l'ensemble de la France, les statistiques antérieures ne faisant état que de renseignements partiels n'intéressant pas la totalité du pays.

La documentation dont nous nous sommes servis pour cet article est, pour la période s'étendant de 1910 à 1949 inclus (1), celle qui a été publiée dans les annuaires statistiques de la Statistique générale de la France et, pour les années 1950 à 1953, celle qui nous a été fournie par l'I. N. S. E. E. et a été publiée dans les bulletins de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE.

Ces statistiques concernent tout d'abord l'ensemble des décès par tuberculose des sujets de tous âges. Nous étudierons, ultérieurement, la répartition et l'évolution de ces décès en fonction de l'âge.

I. — TUBERCULOSE TOUTES FORMES

Le nombre global des décès par tuberculose (toutes localisations) a considérablement diminué depuis le début du siècle. Le tableau I et la figure 1 font ressortir l'importance de cette diminution. Alors qu'en 1910 sont enregistrés 85 088 décès par tuberculose, on n'en signale plus que 65 803 en 1930, 33 699 en 1946 et 15 687 en 1953. Les taux de mortalité (taux pour 100 000 sujets) sont donc successivement de 215, 158, 84 et 37.

La diminution observée (tableau II) est donc de 83 % pour l'ensemble de la période 1910-1953, ce qui représente une diminution annuelle moyenne de presque 2 %. Mais en réalité cette diminution n'est pas régulière : alors que, de 1910 à 1920 et de 1920 à 1930, la diminution annuelle moyenne est faible (1,4 %), elle est un peu plus forte de 1930 à 1936

(1) Pour la période antérieure à 1921, les statistiques ont été publiées par la Direction de l'Assistance et de l'Hygiène publique. A partir de 1925, elles ont été publiées par la Statistique générale de la France, puis par l'I. N. S. E. E.

(4,2 %); elle est à nouveau moins nette entre 1936 et 1946 (2,9 %), ceci à cause de l'augmentation transitoire de la mortalité tuberculeuse pendant la période de guerre, augmentation qui avait atteint son maximum en 1941. Mais c'est depuis 1946 qu'est observée la diminution la plus importante et la plus rapide : celle-ci est, en effet, de 56 % en 7 ans, c'est-à-dire

TABLEAU I

Mortalité par tuberculose toutes formes (*), en France, depuis 1910 (1).

Années	Sexe masculin			Sexe féminin			Deux sexes		
	N.	T.	% p. r. mort. g.	N.	T.	% p. r. mort. g.	N.	T.	% p. r. mort. g.
1910...	—	—	—	—	—	—	85 088	215	12
1911...	—	—	—	—	—	—	86 113	216	11
1912...	—	—	—	—	—	—	83 783	211	12
1913...	—	—	—	—	—	—	84 443	213	12
1914...	—	—	—	—	—	—	76 979	217	11
1915...	—	—	—	—	—	—	74 941	218	12
1916...	—	—	—	—	—	—	72 396	214	12
1917...	—	—	—	—	—	—	72 828	272	12
1918...	—	—	—	—	—	—	71 247	243	10
1919...	—	—	—	—	—	—	66 522	204	11
1920...	—	—	—	—	—	—	66 824	184	11
1921...	—	—	—	—	—	—	71 967	185	11
1925...	35 657	182	10	28 816	137	8	64 473	159	9
1926...	36 712	188	10	30 131	143	9	66 843	164	9
1927...	39 050	200	11	32 067	152	10	71 117	174	10,5
1928...	37 087	190	11	30 592	145	9	67 679	165	10
1929...	37 975	191	10	30 495	143	8	68 470	167	9
1930...	37 440	188	11	28 363	132	9	65 803	158	10
1931...	36 337	182	10	27 114	126	8	63 451	151	9
1932...	33 830	169	10	24 523	114	8	58 353	140	9
1933...	32 428	163	9,5	22 521	105	7	54 949	131	8
1934...	31 803	159	10	21 112	98	7	52 915	126	8
1935...	31 312	157	9	20 138	94	6	51 450	123	8
1936...	30 320	152	9	19 160	89	6	49 480	118	8
1940...	32 535	183	9	20 785	102	6	53 320	140	7
1941...	37 238	220	11	22 734	112	7	59 972	158	9
1942...	35 197	208	11	22 765	113	7,5	57 962	154	9
1943...	32 860	198	11	21 502	107	7	54 362	147	9
1944...	28 199	171	8	19 530	98	6	47 729	129	7
1945...	25 532	147	8	16 485	82	5	42 017	111	7
1946...	20 131	105	7	13 568	65	5	33 699	84	6
1947...	18 977	98	7	12 730	60	5	31 707	79	6
1948...	18 904	96	7	11 733	55	5	30 637	74	6
1949...	17 133	86	6	10 820	50	4	27 953	67	5
1950...	15 441	77	6	8 841	41	3	24 282	58	5
1951...	16 513	81	6	9 190	42	3	25 703	61	5
1952...	12 060	59	5	6 574	30	2,5	18 634	44	4
1953...	10 381	50	4	5 306	24	2	15 687	37	3

(1) Pas de statistiques suffisamment précises et complètes pour les années 1922 à 1924 et 1937 à 1939.

N. = Nombre annuel de décès.

T. = Taux annuel pour 100 000 sujets.

% p. r. mort. g. = % des décès par tuberculose toutes formes par rapport à l'ensemble des décès de toutes causes.

(*) N° 001 à 019 de la Nomenclature internationale (révision 1948).

de 8 % en moyenne par année; là se marque sans doute l'action efficace de la chimiothérapie antituberculeuse.

L'évolution n'est d'ailleurs pas tout à fait semblable chez les hommes et chez les femmes (tableaux I et II, fig. 1). Sans doute, la diminution est-elle importante dans les deux cas. Nous ne pouvons d'ailleurs l'apprécier

MORTALITE PAR TUBERCULOSE
TOUTES FORMES EN FRANCE DEPUIS 1910
TAUX POUR 100000 HABITANTS

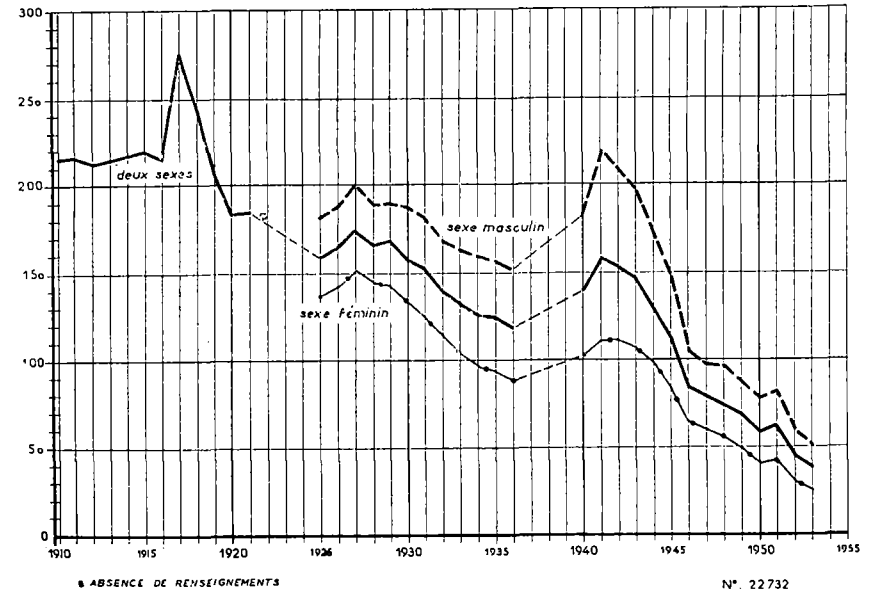


FIG. 1.

TABLEAU II

Variations (1) de la mortalité par tuberculose toutes formes, en France, depuis 1910.

Périodes	Sexe masculin		Sexe féminin		Deux sexes	
	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen
1910 à 1920.....	—	—	—	—	-14,4	-1,4
1920 à 1930.....	—	—	—	—	-14,1	-1,4
1930 à 1936.....	-19,1	-3,2	-32,6	-5,4	-25,3	-4,2
1936 à 1941.....	+25	+9	+5	+5	+34	+6,8
1946 à 1953.....	-30,9	-3,1	-26,9	-2,7	-28,8	-2,9
1946 à 1953.....	-52,4	-7,5	-69,2	-9,9	-56	-8
1930 à 1953.....	-73	-3,2	-82	-3,6	-76	-3,3
1910 à 1953.....	—	—	—	—	-83	-1,9

(1) Variations calculées sur les taux et exprimées en pourcentages.

TABLEAU III (1)

Mortalité générale en France, depuis 1910.

Années	Sexe masculin			Sexe féminin			Deux sexes		
	Population	N.	T.	Population	N.	T.	Population	N.	T.
1910...	—	—	—	—	—	—	39 604 000	704 770	178
1911...	—	—	—	—	—	—	39 604 000	775 088	196
1912...	—	—	—	—	—	—	39 604 000	692 768	175
1913...	—	—	—	—	—	—	39 604 000	702 746	178
1914...	—	—	—	—	—	—	35 165 000	693 479	198
1915...	—	—	—	—	—	—	34 206 000	632 661	185
1916...	—	—	—	—	—	—	33 678 000	592 292	175
1917...	—	—	—	—	—	—	34 461 000	591 013	171
1918...	—	—	—	—	—	—	29 373 000	691 338	235
1919...	—	—	—	—	—	—	32 583 000	586 471	180
1920...	—	—	—	—	—	—	35 970 000	601 009	166
1921...	—	—	—	—	—	—	38 797 540	651 347	168
1922...	—	—	—	—	—	—	39 420 000	687 651	174
1923...	—	—	—	—	—	—	39 880 000	665 696	167
1924...	—	—	—	—	—	—	40 310 000	678 942	169
1925...	—	365 747	188	—	342 069	162	40 610 000	707 816	174
1926...	19 912 000	366 856	188	21 317 000	345 895	164	41 229 000	712 751	174
1927...	19 912 000	344 649	177	21 317 000	330 891	156	41 229 000	675 540	165
1928...	19 912 000	344 999	177	21 317 000	329 047	154	41 229 000	674 046	164
1929...	19 912 000	378 044	190	21 317 000	360 608	169	41 229 000	738 652	179
1930...	19 912 000	338 636	170	21 317 000	310 250	145	41 229 000	648 886	157
1931...	19 950 000	349 574	175	21 450 000	329 540	154	41 400 000	679 114	164
1932...	19 980 000	341 139	171	21 470 000	318 638	149	41 450 000	659 777	160
1933...	19 910 000	341 904	172	21 320 000	318 535	149	41 230 000	660 439	160
1934...	19 985 000	332 759	167	21 422 000	301 214	141	41 407 000	634 073	154
1935...	19 797 415	343 732	173	21 385 778	314 647	147	41 183 193	658 379	160
1936...	19 797 415	335 927	170	21 385 778	306 391	143	41 183 193	642 318	156
1937...	—	—	167	—	—	140	—	629 514	153
1938...	—	—	171	—	—	145	—	647 488	157
1939...	18 716 000	—	172	20 459 000	—	145	39 175 000	616 554	158
1940...	17 710 000	378 110	214	20 352 000	357 790	176	38 062 000	735 900	193
1941...	16 894 000	344 757	204	20 201 000	308 662	153	37 095 000	653 419	176
1942...	16 893 000	331 630	196	20 159 000	304 176	151	37 043 000	635 806	172
1943...	16 580 000	305 403	184	20 080 000	296 770	148	36 660 000	602 173	164
1944...	16 433 000	371 857	226	20 027 000	337 470	169	36 460 000	709 327	195
1945...	17 277 000	308 971	179	20 092 000	304 019	152	37 369 000	612 990	164
1946...	19 202 000	272 354	142	21 080 000	269 514	128	40 282 000	541 868	135
1947...	19 369 000	270 619	140	21 228 000	263 682	124	40 597 000	534 301	132
1948...	19 797 000	262 595	133	21 415 000	246 937	115	41 212 000	509 532	124
1949...	20 011 000	286 018	143	21 591 000	283 543	131	41 602 000	569 561	137
1950...	20 095 800	268 657	134	21 651 450	259 411	120	41 747 250	528 068	126
1951...	20 303 800	283 576	140	21 815 900	277 418	127	42 119 700	560 994	133
1952...	20 426 000	264 376	129	21 944 000	256 028	117	42 370 000	520 404	123
1953...	20 645 400	279 375	136	22 087 500	273 628	124	42 732 900	553 003	130

N. = Nombre de décès.
T. = Taux pour 10 000 sujets.

(1) Années 1910 à 1921 et 1925 à 1930.

Nombres absolus et taux : page 283 du « Mouvement de la Population, 2^e partie : les causes de décès, année 1931 ».

Années 1922, 1923, 1924 et années 1937, 1938, 1939.

Nombres absolus et taux : page 5 du « Mouvement de la Population, 1^{re} partie, année 1945 ».

Années 1930 à 1936 et 1940 à 1949.

Nombres absolus : page 272 ; taux : page XVIII : « Mouvement de la Population, 2^e partie, années 1948-1949 ».

qu'à partir de 1925 ou de 1930 puisqu'avant 1925 le décompte des décès suivant le sexe n'était pas effectué.

De 1930 à 1936, les taux de mortalité sont passés de 188 à 152 chez les hommes et de 137 à 89 chez les femmes. La diminution annuelle moyenne est donc de 3,2 % chez les premiers et de 5,4 % chez les secondes.

De 1936 à 1941, une augmentation est constatée (correspondant à la période de guerre) et celle-ci, exprimée en % annuel moyen, est plus marquée chez les hommes (9 %) que chez les femmes (5 %). Mais ensuite la mortalité diminue à nouveau puisqu'elle est de 105 pour 100 000 chez les hommes en 1946 et de 65 pour 100 000 chez les femmes à la même époque.

Pour l'ensemble de la période 1936-1946, la diminution paraît donc être très voisine chez les uns et chez les autres : —3,1 % chez les hommes et —2,7 % par an chez les femmes.

Enfin, à partir de 1946, année précédant l'introduction en thérapeutique des médicaments chimiques ou antibiotiques antituberculeux, la diminution annuelle moyenne est un peu plus élevée chez les femmes (—9,9 %) que chez les hommes (—7,5 %). En 1953, en effet, les taux de mortalité sont de 50 pour 100 000 chez les hommes et de 24 pour 100 000 chez les femmes, donc deux fois moins élevés chez les secondes que chez les premiers.

Par conséquent, la prédominance de la mortalité masculine sur la mortalité féminine est encore plus accentuée actuellement qu'elle ne l'était autrefois.

La mortalité par tuberculose a donc considérablement diminué alors que la mortalité générale annuelle s'est relativement peu modifiée si on considère l'ensemble des sujets de tous âges.

Le taux de mortalité générale, taux pour 10 000 habitants (tableaux III, IV et fig. 2) est, en 1953, de 130 alors qu'il était de 178 en 1910, 166 en 1920, 157 en 1930. La diminution globale pour la période est donc de 27 % (soit une diminution annuelle moyenne de 0,6 %), alors que pendant le même temps elle se chiffrait, pour la tuberculose, à 83 %. Chez les hommes, la mortalité générale est passée de 170 en 1930 à 136 en 1953; elle a donc diminué, pour l'ensemble de cette période, de 20 %, alors que pendant le même temps la tuberculose a diminué de 73 %. Chez les femmes, la mortalité générale est passée de 145 en 1930 à 125 en 1953; elle a diminué un peu moins que chez les hommes (—14,5 %), alors que pendant le même temps la mortalité tuberculeuse féminine a diminué de 82 %.

Du fait de la rétrocession très marquée de la mortalité par tuberculose, l'incidence de la tuberculose sur la mortalité générale n'est pas actuellement semblable à ce qu'elle était autrefois (tableau I).

Alors que les décès par tuberculose représentaient 12 % des décès de toutes causes en 1910, 11 % en 1920, 10 % en 1930, ils ne représentent

MORTALITE GENERALE ET MORTALITE TUBERCULEUSE (Tub. toutes formes).

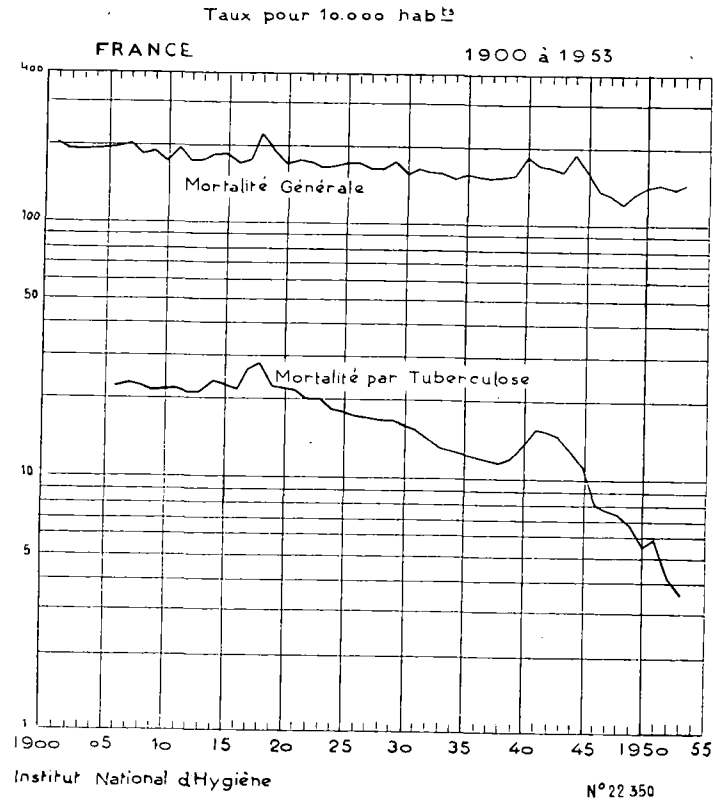


FIG. 2.

TABLEAU IV

Variations de la mortalité générale, depuis 1910.

Périodes	Sexe masculin		Sexe féminin		Deux sexes	
	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen
1910 à 1920.....	—	—	—	—	—	—
1920 à 1930.....	—	—	—	—	- 6,7	- 0,7
1930 à 1953.....	-20	-0,9	-14,5	-0,6	-17	-0,5
1910 à 1953.....	—	—	—	—	-27	-0,6
1930 à 1936.....	0	0	-1,4	-0,2	-0,6	-0,1
1936 à 1946.....	-16,5	-1,65	-10,4	-1	-13,4	-1,3
1946 à 1953.....	-4,2	-0,6	-3,1	-0,4	-3,7	-0,5

(1) Variations calculées sur les taux et exprimées en pourcentages.

plus que 6 % de cette mortalité générale en 1946 et 3 % en 1953 (4 % s'il s'agit des hommes, 2 % s'il s'agit des femmes).

Sans doute faut-il souligner que, du fait de l'imperfection des déclarations des causes de décès, il existe un certain coefficient d'indétermination, ce coefficient étant représenté par le pourcentage de décès de « causes inconnues » et aussi des décès par « sénilité » par rapport à l'ensemble des décès de toutes causes (tableau V).

TABLEAU V

Mortalité en France depuis 1910.

Décès de « causes inconnues » et décès par « sénilité » (1).
Pourcentages par rapport à la mortalité générale.

Années	Causes inconnues			Sénilité			Causes inconnues + sénilité		
	S. M.	S. F.	2 S.	S. M.	S. F.	2 S.	S. M.	S. F.	2 S.
1910.....	—	—	6,4	—	—	14,2	—	—	20,6
1911.....	—	—	6,3	—	—	14,6	—	—	20,9
1912.....	—	—	5,8	—	—	14,8	—	—	20,6
1913.....	—	—	5,5	—	—	15,2	—	—	20,7
1914.....	—	—	7,1	—	—	16,2	—	—	23,3
1915.....	—	—	6,8	—	—	16,1	—	—	22,9
1916.....	—	—	6,2	—	—	17	—	—	23,2
1917.....	—	—	5,6	—	—	17,6	—	—	23,2
1918.....	—	—	5	—	—	13,8	—	—	18,8
1919.....	—	—	4,9	—	—	18	—	—	22,9
1920.....	—	—	4,8	—	—	17,4	—	—	22,2
1921.....	—	—	4,4	—	—	17	—	—	21,4
1925.....	26,4	26,5	26,5	9,2	13,3	11,2	35,6	39,8	37,7
1926.....	21,4	21,5	21,5	9,6	14	11,8	31	35,5	33,3
1927.....	10,3	10,1	10,3	10,8	15,6	13,1	21,1	25,7	23,4
1928.....	11,2	11,2	11,2	10,6	15,7	13,1	21,8	26,9	24,3
1929.....	12,2	12	12,1	10,1	15,4	12,7	22,3	27,4	24,8
1930.....	12,7	12,5	12,7	10,1	15,1	12,5	22,8	27,6	25,2
1931.....	15,3	15,4	15,3	10,8	15,6	13,4	26,1	31	28,7
1932.....	16,1	16	16,1	10,4	15,6	13	26,5	31,6	29,1
1933.....	17,1	17,1	17,1	10,4	15,5	12,8	27,5	32,6	29,9
1934.....	18,1	18,2	18,1	9,9	15,3	12,4	28	33,5	30,5
1935.....	19,5	20	19,6	10,2	15,5	12,7	29,7	35,5	32,3
1936.....	20,4	20	20,2	10,2	15,2	12,5	30,6	35,2	32,7
1940.....	13,9	13,8	13,8	8	12,6	10,3	21,9	26,4	24,1
1941.....	12	11,4	11,7	7,2	11,4	9,2	19,2	22,8	20,9
1942.....	9,8	9,4	9,7	7,5	11,8	9,5	17,3	21,2	19,2
1943.....	9,3	8,9	8,9	7,3	12	9,6	16,6	20,9	18,5
1944.....	10	9,6	9,8	6	11,3	8,6	16	20,9	18,4
1945.....	11,7	11,4	11,6	6,1	10,4	8,2	17,8	21,8	19,8
1946.....	12,8	12,6	12,7	5,9	9,7	7,8	18,7	22,3	20,5
1947.....	9,4	9,4	9,3	5,9	9,7	7,8	15,3	18,9	17,1
1948.....	7,9	7,6	7,8	5,8	9,8	7,2	13,7	17,4	15
1949.....	7,1	6,7	6,9	6,2	10,1	8,2	13,3	16,8	15,1
1950.....	11,4	10,6	11	6,2	10,4	8,2	17,6	21	19,2
1951.....	11	10,1	10,6	6,3	10,5	8,4	17,3	20,6	19
1952.....	10,9	10	10,5	6	10	8	17	20	18,5
1953.....	10,5	9,6	10	5,8	10	7,8	16,3	19,6	17,8

(1) Nous n'avons pas de statistiques suffisamment détaillées et précises pour les années 1922 à 1924 et 1937 à 1939.

Ce pourcentage est de 6,4 en 1910, 12,7 en 1930, 10 en 1953, pourcentage sensiblement équivalent pour les hommes et pour les femmes.

De ce fait, l'appréciation de l'importance de la mortalité par tuberculose et de son incidence sur la mortalité générale se trouve légèrement

TABLEAU VI
Mortalité par tuberculose de l'appareil respiratoire (*),
en France, depuis 1910 (1).

Années	Sexe masculin			Sexe féminin			Deux sexes		
	N.	T.	% p. r. tts f.	N.	T.	% p. r. tts f.	N.	T.	% p. r. tts f.
1910.....	—	—	—	—	—	—	70 679	179	83
1911.....	—	—	—	—	—	—	71 370	180	83
1912.....	—	—	—	—	—	—	69 731	176	83
1913.....	—	—	—	—	—	—	70 011	177	83
1814.....	—	—	—	—	—	—	64 225	181	84
1915.....	—	—	—	—	—	—	62 326	181	83
1916.....	—	—	—	—	—	—	60 168	178	83
1917.....	—	—	—	—	—	—	60 264	175	83
1918.....	—	—	—	—	—	—	59 708	204	84
1919.....	—	—	—	—	—	—	54 995	169	83
1920.....	—	—	—	—	—	—	54 465	151	82
1921.....	—	—	—	—	—	—	59 032	152	82
1925.....	30 649	157	86	24 416	116	85	55 065	136	85
1926.....	31 538	161	86	25 506	121	85	57 044	140	85
1927.....	33 562	172	86	27 117	128	84,5	60 679	149	85
1928.....	31 783	163	86	25 679	122	84	57 462	140	85
1929.....	32 760	165	86	25 811	121	85	58 571	142	86
1930.....	32 384	163	87	23 999	112	85	56 383	136	86
1931.....	31 716	159	87	23 170	108	85,5	54 886	131	87
1932.....	29 246	146	87	20 619	96	84	49 865	119	85,5
1933.....	28 316	142	87	19 027	89	84	47 343	113	86
1934.....	27 745	139	87	17 840	83	85	45 585	109	86
1935.....	27 620	138	88	17 038	79	85	44 658	107	87
1936.....	26 873	135	89	16 288	76	85	43 161	103	87
1940.....	28 387	160	87	17 080	84	82	45 467	119	85
1941.....	32 307	191	87	18 220	90	80	50 527	133	84
1942.....	30 110	178	86	18 170	90	80	48 280	128	83
1943.....	28 226	170	86	17 427	87	81	45 653	123	84
1944.....	24 025	146	85	15 582	78	80	39 607	107	83
1945.....	21 492	124	84	12 998	65	79	34 490	91	82
1946.....	16 727	87	83	10 496	50	77	27 223	68	81
1947.....	15 882	82	84	9 952	47	78	25 834	64	81,5
1948.....	16 185	82	86	9 317	44	79	25 502	62	83
1949.....	14 545	73	85	8 518	39	79	23 063	55	82,5
1950.....	13 072	65	85	6 856	32	78	19 928	48	82
1951.....	14 213	69,5	86	7 203	33	78	21 416	50,5	83
1952.....	10 369	51	86	5 143	23,5	78	15 512	37	83
1953.....	9 145	44	88	4 261	19	80	13 406	31	86

(1) Nous n'avons pas de renseignements pour les années 1922 à 1924 et 1937 à 1939.

N. = Nombre annuel de décès.

T. = Taux annuel pour 100 000 sujets.

% p. r. tts f. = % de décès par tuberculose de l'appareil respiratoire par rapport à l'ensemble des décès par tuberculose (toutes formes).

(*) Nos 001 à 008 de la Nomenclature internationale (révision 1948).

faussée. Mais si cette cause d'erreur risque d'être importante si l'on établit des statistiques à l'échelon départemental ou régional, elle est relativement faible si l'on envisage les statistiques à l'échelon national. Cette proportion devient un peu plus importante si aux décès de « causes inconnues » on ajoute les décès par « sénilité », puisque dans cette rubrique sont peut-être compris des décès par tuberculose chronique des vieillards. Ces décès par « sénilité » représentent, en 1953, presque 8 % des décès de toutes causes (1). Le coefficient d'indétermination est alors de 18 % si l'on englobe sous la même rubrique décès de causes inconnues et décès par sénilité.

MORTALITE PAR TUBERCULOSE TOUTES FORMES
PULMONAIRE ET EXTRA-PULMONAIRE
EN FRANCE DEPUIS 1910

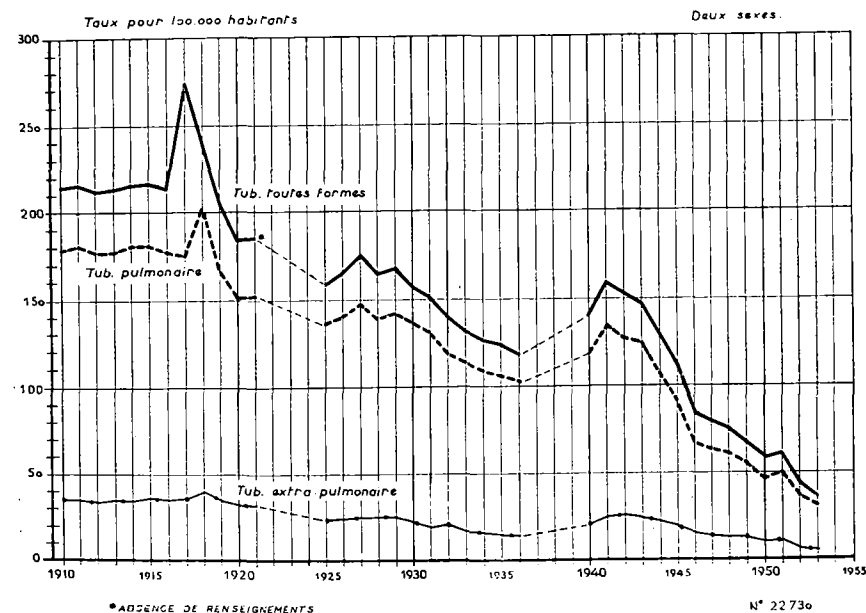


Fig. 3.

II. — TUBERCULOSE DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE

C'est la tuberculose de l'appareil respiratoire (tuberculose pulmonaire en particulier) qui est la principale responsable des décès dus à cette maladie. Elle représente en effet, en 1953, 86 % du total des décès par tuberculose (tableau VI et fig. 3). Cette proportion est peu modifiée

(1) La prolongation de la durée de la vie entraîne une augmentation du nombre des décès dus à la pathologie du vieillard, ce qui a pour effet de réduire le % des décès dus à la tuberculose.

puisqu'elle était égale à 83 % en 1910, 86 % en 1930, 81 % en 1946. Ce pourcentage est un peu plus élevé pour les hommes que pour les femmes : 88 % et 80 % en 1953.

TABLEAU VII

Variations (1) de la mortalité par tuberculose de l'appareil respiratoire, en France, depuis 1910.

Périodes	Sexe masculin		Sexe féminin		Deux sexes	
	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen
1910 à 1920.....	—	—	—	—	-15,7	-1,6
1920 à 1930.....	—	—	—	—	-10	-1
1930 à 1936.....	-17,2	-2,9	-32,1	-5,3	-24,3	-4
1936 à 1946.....	-35,5	-3,5	-34,1	-3,4	-34	-3,4
1946 à 1953.....	-49,4	-7	-62	-8,9	-54,4	-7,8
1930 à 1953.....	-73	-3,2	-83	-3,6	-77	-3,5
1910 à 1953.....	—	—	—	—	-82,6	-1,9

(1) Variations calculées sur les taux et exprimées en pourcentages.

La diminution des taux de mortalité par tuberculose pulmonaire est très comparable à celle que nous indiquons pour la tuberculose toutes formes. Le taux de mortalité est, en effet, passé de 179 en 1910 à 136 en 1930, 68 en 1946 et 31 en 1953. La diminution (tableau VII) est donc de presque 83 % pour l'ensemble de la période 1910-1953. Là encore, on constate que la diminution est beaucoup plus importante et rapide à partir de 1946 : le pourcentage annuel moyen de variation est, en effet, de -1,6 % pour la période 1910-1920, -1 % de 1920 à 1930, -3,4 % de 1936 à 1946. Il est, par contre, de -7,8 % pour la période 1946-1953.

La mortalité par tuberculose pulmonaire est, comme la mortalité tuberculeuse en général, moins élevée chez les femmes que chez les hommes, et chez les premières la diminution est plus importante : le taux passe de 112 pour 100 000, en 1930, à 19 pour 100 000 en 1953, chez les femmes, ce qui représente une diminution de 83 % pour cette période de 23 ans. Chez les hommes, par contre, le taux qui était, en 1930, de 163 pour 100 000 est encore de 44 en 1953; la diminution, quoique importante, n'est donc que de 73 %. La mortalité par tuberculose pulmonaire frappe donc les hommes plus de deux fois plus souvent que les femmes, à l'heure actuelle.

III. — TUBERCULOSE EXTRA-PULMONAIRE

1° Total des tuberculoses extra-pulmonaires. — Les décès par tuberculose extra-pulmonaire ne représentent qu'une assez faible proportion de l'ensemble des décès par tuberculose. Ce pourcentage est de 17 % en 1910, 14 % en 1930, 19 % en 1946, 14 % en 1953 (tableau VIII). Cette

proportion est un peu plus élevée pour le groupe des femmes que pour le groupe des hommes, surtout actuellement : 20 % chez les femmes en 1953, 12 % chez les hommes.

TABLEAU VIII

Mortalité par tuberculose extra-pulmonaire (*) (1), en France, depuis 1910 (2).

Années	Sexe masculin			Sexe féminin			Deux sexes		
	N.	T.	% p. r. tis f.	N.	T.	% p. r. tis f.	N.	T.	% p. r. tis f.
1910...	—	—	—	—	—	—	14 409	36	17
1911...	—	—	—	—	—	—	14 743	36	17
1912...	—	—	—	—	—	—	14 052	35	17
1913...	—	—	—	—	—	—	14 432	36	17
1914...	—	—	—	—	—	—	12 754	36	16
1915...	—	—	—	—	—	—	12 615	37	17
1916...	—	—	—	—	—	—	12 228	36	17
1917...	—	—	—	—	—	—	12 564	37	17
1918...	—	—	—	—	—	—	11 539	39	16
1919...	—	—	—	—	—	—	11 527	35	17
1920...	—	—	—	—	—	—	12 359	33	18
1921...	—	—	—	—	—	—	12 935	33	18
1922...	—	—	—	—	—	—	9 408	23	15
1925...	5 008	26	14	4 400	21	15	9 799	24	15
1926...	5 174	27	14	4 625	22	15	10 438	25	15
1927...	5 488	28	14	4 950	23	15,5	10 438	25	15
1928...	5 304	27	14	4 913	23	16	10 217	25	15
1929...	5 215	26	14	4 684	22	15	9 899	25	14
1930...	5 056	25	13	4 364	20	15	9 420	22	14
1931...	4 621	23	13	3 944	18	14,5	8 565	20	13
1932...	4 584	23	13	3 904	18	16	8 488	21	14,5
1933...	4 112	21	13	3 494	16	16	7 606	18	14
1934...	4 058	20	13	3 272	15	15	7 330	17	14
1935...	3 692	19	12	3 100	15	15	6 792	16	13
1936...	3 447	17	11	2 872	13	15	6 319	15	13
1940...	4 148	23	13	3 705	18	18	7 853	21	15
1941...	4 931	29	13	4 514	22	20	9 445	25	16
1942...	5 087	30	14	4 595	23	20	9 682	26	17
1943...	4 634	28	14	4 075	20	19	8 709	24	16
1944...	4 174	25	15	3 948	20	20	8 122	22	17
1945...	4 040	23	16	3 487	17	21	7 527	20	18
1946...	3 404	18	17	3 072	15	23	6 476	16	19
1947...	3 095	16	16	2 778	13	22	5 873	15	18,5
1948...	2 719	14	14	2 416	11	21	5 135	12	17
1949...	2 588	13	15	2 302	11	21	4 890	12	17,5
1950...	2 369	12	15	1 985	9	22	4 354	10	18
1951...	2 300	11,5	14	1 987	9	22	4 287	10,5	17
1952...	1 691	8	14	1 431	6,5	22	3 122	7	17
1953...	1 236	6	12	1 045	5	20	2 281	6	14

(*) Nos 010 à 019 de la Nomenclature internationale (révision 1948).

(1) Il s'agit des décès dus à toutes les localisations tuberculeuses autres que les localisations respiratoires.

(2) Pas de statistiques suffisamment précises et complètes pour les années 1922 à 1924 et 1937 à 1939.

N. = Nombre annuel de décès.

T. = Taux annuel pour 100 000 sujets.

% p. r. tis f. = % des décès par tuberculose extra-pulmonaire par rapport à l'ensemble des décès par tuberculose (toutes formes).

Les taux de mortalité sont peu élevés comparativement aux taux de mortalité par tuberculose pulmonaire (tableau VIII et fig. 3) et, en tout cas, ils ont eux aussi régressé de façon importante puisque cette mortalité est passée de 36 pour 100 000 en 1910, à 22 en 1930, 16 en 1946 et 6 en 1953.

La diminution observée de 1910 à 1953, c'est-à-dire en 43 ans, est de 83 % et, là encore, le pourcentage annuel moyen de variation n'est pas semblable à toutes les périodes (tableau IX) : il est, en effet, de -0,8 %

TABLEAU IX

Variations (1) de la mortalité par tuberculose extra-pulmonaire, en France, depuis 1910.

Périodes	Sexe masculin		Sexe féminin		Deux sexes	
	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen
1910 à 1920.....	—	—	—	—	- 8,3	-0,8
1920 à 1930.....	—	—	—	—	-33,3	-3,3
1930 à 1946.....	-28	-1,6	-25	-1,5	-27,7	-1,6
1946 à 1953.....	-66,7	-9,5	-66,7	-9,5	-62,6	-9
1930 à 1953.....	-76	-3,3	-75	-3,3	-73	-3,2
1910 à 1953.....	—	—	—	—	-83,4	-1,9

(1) Variations calculées sur les taux et exprimées en pourcentages.

pour la période 1910-1920, de -3,3 % entre 1920 et 1930, de -1,6 % de 1930 à 1946. Cette diminution est beaucoup plus importante, -9 %, depuis 1946 et ceci n'est pas pour nous étonner puisque les malades atteints de tuberculoses extra-pulmonaires ont eux aussi bénéficié largement des médications antituberculeuses.

Comme les lésions pulmonaires, les lésions extra-pulmonaires sont, relativement à la population masculine ou féminine, un peu plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes. La mortalité est passée, chez les hommes, de 25 pour 100 000 en 1930 à 18 en 1946 et 6 en 1953; chez les femmes, elle est passée de 20 pour 100 000 en 1930 à 15 en 1946 et 5 en 1953.

Contrairement à ce qui a été observé pour la tuberculose pulmonaire dont la diminution était un peu plus importante chez les femmes que chez les hommes, pour la tuberculose extra-pulmonaire, la diminution relative est tout à fait semblable dans les deux groupes.

2° Tuberculose méningée. — Dans le groupe des décès par tuberculose extra-pulmonaire, il existe à vrai dire de multiples causes de décès. Ce groupe est donc assez disparate. Il est intéressant d'en dissocier tout

d'abord les tuberculoses méningées qui représentent la moitié environ de l'ensemble de ce groupe (tableau X et fig. 4).

Dans l'ensemble des décès par tuberculose (toutes formes), la méningite entre pour 8 % en 1910, 6 % en 1930, 10 % en 1946 et 6 % en 1953.

TABLEAU X

Mortalité (1) par tuberculose des méninges et du système nerveux central (*), en France, depuis 1910 (2).

Années	Sexe féminin			Sexe masculin			Deux sexes		
	N.	T.	%	N.	T.	%	N.	T.	%
1910...	—	—	—	—	—	—	6 888	17	8
1911...	—	—	—	—	—	—	6 952	17	8
1912...	—	—	—	—	—	—	6 460	16	8
1913...	—	—	—	—	—	—	6 700	17	8
1914...	—	—	—	—	—	—	5 577	16	7
1915...	—	—	—	—	—	—	5 424	16	7
1916...	—	—	—	—	—	—	5 319	16	7
1917...	—	—	—	—	—	—	5 198	16	7
1918...	—	—	—	—	—	—	4 452	15	6
1919...	—	—	—	—	—	—	4 642	14	7
1920...	—	—	—	—	—	—	5 244	14	8
1921...	—	—	—	—	—	—	5 505	14	8
1925...	2 389	13	7	1 986	10	7	4 375	11	7
1926...	2 389	12	6,5	1 983	9,5	7	4 372	11	6,5
1927...	2 421	12	6,1	2 158	10	6,7	4 579	11	6,4
1928...	2 348	12	6,3	2 146	10	7	4 494	11	6,6
1929...	2 312	12	6,1	2 015	9,5	6,6	4 327	11	6,3
1930...	2 298	12	6	1 983	9	7	4 281	10	6,5
1943...	2 276	13,7	7	1 910	9,5	9	4 186	11,4	8
1944...	1 930	11,8	7	1 792	9	9	3 722	10,2	8
1945...	2 015	11,7	8	1 717	8,6	10	3 732	10	9
1946...	1 723	9	9	1 572	7,5	12	3 295	8,2	10
1947...	1 590	8,2	8	1 379	6,5	11	2 969	7,3	9
1948...	1 461	7,4	8	1 322	6,2	11	2 783	6,7	9
1949...	1 507	7,5	9	1 419	6,7	13	2 926	7	10
1950...	1 403	7	9	1 184	6	13	2 587	6	11
1951...	1 301	6,4	8	1 229	5,6	13	2 530	6	10
1952...	892	4,1	7	731	3,4	11	1 623	3,8	9
1953...	539	2,6	5	432	2	8	971	2,3	6

(1) Mortalité :
N. = Nombre annuel de décès.
T. = Taux annuel pour 100 000 sujets.
% = % des décès par tuberculose méningée, par rapport à l'ensemble des décès par tuberculose.
(2) Nous n'avons pas de renseignements pour les années 1922 à 1924 et 1931 à 1942.
De plus, le décompte des décès par sexes n'a été fait qu'à partir de 1925.
(*) N° 010 de la Nomenclature internationale (révision 1948).

Les taux de mortalité, rapportés à 100 000 sujets de tous âges, sont relativement faibles, mais le fait frappant est l'importance de la rétrocession observée (tableau XI) : le taux est passé de 17 pour 100 000, en 1910, à 2,3 en 1953. La diminution pour cette période de 43 années est de

86 %, donc très voisine mais un peu plus élevée que la diminution enregistrée pour la mortalité par tuberculose pulmonaire. Il est encore plus intéressant de chiffrer cette diminution période par période : en effet, de 1910 à 1946, le pourcentage annuel moyen de diminution varie entre 1 et 3 %. Entre 1946 et 1950, c'est-à-dire à dater de l'utilisation en thérapeutique de la streptomycine, la diminution est de l'ordre de presque 7 %, et, enfin, de 1950 à 1953, c'est-à-dire à dater de l'utilisation de l'isoniazide, le pourcentage annuel moyen de diminution est de l'ordre de 20 %.

Quel que soit le sexe, la rétrocession est d'importance égale.

MORTALITE PAR TUBERCULOSE
DES MENINGES ET DU SYSTEME NERVEUX CENTRAL

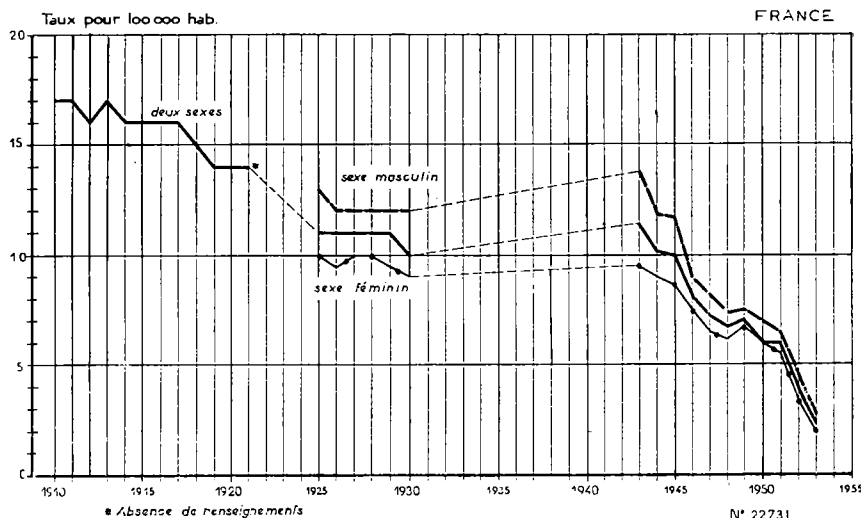


Fig. 4.

Il est donc incontestable que si les efforts réalisés dans le domaine de la prophylaxie antituberculeuse avaient déjà entraîné une rétrocession de la mortalité par tuberculose méningée, celle-ci a été beaucoup plus considérablement influencée depuis qu'ont été découvertes les médications chimiques et antibiotiques.

Les tuberculoses méningées étant exclues, les autres décès compris sous cette rubrique de « tuberculose extra-pulmonaire » sont eux-mêmes dus à des tuberculoses de localisations diverses (tableau XII).

L'ensemble de ces « autres tuberculoses » représente environ la moitié du groupe, les méningites tuberculeuses représentant, comme nous l'avons dit plus haut, l'autre moitié. Par rapport à l'ensemble des décès par tuberculose, la proportion de ces « autres formes » est, en 1953, de 8 %. Le

TABEAU XI

Variations (1) de la mortalité par tuberculose des méninges
et du système nerveux central, en France, depuis 1910.

Périodes	Sexe masculin		Sexe féminin		Deux sexes	
	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen
1910 à 1920.....	—	—	—	—	-18	-1,8
1920 à 1930.....	—	—	—	—	-28,5	-2,8
1930 à 1946.....	-21,7	-1,3	-19,4	-1,2	-18	-1,1
1946 à 1950.....	-22	-5,5	-26,6	-6,6	-26,8	-6,7
1950 à 1953.....	-63	-21	-64	-21	-61,6	-20,5
1910 à 1953.....	—	—	—	—	-86	-2
1930 à 1953.....	-77	-3,3	-78	-3,4	-77	-3,3

(1) Variations calculées sur les taux et exprimées en pourcentages.

TABEAU XII

Mortalité par tuberculose « autres formes » (*), en France, depuis 1910
(respiratoire et méningée non comprises).

Années	Sexe masculin			Sexe féminin			Deux sexes		
	N.	T.	%	N.	T.	%	N.	T.	%
1910...	—	—	—	—	—	—	7 521	19	8,8
1920...	—	—	—	—	—	—	7 115	19	10,7
1930...	2 758	14	7	2 381	11	8	5 139	12,5	8
1946...	1 681	9	8,5	1 500	7	11	3 181	8	9
1950...	966	5	6	801	4	9	1 767	4	7
1953...	697	3,3	7	613	2,7	11,5	1 310	3,1	8

N. = Nombre annuel de décès.

T. = Taux annuel pour 100 000 sujets.

% = % de ces décès par rapport à l'ensemble des décès par tuberculose (toutes formes).

(*) N^{os} 011 à 019 de la Nomenclature internationale (révision 1948).

Variations (1) de la mortalité depuis 1910.

Années	Sexe masculin		Sexe féminin		Deux sexes	
	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen
1910 à 1920.....	—	—	—	—	-0	0
1920 à 1930.....	—	—	—	—	-34	-3,4
1930 à 1946.....	-36	-2,2	-36	-2,2	-36	-2,2
1946 à 1953.....	-63	-9	-61	-8,7	-61	-8,7
1930 à 1953.....	-76	-3,3	-75	-3,3	-75	-3,3
1910 à 1953.....	—	—	—	—	-84	-1,9

(1) Variations calculées sur les taux et exprimées en pourcentages.

taux de mortalité, qui était de 19 pour 100 000 en 1910, n'est plus que de 12,5 en 1930, 8 en 1946, 3,1 en 1953.

Cette mortalité a donc régressé de 84 % en 43 ans, et ceci de façon sensiblement équivalente chez l'homme et chez la femme.

TABLEAU XIII

Mortalité par tuberculose disséminée (*) (1),
en France, depuis 1943.

Années	Sexe masculin			Sexe féminin			Deux sexes		
	N.	T.	% p. r. tts f.	N.	T.	% p. r. tts f.	N.	T.	% p. r. tts f.
1943...	758	4,6	2	694	3,5	3	1 452	4	3
1944...	768	4,7	3	723	3,6	4	1 491	4,1	3
1945...	703	4,1	3	572	2,9	4	1 275	3,4	3
1946...	669	3,5	3	605	2,9	5	1 274	3,2	4
1947...	654	3,4	4	563	2,7	4	1 217	3	4
1948...	497	2,5	3	434	2	4	931	2,3	3
1949...	411	2,1	2	346	1,6	3	757	1,8	3

(*) N° 19 de la Nomenclature internationale (révision 1948).

(1) Nous n'avons pas de renseignements antérieurs à 1943 et postérieurs à 1949.

N. = Nombre annuel de décès.

T. = Taux annuel pour 100 000 sujets.

% p. r. tts f. = % de décès par tuberculose disséminée par rapport à l'ensemble des décès par tuberculose (toutes formes).

Variations de cette mortalité (1).

Périodes	Sexe masculin		Sexe féminin		Deux sexes	
	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen
1943-1946.....	-24	-8	-17	-6	-20	-7
1946-1949.....	-40	-13	-45	-15	-44	-15
1943-1949.....	-54	-9	-54	-9	-55	-9

(1) Variations calculées sur les taux et exprimées en pourcentages.

3° C'est donc dans ce dernier groupe que nous trouvons les décès par tuberculose disséminée (tableau XIII). Nous manquons d'ailleurs de renseignements pour les années antérieures à 1943 et postérieures à 1949 et nous avons donc calculé les taux pour cette période de 7 années : ceux-ci ont diminué puisqu'ils sont passés de 4 pour 100 000, en 1943, à 1,8 en 1949, ce qui représente une diminution de 55 % environ. Cette diminution est d'ailleurs plus importante pour la période 1946-1949 que pour la

période 1943-1946, ce qui n'est pas étonnant puisque dans ce groupe de tuberculoses disséminées sont classées, vraisemblablement, des tuberculoses miliaires favorablement influencées par les antibiotiques.

4° La rubrique des décès par tuberculose génito-urinaire (tableau XIV) ne nous est, elle aussi, précisée que pour la période 1943 à 1949.

TABLEAU XIV

Mortalité par tuberculose génito-urinaire (*) (1),
en France, depuis 1943.

Années	Sexe masculin			Sexe féminin			Deux sexes		
	N.	T.	% p. r. tts f.	N.	T.	% p. r. tts f.	N.	T.	% p. r. tts f.
1943...	302	1,8	1	184	0,9	1	486	1,3	1
1944...	289	1,8	1	185	0,9	1	474	1,3	1
1945...	309	1,8	1	164	0,8	1	473	1,3	1
1946...	239	1,2	1	136	0,6	1	375	0,9	1
1947...	266	1,4	1	161	0,8	1	427	1,1	1
1948...	253	1,3	1	126	0,6	1	379	0,9	1
1949...	232	1,2	1	109	0,5	1	341	0,8	1

(*) N° 016 de la Nomenclature internationale (révision 1948).

(1) Nous n'avons pas de renseignements antérieurs à 1943 et postérieurs à 1949.

N. = Nombre annuel de décès.

T. = Taux annuel pour 100 000 sujets.

% p. r. tts f. = % de décès par tuberculose génito-urinaire par rapport à l'ensemble des décès par tuberculose (toutes formes).

Variations de cette mortalité (1).

Périodes	Sexe masculin		Sexe féminin		Deux sexes	
	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen
1943-1949.....	-38	-5,5	-45	-7	-39	-6,5

(1) Variations calculées sur les taux et exprimées en pourcentages.

Les taux de mortalité sont très faibles et diminuent régulièrement pendant cette période de 7 années : 1,3 pour 100 000 en 1943, 0,8 en 1949. La diminution est donc de 39 % environ. Ces taux de mortalité sont toujours plus élevés, quelle que soit la période envisagée, chez l'homme que chez la femme : 1,2 pour 100 000 en 1949 chez les premiers, 0,2 chez les secondes.

5° Les décès par tuberculose ostéo-articulaire (tableau XV) ne repré-

sentent qu'une faible partie des décès par tuberculose toutes formes : 2 % environ. Nous ne possédons pas de renseignements pour les années antérieures à 1943. A partir de cette date, les chiffres nous ont été donnés et nous pouvons constater que les taux de mortalité diminuent réguliè-

TABLEAU XV

Mortalité par tuberculose ostéo-articulaire (*) (1), en France, depuis 1943.

Années	Sexe masculin			Sexe féminin			Deux sexes		
	N.	T.	% p. r. tts f.	N.	T.	% p. r. tts f.	N.	T.	% p. r. tts f.
1943...	579	3,5	2	544	2,7	3	1 123	3,1	2
1944...	584	3,6	2	517	2,6	3	1 101	3	2
1945...	500	2,9	2	444	2,2	3	944	2,5	2
1946...	407	2,1	2	340	1,6	2	747	1,9	2
1947...	256	1,3	2	278	1,4	3	534	1,4	2
1948...	233	1,1	2	210	1	2	443	1,1	2
1949...	241	1,2	2	190	0,9	2	431	1	2
1950...	172	0,9	1	159	0,7	2	331	0,8	1
1951...	151	0,7	1	157	0,7	2	308	0,7	1
1952...	129	0,6	1	148	0,7	2	277	0,6	1,5
1953...	112	0,5	1	129	0,6	2	241	0,6	2

(*) Nos 012 et 013 de la Nomenclature internationale (révision 1948).

(1) Nous n'avons pas de renseignements antérieurs à 1943.

N. = Nombre annuel de décès.

T. = Taux annuel pour 100 000 sujets.

% p. r. tts f. = % de décès par tuberculose ostéo-articulaire par rapport à l'ensemble des décès par tuberculose (toutes formes).

Variations de cette mortalité (1).

Périodes	Sexe masculin		Sexe féminin		Deux sexes	
	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen
1943 à 1946.....	-40	-13	-41	-14	-39	-13
1946 à 1953.....	-76	-6	-62	-5	-68	-5
1943 à 1953.....	-86	-9	-78	-8	-81	-8

(1) Variations calculées sur les taux et exprimées en pourcentages.

ment : 3,1 pour 100 000 en 1943, 1,9 en 1946, 0,9 en 1950, 0,6 en 1953. La diminution est donc de l'ordre de 81 % environ. Elle est un peu plus importante chez les femmes que chez les hommes. Actuellement, en 1953, la mortalité par tuberculose ostéo-articulaire est sensiblement équivalente chez les sujets du sexe masculin et chez ceux du sexe féminin.

6° La rubrique « tuberculose de l'intestin et du péritoine » (tableau XVI) n'a pas non plus été précisée pour les années antérieures à 1943. Depuis cette date, on peut constater que les taux de mortalité diminuent : 3,1 pour 100 000 en 1943, 1,7 en 1946, 0,8 en 1950, 0,5 en 1953. La diminution est

TABLEAU XVI

Mortalité par tuberculose de l'intestin et du péritoine (*), en France, depuis 1943 (1).

Années	Sexe masculin			Sexe féminin			Deux sexes		
	N.	T.	% p. r. tts f.	N.	T.	% p. r. tts f.	N.	T.	% p. r. tts f.
1943...	511	3,1	2	613	3,1	3	1 124	3,1	2
1944...	438	2,7	1,5	586	2,7	3	1 024	2,8	2
1945...	409	2,4	2	505	2,5	3	914	2,5	2
1946...	306	1,6	2	371	1,8	3	677	1,7	2
1947...	261	1,4	1	344	1,5	3	605	1,5	2
1948...	221	1,1	1	270	1,3	2	491	1,2	2
1949...	157	0,8	1	193	0,2	2	350	0,9	1
1950...	144	0,7	1	189	0,9	2	333	0,8	1
1951...	133	0,65	1	142	0,6	1,5	275	0,7	1
1952...	102	0,5	1	124	0,6	2	226	0,5	1
1953...	106	0,5	1	119	0,5	2	225	0,5	1

(*) N° 011 de la Nomenclature internationale (révision 1948).

(1) Nous n'avons pas de renseignements antérieurs à 1943.

N. = Nombre annuel de décès.

T. = Taux annuel pour 100 000 sujets.

% p. r. tts f. = % de décès par tuberculose de l'intestin et du péritoine par rapport à l'ensemble des décès par tuberculose (toutes formes).

Variations de cette mortalité (1).

Périodes	Sexe masculin		Sexe féminin		Deux sexes	
	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen	% global	% annuel moyen
1943 à 1946.....	-49	-16	-42	-14	-55	-18
1946 à 1953.....	-69	-10	-72	-10	-70	-10
1943 à 1953.....	-83	-8	-83	-8	-83	-8

(1) Variations calculées sur les taux et exprimées en pourcentages.

de l'ordre de 83 %, sensiblement équivalente chez l'homme et chez la femme.

Contrairement à ce qu'on observait pour la tuberculose génito-urinaire, les taux de mortalité masculine et féminine sont ici, quelle que soit l'année, identiques. Actuellement, la tuberculose de l'intestin et du péritoine ne représente plus que 1 % des décès par tuberculose en général.

Parmi les décès par tuberculose extra-pulmonaire, nous voyons donc que c'est la tuberculose méningée qui tient la première place; puis vient ensuite la tuberculose disséminée (tuberculose miliaire aiguë et aussi tuberculose chronique à localisations multiples) et, enfin, la tuberculose ostéo-articulaire, intestinale et péritonéale, génito-urinaire et aussi des localisations tuberculeuses diverses, et d'ailleurs rares, qui ne sont pas comptées dans les précédentes rubriques et dont le détail ne nous est d'ailleurs pas donné dans les statistiques.

CONCLUSIONS

De l'étude des statistiques de décès par tuberculose, il ressort que la rétrocession de la mortalité est actuellement très importante, beaucoup plus importante et rapide entre 1946 et 1953 qu'entre 1910 et 1946, du fait de l'introduction en thérapeutique des nouvelles médications chimiques et antibiotiques à partir de 1947.

Cette rétrocession est plus importante chez l'homme que chez la femme. Elle s'observe pour toutes les formes de tuberculose, mais plus particulièrement pour les tuberculoses de l'appareil respiratoire, les tuberculoses méningées et les tuberculoses dites « disséminées ». Il faut bien noter, d'ailleurs, que lorsqu'on apprécie les variations de mortalité à faibles taux (mortalité par diverses formes de tuberculose extra-pulmonaire par exemple), les calculs des pourcentages de diminution ne peuvent être considérés comme rigoureusement exacts; ils ne sont donc indiqués que pour donner un ordre de grandeur de la variation observée.

De plus, l'imperfection des déclarations des causes de décès entraîne, nous l'avons vu, une erreur dans l'appréciation de la mortalité tuberculeuse, comme d'ailleurs des autres causes de mortalité. Ce coefficient d'indétermination, qui est actuellement pour l'ensemble de la France de 10 % environ, a souvent varié au cours des années, mais ces variations ne peuvent nous empêcher d'apprécier à sa juste valeur la diminution considérable de la mortalité par tuberculose.

Travail de la Section de la Tuberculose présenté par

A. LOTTE, M. MOINE, A. ROUILLON et L. MAUJOL.

MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE EN FRANCE EN 1953

Fréquence, suivant l'âge et le sexe,
des décès dus aux diverses localisations tuberculeuses (1).

I. — CHIFFRES DÉFINITIFS CONCERNANT L'ANNÉE 1953

Dans le précédent *Bulletin de l'I. N. H.* (t. 9, n° 3, juillet-septembre 1954), nous avons publié les résultats provisoires relatifs à la mortalité par tuberculose en France en 1953.

Le dépouillement des bulletins retardataires, parmi lesquels certains se rapportaient à la tuberculose, explique que les chiffres définitifs soient légèrement supérieurs aux chiffres provisoirement notés.

Ces chiffres définitifs pour l'année 1953 sont consignés dans le tableau suivant :

TABLEAU I

	Nombre	Taux pour 100.000 h.
Tub. appareil respiratoire.....	13 406	31,3
Tub. autres formes.....	2 281	5,3
dont méningée.....	971	2,5
Tub. toutes formes.....	15 687	36,6

Ces chiffres sont certainement encore un peu au-dessous de la réalité, puisqu'il existe, en 1953, 17,8 % de décès de causes inconnues, mal précisées ou par sénilité, dont un certain nombre devrait être attribué à la tuberculose. Cette erreur par défaut est à peu près la même chaque année, aussi les chiffres restent-ils comparables entre eux d'une année à l'autre.

II. — RÉPARTITION DES DÉCÈS SUIVANT LES DIVERSES LOCALISATIONS TUBERCULEUSES ET SUIVANT LE SEXE

Le tableau II indique la répartition des décès par tuberculose selon les formes cliniques et selon le sexe. Il permet également de comparer les décès par tuberculose enregistrés en 1952 et en 1953.

(1) Documents de base transmis à l'I. N. H. par l'I. N. S. E. E.

TABLEAU II

	Sexe masculin				Sexe féminin			
	Année 1953		Année 1952		Année 1953		Année 1952	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Tub. toutes formes.....	10 381	50,3	12 060	59	5 306	24,1	6 574	30
Tub. appareil resp.....	9 145	44,3	10 369	51	4 261	19,3	5 143	23,5
Tub. méningée et S. N. C..	539	2,6	892	4,4	432	2	731	3,4
Tub. ostéo-artic.....	112	0,5	129	0,6	129	0,6	148	0,7
Tub. intestinale et périto- néale.....	106	0,5	102	0,5	119	0,5	124	0,6
Autres localisations.....	479	2,3	568	2,8	365	1,6	428	1,9

Les chiffres provisoires déjà publiés, relatifs à la tuberculose pulmonaire et à la tuberculose toutes formes, sont très voisins des chiffres définitifs; aussi les faits évoqués dans le précédent bulletin (importance très grande de la mortalité masculine par rapport à la mortalité féminine) restent-ils entièrement valables.

Pour les autres localisations tuberculeuses dont nous pouvons maintenant faire le décompte, la différence de mortalité selon le sexe est beaucoup moins marquée. On note même une légère prédominance de la tuberculose ostéo-articulaire chez la femme.

La diminution de la mortalité tuberculeuse intéresse les diverses formes cliniques de la maladie, mais surtout la tuberculose respiratoire et la tuberculose méningée. La diminution des décès par méningite est relativement plus importante que celle des décès par tuberculose de l'appareil respiratoire.

III. — FRÉQUENCE DES LOCALISATIONS SELON L'ÂGE ET LE SEXE

L'étude de la mortalité tuberculeuse selon l'âge (tableau III, fig. 1) permet des constatations analogues à celles qui avaient été faites les années précédentes :

La répartition des décès suivant l'âge est différente selon que l'on examine chacune des diverses formes cliniques de tuberculose :

— pour la tuberculose pulmonaire (tableau IV), faible mortalité chez les enfants, plus forte mortalité chez les adolescents, maximum chez l'adulte avec prédominance très nette chez les sujets du sexe masculin par rapport aux sujets du sexe féminin;

— la courbe de mortalité par tuberculose méningée (tableau V, fig. 2)

revêt un aspect très différent. Les taux maxima s'observent avant 5 ans et surtout avant 1 an. Ils deviennent ensuite beaucoup plus faibles.

— les décès par tuberculose ostéo-articulaire et par tuberculose de l'intestin et du péritoine (tableaux VI et VII) s'observent surtout après 45 ans.

— la courbe de mortalité par « autres » formes de tuberculose extrapulmonaire (tableau VIII) présente le même aspect que les deux précédentes avec, toutefois, chez les très jeunes enfants, un clocher assez important qui doit vraisemblablement être rapporté aux tuberculoses miliaires.

Les chiffres de mortalité relatifs à toutes les localisations extra-pulmonaires de tuberculose correspondent d'ailleurs à des taux très bas, et il serait plus intéressant de pouvoir comparer aux différents âges, non pas la mortalité, mais la morbidité tuberculeuse due à ces diverses formes cliniques.

Travail de la Section de la Tuberculose présenté par :

A. LOTTE et A. ROUILLON.

MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE TOUTES FORMES

PAR GROUPES D'AGE ET PAR SEXE

Taux pour 100 000 habitants

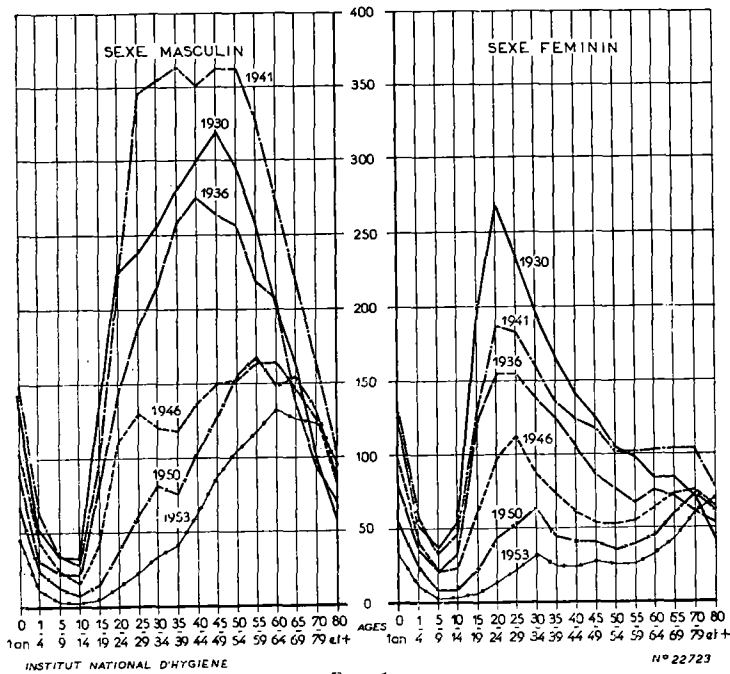


Fig. 1.

MORTALITE PAR TUBERCULOSE MENINGEE

Taux pour 100.000 habitants

FRANCE

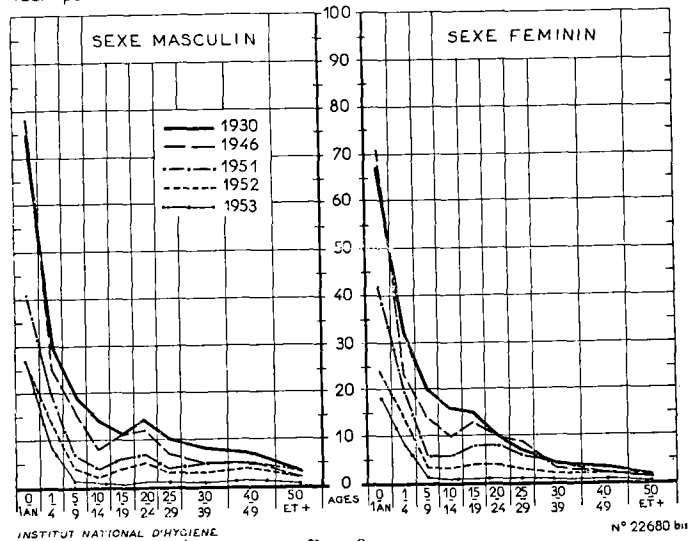


Fig. 2.

TABLEAU III. — Total des décès par tuberculose (Année 1953).
(N^{os} 1 à 19 de la nomenclature internationale révisée en 1948.)

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
0 à 1 an	188	45,3	129	32,2	317	38,9
1 à 4 ans	174	10,7	160	10,2	334	10,4
5 à 9 »	41	2,4	36	2,2	77	2,3
10 à 14 »	25	1,9	30	2,3	55	2,1
15 à 19 »	73	4,9	87	6	160	5,4
20 à 24 »	199	11,9	217	13,5	416	12,6
25 à 29 »	384	22,6	341	21,1	725	21,9
30 à 34 »	504	34,6	438	31,2	942	33
35 à 39 »	471	42	283	25,3	754	33,6
40 à 44 »	958	63,2	376	24,6	1 334	43,9
45 à 49 »	1 328	88,3	427	28,1	1 755	58,2
50 à 54 »	1 451	104	378	25,8	1 829	64,1
55 à 59 »	1 200	118	354	26,4	1 554	65,7
60 à 64 »	1 094	131	372	31,6	1 466	72,8
65 à 69 »	908	126	453	43,1	1 361	76,8
70 à 79 »	1 166	124	892	61	2 058	85,4
80 et +	215	91,2	332	70,2	547	77,2
Age inconnu	2	—	1	—	3	—
Tous âges	10 381	50,3	5 306	24,1	15 687	36,6

N. = Nombre de décès.
T. = Taux pour 100 000 habitants.

TABLEAU IV. — Tuberculose de l'appareil respiratoire (Année 1953).
(N^{os} 1 à 8.)

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
0 à 1 an	59	14,2	38	9,5	97	11,9
1 à 4 ans	30	1,8	18	1,1	48	1,5
5 à 9 »	7	0,4	7	0,4	14	0,4
10 à 14 »	3	0,2	6	0,5	9	0,3
15 à 19 »	33	2,2	58	4	91	3,1
20 à 24 »	146	8,7	171	10,7	317	9,6
25 à 29 »	322	18,9	293	18,2	615	18,6
30 à 34 »	436	30	377	27	813	28,5
35 à 39 »	419	37,3	247	22,1	666	29,7
40 à 44 »	864	57	327	21,5	1 191	39,4
45 à 49 »	1 222	81,2	351	23,1	1 573	52,1
50 à 54 »	1 344	96,3	311	21,2	1 655	58
55 à 59 »	1 111	109	291	21,7	1 402	59,4
60 à 64 »	1 011	121	309	26,2	1 320	65,5
65 à 69 »	844	118	394	37,5	1 238	69,8
70 à 79 »	1 100	117	781	53,4	1 881	78,2
80 et +	192	81,5	281	59,2	473	66,7
Age inconnu	2	—	1	—	3	—
Tous âges	9 145	44,3	4 261	19,3	13 406	31,3

N. = Nombre de décès.
T. = Taux pour 100 000 habitants.

TABLEAU V. — Tuberculose des méninges (Année 1953).
(N° 10.)

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
0 à 1 an	111	26,7	71	17,7	182	22,3
1 à 4 ans	130	8	124	7,9	254	7,9
5 à 9 »	27	1,6	26	1,6	53	1,6
10 à 14 »	17	1,3	17	1,3	34	1,3
15 à 19 »	17	1,1	20	1,4	37	1,3
20 à 24 »	30	1,8	23	1,4	53	1,6
25 à 29 »	30	1,8	24	1,5	54	1,6
30 à 34 »	25	1,7	15	1,1	40	1,4
35 à 39 »	16	1,4	13	1,2	29	1,3
40 à 44 »	30	2	12	0,8	42	1,4
45 à 49 »	29	1,9	21	1,4	50	1,7
50 à 54 »	30	2,1	22	1,5	52	1,8
55 à 59 »	19	1,9	15	1,1	34	1,5
60 à 64 »	12	1,4	7	0,6	19	0,9
65 à 69 »	12	1,7	7	0,7	19	1,1
70 à 79 »	2	0,2	12	0,8	14	0,6
80 et +	2	0,8	3	0,6	5	0,7
Age inconnu	—	—	—	—	—	—
Tous âges	539	2,6	432	2	971	2,3

N. = Nombre de décès.
T. = Taux pour 100 000 habitants.

TABLEAU VI. — Tuberculose des os (Année 1953).
(N°s 12 et 13.)

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
0 à 1 an	—	—	—	—	—	—
1 à 4 ans	—	—	3	0,2	3	0,1
5 à 9 »	2	0,1	—	—	2	0,1
10 à 14 »	1	0,1	1	0,1	2	0,1
15 à 19 »	1	0,1	—	—	1	0,03
20 à 24 »	1	0,1	3	0,2	4	0,1
25 à 29 »	4	0,2	1	0,1	5	0,1
30 à 34 »	2	0,1	1	0,1	3	0,1
35 à 39 »	5	0,4	1	0,1	6	0,3
40 à 44 »	7	0,5	6	0,4	13	0,4
45 à 49 »	10	0,7	14	0,9	24	0,8
50 à 54 »	12	0,9	10	0,7	22	0,8
55 à 59 »	13	1,3	10	0,7	23	1
60 à 64 »	14	1,7	14	1,2	28	1,4
65 à 69 »	11	1,5	14	1,3	25	1,4
70 à 79 »	20	2,1	32	2,2	52	2,2
80 et +	9	3,8	19	4	28	4
Age inconnu	—	—	—	—	—	—
Tous âges	112	0,5	129	0,6	241	0,6

N. = Nombre de décès.
T. = Taux pour 100 000 habitants.

TABLEAU VII. — Tuberculose intestinale et péritonéale (Année 1953).
(N° 11.)

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
0 à 1 an	2	0,5	—	—	2	0,2
1 à 4 ans	4	0,2	4	0,3	8	0,2
5 à 9 »	2	0,1	1	0,1	3	0,1
10 à 14 »	—	—	2	0,1	2	0,1
15 à 19 »	8	0,5	1	0,1	9	0,3
20 à 24 »	3	0,2	8	0,5	11	0,3
25 à 29 »	4	0,2	5	0,3	9	0,3
30 à 34 »	5	0,3	12	0,9	17	0,6
35 à 39 »	4	0,4	6	0,5	10	0,4
40 à 44 »	10	0,7	8	0,5	18	0,6
45 à 49 »	10	0,7	10	0,7	20	0,7
50 à 54 »	12	0,9	9	0,6	21	0,7
55 à 59 »	9	0,9	7	0,5	16	0,7
60 à 64 »	17	2	12	1	29	1,4
65 à 69 »	6	0,8	10	0,9	16	0,9
70 à 79 »	9	1	20	1,4	29	1,2
80 et +	1	0,4	4	0,8	5	0,7
Age inconnu	—	—	—	—	—	—
Tous âges	106	0,5	119	0,5	225	0,5

N. = Nombre de décès.
T. = Taux pour 100 000 habitants.

TABLEAU VIII. — Autres formes de tuberculose (Année 1953).
(N°s 14 à 19.)

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
0 à 1 an	16	3,8	20	5	36	4,4
1 à 4 ans	10	0,6	11	0,7	21	0,7
5 à 9 »	3	0,2	2	0,1	5	0,2
10 à 14 »	4	0,3	4	0,3	8	0,3
15 à 19 »	14	0,9	8	0,6	22	0,7
20 à 24 »	19	1,1	12	0,7	31	0,9
25 à 29 »	24	1,4	18	1,1	42	1,3
30 à 34 »	36	2,5	33	2,4	69	2,4
35 à 39 »	27	2,4	16	1,4	43	1,9
40 à 44 »	47	3,1	23	1,5	70	2,3
45 à 49 »	57	3,9	11	2	88	2,9
50 à 54 »	53	3,8	26	1,8	79	2,8
55 à 59 »	48	4,7	31	2,3	79	3,4
60 à 64 »	40	4,8	30	2,5	70	3,5
65 à 69 »	35	4,9	28	2,7	63	3,6
70 à 79 »	35	3,7	47	3,2	82	3,4
80 et +	11	4,7	25	5,3	36	5,1
Age inconnu	—	—	—	—	—	—
Tous âges	479	2,3	365	1,6	844	2

N. = Nombre de décès.
T. = Taux pour 100 000 habitants.

MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE EN FRANCE PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE L'ANNÉE 1954

Les nombres de décès et les taux de mortalité qui sont consignés sur le tableau ci-contre nous indiquent qu'il existe, en 1954, une diminution de la mortalité par rapport à l'année précédente. Cette diminution est observée quelle que soit la forme de tuberculose envisagée; elle est observée aussi bien pour l'ensemble de la France que pour le département de la Seine et pour Paris. Toutefois, cette diminution est moins notable que celle qui avait été observée en 1953 et en 1952 par rapport aux années 1950 et 1951.

	1 ^{er} trimestre 1953		2 ^e trimestre 1953		1 ^{er} trimestre 1954		2 ^e trimestre 1954	
	N.	T. p. 100 000 hab.	N.	T. p. 100 000 hab.	N.	T. p. 100 000 hab.	N.	T. p. 100 000 hab.
<i>France :</i>								
Tub. toutes formes..	4 823	45	3 704	35	3 951	37	3 384	32
Tub. pulmonaire	4 182	39	3 072	29	3 423	32	2 851	27
Tub. méningée	272	3	305	3	218	2	226	2
Autres formes	369	4	327	3	310	3	307	3
<i>Seine :</i>								
Tub. toutes formes..	528	42	376	29	452	36	354	28
Tub. pulmonaire	458	36	306	24	383	30	297	23
Tub. méningée	29	2	37	3	35	3	22	2
Autres formes	41	4	33	3	34	3	35	3
<i>Paris :</i>								
Tub. toutes formes..	291	43	198	29	243	36	183	27
Tub. pulmonaire	262	39	167	25	204	30	156	23

CANCER

LA MORTALITÉ PAR CANCER EN FRANCE EN 1953

INTRODUCTION

Faisant suite aux travaux déjà parus dans le *Bulletin de l'Institut National d'Hygiène*, sur la mortalité par cancer en France, au cours des années précédentes, ce travail contient le détail des renseignements que nous possédons sur la mortalité par cancer en France en 1953.

Les documents de base qui nous ont servi nous ont été transmis par l'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES, qui les a extraits des déclarations des causes de décès.

La population qui a été utilisée pour les années 1948, 1950 et 1953, dans le détail des limites d'âges, est détaillée ci-dessous (1).

Ce travail porte sur 90 départements.

La population type, pour le calcul des taux comparatifs probables por-

(1) POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE

Ages	1948		1950		1953	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
0- 4 ans.....	1 690 000	1 631 000	1 947 000	1 875 000	2 046 700	1 967 500
5- 9 ».....	1 314 000	1 287 000	1 334 000	1 297 000	1 676 300	1 621 000
10-14 ».....	1 474 000	1 453 000	1 418 000	1 401 000	1 317 100	1 290 800
15-19 ».....	1 654 000	1 608 000	1 619 000	1 572 000	1 490 000	1 454 800
20-24 ».....	1 685 000	1 616 000	1 685 000	1 608 000	1 678 100	1 607 200
25-29 ».....	1 444 000	1 411 000	1 719 000	1 659 000	1 696 700	1 611 700
30-34 ».....	1 121 000	1 130 000	929 000	915 000	1 455 100	1 400 600
35-39 ».....	1 542 000	1 545 000	1 512 000	1 521 000	1 121 300	1 119 400
40-44 ».....	1 555 000	1 550 000	1 548 000	1 548 000	1 514 300	1 523 100
45-49 ».....	1 468 000	1 507 000	1 514 000	1 529 000	1 505 100	1 518 100
50-54 ».....	1 100 000	1 399 000	1 222 000	1 419 000	1 395 600	1 463 400
55-59 ».....	931 000	1 257 000	930 000	1 279 000	1 020 300	1 341 300
60-64 ».....	850 000	1 164 000	853 000	1 179 000	833 500	1 179 500
65-69 ».....	721 000	1 008 000	710 000	1 026 000	718 800	1 052 300
70-74 ».....	581 000	822 000	581 000	839 000	556 800	850 000
75-79 ».....	333 000	517 000	356 000	557 000	383 900	613 200
80-84 ».....	153 000	279 000	159 000	291 000	171 700	316 000
85-89 ».....	46 000	103 000	50 000	113 000	53 600	124 800
90 et +.....	8 000	24 000	9 000	28 000	10 500	32 800
<i>Tous âges</i>	19 671 000	21 312 000	20 096 000	21 651 000	20 645 400	22 087 500

tant sur l'ensemble, est celle de 1936 (2). Nous utiliserons, dans ce travail, un autre mode de calcul des taux dont nous donnerons plus loin le détail.

Lorsque nous parlons de « taux bruts », ce sont les taux directement calculés d'après les renseignements fournis par les déclarations des causes de décès.

Dans le tableau XXVII, les décès sont rapportés non pas au lieu du décès, mais au lieu de résidence habituelle du décédé.

(2) POPULATION PRÉSENTE EN 1936. POPULATION TYPE

Âges	Masculin	Féminin	2 Sexes
0-1 an.....	318 308	314 532	632 840
1-4 ans.....	1 341 196	1 324 832	2 666 028
5-9 ».....	1 694 596	1 675 673	3 370 269
10-14 ».....	1 765 507	1 732 593	3 498 100
15-19 ».....	1 144 857	1 121 047	2 265 904
20-24 ».....	1 481 561	1 471 134	2 952 695
25-29 ».....	1 670 737	1 639 186	3 309 923
30-34 ».....	1 710 386	1 654 831	3 365 217
35-39 ».....	1 551 349	1 602 460	3 153 809
40-44 ».....	1 177 924	1 463 021	2 640 945
45-49 ».....	1 139 137	1 393 105	2 532 242
50-54 ».....	1 084 038	1 320 514	2 404 552
55-59 ».....	1 051 918	1 233 871	2 285 789
60-64 ».....	925 292	1 072 643	1 997 935
65-69 ».....	718 260	883 774	1 602 034
70-79 ».....	823 251	1 130 795	1 954 046
80 et +.....	175 524	319 537	495 061
Total.....	19 773 841	21 353 548	41 127 389
Age inconnu..	23 574	32 230	55 804
Tous âges....	19 797 415	21 385 778	41 183 193

Les « taux probables » sont des taux bruts corrigés en faisant la répartition des causes inconnues, suivant les règles précisées dans une précédente publication (1).

Enfin, les « taux comparatifs probables » sont calculés, après répartition des causes inconnues, comme pour les taux probables, en rapportant les nombres ainsi obtenus à une population corrigée, en tenant compte de celle de 1936 prise pour type.

Avant d'entrer dans le détail de ce travail, nous tenons à insister sur l'aspect de plus en plus limité que représentent les conclusions tirées des travaux effectués sur les déclarations de décès.

En dehors des causes d'erreurs dues à ces déclarations elles-mêmes, il faut souligner le fait que le nombre de cancers guéris s'accroît régulièrement. La mortalité ne représente qu'un aspect du problème du cancer, et son étude faite avec les précautions nécessaires ne donne que des renseignements limités.

(1) DENOIX (P.) et JUNG (P.) : *Recueil des Travaux de l'I. N. H.*, t. 2, n° 2, 1946.

Depuis 10 ans déjà, la Section du Cancer de l'Institut National d'Hygiène s'est appliquée à développer l'étude de la morbidité par cancer qui représente la seule base valable pour réunir des renseignements certains. Le développement progressif de l'Enquête Permanente nous a déjà permis de publier un certain nombre de renseignements. Nous nous attachons à étendre cette enquête à un plus grand nombre d'hôpitaux, afin de pouvoir donner de plus en plus d'importance aux études sur la morbidité par cancer.

Une enquête géographique, qui nous permet de proposer un taux provisoire de morbidité, a été entreprise le 1^{er} janvier 1951; les résultats viennent de paraître (1).

Ont été comptés, comme décès par cancer, depuis 1936, tous les décès groupés sous les nos 45 à 55 inclus, dans la Nomenclature Internationale, Révision 1938. Nous n'avons pas compris, dans les décès par cancer, les tumeurs dont la malignité n'était pas précisée.

Pour 1950 et 1953, nous utilisons la Nouvelle Nomenclature Internationale (1948), c'est-à-dire les rubriques « A 44 » à « A 60 » inclus, de la Liste intermédiaire de 150 causes. Les leucémies et aleucémies sont comprises dans les affections malignes. Afin de conserver la comparaison avec le passé, nous indiquerons en regard, toutes les fois où cela sera nécessaire, les nombres et taux sans les leucémies et aleucémies, c'est-à-dire selon le mode suivi dans nos publications antérieures.

Comme en 1950, nous utiliserons également pour le calcul des taux d'ensemble toutes causes, au lieu de la population 1936 employée jusqu'ici comme population type, une population purement théorique dont chaque tranche d'âge comporterait uniformément 100 000 individus. La dernière tranche envisagée sous la rubrique « 85 ans et plus » sera considérée comme une tranche quinquennale équivalente à 85-89 (le total est donc divisé par 18, puisqu'il y a ainsi 18 tranches d'âge). Nous regrettons de ne pouvoir encore détailler les documents par tranche de 5 ans jusqu'à 100 ans, mais nous espérons pouvoir disposer bientôt à la fois des renseignements démographiques et des déclarations de décès selon ces subdivisions.

Nous appellerons dans cette publication le taux ainsi calculé : « taux moyen standard ».

1° MORTALITÉ PAR CANCER TOUTES LOCALISATIONS

a) TAUX GLOBAL COMPARATIF PROBABLE DE MORTALITÉ (ancienne méthode).

Le taux global de mortalité par cancer, que nous admettons pour l'année 1953, est celui de 183 décès pour 100 000 habitants (leucémies et maladies de Hodgkin non comprises).

(1) DENOIX (P. F.) : *Essai d'étude de la fréquence d'apparition des nouveaux cas de cancer* (Publication de l'A. F. N. O. S. S.).

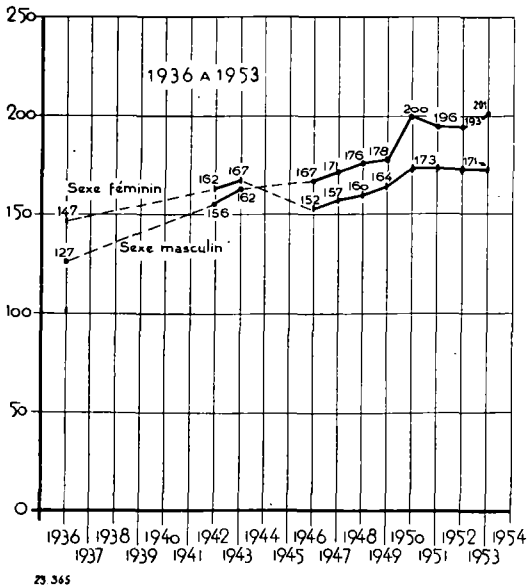
TABLEAU I. — Décès par cancer. France entière.

Années	Décès déclarés			Nombre probable de décès par cancer			Pour 100 décès de causes connues			Anciens taux comparatifs probables pour 100 000 h.			Nouveaux taux moyens standard probables pour 100 000 h.		
	M.	F.	2 S.	M.	F.	2 S.	M.	F.	2 S.	M.	F.	2 S.	M.	F.	2 S.
1936.....	18 819	24 448	44 267	25 280	31 382	56 662	7,4	10	8,6	127	147	137	276	263	268
1942.....	27 489	32 721	60 210	30 645	36 531	67 176	9,1	11,8	10,4	156	162	159	259	356	332
1943.....	27 321	31 901	59 222	29 661	34 692	64 353	9,9	11,9	10,9	162	167	164	306	346	323
1946.....	28 736	31 869	60 605	32 962	35 321	68 283	12,6	14	13,3	167	152	160	398	319	351
1947.....	30 935	33 391	64 326	33 581	36 252	69 833	13,1	14,5	13,8	171	157	163	424	334	370
1948.....	32 939	34 766	67 705	35 480	37 485	72 965	14,1	15,8	14,9	176	160	167	412	329	368
1949.....	33 957	36 423	70 380	36 270	38 858	75 128	13,1	14,1	13,6	178	164	172	471	370	410
1950 (1).....	36 407	38 363	74 770	40 981	42 832	83 813	15,3	16,5	15,9	200	173	180	502	370	420
(2).....	37 259	39 011	76 270	41 927	43 557	85 484	15,7	16,8	16,2	—	—	—	512	381	432
1951 (1).....	37 278	39 353	76 631	41 765	43 680	85 445	14,7	15,7	15,2	196	173	183	509	374	421
(2).....	38 174	40 091	78 265	42 755	44 580	87 335	15,1	16	15,5	—	—	—	516	378	431
1952 (1).....	38 443	40 059	78 502	42 022	43 310	85 332	15,9	17	16,5	193	171	181	527	377	434
(2).....	39 472	40 909	80 381	43 051	44 222	87 273	16,3	17,3	16,9	203	175	186	535	383	440
1953 (1).....	38 883	39 935	78 818	43 227	44 024	87 251	15,4	16,2	15,9	201	171	183	526	377	433
(2).....	40 031	40 855	80 886	44 498	45 042	89 540	15,9	16,5	16,3	207	176	189	534	382	439

Nota. — (1) Ne comprend pas leucémies et aleucémies. — (2) Comprend leucémies et aleucémies.

Le tableau I donne l'évolution de ce taux de 1936 à 1953, pour chaque sexe, et pour les deux sexes réunis. Nous rappelons que, de 1937 à 1940, aucun chiffre sérieux n'a pu être donné, car la plupart des documents ont été détruits en 1940, au cours de l'occupation ennemie. Nous n'avons pas calculé les taux pour 1941, 1944 et 1945, en raison des trop grandes variations de populations observées pendant ces trois années. Par contre, nous indiquons les taux comparatifs probables de 1950, 1951, 1952 et 1953, afin de conserver la comparaison avec les années précédentes.

ANCIEN TAUX COMPARATIF PROBABLE DE DÉCÈS PAR CANCER
POUR 100 000 HABITANTS DE CHQUE SEXE



GRAPHIQUE I.

A l'aide de ces nombres, nous avons établi le graphique I qui donne l'évolution du taux pour chaque sexe depuis 1936. On constatera que la prédominance pour le sexe masculin, qui date des dernières années, persiste cette année encore.

b) TAUX MOYEN STANDARD PROBABLE

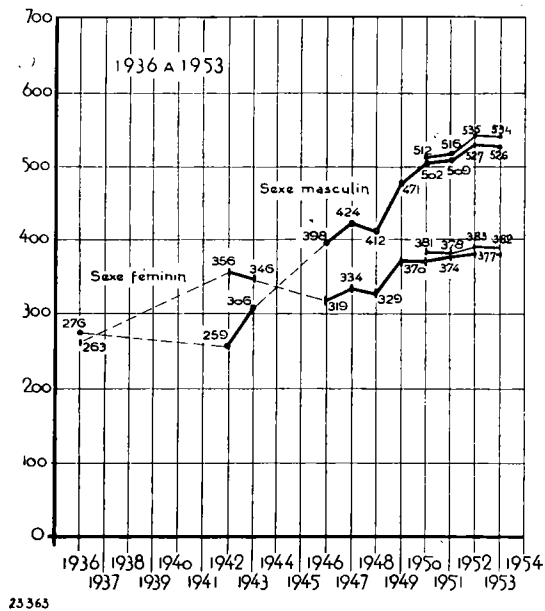
Sur le tableau I, on trouvera, recalculé pour les années précédentes et établi pour 1950, 1951, 1952 et 1953, le taux moyen standard probable pour chaque sexe et pour les deux sexes réunis.

A l'aide de ces nombres, nous avons établi le graphique II. On constate, en le comparant au graphique I, que ce nouveau mode de calcul des taux moyens affecte peu l'allure des courbes.

c) MORTALITÉ PAR TRANCHES D'ÂGE

Deux tableaux détaillés (II et III) ont été établis pour 1953, donnant, par tranche d'âge de 5 ans en 5 ans, les taux pour chaque sexe et pour les deux sexes réunis.

NOUVEAU TAUX MOYEN STANDARD PROBABLE DE DÉCÈS PAR CANCER POUR 100 000 HABITANTS DE CHAQUE SEXE



GRAPHIQUE II.

Il nous paraît intéressant d'étudier l'importance des décès par cancer pour chaque groupe d'âge comparé à l'ensemble des décès par cancer, afin d'apprécier si la fréquence relative de tel ou tel groupe d'âge augmente ou diminue (tableaux IV et V).

A l'aide de ces nombres, nous avons construit le graphique III qui permet de se rendre compte de l'importance du cancer pour chaque groupe d'âge, par rapport à 100 décès par cancer tous âges, au cours des années 1936, 1950 et 1953.

TABLEAU II. — Mortalité par cancer. Année 1953.

Taux probables pour 100 000 habitants. France entière (90 départements).

Ages	Masculin	Féminin	Deux sexes
0-4 ans.....	14,1	12,5	13,2
5-9 ».....	9,4	7,2	8,3
10-14 ».....	8,7	6,3	7,5
15-19 ».....	9,6	7	8,3
20-24 ».....	10,8	9,3	10
25-29 ».....	16	14,6	15,5
30-34 ».....	23,4	30,2	26,7
35-39 ».....	30,2	49,7	39,8
40-44 ».....	65,2	91	78,2
45-49 ».....	144	146	145
50-54 ».....	281	217	248
55-59 ».....	483	306	383
60-64 ».....	665	431	530
65-69 ».....	955	578	731
70-74 ».....	1 270	845	1 010
75-79 ».....	1 719	1 140	1 360
80-84 ».....	1 905	1 395	1 575
85 et +.....	2 006	1 600	1 710
Taux moyens standard (1) ..	534	382	439

(1) Pour le calcul des taux moyens standard, la tranche « 85 et + » a été considérée comme s'il s'agissait de « 85-89 ».

TABLEAU III. — Mortalité par cancer. Année 1953.

N. = Chiffres absolus.

% = Nombre de décès par cancer du groupe d'âge pour 100 décès par cancer tous âges.

Ages	Masculin		Féminin	
	N.	%	N.	%
0-4 ans.....	257	0,6	217	0,5
5-9 ».....	142	0,4	104	0,3
10-14 ».....	106	0,3	76	0,2
15-19 ».....	134	0,3	93	0,2
20-24 ».....	170	0,4	136	0,3
25-29 ».....	251	0,6	211	0,5
30-34 ».....	311	0,8	375	0,9
35-39 ».....	307	0,8	504	1,2
40-44 ».....	901	2,2	1 262	3,1
45-49 ».....	1 970	4,9	2 018	4,9
50-54 ».....	3 574	8,9	2 873	7,1
55-59 ».....	4 502	11,3	3 735	9,1
60-64 ».....	5 004	12,5	4 596	11,3
65-69 ».....	6 200	15,5	5 552	13,6
70-74 ».....	6 344	15,8	6 512	15,9
75-79 ».....	5 850	14,6	6 340	15,5
80-84 ».....	2 886	7,2	3 94	9,7
85 et +.....	1 119	2,8	2 284	5,6
Age inconnu..	3	—	3	—
Tous âges.....	40 031	—	40 855	—

TABLEAU IV. — Mortalité par cancer. Sexe masculin.

N. = Chiffres absolus.

% = Nombre de décès par cancer du groupe d'âge pour 100 décès par cancers tous âges.

Ages	1936		1941		1943		1946		1947		1949		1950		1952		1953	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
0-29 ans.....	333	1,7	425	1,6	403	1,5	440	1,5	465	1,5	492	1,5	965	2,6	1 045	2,6	1 060	2,6
30-44 »	1 050	5,3	1 364	5,1	1 571	5,7	1 518	5,3	1 456	4,7	1 391	4,1	1 583	4,3	1 470	3,7	1 519	3,7
45-54 »	2 520	12,7	3 098	11,5	3 332	12,1	3 955	13,8	4 327	14	4 861	14,3	5 422	14,6	5 599	13,9	5 544	13,9
55-64 »	5 990	30,1	6 972	26	6 982	25,4	7 126	25	7 553	24,4	8 052	23,7	8 464	22,8	9 187	23,3	9 506	23,8
65-79 »	8 878	44,8	12 908	48,3	13 297	48,1	13 492	47	14 609	47,4	16 020	47,2	17 323	46,5	18 106	46,1	18 394	45,9
80 et +.....	1 048	5,3	2 014	7,5	2 003	7,2	2 078	7,2	2 436	7,8	3 074	9,1	3 498	9,4	4 065	10,3	4 005	10
Age inconnu...	—	—	2	—	18	—	127	—	89	—	67	—	4	—	—	—	3	—
Tous âges...	19 819	—	26 783	—	27 606	—	28 736	—	30 935	—	33 957	—	37 259	—	39 472	—	40 031	—

TABLEAU V. — Mortalité par cancer. Sexe féminin.

N. = Chiffres absolus.

% = Nombre de décès par cancer du groupe d'âge pour 100 décès par cancers tous âges.

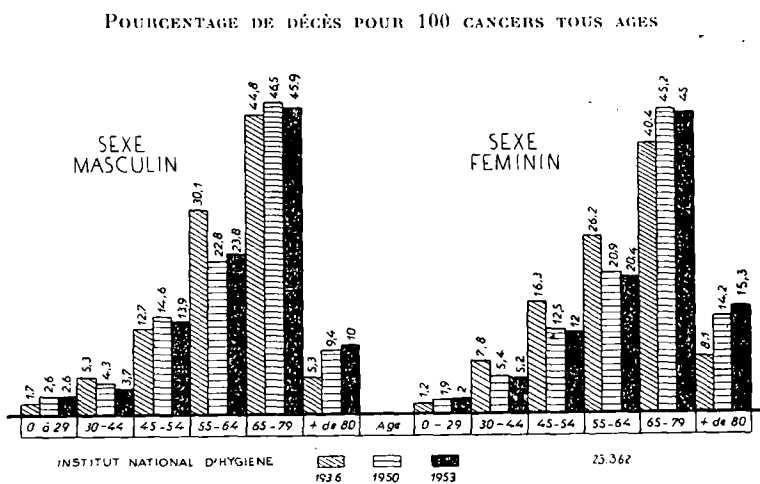
Ages	1936		1941		1943		1946		1947		1949		1950		1952		1953	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
0-29 ans.....	287	1,2	379	1,2	344	1,1	353	1,1	394	1,2	434	1,2	735	1,9	822	2	837	2
30-44 »	1 916	7,8	2 152	6,8	2 043	6,3	1 918	6	1 788	5,3	1 947	5,4	2 098	5,4	2 152	5,3	2 141	5,2
45-54 »	3 991	16,3	4 425	14	4 361	13,5	4 253	13,1	4 386	13,1	4 542	12,5	4 859	12,5	4 947	12,1	4 891	12
55-64 »	6 403	26,2	7 315	23,2	7 347	22,5	7 322	23	7 521	22,6	7 788	21,4	8 154	20,9	8 292	20,2	8 331	20,4
65-79 »	9 856	40,4	13 926	44	14 597	41,8	14 101	41,4	15 108	45,4	16 543	45,4	17 622	45,2	18 583	45,5	18 394	45
80 et +.....	1 995	8,1	3 456	10,9	3 751	11,6	3 783	11,8	4 089	12,2	5 114	14,1	5 539	14,2	6 108	14,9	6 258	15,3
Age inconnu...	—	—	—	—	55	—	139	—	105	—	55	—	4	—	5	—	3	—
Tous âges...	24 448	—	31 653	—	32 498	—	31 869	—	33 391	—	36 423	—	39 011	—	40 909	—	40 855	—

2° MORTALITÉ SELON LE SIÈGE

FRÉQUENCE PAR LOCALISATION

Nous nous sommes d'abord attachés à étudier les taux pour chaque localisation, pour chaque sexe, pour chaque tranche d'âge.

Les tableaux VI à XXV, établis pour 1948, 1950 et 1953, comportent, outre le taux pour 100 000 habitants, la répartition pour 100 décès par cancer toutes causes de chacune des tranches d'âges considérées. L'expres-



GRAPHIQUE III.

sion « cancer toutes causes » englobe pour 1950 et 1953 : leucémies, aлейcémies et maladies de Hodgkin.

Les localisations utilisées sont groupées d'abord pour réaliser les rubriques de la Nomenclature des Causes de Décès, Révision 1938. Cette présentation permet de comparer avec les années antérieures; mais nous donnons ensuite les renseignements selon la nouvelle Nomenclature Internationale, Révision 1948, pour toutes les rubriques qui ne sont pas les mêmes dans les deux Nomenclatures.

TABLEAU VI. — Décès par cancer. Taux probables. Sexe masculin.
A 44. — CANCER DE LA CAVITÉ BUCCALE ET DU PHARYNX

Ages	1948		1950		1953	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	3,9	0,2	0,8	0,1	—	—
5-9 ».....	3,5	0,15	0,9	0,08	1,4	0,1
10-14 ».....	—	—	—	—	—	—
15-19 ».....	1,5	0,06	—	—	0,7	0,07
20-24 ».....	3,8	0,2	0,6	0,06	1,2	0,1
25-29 ».....	—	—	1	0,1	0,8	0,1
30-34 ».....	—	—	0,5	0,1	1,6	0,4
35-39 ».....	4,1	1,2	1,8	0,6	2,6	0,8
40-44 ».....	6,5	4,7	4	2,8	3,7	2,4
45-49 ».....	6,6	10	4,6	7,1	6,3	9,1
50-54 ».....	6,4	16,9	5,3	15,8	6,6	18,7
55-59 ».....	6	23,6	4,6	20,3	5,3	25,6
60-64 ».....	4	22,8	4,3	26,7	4,9	32,2
65-69 ».....	3,6	28,8	3,2	29,4	3,7	35,2
70-74 ».....	—	—	2,3	28,7	3,3	42,7
75-79 ».....	2,8	33,9	2,4	39,9	3	52,1
80-84 ».....	—	—	2,3	42,2	2,9	55,8
85 et +.....	2,9	38,3	3,8	69,5	3,1	64,1
Taux moyens standard (1) ..	—	14,1	—	15,7	—	18,8

TABLEAU VII. — Décès par cancer. Taux probables. Sexe masculin.
A 45, A 46, A 47, A 48. — CANCER DU TUBE DIGESTIF ET DU PÉRITOINE
Nota : A 45, A 46, A 47 et A 48 sont détaillés pages 85 et 86.

Ages	1948		1950		1953	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	14,5	0,7	3,2	0,4	1,3	0,25
5-9 ».....	7	0,3	0,9	0,08	3,5	0,3
10-14 ».....	13,6	0,4	1,1	0,07	1,9	0,2
15-19 ».....	14,9	0,7	4,4	0,4	2,9	0,3
20-24 ».....	16,1	1,1	7,6	0,8	6	0,6
25-29 ».....	28,8	3,1	8,5	1,2	9,6	1,5
30-34 ».....	38	4,9	19,3	4,2	11,4	2,6
35-39 ».....	41	12	24,9	7,8	21,1	6,4
40-44 ».....	44,8	31,9	31,5	21,8	25,2	16,6
45-49 ».....	46	70	32,3	49,6	29,7	42,6
50-54 ».....	49,2	131	34,7	105	31,4	88,5
55-59 ».....	54,3	213	36,1	162	36,2	175
60-64 ».....	58,5	335	40,5	253	38,5	256
65-69 ».....	60,7	486	43,6	405	40,7	389
70-74 ».....	—	—	45,2	565	43,4	551
75-79 ».....	63,2	752	47,9	777	44,4	763
80-84 ».....	—	—	44,2	818	42,4	807
85 et +.....	59,6	803	38	711	37	741
Taux moyens standard (1) ..	—	244	—	215	—	213

(1) Pour le calcul des taux moyens standard, la tranche « 85 et + » a été considérée comme s'il s'agissait de « 85-89 ».
Cette note vaut pour tous les tableaux suivants.

TABLEAU VIII. — Décès par cancer. Taux probables. Sexe masculin.

A 49, A 50. — CANCER DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE

Nota : A 49 et A 50 sont détaillés page 86.

Ages	1948		1950		1953	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	1,3	0,06	0,8	0,1	0,4	0,05
5-9 ».....	3,5	0,15	3,5	0,3	1,4	0,1
10-14 ».....	—	—	1,1	0,07	2,8	0,4
15-19 ».....	10,5	0,4	3,7	0,3	0,7	0,07
20-24 ».....	12,3	0,8	4,6	0,6	2,4	0,2
25-29 ».....	10	1	5,5	0,8	5,6	0,9
30-34 ».....	8,9	1,2	6,9	1,5	7,9	1,9
35-39 ».....	14,3	4,2	11,6	3,6	13,1	3,9
40-44 ».....	16,4	11,6	17,1	11,8	16,5	10,8
45-49 ».....	23,5	35,8	22,4	34,1	22,5	32,5
50-54 ».....	21,1	55,6	23	69,1	23,6	66,5
55-59 ».....	17,1	67	20,9	93,5	22	106
60-64 ».....	14,1	81	17,4	108	18,2	121
65-69 ».....	11,6	93	13	121	14,5	139
70-74 ».....	—	—	9,7	121	11,3	143
75-79 ».....	7,3	87	6,8	109	8,2	142
80-84 ».....	—	—	5,1	94,4	6,4	124
85 et +.....	3,7	49,5	4,3	81,3	3,8	73,5
Taux moyens standard (1)...	—	34,6	—	47,3	—	53,6

TABLEAU IX. — Décès par cancer. Taux probables. Sexe masculin.

A 51. — CANCER DU SEIN

Ages	1948		1950		1953	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	—	—	—	—	0,8	0,09
5-9 ».....	—	—	—	—	—	—
10-14 ».....	—	—	—	—	—	—
15-19 ».....	—	—	—	—	—	—
20-24 ».....	—	—	—	—	—	—
25-29 ».....	—	—	0,5	0,06	—	—
30-34 ».....	0,8	0,09	—	—	—	—
35-39 ».....	0,8	0,2	0,2	0,6	0,3	0,9
40-44 ».....	—	—	0,2	0,1	0,4	0,3
45-49 ».....	0,3	0,4	0,2	0,4	0,4	0,7
50-54 ».....	0,3	0,8	0,2	0,5	0,6	1,6
55-59 ».....	0,3	1,3	0,3	1,3	0,2	1,2
60-64 ».....	0,3	2	0,2	1,2	0,3	1,9
65-69 ».....	0,2	1,5	0,2	1,7	0,3	3,1
70-74 ».....	—	—	0,2	2,6	0,3	3,2
75-79 ».....	0,2	2,5	0,2	2,8	0,2	3,1
80-84 ».....	—	—	0,2	2,5	0,2	4,6
85 et +.....	0,3	3,7	0,7	13,6	0,3	6,3
Taux moyens standard (1)...	—	1	—	2,5	—	1,5

TABLEAU X. — Décès par cancer. Taux probables. Sexe masculin.

A 55. — CANCER DE LA PEAU

Ages	1948		1950		1953	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	1,3	0,06	0,8	0,1	0,4	0,05
5-9 ».....	1,7	0,08	0,9	0,08	—	—
10-14 ».....	—	—	1,1	0,07	—	—
15-19 ».....	1,5	0,06	1,5	0,1	—	—
20-24 ».....	0,9	0,06	—	—	—	—
25-29 ».....	0,7	0,07	1	0,1	0,4	0,06
30-34 ».....	0,8	0,09	1,1	0,2	1	0,2
35-39 ».....	1,8	0,5	0,7	0,2	1,3	0,4
40-44 ».....	2,5	1,8	1,9	1,4	1	0,7
45-49 ».....	1,1	1,7	0,8	1,2	1,2	1,6
50-54 ».....	1,1	3	0,9	2,7	0,9	2,7
55-59 ».....	1,3	5,1	1,1	4,7	0,9	4,5
60-64 ».....	1,2	6,8	1,2	7,5	0,9	5,6
65-69 ».....	1,3	10,2	1,3	12,1	0,8	7,8
70-74 ».....	—	—	1,4	17,9	0,9	12,4
75-79 ».....	1,8	21,6	2	32,9	1,6	26,3
80-84 ».....	—	—	4,2	76,1	2,7	52,9
85 et +.....	4,6	60,8	7,3	134	7,2	143
Taux moyens standard (1)...	—	10,8	—	16,2	—	14,3

TABLEAU XI. — Décès par cancer. Année 1953. Taux probables. Sexe masculin.

Ages	A 45 CANCER DE L'ESOPHAGE		A 46 CANCER DE L'ESTOMAC		A 47 CANCER DE L'INTESTIN EXCEPTÉ LE RECTUM	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	—	—	0,4	0,05	1,9	0,2
5-9 ».....	—	—	—	—	3,5	0,3
10-14 ».....	—	—	—	—	1,9	0,2
15-19 ».....	—	—	2,2	0,2	0,7	0,07
20-24 ».....	0,6	0,06	1,8	0,2	2,4	0,2
25-29 ».....	—	—	4,4	0,7	4,4	0,7
30-34 ».....	1	0,2	3,9	0,9	5,2	1,2
35-39 ».....	1,6	0,5	13,3	4	3,6	1,1
40-44 ».....	3,5	2,3	13,5	8,9	4,7	3,1
45-49 ».....	7,9	11,4	14,1	20,2	4,3	6,1
50-54 ».....	9,7	27,3	14,8	41,5	3,9	11,1
55-59 ».....	10	48,4	17,2	83,2	5,3	25,7
60-64 ».....	7,8	51,7	19,2	128	6,7	44,7
65-69 ».....	7	67	21,6	206	6,7	64,3
70-74 ».....	6,9	88,2	22,7	287	8,3	105
75-79 ».....	6,3	108	22,7	390	9,9	170
80-84 ».....	5,2	100	20,7	395	11,9	225
85 et +.....	4,8	96,9	16,9	337	10	202
Taux moyens standard (1)...	—	33,4	—	105	—	47,8

TABLEAU XII. — Décès par cancer. Année 1953. Taux probables. Sexe masculin.

Ages	A 48 CANCER DU RECTUM		A 49 CANCER DU LARYNX		A 50 CANCER DE LA TRACHÉE, DES BRONCHES ET DES POUMONS NON SPÉCIFIÉ COMME SECONDAIRE	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0- 4 ans.....	—	—	—	—	0,4	0,05
5- 9 ».....	—	—	—	—	1,4	0,1
10-14 ».....	—	—	—	—	2,8	0,4
15-19 ».....	—	—	—	—	0,7	0,07
20-24 ».....	1,2	0,1	—	—	2,4	0,2
25-29 ».....	0,8	0,1	0,4	0,06	5,2	0,8
30-34 ».....	1,3	0,3	1	0,2	6,9	1,7
35-39 ».....	2,6	0,8	1	0,3	12,1	3,6
40-44 ».....	3,5	2,3	6,5	4,3	10	6,5
45-49 ».....	3,4	4,9	8,7	12,5	13,8	20
50-54 ».....	3,1	8,6	9,5	26,8	14,1	39,7
55-59 ».....	3,7	18	8,6	41,6	13,4	64,7
60-64 ».....	4,8	31,7	6,6	43,9	11,6	77,4
65-69 ».....	5,4	51,5	4,9	46,7	9,6	91,8
70-74 ».....	5,5	70,4	3,7	47,2	7,6	96,2
75-79 ».....	5,5	95,3	3	52,3	5,2	89,4
80-84 ».....	4,5	87,3	2,6	51,1	3,8	73,3
85 et +.....	5,3	105	1,4	28,2	2,4	45,3
<i>Taux moyens standard (1) ..</i>	—	26,4	—	19,7	—	33,9

TABLEAU XIII. — Décès par cancer. Année 1953. Taux probables. Sexe masculin.

Ages	A 54 CANCER DE LA PROSTATE		A 56 CANCER DES OS ET DES TISSUS CONJONCTIFS		A 57 CANCER DES AUTRES ORGANES ET DES ORGANES NON SPÉCIFIÉS	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0- 4 ans.....	—	—	1,9	0,2	22,6	3,1
5- 9 ».....	—	—	6,3	0,6	11,3	1,1
10-14 ».....	—	—	10,4	0,9	17	1,4
15-19 ».....	—	—	7,5	0,7	20,9	2
20-24 ».....	1,8	0,2	8,8	0,9	18,8	2,1
25-29 ».....	—	—	4,8	0,8	23,9	3,8
30-34 ».....	0,3	0,07	3,9	0,9	23,8	5,6
35-39 ».....	0,6	0,2	2,6	0,8	23,2	6,9
40-44 ».....	0,8	0,5	2	1,3	26,8	17,6
45-49 ».....	0,5	0,7	2,1	3	24	34,6
50-54 ».....	0,9	2,4	1,7	4,7	24,3	68,3
55-59 ».....	1,9	9,4	1,5	7,4	24	116
60-64 ».....	3,8	25,2	1,5	10,3	24,2	161
65-69 ».....	6,8	65	1,9	18,5	24,7	237
70-74 ».....	10,5	132	1,4	17,9	23,9	303
75-79 ».....	13,2	226	1	17,7	24	412
80-84 ».....	16,1	306	0,8	15,7	24,3	464
85 et +.....	17	341	1,3	28,2	25,2	506
<i>Taux moyens standard (1) ..</i>	—	61,6	—	7,2	—	130

TABLEAU XIV. — Décès par cancer. Année 1953. Taux probables. Sexe masculin.

Ages	A 58 LEUCÉMIES ET ALEUCÉMIES		A 59 LYMPHOSARCOMES ET AUTRES TUMEURS DES SYSTÈMES LYMPHATIQUE ET HÉMATOPOÏÉTIQUE		A 60 TUMEURS BÉNIGNES ET TUMEURS DE NATURE NON SPÉCIFIÉE	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0- 4 ans.....	44	6,2	6,2	0,9	21,4	3
5- 9 ».....	45	4,2	7,1	0,7	24	2,3
10-14 ».....	41,5	3,6	8,5	0,8	17,9	1,5
15-19 ».....	34,3	3,3	10,5	1	22,4	2,1
20-24 ».....	22,9	2,5	22,3	2,4	15,9	1,7
25-29 ».....	15,6	2,5	22,7	3,7	16,7	2,7
30-34 ».....	18,3	4,3	13,5	3,2	18,3	4,3
35-39 ».....	12,1	3,6	9,1	2,8	14	4,2
40-44 ».....	7,9	5,2	5,6	3,6	10,1	6,6
45-49 ».....	3,1	4,5	3,5	5	6,8	9,8
50-54 ».....	2,7	7,5	2,1	6	5,1	14,3
55-59 ».....	1,9	9,5	1,6	7,7	4,2	20,5
60-64 ».....	2,4	15,7	1,3	8,8	4	26,8
65-69 ».....	1,9	18,8	1,1	9,9	3,4	32,7
70-74 ».....	1,4	17,8	0,8	10,6	2,7	34,4
75-79 ».....	0,8	13,3	0,6	10,1	3	51,6
80-84 ».....	0,4	8,7	0,3	5,8	3,4	66,9
85 et +.....	0,7	14,1	0,1	1,6	4,2	82,9
<i>Taux moyens standard (1) ..</i>	—	8,1	—	4,7	—	20,4

TABLEAU XV. — Décès par cancer. Taux probables. Sexe féminin.

A 44. — CANCER DE LA CAVITÉ BUCCALE ET DU PHARYNX

Ages	1948		1950		1953	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0- 4 ans.....	—	—	0,5	0,05	0,5	0,05
5- 9 ».....	—	—	—	—	—	—
10-14 ».....	—	—	—	—	—	—
15-19 ».....	—	—	—	—	—	—
20-24 ».....	—	—	—	—	0,7	0,06
25-29 ».....	2	0,12	—	—	0,9	0,1
30-34 ».....	1,8	0,14	0,5	0,06	—	—
35-39 ».....	1,6	0,3	0,4	0,1	—	—
40-44 ».....	1,2	0,5	0,6	0,3	—	—
45-49 ».....	0,3	0,19	0,9	0,8	0,2	0,2
50-54 ».....	0,6	0,8	0,4	0,5	0,1	0,2
55-59 ».....	0,5	0,9	0,2	0,5	0,5	1,1
60-64 ».....	0,7	2,1	0,6	1,8	0,5	1,6
65-69 ».....	0,6	2,5	0,5	1,9	0,7	2,9
70-74 ».....	0,8	4,6	0,6	3,6	0,5	3
75-79 ».....	—	—	0,4	3,1	0,7	6,3
80-84 ».....	0,8	7	0,5	5,4	0,6	6,7
85 et +.....	1,5	17,7	0,7	10	1,1	15,5
<i>Taux moyens standard (1) ..</i>	—	3,4	—	2,6	—	3,2

TABLEAU XVI. — Décès par cancer. Taux probables. Sexe féminin.
A 45, A 46, A 47, A 48. — CANCER DU TUBE DIGESTIF ET DU PÉRITOINE
Nota : A 45, A 46, A 47 et A 48 sont détaillés pages 90 et 91.

Ages	1948		1950		1953	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	8,2	0,4	0,5	0,05	0,5	0,05
5-9 ».....	13	0,5	—	—	—	—
10-14 ».....	6,1	0,14	2,1	0,07	1,3	0,08
15-19 ».....	7,4	0,2	3,2	0,2	1,1	0,07
20-24 ».....	15,7	0,9	9,3	0,8	5,1	0,36
25-29 ».....	23,8	1,9	7,2	1	8,6	1,16
30-34 ».....	28,6	5,3	8,3	2,2	8	2,4
35-39 ».....	23,2	9,9	12,4	5,9	12,5	5,6
40-44 ».....	25,5	18,7	13,4	12	13	11,8
45-49 ».....	30,5	39,1	15,8	23,3	15,1	22,2
50-54 ».....	34,6	68	19,1	42,2	17,6	38,2
55-59 ».....	40,8	119	24,8	78,1	21,4	65,5
60-64 ».....	47,5	189	29	124	27,6	120
65-69 ».....	54,5	311	34,8	214	33,2	193
70-74 ».....	59,7	524	39,2	323	39,3	330
75-79 ».....	—	—	42,9	492	42	480
80-84 ».....	—	—	43,8	594	41,3	579
85 et +.....	57	695	39,8	634	37,1	591
Taux moyens standard (1) ..	—	178	—	141	—	135

TABLEAU XVII. — Décès par cancer. Taux probables. Sexe féminin.
A 49, A 50. — CANCER DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE
Nota : A 49 et A 50 sont détaillés page 92.

Ages	1948		1950		1953	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	0,4	0,06	1	0,1	1	0,1
5-9 ».....	—	—	—	—	1,9	0,1
10-14 ».....	9,1	0,2	4,2	0,1	1,3	0,08
15-19 ».....	3,7	0,12	2,1	0,1	1,1	0,07
20-24 ».....	5,6	0,3	1,7	0,1	0,7	0,06
25-29 ».....	6,4	0,5	2	0,3	0,5	0,06
30-34 ».....	6,8	1,2	4,3	1,2	2,7	0,7
35-39 ».....	4,7	1,9	4,1	1,9	2	0,95
40-44 ».....	3,9	2,9	3,5	3,1	3,3	2,9
45-49 ».....	4,1	5,2	4	5,9	3,7	5,4
50-54 ».....	3,7	7,2	4,3	9,4	3,7	8,1
55-59 ».....	3,7	10,8	3,7	11,6	4,2	12,7
60-64 ».....	3,5	13,8	4,1	17,8	4,7	19,8
65-69 ».....	3,4	18,6	3,6	22	3	17,3
70-74 ».....	—	—	3	24,5	3,5	30,1
75-79 ».....	2,6	22,6	2,3	25,8	2,6	30,3
80-84 ».....	—	—	1,8	23,3	2,2	31,3
85 et +.....	1,4	17,2	1,5	22	1,6	25,9
Taux moyens standard (1) ..	—	7,9	—	9,4	—	10,3

TABLEAU XVIII. — Décès par cancer. Taux probables. Sexe féminin.
A 51. — CANCER DU SEIN

Ages	1948		1950		1953	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	2,7	0,12	1,5	0,2	1,8	0,25
5-9 ».....	—	—	1,2	0,08	0,9	0,06
10-14 ».....	—	—	—	—	—	—
15-19 ».....	—	—	2,1	0,1	—	—
20-24 ».....	1,1	0,06	1,7	0,1	1,5	0,1
25-29 ».....	9,2	0,8	3,1	0,4	6,6	0,9
30-34 ».....	12,5	2,4	10,1	2,2	14,4	3,8
35-39 ».....	15,1	6,7	16,7	8	17,2	8,1
40-44 ».....	18,6	13,6	16,9	15	19,8	18
45-49 ».....	16,1	21	17,1	25,3	19,9	28,9
50-54 ».....	14,6	29,2	16,1	35,7	15,6	33,9
55-59 ».....	13,5	39,2	13,9	43,9	15,5	47,4
60-64 ».....	11	45,3	11,6	49,6	12,1	52,2
65-69 ».....	9,5	53,5	9,9	61,4	10,9	63
70-74 ».....	—	—	8,9	73,4	9,1	77,1
75-79 ».....	8,5	76	8,8	100	8,9	102
80-84 ».....	—	—	9,6	130	9,9	138
85 et +.....	9	112	10	159	11,9	190
Taux moyens standard (1) ..	—	32,6	—	39,1	—	42,4

TABLEAU XIX. — Décès par cancer. Taux probables. Sexe féminin.
A 52, A 53. — CANCER DE L'UTÉRUS

Ages	1948		1950		1953	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	—	—	1	0,1	—	—
5-9 ».....	—	—	—	—	—	—
10-14 ».....	—	—	—	—	—	—
15-19 ».....	1,8	0,06	2,2	0,1	1,1	0,07
20-24 ».....	4,5	0,2	5	0,5	2,2	0,16
25-29 ».....	11,9	0,9	9,9	1,3	11,8	1,7
30-34 ».....	21,3	3,9	17,5	4,8	15,5	4,6
35-39 ».....	21,3	9,1	20,1	9,6	20,3	10,1
40-44 ».....	22	16	19,4	17,2	20,9	19
45-49 ».....	21,8	28	20	29,6	16,5	24,1
50-54 ».....	18,9	37	16,1	35,8	17,5	37,5
55-59 ».....	15,9	45	15,5	48,7	15,4	46,9
60-64 ».....	14,1	56,3	12,7	54,4	12,4	53,5
65-69 ».....	10,1	55,6	10,4	64,4	10,1	58,3
70-74 ».....	—	—	9,1	74,3	8	68,1
75-79 ».....	7,9	69,4	6,6	75,6	7	80,7
80-84 ».....	—	—	5,8	77,2	5,9	81,6
85 et +.....	5,4	65	4,5	70,8	5	80,4
Taux moyens standard (1) ..	—	28,9	—	31,3	—	31,4

TABLEAU XX. — Décès par cancer. Taux probables. Sexe féminin.

A 55. — CANCER DE LA PEAU

Ages	1948		1950		1953	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	6,9	0,3	1,5	0,2	—	—
5-9 ».....	—	—	1,2	0,08	0,9	0,06
10-14 ».....	—	—	2,1	0,08	2,6	0,15
15-19 ».....	3,7	0,12	2,1	0,1	1,1	0,07
20-24 ».....	1,1	0,06	—	—	—	—
25-29 ».....	3,7	0,3	2,1	0,3	2,8	0,4
30-34 ».....	—	—	0,9	0,2	0,3	0,07
35-39 ».....	0,8	0,3	0,8	0,3	0,2	0,9
40-44 ».....	0,5	0,3	0,8	0,7	0,8	0,7
45-49 ».....	0,6	0,8	0,3	0,5	0,6	0,8
50-54 ».....	0,5	0,9	0,6	1,3	0,7	1,5
55-59 ».....	0,5	1,4	0,4	1,3	0,5	1,6
60-64 ».....	0,8	3,1	0,8	3,3	0,6	2,5
65-69 ».....	1	5,6	0,9	6,2	0,9	5,3
70-74 ».....	—	—	1,2	10	1,2	10
75-79 ».....	2,2	19,2	2,3	26,7	2,1	23,8
80-84 ».....	—	—	4,9	65,9	4,2	58,8
85 et +.....	7,1	87	8,6	136	8,8	141
Taux moyens standard (1)...	—	12,5	—	14,1	—	13,8

TABLEAU XXI. — Décès par cancer. Année 1953. Taux probables. Sexe féminin.

Ages	A 45 CANCER DE L'ESOPHAGE		A 46 CANCER DE L'ESTOMAC		A 47 CANCER DE L'INTESTIN EXCEPTÉ LE RECTUM	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	—	—	0,5	0,05	—	—
5-9 ».....	—	—	—	—	—	—
10-14 ».....	—	—	—	—	1,3	0,08
15-19 ».....	—	—	1,1	0,07	—	—
20-24 ».....	—	—	0,7	0,06	2,9	0,2
25-29 ».....	—	—	4,8	0,7	2,4	0,3
30-34 ».....	0,9	0,1	3,2	1	4,3	1,3
35-39 ».....	—	—	6,1	2,8	3,6	1,5
40-44 ».....	0,4	0,2	6,2	5,7	4,2	3,8
45-49 ».....	0,2	0,1	6,7	9,8	5,5	8,1
50-54 ».....	0,5	0,7	8,1	17,6	6,5	14,2
55-59 ».....	0,4	0,9	10	30,5	7,2	22,1
60-64 ».....	0,6	1,9	12,8	55,5	10	43,4
65-69 ».....	1,1	4,7	16,7	96,8	11,1	64,3
70-74 ».....	1,1	6,5	16,7	96,8	11,1	64,3
75-79 ».....	1,4	11,8	19,7	166	14,1	117
80-84 ».....	1,6	18,1	20,8	237	15,6	179
85 et +.....	1,7	23,7	20,5	288	15	209
Taux moyens standard (1)...	2	32,3	15,5	247	16,1	255
Taux moyens standard (1)...	—	5,6	—	64,3	—	51,1

TABLEAU XXII. — Décès par cancer. Année 1953. Taux probables. Sexe féminin.

Ages	A 48 CANCER DU RECTUM		A 49 CANCER DU LARYNX		A 50 CANCER DE LA TRACHÉE, DES BRONCHES ET DES POUMONS, NON SPÉCIFIÉ COMME SECONDAIRE	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	—	—	0,5	0,05	0,5	0,05
5-9 ».....	—	—	—	—	1,9	0,1
10-14 ».....	—	—	—	—	1,3	0,08
15-19 ».....	—	—	—	—	1,1	0,07
20-24 ».....	1,5	0,1	—	—	0,7	0,06
25-29 ».....	0,5	0,06	—	—	0,5	0,06
30-34 ».....	0,5	0,1	—	—	2,7	0,7
35-39 ».....	2,4	1,1	0,4	0,2	1,6	0,75
40-44 ».....	2,4	2,2	0,2	0,1	3,1	2,8
45-49 ».....	2,4	3,6	0,5	0,7	3,2	4,7
50-54 ».....	2,6	5,5	0,6	1,4	3,1	6,7
55-59 ».....	3,6	11	0,4	1	3,8	11,7
60-64 ».....	3,7	16	0,4	1,5	4,3	18,3
65-69 ».....	4,3	25,2	0,3	1,9	2,7	15,4
70-74 ».....	4,1	34,7	0,4	3,6	3,1	26,5
75-79 ».....	4	45,5	0,3	3,4	2,3	26,9
80-84 ».....	4,1	57,9	0,5	7	1,7	24,3
85 et +.....	3,5	56,3	0,6	9,5	1	16,4
Taux moyens standard (1)...	—	14,4	—	1,7	—	8,6

TABLEAU XXIII. — Décès par cancer. Année 1953. Taux probables. Sexe féminin.

Ages	A 52 CANCER DU COL DE L'UTÉRUS		A 53 CANCER DES PARTIES DE L'UTÉRUS, AUTRES ET NON SPÉCIFIÉES		A 56 CANCER DES OS ET DES TISSUS CONJONCTIFS	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	—	—	—	—	2,3	0,3
5-9 ».....	—	—	—	—	2,9	0,2
10-14 ».....	—	—	—	—	11,9	0,7
15-19 ».....	—	—	—	—	9,7	0,7
20-24 ».....	0,7	0,06	1,5	0,1	6,6	0,6
25-29 ».....	4,7	0,7	7,1	1	3,3	0,5
30-34 ».....	6,7	2	8,8	2,6	2,4	0,7
35-39 ».....	7	3,5	13,3	6,6	2,2	1,1
40-44 ».....	6,7	6,1	14,2	12,9	1,2	1,1
45-49 ».....	4,2	6,1	12,3	18	1,6	2,3
50-54 ».....	3,3	7	14,2	30,5	1,1	2,5
55-59 ».....	3,1	9,4	12,3	37,5	1,6	4,8
60-64 ».....	1,9	8,4	10,5	45,1	1,6	7
65-69 ».....	1,2	6,9	8,9	51,4	1,4	8,1
70-74 ».....	0,9	8,1	7,1	60	0,8	6,2
75-79 ».....	1,2	13,9	5,8	66,8	1	12,1
80-84 ».....	0,5	6,9	5,4	74,7	0,9	12,6
85 et +.....	0,5	7,6	4,5	72,8	0,9	15,2
Taux moyens standard (1)...	—	4,8	—	26,6	—	4,3

TABLEAU XXIV. — Décès par cancer. Année 1953. Taux probables. Sexe féminin.

Ages	A 57 CANCER DES AUTRES ORGANES ET DES ORGANES NON SPÉCIFIÉS		A 58 LEUCÉMIES ET ALEUCÉMIES		A 59 LYMPHOSARCOMES ET AUTRES TUMEURS DES SYSTÈMES LYMPHATIQUE ET HÉMATOPOÏÉTIQUE	
	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.	P. 100 déc. par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	18,4	2,3	45,2	5,6	3,2	0,4
5-9 ».....	16,4	1,2	43,3	3,1	5,8	0,4
10-14 ».....	21	1,3	27,6	1,8	7,9	0,5
15-19 ».....	14	1	29	2,1	14	0,9
20-24 ».....	21,3	2,1	27,2	2,6	20	1,9
25-29 ».....	18,5	2,7	15,1	2,2	12,3	1,8
30-34 ».....	22,1	6,7	10,9	3,3	11,4	3,5
35-39 ».....	25,2	12,5	7	3,5	5	2,5
40-44 ».....	26,1	23,7	5	4,6	3,2	2,9
45-49 ».....	29,7	43,2	3,4	5	1,7	2,6
50-54 ».....	31,7	68,6	2,2	4,7	1,8	3,8
55-59 ».....	32,9	101	1,8	5,5	0,9	2,9
60-64 ».....	33,2	143	1,9	7,9	1,1	4,5
65-69 ».....	33	190	1,6	9,2	1	5,6
70-74 ».....	31,5	267	1,2	10	0,5	4,4
75-79 ».....	30,1	343	0,7	7,7	0,6	6,4
80-84 ».....	28,8	403	0,5	6,6	0,5	6,3
85 et +.....	27,2	433	0,4	5,7	0,6	8,9
Taux moyens standard (1) ..	—	114	—	5,1	—	3,3

TABLEAU XXV. — Décès par cancer. Année 1953. Taux probables. Sexe féminin.

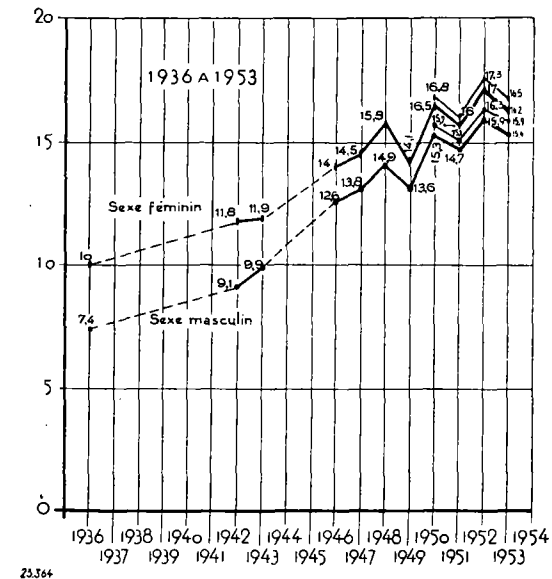
Ages	A 60 TUMEURS BÉNIGNES ET TUMEURS DE NATURE NON SPÉCIFIÉE	
	Pour 100 décès par cancer	Taux pour 100 000 h.
0-4 ans.....	27,2	3,4
5-9 ».....	27,9	1,9
10-14 ».....	26,3	1,7
15-19 ».....	29	2,1
20-24 ».....	14,7	1,4
25-29 ».....	19,5	2,8
30-34 ».....	12,3	3,7
35-39 ».....	8,5	4,2
40-44 ».....	6,6	6
45-49 ».....	7,8	11,3
50-54 ».....	7,6	16,5
55-59 ».....	5,3	16,3
60-64 ».....	4,2	18,2
65-69 ».....	4,3	24,5
70-74 ».....	4,1	33,9
75-79 ».....	4,3	49,1
80-84 ».....	4,6	63,9
85 et +.....	5,1	81,7
Taux moyens standard (1)	—	19

3° COMPARAISON DE LA MORTALITÉ PAR CANCER
AVEC LES AUTRES CAUSES DE DÉCÈS

Il était intéressant d'étudier l'importance du cancer comme cause de décès en face des autres causes.

Nous avons calculé quelle était la part du cancer parmi 100 décès de cause connue (voir tableau I).

A l'aide des chiffres obtenus, nous avons construit le graphique IV, qui tient également compte de la distinction par sexe.



GRAPHIQUE IV.

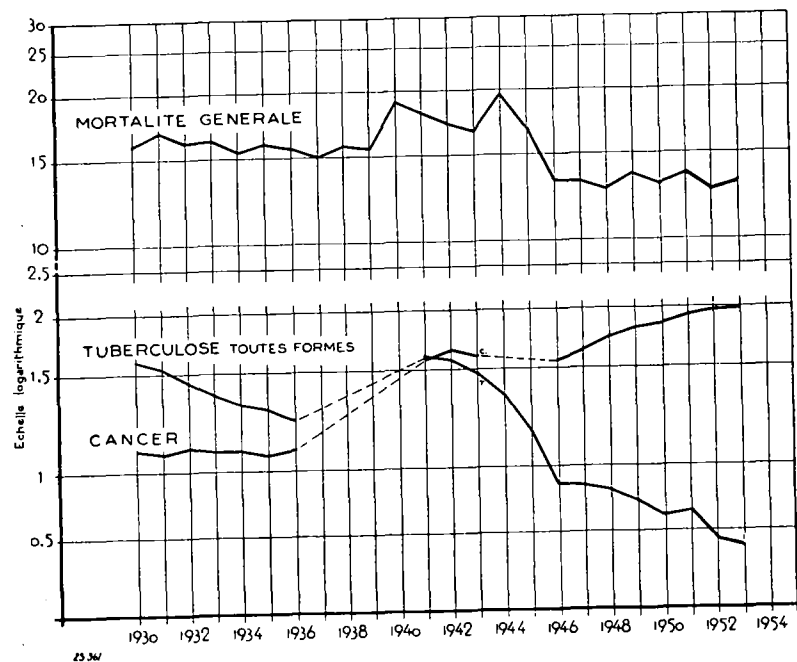
Ce graphique montre l'importance croissante du cancer parmi les causes de décès. La prédominance dans le sexe féminin a tendance à diminuer légèrement, mais est encore nette.

Chez la femme, sur 100 décès, on en observe 16,5 par cancer, et chez l'homme 15,9.

Ces proportions sont extrêmement importantes, mais trouvent une partie de leur explication dans le vieillissement de la population. Nous avons également comparé cette mortalité par cancer et son évolution par rapport à celle de la mortalité générale et à celle de cet autre fléau : la tuberculose.

Nous avons établi à cet effet le graphique V qui révèle plusieurs points importants :

Tout d'abord, alors qu'en France la tendance de la mortalité générale était en baisse progressive depuis 1940 jusqu'en 1948, on a observé, en 1949, une remontée légère du taux de mortalité générale, expliquée par



GRAPHIQUE V.

une augmentation de la mortalité due à l'épidémie de grippe, puis la tendance à la baisse a repris.

Quant à la tuberculose, après avoir été une cause de décès plus importante que le cancer, son ampleur décroît rapidement dans notre pays, ainsi que le montre le graphique.

Actuellement, en France, le cancer l'emporte de beaucoup, quant au nombre de décès, sur la tuberculose.

4° MORTALITÉ PAR RÉGION DE FRANCE

a) MORTALITÉ PAR DÉPARTEMENTS

Le tableau XXVI donne la mortalité par départements, corrigée en tenant compte de la population par tranche d'âge. On trouvera également ci-après les cartes de répartition de la mortalité correspondant à ces

TABLEAU XXVI

- (1) Taux comparatifs probables.
 (2) Taux moyens standard probables (non compris Leucémies et Aleucémies).
 (3) Taux moyens standard probables (y compris Leucémies et Aleucémies).

Départements	1949 (1)	1950			1953		
		(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Ain	187	201	509	513	179	527	534
Aisne	161	2,9	484	492	200	501	505
Allier	166	177	464	468	162	444	457
Alpes (Basses-)	99	117	348	354	139	368	370
Alpes (Hautes-)	88	104	289	291	107	257	259
Alpes-Maritimes	159	187	476	478	219	552	557
Ardèche	134	158	396	398	189	437	441
Ardennes	185	204	429	437	203	539	542
Ariège	76	99	235	238	110	293	295
Aube	181	186	483	490	211	534	544
Aude	120	151	381	410	149	395	397
Aveyron	98	103	225	226	118	250	252
Bouches-du-Rhône	183	196	483	496	214	534	555
Calvados	221	238	623	631	240	563	575
Cantal	135	158	378	383	157	358	365
Charente	140	145	360	364	183	394	461
Charente-Maritime	160	157	386	389	166	379	445
Cher	171	188	474	479	192	502	508
Corrèze	146	189	423	424	187	477	487
Corse	101	117	211	212	163	212	218
Côte-d'Or	175	192	496	502	201	499	508
Côtes-du-Nord	147	211	493	496	213	483	489
Creuse	149	165	401	405	159	400	404
Dordogne	140	160	381	384	167	424	431
Doubs	156	197	451	459	190	507	514
Drôme	140	160	401	410	188	468	473
Eure	176	287	430	452	194	505	509
Eure-et-Loir	185	204	596	599	205	516	526
Finistère	183	206	455	457	220	490	514
Gard	153	185	421	424	191	490	500
Garonne (Haute-)	128	168	389	397	166	384	396
Gers	90	128	296	300	124	304	305
Gironde	157	174	426	429	190	301	304
Hérault	142	168	396	400	169	434	446
Ille-et-Vilaine	193	215	486	488	226	560	571
Indre	139	163	416	420	172	481	487
Indre-et-Loire	169	192	504	509	184	495	504
Isère	165	193	483	485	202	529	534
Jura	156	186	484	489	177	449	453
Landes	150	154	356	360	168	424	429
Loir-et-Cher	174	180	492	497	186	457	466
Loire	210	224	579	583	240	691	704
Loire (Haute-)	152	149	353	357	181	452	460
Loire-Inférieure	176	177	435	443	196	475	484
Loiret	192	200	513	563	196	502	507
Lot	93	132	327	331	124	291	297
Lot-et-Garonne	130	137	345	346	154	351	354
Lozère	128	149	372	376	135	330	333
Maine-et-Loire	168	193	504	509	181	515	521
Manche	222	263	612	613	250	620	625
Marne	175	223	520	526	212	499	503
Marne (Haute-)	140	141	333	336	191	444	452
Mayenne	202	235	645	648	243	651	653

TABLEAU XXVI (suite).

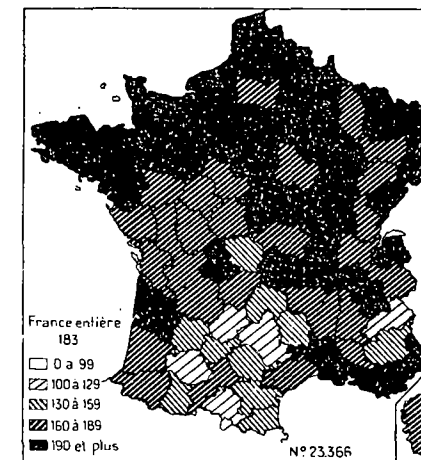
Départements	1949	1950			1953		
	(1)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Meurthe-et-Moselle	184	208	454	457	234	531	539
Meuse	170	170	434	442	187	448	452
Morbihan	168	206	432	435	191	455	457
Moselle	192	199	485	488	224	538	542
Nièvre	133	189	481	486	193	495	500
Nord	189	213	551	555	235	601	606
Oise	155	195	506	508	189	494	501
Orne	214	226	335	338	209	528	534
Pas-de-Calais	196	214	537	541	226	572	577
Puy-de-Dôme	165	180	418	434	190	448	454
Pyrénées (Basses-)	158	167	401	406	179	444	452
Pyrénées (Hautes-)	207	148	335	338	159	386	390
Pyrénées-Orientales	140	151	347	350	159	413	420
Rhin (Bas-)	210	223	548	551	257	657	667
Rhin (Haut-)	221	238	571	578	251	620	625
Rhône	210	225	527	534	252	629	639
Saône (Haute-)	145	149	338	342	161	382	389
Saône-et-Loire	169	208	521	526	200	534	543
Sarthe	176	199	501	506	196	498	504
Savoie	141	159	348	351	189	491	496
Savoie (Haute-)	155	180	414	417	208	499	506
Seine	222	252	605	614	260	637	649
Seine-Inférieure	225	235	564	568	234	593	597
Seine-et-Marne	183	207	514	517	195	504	509
Seine-et-Oise	192	218	548	552	245	641	651
Sèvres (Deux-)	194	152	405	411	184	488	496
Somme	170	192	480	484	220	557	563
Tarn	117	125	302	304	150	380	386
Tarn-et-Garonne	124	139	356	360	135	305	309
Var	161	178	407	416	204	510	511
Vaucluse	156	185	459	461	171	423	427
Vendée	165	175	456	463	180	492	502
Vienne	156	166	433	446	169	425	434
Vienne (Haute-)	135	195	298	302	190	452	459
Vosges	168	180	445	449	174	448	455
Yonne	155	183	469	472	176	448	453
Belfort (Terr. de)	219	227	560	566	241	549	555
<i>Total pour la France.</i>	172	180	420	432	183	433	439

nombre (cartes 1, 2, 3). Comme nous l'avons déjà signalé, le département qui constitue pour l'instant la plus petite unité de déclaration des décès est beaucoup trop complexe sur les plans géographique, démographique, économique, etc., pour qu'on puisse attribuer un sens quelconque à l'aspect des cartes quant à une possible répartition géographique.

MORTALITÉ PAR CANCER

TAUX POUR 100 000 HABITANTS

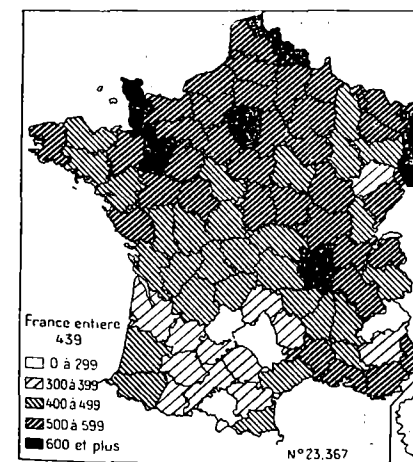
Année 1953.



CARTE 1.

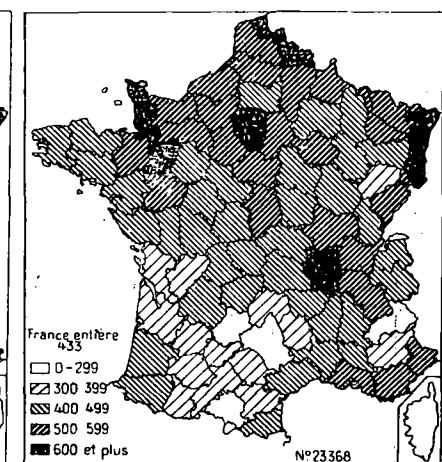
Leucémies et alocécémies non comprises.

Taux comparatifs probables pour 100 000 habitants.



CARTE 2.

Leucémies et alocécémies comprises.



CARTE 3.

Leucémies et alocécémies non comprises.

Taux moyen standard probable pour 100 000 habitants.

TABLEAU XXVII. — Décès par cancer. Année 1953. Départements, villes.

Départements	Population D-V	Mortalité générale		Cancer		Départements % M.G.	Villes % M.G.	Cancer		Mortalité générale		% PV/PD	Populat.	Villes
		N.	T.	N.	T.			T.	N.	T.	N.			
Bouches-du-Rhône	388 736	4 131	107	496	128	12	17,4	199	1266	114	7 260	59,2	636 264	Marseille + 5,4
Rhône	506 252	7 520	148	1 091	216	14,5	16,4	170	85	104	519	4,7	50 000	Aix-en-Provence + 4,4
Haute-Garonne	253 589	4 339	171	453	179	10,4	17,1	187	859	109	5 037	47,6	460 748	Lyon + 2,6
Gironde	644 249	9 071	141	1 118	173	12,3	13,2	151	398	116	3 022	51	264 411	Toulouse + 2,8
Alpes-Maritimes	250 966	3 408	136	306	123	9	16,4	196	497	120	3 035	28,2	253 751	Bordeaux + 4,1
Loire-Inférieure	528 230	6 811	129	934	177	13,7	13,3	163	390	123	2 940	48,8	240 034	Nice + 4,3
Nord	1 804 151	24 104	134	3 609	200	15	8,5	129	248	115	2 915	26,6	192 770	Nantes - 5,2
Loire	504 034	6 787	135	1 065	211	15,7	17,1	213	402	124	2 348	9	188 871	Lille + 2,1
Bas-Rhin	536 485	7 178	134	1 107	202	15,4	14,2	241	241	169	1 694	4,8	100 978	Roubaix =
Var	270 258	3 519	130	506	187	14,4	19,8	234	416	118	2 098	25,9	177 966	Saint-Etienne + 4,1
Seine-Inférieure	783 012	9 513	122	1 070	136	11,3	22,3	392	123	2 153	24,6	175 515	Strasbourg + 2,8	
Ille-et-Vilaine	491 219	6 712	136	900	183	13,4	18,1	204	256	113	1 419	31,7	125 742	Toulon + 3,7
Meurthe-et-Moselle	474 523	5 961	126	812	171	13,6	11,4	125	148	110	1 305	12,7	118 623	Rouen =
Marne	302 251	3 799	126	566	187	14,9	19	223	59	118	311	2,8	26 365	Dieppe + 7,7
Puy-de-Dôme	377 910	6 105	162	774	205	12,7	15,1	171	194	113	1 287	18,7	113 781	Rennes =
Haute-Vienne	232 143	3 414	147	515	222	15,1	14,5	180	204	124	1 406	19,3	113 477	Nancy =
Gard	303 891	4 185	138	561	185	13,4	14,5	174	191	121	1 333	26,6	110 749	Reims =
Isère	506 839	7 015	138	955	189	13,6	17,2	174	189	102	1 100	22,2	108 090	Cl.-Ferrand + 4,5
Côte-d'Or	255 336	3 739	146	506	198	13,6	19,3	223	240	116	1 246	31,5	107 857	Limoges + 4,2
Sarthe	340 545	4 280	126	604	178	14,1	16,6	170	177	103	1 066	25,5	104 109	Nîmes + 3,2
Finistère	638 000	8 298	130	1 192	186	14,4	4,4	43	44	99	1 011	16,8	102 161	Grenoble + 9,2
Haut-Rhin	358 245	4 971	139	850	238	17,1	17,5	198	198	113	1 132	28,1	100 664	Dijon + 3,9
Maine-et-Loire	431 592	5 457	126	739	172	13,6	18,4	200	200	109	1 085	13,5	100 455	Le Mans =
Somme	380 226	5 248	138	800	211	15,2	17,6	223	127	127	1 263	19,8	99 631	Brest + 4
Pyrénées-Orientales	162 016	2 366	146	197	122	8,3	15,8	221	102	140	646	9,1	96 124	Mulhouse =
Loiret	290 760	4 013	138	622	215	15,5	17,2	216	204	126	1 189	17,9	46 408	Colmar =
Seine-et-Oise	1 349 830	17 067	127	2 832	210	16,6	12,8	179	152	140	1 186	18,2	84 774	Angers + 3,6
Moselle	673 895	7 185	107	992	147	13,8	12,9	135	101	104	781	31,6	74 984	Amiens + 2,4
Doubs	260 492	2 954	118	336	129	11,4	11,5	138	97	121	845	19,5	70 240	Perpignan + 4,6
Vaucluse	205 944	2 880	141	482	235	16,7	17,3	165	116	96	672	4,6	70 141	Orléans + 4
Aube	191 195	2 388	125	405	212	17	16	147	91	92	569	4,1	62 000	Versailles =
Marbais	143 988	5 379	112	721	163	11,5	25	215	58	86	232	1,8	27 016	Argenteuil =
Cher	235 960	3 930	167	599	255	15,2	14,9	173	38	116	255	1,4	22 013	Rueil-Malmais. + 8,4
Charente-Maritime	397 077	5 505	139	731	184	13,3	16,4	186	130	113	794	9,4	70 105	Saint-Germain =
Aisne	422 043	5 585	133	804	191	14,4	17	192	122	114	723	19,6	65 508	Metz + 2,6
Pyrénées-Basses	348 222	4 974	143	573	165	11,5	15,9	162	97	102	611	22,7	60 056	Besançon + 5,6
Pyrénées-Hautes	162 146	2 525	156	259	160	10,3	17,4	202	119	118	693	23,5	58 805	Troyes =
Territoire-de-Belfort	55 100	784	142	127	231	16,2	15,3	171	48	111	313	5,4	28 189	Vannes + 3,8
Manche	424 958	5 127	121	745	176	14,5	13,2	191	97	144	734	17,8	50 040	Bourges + 2
Drôme	234 980	3 388	144	459	196	13,6	11,1	129	63	116	568	10,9	48 923	La Rochelle - 2,2
Côtes-du-Nord	485 326	7 156	147	874	180	12,2	14,8	196	95	133	644	9,9	48 556	Saint-Quentin =
Corrèze	219 499	3 216	146	444	202	13,8	12,9	109	19	84	147	3,6	17 401	Laon =
Lot-et-Garonne	237 603	3 420	144	397	167	11,6	12,5	152	70	122	563	10,8	46 158	Pau =
Deux-Sèvres	287 248	3 834	133	595	208	15,6	13,2	178	58	134	438	7,6	32 620	Bayonne =
Aude	240 025	3 495	146	410	171	11,7	12,6	141	63	112	502	21,7	44 854	Tarbes + 2,3
Savoie	226 025	3 071	136	343	152	11,2	16,4	164	67	100	409	42,6	40 900	Belfort =
Haute-Savoie	267 278	3 396	127	468	175	13,8	15	145	58	97	387	8,6	40 442	Cherbourg =
Eure-et-Loir	241 578	3 292	136	494	205	15	14,2	118	47	83	331	14,5	40 020	Valence =
Ain	288 056	4 029	140	621	216	15,5	14,7	153	56	104	381	7	36 674	Saint-Brieuc + 2,5
Allier	353 746	5 435	151	799	227	14,7	17,5	197	66	113	377	13,2	33 501	Brive-la-Gail. + 3,7
Eure	310 564	3 946	127	527	170	13,4	12,5	137	46	111	370	12,3	33 397	Agen =
Orne	263 309	3 595	137	490	186	13,6	16,1	184	60	114	372	10,2	32 752	Niort =
Vendée	389 893	5 196	134	693	178	13,4	17,4	184	55	105	316	11,1	29 975	Narbonne + 5,7
Haute-Marne	178 149	2 513	141	348	195	13,8	16,6	187	56	112	336	11,7	29 975	Chambéry + 5,4
Jura	208 432	2 615	141	353	191	13,5	14,4	169	45	117	312	9,1	26 722	Annecy =
Meuse	185 540	2 612	150	255	145	9,6	13,5	212	56	157	414	9,9	26 422	Chartres =
Gers	176 747	3 050	156	355	181	11,6	18,4	162	42	88	228	8,3	25 944	Bourg-en-Bresse + 2,9
Haute-Saône	196 175	3 801	153	502	201	13,2	15	198	46	132	306	6,2	23 254	Moulinx =
Ardèche	250 213	3 801	153	502	201	13,2	19,6	161	19	82	97	5,7	11 825	Vesoul + 8
							15	159	9	104	60	2,3	5 787	Privas + 2,8
							15,3	171	48	111	313	5,4	28 189	Vannes + 3,8
							13,2	191	97	144	734	17,8	50 040	Bourges + 2
							11,1	129	63	116	568	10,9	48 923	La Rochelle - 2,2
							14,8	196	95	133	644	9,9	48 556	Saint-Quentin =
							12,9	109	19	84	147	3,6	17 401	Laon =
							12,5	152	70	122	563	10,8	46 158	Pau =
							13,2	178	58	134	438	7,6	32 620	Bayonne =
							12,6	141	63	112	502	21,7	44 854	Tarbes + 2,3
							16,4	164	67	100	409	42,6	40 900	Belfort =
							15	145	58	97	387	8,6	40 442	Cherbourg =
							14,2	118	47	83	331	14,5	40 020	Valence =
							14,7	153	56	104	381	7	36 674	Saint-Brieuc + 2,5
							17,5	197	66	113	377	13,2	33 501	Brive-la-Gail. + 3,7
							12,5	137	46	111	370	12,3	33 397	Agen =
							16,1	184	60	114	372	10,2	32 752	Niort =
							17,4	184	55	105	316	11,1	29 975	Narbonne + 5,7
							16,6	187	56	112	336	11,7	29 975	Chambéry + 5,4
							14,4	169	45	117	312	9,1	26 722	Annecy =
							13,5	212	56	157	414	9,9	26 422	Chartres =
							18,4	162	42	88	228	8,3	25 944	Bourg-en-Bresse + 2,9
							15	198	46	132	306	6,2	23 254	Moulinx =
							15,8	171	35	108	221	6,2	20 436	Evreux + 2,4</

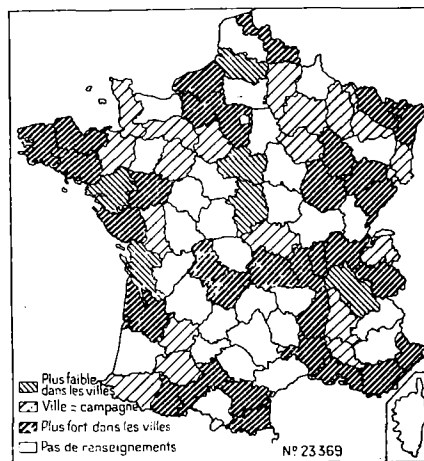
Il y aura lieu d'étudier cette répartition plus attentivement lorsqu'un plus grand nombre de documents aura pu être réuni.

En conclusion, nous nous sommes bornés, au cours de cette présentation de documents, à rapporter les nombres et leur répartition de la façon la plus objective.

Nous pensons pouvoir dire qu'en 1953 le nombre probable de décès par cancer en France a été de 87 251 et, si l'on ajoute leucémies et aleucémies : 89 540.

Nous arrivons à un taux comparatif de 180 décès pour 100 000 habi-

MORTALITÉ PAR CANCER
FRÉQUENCE RELATIVE VILLE-CAMPAGNE
Année 1953.



CARTE 4.

tants, c'est-à-dire 201 chez l'homme et 171 chez la femme (leucémies et aleucémies non comprises). En ajoutant les leucémies et aleucémies, ces 3 taux deviennent, respectivement, 189, 207 et 176.

Nous proposons, dans ce travail, l'utilisation d'un taux moyen standard basé sur une population théorique dont chaque tranche d'âge comporte 100 000 habitants; dans ces conditions, le taux moyen standard, pour les deux sexes, englobant leucémies et aleucémies, serait de 439 pour 100 000 habitants (534 chez l'homme et 382 chez la femme).

Notons que, au cours de l'année 1953, si l'on inclut leucémies et aleucémies dans la rubrique cancer, 15,9 % des décès chez l'homme et 16,5 % chez la femme doivent être attribués aux affections malignes.

Travail de la Section Cancer présenté par

P. F. DENOIX et L. MAUJOL.

PRÉSENTATION DES CAS DE CANCER CHEZ LE NOIR
enregistrés en Afrique Occidentale Française en 1953,
et en Afrique Equatoriale Française, au Togo et au Cameroun
pendant les années 1951, 1952 et 1953.

(PAR LES SOINS DES MÉDECINS DU SERVICE DE SANTÉ DE LA FRANCE D'OUTRE-MER)

Comme chaque année, nous avons reçu communication des tableaux établis sur notre demande, dans chaque territoire de l'Afrique Noire Française, selon un modèle uniforme dont nous avons reproduit les têtes de colonne dans une précédente publication (1).

Au début de cette enquête, en 1946, une « Fiche Tumeur » détaillée avait été réalisée (2), mais elle ne pouvait être utilisée par tous; c'est pourquoi nous avons simplifié les choses en faisant remplir un simple tableau récapitulatif.

Nous présentons dans les tableaux ci-joints le regroupement des cas enregistrés par l'ensemble du Corps médical. En principe, tous les cas de cancers vus par un membre du Corps de Santé sont signalés, d'où l'homogénéité de cette série, mais il est certain que nous sommes encore loin de connaître la totalité des cas, dont beaucoup échappent encore aux médecins.

Nous nous interdisons tout calcul de fréquence et tout commentaire sur ces documents; ceux-ci permettent seulement d'affirmer que le cancer existe chez le Noir, et de supposer que le cancer primitif du foie en est la localisation la plus fréquente. Il faudra des années avant qu'on ne puisse se permettre de déterminer la fréquence réelle et la répartition du cancer chez le Noir d'Afrique Française.

Nous tenons à remercier une fois de plus tous nos collègues d'A. O. F. et d'A. E. F. qui veulent bien s'intéresser à cet important problème du cancer chez le Noir. Nous remercions également le Ministère de la France d'Outre-Mer qui veut bien assurer la transmission des documents.

Travail de la Section du Cancer présenté par

P. F. DENOIX et C. LAURENT.

(1) Voir *Bull. de l'Inst. Nat. d'Hyg.*, t. 5, n° 3, juil.-sept. 1950.

(2) Voir *Bull. de l'Inst. Nat. d'Hyg.*, t. 2, n° 3, juil.-sept. 1947.

TABLEAU I

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Nombre de cancers survenant chez le Noir, enregistrés en 1953.

Territoires	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Nombre de diagnostics vérifiés par histologie (1)
Dakar (Sénégal)	73	16	89	71
Sénégal (sans Dakar)	52	22	74	13
Soudan	71	29	100	49
Niger	23	23	46	—
Mauritanie	11	9	20	6
Dahomey	5	14	19	—
Côte d'Ivoire	7	9	16	9
Guinée	17	5	22	3
Haute-Volta	23	23	46	6
Total	282	150	432	157

(1) Un certain nombre de cancers primitifs du foie n'ont pas eu de vérification diagnostique, mais leur fréquence est telle en A. O. F. que le diagnostic clinique n'est pas un problème pour le corps médical d'A. O. F.

TABLEAU II

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE
RÉPARTITION DES CAS DE CANCER CHEZ LE NOIR,
SELON LE SEXE ET LE SIÈGE, ENREGISTRÉS EN 1953

Nomenclature internationale (Révision 1948, adjonction 1952).

Numéros	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%
141 K	4	—	2	—
142 E	2	—	2	—
J	1	—	—	—
143	—	—	1	—
144 F	1	—	—	—
K	5	—	3	—
145 D	1	—	—	—
148	1	—	—	—
150 K	1	—	—	—
151 D	2	—	1	—
K	5	—	—	—
152 B	1	—	—	—
153 B	—	—	1	—
J	2	—	—	—
154 A	1	—	—	—
B	2	—	—	—
155 A	157	56	26	17
156 A	—	—	1	—
157	1	—	—	—
159	1	—	—	—
160 D	1	—	—	—
161 M	3	—	—	—
163	1	—	—	—
170 K	2	—	37	25
171 A	—	—	1	—
K	—	—	27	18
172	—	—	1	—
174	—	—	3	—
176 A	—	—	2	—
K	—	—	3	—
177	2	—	—	—
179 A	1	—	—	—
K	1	—	—	—
180 K	—	—	1	—
181 A	16	6	10	7
190	2	—	—	—
A	4	—	2	—
B	3	—	—	—
D	2	—	1	—
E	2	—	3	—
G	—	—	1	—
H	8	—	5	—
K	2	—	—	—
192	3	—	2	—
193 C	2	—	—	—
196 A	6	—	2	—
B	1	—	—	—
D	1	—	—	—
E	1	—	1	—
G	1	—	—	—

TABLEAU II (suite).

Numéros	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%
196 H	8	—	—	—
J	—	—	1	—
197 E	1	—	—	—
F	1	—	—	—
G	1	—	2	—
H	3	—	—	—
K	—	—	1	—
198 E	1	—	—	—
199 B	1	—	4	—
D	1	—	1	—
E	1	—	—	—
F	1	—	—	—
K	1	—	—	—
206 A	1	—	1	—
C	1	—	—	—
E	1	—	—	—
F	1	—	—	—
K	3	—	—	—
207 A	—	—	1	—
Non précisé	2	—	—	—
Total	282	—	150	—

TABLEAU III

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

RÉPARTITION DES CAS DE CANCER CHEZ LE NOIR,
SELON LE SEXE ET L'ÂGE, ENREGISTRÉS EN 1953

L'absence de tout renseignement sur la répartition par âge de la population interdit de tirer de ces nombres la moindre conclusion sur l'âge du cancer chez le Noir.

Tranches d'âges	Sexe masculin	Sexe féminin
Moins de 1 an	—	—
1-4	4	—
5-9	4	3
10-14	3	2
15-19	8	3
20-24	13	4
25-29	38	26
30-34	30	18
35-39	43	23
40-44	33	23
45-49	24	16
50-54	26	13
55-59	14	8
60-64	17	7
65-69	6	1
70-74	10	2
75-79	1	1
80 et plus	2	—
Non précisé	6	—
Total	282	150

TABLEAU IV

AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE, CAMEROUN ET TOGO

Nombre de cancers survenant chez le Noir, enregistrés en 1951, 1952 et 1953.

Territoires	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Nombre de diagnostics vérifiés par histologie (1)
1951				
Tchad	11	5	16	15
Moyen Congo	34	13	47	25
Oubangui Chari	6	4	10	3
Gabon	10	7	17	5
Cameroun	24	19	43	29
Togo	14	9	23	3
1952				
Tchad	11	4	15	15
Moyen Congo	18	13	31	20
Oubangui Chari	4	2	6	—
Gabon	12	21	33	—
Cameroun	37	42	79	48
Togo	6	13	19	5
1953				
Tchad	18	6	24	12
Moyen Congo	29	22	51	20
Oubangui Chari	4	1	5	—
Gabon	6	23	29	8
Cameroun	51	49	100	61
Togo	19	7	26	1
Total	314	260	574	270

(1) Un certain nombre de cancers primitifs du foie n'ont pas eu de vérification diagnostique, mais leur fréquence est telle en A. E. F. que le diagnostic clinique n'est pas un problème pour le corps médical d'A. E. F.

TABLEAU V

AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE, CAMEROUN ET TOGO

Nombre de cas de cancers enregistrés dans chaque territoire pendant les 3 années : 1951, 1952 et 1953.

	Tchad		Moyen Congo		Oubangui Chari		Gabon		Cameroun		Togo		Total		Total général
	S. m.	S. f.	S. m.	S. f.	S. m.	S. f.	S. m.	S. f.	S. m.	S. f.	S. m.	S. f.	S. m.	S. f.	
1951....	11	5	34	13	6	4	10	7	24	19	14	9	99	57	156
1952....	11	4	18	13	4	2	12	21	37	42	6	13	88	95	183
1953....	18	6	29	22	4	1	6	23	51	49	19	7	127	108	235
Total...	40	15	81	48	14	7	28	51	112	110	39	29	314	260	274

TABLEAU VI

AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE, CAMEROUN ET TOGO
RÉPARTITION DES CAS DE CANCER CHEZ LE NOIR,
SELON LE SEXE ET LE SIÈGE, ENREGISTRÉS EN 1951, 1952 ET 1953
Nomenclature internationale (Révision 1948, adjonctions 1952).

Numéros	Sexe masculin		Sexe féminin		Non précisé
	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%	
142 E	2	—	1	—	—
J	—	—	1	—	—
144 C	1	—	—	—	—
F	1	—	—	—	—
K	6	—	1	—	—
147 K	2	—	—	—	—
148	1	—	1	—	—
151 F	1	—	—	—	—
K	16	5	6	—	—
152 A	2	—	—	—	—
K	1	—	—	—	—
153 B	3	—	—	—	—
D	2	—	1	—	—
E	—	—	2	—	—
F	1	—	—	—	—
J	3	—	1	—	—
K	6	—	2	—	—
154 A	1	—	2	—	—
B	—	—	2	—	—
155 A	90	30	18	7	—
D	1	—	—	—	—
156	5	—	4	—	—
157	5	—	1	—	—
158	2	—	—	—	—
159	4	—	1	—	—
160 M	1	—	1	—	—
161 M	—	—	1	—	—
162	2	—	1	—	—
A	1	—	—	—	—
K	1	—	—	—	—
163	4	—	—	—	—
170 K	6	—	43	17	—
171 K	—	—	39	15	—
172	—	—	1	—	—
173	—	—	1	—	—
174	—	—	41	16	—
175 A	—	—	16	6	—
K	—	—	1	—	—
176 A	—	—	4	—	—
D	—	—	1	—	—
177	9	—	—	—	—
178	2	—	—	—	—
179 A	4	—	—	—	—
B	1	—	—	—	—
K	1	—	—	—	—
180 K	1	—	1	—	—
181 A	8	—	1	—	—
190 A	2	—	4	—	—
B	4	—	1	—	—

TABLEAU VI (suite)

Numéros	Sexe masculin		Sexe féminin		Non précisé
	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%	
190 D	3	—	1	—	—
E	2	—	—	—	—
G	1	—	—	—	—
H	12	4	10	4	—
K	5	—	2	—	—
192	2	—	6	—	—
193 A	1	—	1	—	—
D	—	—	1	—	—
K	—	—	1	—	—
194	4	—	2	—	—
196 A	7	—	2	—	—
B	5	—	4	—	—
E	6	—	4	—	—
F	1	—	—	—	—
G	2	—	1	—	—
H	12	4	3	—	—
J	—	—	1	—	—
K	2	—	—	—	—
197 E	—	—	1	—	—
F	2	—	1	—	—
H	3	—	—	—	—
K	3	—	1	—	—
198 A	1	—	—	—	—
E	2	—	—	—	—
199 D	—	—	1	—	—
E	—	—	1	—	—
K	1	—	—	—	1
206 A	6	—	4	—	—
B	4	—	—	—	—
C	5	—	—	—	—
D	1	—	1	—	—
E	—	—	3	—	—
K	6	—	1	—	—
207 A	—	—	1	—	—
B	5	—	1	—	—
Total	299	—	253	—	1

TABLEAU VII

AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE, CAMEROUN ET TOGO

RÉPARTITION DES CAS DE CANCER SURVENANT CHEZ LE NOIR,
SELON LE SEXE ET L'ÂGE, ENREGISTRÉS EN 1951, 1952 ET 1953*L'absence de tout renseignement sur la répartition par âge de la population
interdit de tirer de ces nombres
la moindre conclusion sur l'âge du cancer chez le Noir.*

Tranches d'âges	Sexe masculin	Sexe féminin
Moins de 1 an	—	1
1- 4	2	3
5- 9	6	3
10-14	6	5
15-19	13	6
20-24	9	12
25-29	35	26
30-34	34	30
35-39	39	51
40-44	40	30
45-49	37	26
50-54	37	20
55-59	9	11
60-64	14	12
65-69	2	5
70-74	3	1
75-79	—	—
80 et plus	1	—
Age inconnu	27	18
Total	314	260

MALADIES VÉNÉRIENNES

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

et

ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES ANTIVÉNÉRIENS

au cours du deuxième trimestre 1954.

Les renseignements statistiques publiés ici concernent :

1° Les cas de maladies vénériennes déclarés au cours du 2° trimestre 1954, en application de la loi du 31 décembre 1942 (France métropolitaine et parmi les départements d'outre-mer : la Martinique et la Réunion).

2° Le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours de ce même trimestre (France métropolitaine et parmi les départements d'outre-mer : la Martinique et la Réunion).

Le nombre des cas de maladies vénériennes déclarés au cours du 2° trimestre 1954 a été, en France métropolitaine, de 4 010. Il se décompose ainsi :

Blennorrhagie	3 654
Syphilis primaire et secondaire.....	321
Chancre mou	35
Maladie de Nicolas-Favre	0

La comparaison de ces chiffres à ceux du trimestre précédent ne montre pas de modification nette en dehors de la baisse des chancres mous (35 contre 61). Cette diminution provient principalement du département des Bouches-du-Rhône (19 contre 38).

Les renseignements statistiques concernant le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours du 2° trimestre 1954 sont limités à 88 départements. (Le département du Lot a envoyé trop tard ses chiffres et le département de la Haute-Garonne n'a fait parvenir aucun renseignement).

Ces renseignements montrent que 19 850 séances de consultations ont été tenues et que 426 474 consultations ou actes thérapeutiques ont été effectués.

Le nombre des examens de laboratoire effectués a été de : 138 000 comprenant :

105 673 examens sérologiques dont 14 464 positifs.

32 327 examens bactériologiques dont 4 184 positifs.

178 489 injections ont été faites, dont la répartition est donnée au tableau.

3 442 malades ont été traités pour syphilis par 16 480 millions d'unités de pénicilline, ce qui représente en moyenne :

4 800 000 unités par malade.

2 570 malades ont été traités pour blennorragie par : 2 000 000 unités par malade.

1 619 malades ont reçu en moyenne 11 grammes de sulfamides.

Travail de la Section de Vénérologie présenté par :

Dr G. PÉQUIGNOT et M^{lle} D. LAFAGE.

I. — Maladies vénériennes déclarées, en application de la loi du 31 Décembre 1942,
au cours du deuxième trimestre 1954.

1° BLENNORRAGIE

Départements	Avril	Mai	Jun	Tot.	Départements	Avril	Mai	Jun	Tot.	Départements	Avril	Mai	Jun	Tot.
Ain	1	0	0	1	Garonne (Hte-)	38	22	20	80	Pas-de-Calais	1	1	0	2
Aisne	1	4	3	8	Gers	1	0	0	1	Puy-de-Dôme	2	2	5	9
Allier	5	2	4	11	Gironde	29	29	36	94	Pyrénées (Bses-)	18	0	3	21
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	Hérault	9	7	12	28	Pyrénées (Htes-)	2	0	2	4
Alpes (Hautes-)	0	0	1	1	Ile-et-Vilaine	2	1	3	6	Pyrénées-Or.	2	2	5	9
Alpes-Marit.	11	10	23	44	Indre	10	16	17	43	Rhin (Bas-)	17	14	11	42
Ardèche	0	0	0	0	Indre-et-Loire	16	4	12	32	Rhin (Haut-)	3	5	2	10
Ardennes	5	2	3	10	Isère	3	4	7	14	Rhône	34	19	44	97
Ariège	0	0	0	0	Jura	0	0	0	0	Rhône (Haute-)	0	0	3	3
Aube	16	3	30	49	Landes	0	0	0	0	Saône-et-Loire	5	0	0	5
Aude	0	0	2	2	Loir-et-Cher	0	0	0	0	Sarthe	0	0	0	0
Aveyron	0	0	0	0	Loire	10	18	17	45	Savoie	1	0	3	4
Belfort (Ter. de)	7	3	0	10	Loire (Haute-)	0	0	0	0	Savoie (Haute-)	0	0	0	0
Bouches-d.-Rh.	99	79	88	266	Loire-Inférieure	5	8	5	18	Seine	690	571	880	2 141
Calvados	3	6	7	16	Loiret	2	1	0	3	Seine-Inférieure	20	17	28	65
Cantal	0	0	0	0	Lot	0	0	0	0	Seine-et-Marne	0	0	0	0
Charente	0	0	0	0	Lot-et-Garonne	0	1	0	1	Seine-et-Oise	15	11	8	34
Charente-Mar.	10	3	8	21	Lozère	0	0	0	0	Sèvres (Deux-)	0	0	0	0
Cher	3	1	1	5	Maine-et-Loire	2	3	1	6	Somme	2	5	1	8
Corrèze	0	0	2	2	Manche	2	8	3	13	Tarn	0	0	1	1
Corse	1	0	0	1	Marne	0	0	0	0	Tarn-et-Garonne	0	0	5	5
Côte-d'Or	1	3	6	10	Marne (Hte-)	3	2	0	5	Var	13	16	22	51
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	Mayenne	0	0	0	0	Vaucluse	3	9	5	17
Creuse	0	0	0	0	Meurthe-et-Mos.	17	3	16	36	Vendée	0	0	0	0
Dordogne	1	3	4	8	Meuse	0	0	1	1	Vienne	4	6	5	15
Doubs	3	5	5	13	Morbihan	2	3	2	7	Vienne (Hte-)	6	6	2	14
Drôme	1	0	0	1	Moselle	15	8	11	34	Vosges	3	7	5	15
Eure	1	0	3	4	Nièvre	0	0	0	0	Yonne	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	0	0	0	Nord	36	39	39	114					
Finistère	0	1	2	3	Oise	2	0	1	3					
Gard	3	7	0	10	Orne	0	1	1	2					
										France entière.	1 217	1 001	1 436	3 654

2° SYPHILIS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Départements	Avril	Mai	Juin	Tot.	Départements	Avril	Mai	Juin	Tot.	Départements	Avril	Mai	Juin	Tot.
Ain	1	0	1	2	Garonne (Hte-)	0	0	0	0	Pas-de-Calais	2	0	0	2
Aisne	0	0	0	0	Gers	0	0	0	0	Puy-de-Dôme	0	0	0	0
Allier	0	0	0	0	Gironde	1	1	2	4	Pyrénées (Bses-)	0	0	0	0
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	Hérault	1	1	1	3	Pyrénées (Htes-)	0	—	0	—
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	Ille-et-Vilaine	1	0	0	1	Pyrénées-Or.	0	0	0	0
Alpes-Marit.	0	2	2	4	Indre	0	0	0	0	Rhin (Bas-)	3	1	5	9
Ardèche	0	0	1	1	Indre-et-Loire	0	1	0	1	Rhin (Haut-)	0	0	0	0
Ardennes	0	0	1	1	Isère	0	1	1	2	Rhône	25	11	7	43
Ariège	0	0	0	0	Jura	0	0	0	0	Saône (Haute-)	0	0	0	0
Aube	0	0	0	0	Landes	0	0	0	0	Saône-et-Loire	0	—	0	—
Aude	0	0	0	0	Loir-et-Cher	0	0	0	0	Sarthe	0	0	0	0
Aveyron	0	0	0	0	Loire	0	1	0	1	Savoie	2	1	1	4
Belfort (Ter. de)	0	0	0	0	Loire (Haute-)	0	0	0	0	Savoie (Haute-)	0	0	0	0
Bouches-d.-Rh.	6	7	4	17	Loire-Inférieure	2	2	1	5	Seine	56	28	68	152
Calvados	2	0	0	2	Loiret	0	0	0	0	Seine-Inférieure	2	1	1	4
Cantal	0	0	0	0	Lot	0	0	0	0	Seine-et-Marne	2	1	3	6
Charente	0	0	0	0	Lot-et-Garonne	0	0	0	0	Seine-et-Oise	2	0	2	4
Charente-Mar.	0	0	0	0	Lozère	0	0	0	0	Sèvres (Deux-)	0	0	0	0
Cher	1	1	0	2	Maine-et-Loire	0	0	0	0	Somme	2	0	0	2
Corrèze	0	0	0	0	Manche	0	0	0	0	Tarn	—	0	0	—
Corse	0	0	0	0	Marne	0	0	0	0	Tarn-et-Garonne	0	—	0	—
Côte-d'Or	1	3	0	4	Marne (Hte-)	0	0	0	0	Var	1	0	1	2
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	Mayenne	0	0	1	1	Vaucluse	0	1	0	1
Creuse	0	0	0	0	Meurthe-et-Mos.	0	5	0	5	Vendée	0	0	0	0
Dordogne	2	1	1	4	Meuse	0	2	1	3	Vienne	0	1	0	1
Doubs	0	0	1	1	Morbihan	0	0	0	0	Vienne (Hte-)	0	1	0	1
Drôme	0	0	0	0	Moselle	1	1	2	4	Vosges	3	4	3	10
Eure	4	0	2	6	Nièvre	0	0	0	0	Yonne	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	0	0	0	Nord	2	0	0	2					
Finistère	1	1	1	3	Oise	0	0	1	1					
Gard	0	0	0	0	Orne	0	0	0	0					
										<i>France entière.</i>	126	80	115	321

3° CHANCRE MOU

Départements	Avril	Mai	Juin	Total
Bouches-du-Rhône	9	4	6	19
Finistère	0	1	0	1
Gironde	0	1	0	1
Hérault	1	2	1	4
Morbihan	1	0	0	1
Pyrénées (Hautes-)	0	0	1	1
Seine	4	1	2	7
Var	1	0	0	1
<i>Total</i>	16	9	10	35

4° MALADIE DE NICOLAS-FAVRE

NÉANT

5° INDICE DE MORBIDITÉ DE LA BLENNORRAGIE ET DE LA SYPHILIS

(AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 1954)

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis
Ain	1,3	2,6	Garonne (Hte-)	61,9	0	Pas-de-Calais	0,6	0,6
Aisne	6,5	0	Gers	2,1	0	Puy-de-Dôme	7,4	0
Allier	11,6	0	Gironde	41,9	1,8	Pyrénées (Bses-)	19,6	0
Alpes (Basses-)	0	0	Hérault	23,1	2,5	Pyrénées (Htes-)	7,7	0
Alpes (Hautes-)	4,6	0	Ille-et-Vilaine	3,9	0,6	Pyrénées-Or.	15,2	0
Alpes-Marit.	35,8	3,3	Indre	67,8	0	Rhin (Bas-)	23,6	5,1
Ardèche	0	1,5	Indre-et-Loire	34,8	1,1	Rhin (Haut-)	7,9	0
Ardennes	14	1,4	Isère	9,2	1,3	Rhône	40,1	17,8
Ariège	0	0	Jura	0	0	Saône (Haute)	5,8	0
Aube	78,4	0	Landes	0	0	Saône-et-Loire	3,7	0
Aude	2,9	0	Loir-et-Cher	0	0	Sarthe	0	0
Aveyron	0	0	Loire	26,3	0,6	Savoie	6,3	6,3
Belfort (Ter. de)	41,6	0	Loire (Haute-)	0	0	Savoie (Haute-)		
Bouches-d.-Rh.	98,8	6,3	Loire-Inférieure	10	2,7	Seine	169	11,9
Calvados	14,4	1,8	Loiret	3,3	0	Seine-Inférieure	28,1	1,7
Cantal	0	0	Lot	0	0	Seine-et-Marne	0	5,5
Charente	0	0	Lot-et-Garonne	1,4	0	Seine-et-Oise	8,8	1
Charente-Mar.	18,8	0	Lozère	0	0	Sèvres (Deux-)	0	0
Cher	6,9	2,7	Maine-et-Loire	4,6	0	Somme	6,9	1,7
Corrèze	3,1	0	Manche	11,2	0	Tarn	1,2	0
Corse	1,7	0	Marne	0	0	Tarn-et-Garonne	11,5	0
Côte-d'Or	11,2	4,5	Marne (Hte-)	10,2	0	Var	51,5	2
Côtes-du-Nord	0	0	Mayenne	0	1,5	Vaucluse	25,6	1,5
Creuse	0	0	Meurthe-et-Mos.	24,5	3,4	Vendée	0	0
Dordogne	8,1	4,1	Meuse	2	6	Vienne	18,4	1,2
Doubs	16	1,2	Morbihan	5,3	0	Vienne (Hte-)	16,5	1,2
Drôme	1,4	0	Moselle	18,3	2,1	Vosges	16,2	10,8
Eure	4,8	7,2	Nièvre	0	0	Yonne	0	0
Eure-et-Loir	0	0	Nord	21,8	0,4			
Finistère	1,6	1,6	Oise	2,8	0,9			
Gard	9,8	0	Orne	2,8	0			
						France entière.	34,2	3

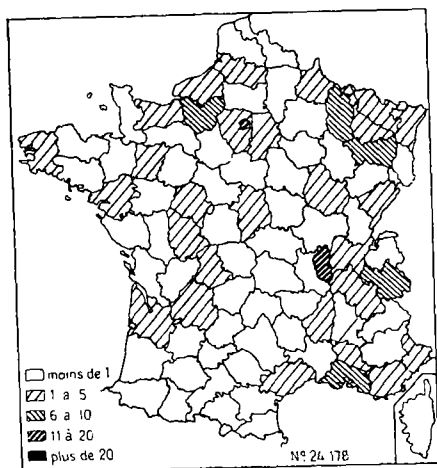
114 MALADIES SOCIALES

6° VARIATIONS DÉPARTEMENTALES DES INDICES DE MORBIDITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES

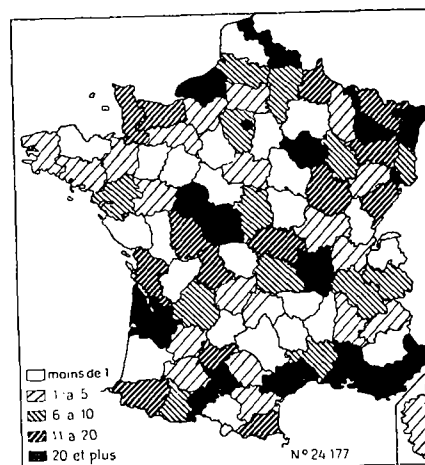
(AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 1954)

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants

SYPHILIS



BLENNORRAGIE



Erratum. — Tarn-et-Garonne : lire 1 à 5.

MALADIES VÉNÉRIENNES

II. — Renseignements statistiques concernant le fonctionnement des Dispensaires antivénéériens au cours du deuxième trimestre 1954.

1° FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES

Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.	Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.
	H.	F.	E.	T.			H.	F.	E.	T.	
Ain	118	27	24	169	50	Creuse	19	21	—	40	24
Aisne	380	871	36	1 287	178	Dordogne	292	382	—	674	25
Allier	533	1 004	104	1 641	77	Doubs	1 047	1 033	83	2 163	218
Alpes (Basses-)	15	—	—	15	12	Drôme	744	671	161	1 576	46
Alpes (Hautes-)	29	45	—	74	37	Eure-et-Loir	367	424	28	819	175
Alpes-Marit.	3 276	5 965	241	9 482	350	Eure	346	176	43	565	92
Ardèche	107	411	178	696	69	Finistère	271	189	4	464	63
Ardennes	308	230	4	542	117	Gard	1 649	2 825	123	4 597	170
Ariège	7	6	—	13	—	Garonne (Hte-)	—	—	—	—	—
Aube	667	747	7	1 421	94	Gers	141	206	—	347	47
Aude	241	329	—	570	58	Gironde	2 005	4 447	211	6 663	536
Aveyron	317	287	8	612	26	Hérault	1 743	2 050	303	4 096	208
Belfort (Ter. de)	506	841	32	1 379	45	Ille-et-Vilaine	942	565	651	2 158	211
Bouches-d.-Rh.	10 916	23 156	1 748	35 820	660	Indre	353	407	19	779	—
Calvados	1 871	1 182	108	3 161	175	Indre-et-Loire	1 097	688	354	2 139	172
Cantal	115	225	—	340	41	Isère	2 641	2 694	171	5 506	269
Charente	499	924	189	1 612	75	Jura	290	409	28	727	99
Charente-Mar.	1 097	1 660	331	3 088	195	Landes	240	519	3	762	76
Cher	476	294	19	789	194	Loir-et-Cher	246	202	75	523	111
Corrèze	58	62	—	120	27	Loire	2 272	1 511	275	4 058	346
Corse	334	484	598	1 416	154	Loire (Haute-)	210	254	6	470	39
Côte-d'Or	—	—	—	4 041	145	Loire-Inférieure	1 248	2 156	190	3 594	202
Côtes-du-Nord	267	603	450	1 320	209	Loiret	382	391	28	801	64

FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES (suite).

Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.	Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.
	H.	F.	E.	T.			H.	F.	E.	T.	
Lot	—	—	—	—	—	Rhône	11 692	8 358	745	20 795	371
Lot-et-Garonne	599	767	23	1 389	359	Saône (Haute-)	163	123	115	401	58
Lozère	15	—	—	15	23	Saône-et-Loire	1 226	1 307	228	2 761	151
Maine-et-Loire	969	978	788	2 735	186	Sarthe	235	562	2	799	65
Manche	451	711	66	1 228	183	Savoie	595	651	19	1 265	189
Marne	749	967	1 122	2 838	24	Savoie (Haute-)	937	886	90	1 913	75
Marne (Hte-)	211	305	22	538	74	Seine	105 596	71 294	2 911	179 801	5 705
Mayenne	78	87	5	170	69	Seine-Inférieure	4 793	4 473	282	9 548	323
Meurthe-et-Mos.	3 009	3 408	177	6 594	598	Seine-et-Marne	1 147	1 546	77	2 770	327
Meuse	127	322	2	451	50	Seine-et-Oise	—	—	—	11 870	591
Morbihan	205	202	4	411	73	Sèvres (Deux-)	222	106	—	328	90
Moselle	2 361	2 259	178	4 798	196	Somme	1 954	2 068	255	4 277	257
Nièvre	79	143	13	235	26	Tarn	704	761	23	1 488	105
Nord	6 292	5 815	1 497	13 604	714	Tarn-et-Garonne	844	837	62	1 743	73
Oise	817	856	297	1 970	143	Var	2 299	6 059	404	8 762	504
Orne	237	420	118	775	62	Vaucluse	728	1 691	281	2 700	217
Pas-de-Calais	1 969	1 914	43	3 926	309	Vendée	70	16	—	86	56
Puy-de-Dôme	1 244	1 687	88	3 019	245	Vienne	217	291	14	522	50
Pyénées (Bses-)	1 065	1 786	270	3 121	169	Vienne (Hte-)	111	130	54	295	109
Pyénées (Htes-)	244	189	—	433	50	Vosges	1 116	1 401	239	2 756	130
Pyénées-Or.	685	1 819	51	2 555	144	Yonne	181	378	17	576	41
Rhin (Bas-)	1 410	1 566	959	3 935	127						
Rhin (Haut-)	1 255	1 797	97	3 149	358						
						France entière.	199 583	192 509	18 471	426 474	19 850

2° FONCTIONNEMENT DU SERVICE SOCIAL ANTIVÉNÉRIEN

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Nombre de personnes visitées à domicile	5 435	8 627	3 235	17 297
Nombre de personnes ramenées au traitement par le Service social	3 013	3 839	490	7 342
Nombre de personnes amenées aux consultations pour la première fois pour examen ou traitement (enquêtes épidémiologiques, etc.).....	1 283	1 687	478	3 448

3° FONCTIONNEMENT DU FICHIER SANITAIRE ET SOCIAL DE LA PROSTITUTION

	Mineures	Majeures	Total
Nombre de femmes inscrites au fichier, visitées pendant le trimestre.....	38	10 598	10 636
Nombre de femmes inscrites au fichier, qui ont dû être hospitalisées pour maladies vénériennes contagieuses	11	418	429

4° RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS VENUS CONSULTER
POUR LA PREMIÈRE FOIS

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes	8 625	5 875	1 163	15 663
Syphilis :				
congénitale	28	32	133	193
primaire	66	14	—	80
secondaire	78	59	—	137
ancienne avec manifestations cliniques	303	160	3	466
sérologique cliniquement latente	742	425	6	1 173
Blenorragie	2 016	562	7	2 585
Chancre mou	23	2	—	25
Maladie de Nicolas-Favre	—	—	—	—
Dermatoses non syphilitiques	9 523	7 860	2 897	20 280
<i>Totaux</i>	<i>21 404</i>	<i>14 989</i>	<i>4 209</i>	<i>40 602</i>

5° RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS SOUMIS A UN EXAMEN SYSTÉMATIQUE

A. — EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Examens pré-nuptiaux			Examens pré- et post-nataux				
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Nourrissons	Enfants de + de 2 ans
Personnes reconnues indemnes	10 365	10 984	21 349	1 212	16 768	17 980	3 797	1 876
Syphilis :								
congénitale	1	—	1	—	38	38	54	36
primaire	2	4	6	—	5	5	—	—
secondaire	4	4	8	—	2	2	—	—
ancienne avec manifestations cliniques	1	3	4	2	37	39	—	—
sérologique cliniquement latente	44	47	91	12	94	106	3	2
Blennorrhagie	1	1	2	—	8	8	—	—
Chancre mou	—	—	—	—	—	—	—	—
Maladie de Nicolas-Favre	—	—	—	—	—	—	—	—
Dermatoses non syphilitiques	—	—	—	—	1	1	1	1
<i>Totaux</i>	<i>10 418</i>	<i>11 043</i>	<i>21 461</i>	<i>1 226</i>	<i>16 953</i>	<i>18 179</i>	<i>3 855</i>	<i>1 915</i>

B. — EXAMENS DE SANTÉ PRATIQUÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes	232	425	8	665
Syphilis :				
congénitale	—	—	—	—
primaire	—	—	—	—
secondaire	—	—	—	—
ancienne avec manifestations cliniques	—	1	—	1
sérologique cliniquement latente	31	8	—	39
Blennorrhagie	—	—	—	—
Chancre mou	—	—	—	—
Maladie de Nicolas-Favre	—	—	—	—
Dermatoses non syphilitiques	—	—	—	—
<i>Totaux</i>	<i>263</i>	<i>434</i>	<i>8</i>	<i>705</i>

C. — EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR L'IMMIGRATION

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Total
Personnes reconnues indemnes	1 342	796	2 138
Syphilis :			
congénitale	—	—	—
primaire	—	—	—
secondaire	—	—	—
ancienne avec manifestations cliniques	3	1	4
sérologique cliniquement latente	18	2	20
Blennorrhagie	7	57	64
Chancre mou	—	—	—
Maladie de Nicolas-Favre	—	—	—
Dermatoses non syphilitiques	1	—	1
<i>Totaux</i>	<i>1 371</i>	<i>856</i>	<i>2 227</i>

D. — EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE D'AUTRES LÉGISLATIONS

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Détenus			Prostituées
	Hommes	Femmes	Total	
Personnes reconnues indemnes	10 620	2 227	12 847	5 177
Syphilis :				
congénitale	4	—	4	—
primaire	2	—	2	7
secondaire	4	1	5	24
ancienne avec manifestations cliniques	82	7	89	22
sérologique cliniquement latente	225	37	262	56
Blennorrhagie	12	781	793	—
Chancre mou	—	—	—	7
Maladie de Nicolas-Favre	—	—	—	—
Dermatoses non syphilitiques	270	48	318	86
<i>Totaux</i>	<i>11 219</i>	<i>3 101</i>	<i>14 320</i>	<i>5 379</i>

6° NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS
DE LABORATOIRE PRATIQUÉS

Nature des examens pratiqués		Résultats	
		Positifs	Négatifs
Examens sérologiques.	Sang	14 159	90 533
	Liquide C.-R.	305	676
	<i>Total</i>	<i>14 464</i>	<i>91 209</i>
Examens microbiologiques.	Tréponèmes	138	858
	Gonocoques	4 046	27 285
	<i>Total</i>	<i>4 184</i>	<i>28 143</i>

7° PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

A. — PRÉPARATIONS ARSENICALES, BISMUTHIQUES ET MERCURIELLES

Nature du produit	Mode d'emploi	Nombre d'injections faites
Préparat. arsenicales.	Injections intraveineuses.	2 510
	Injections intramusculaires.	8 751
Préparations bismuthiques.	Injections intramusculaires.	145 422
Préparations mercurielles.	Injections.	21 806
	Autres voies.	2 462

B. — PÉNICILLINE ET SULFAMIDES

Nature du produit	Nombre de malades traités	Doses employées (médicaments fournis par les Dispensaires)
Pénicilline : pour le traitement de la syphilis.	3 442	16 480, 6 millions d'unités.
pour le traitement de la blennorrhagie	2 570	5 180, 2 millions d'unités.
Sulfamides	1 619	19 198 grammes.

Statistiques concernant les départements d'outre-mer.

DEUXIÈME TRIMESTRE 1954

1° STATISTIQUES MENSUELLES

	La Martinique				La Réunion			
	Avril	Mai	Juin	Total	Avril	Mai	Juin	Total
Blennorrhagie	0	0	2	2	0	3	3	6
Syphilis primo-secondaire .	9	13	2	24	0	0	3	3
Chancre mou	2	0	0	2	0	0	0	0
Maladie de Nicolas-Favre ..	0	0	0	0	0	0	0	0

2° STATISTIQUES TRIMESTRIELLES

(FONCTIONNEMENT DES DISPENSAIRES)

	Nombre de consultations données (traitements compris)				Nombre de séances de consultations
	Hommes	Femmes	Enfants	Total	Total
La Martinique	1 012	990	108	2 110	12
La Réunion	602	2 018	83	2 703	45

	Consultants bénévoles				Protection maternelle et infantile								Prostituées	Total
					Examens pré-nuptiaux				Examens pré- et post-nataux					
	H.	F.	E.	Total	H.	F.	T.	H.	F.	N.	E. + 2 ans			
La Martinique.	11	10	6	27	1	—	1	1	10	—	—	0	39	
La Réunion ...	54	109	48	211	2	—	2	1	22	1	—	12	249	

NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS DE LABORATOIRE PRATIQUÉS

Nature des examens pratiqués		Résultats			
		Positifs		Négatifs	
		La Martinique	La Réunion	La Martinique	La Réunion
Examens sérologiques.	Sang	250	89	227	366
	Liquide C. R.	—	—	—	—
<i>Total</i> ...		<i>250</i>	<i>89</i>	<i>227</i>	<i>366</i>
Examens microbiologiques	Tréponèmes .	—	—	—	—
	Gonocoques .	—	18	—	76
<i>Total</i> ...		<i>—</i>	<i>18</i>	<i>—</i>	<i>76</i>

PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

A. — PRÉPARATIONS ARSENIQUES, BISMUTHIQUES ET MERCURIELLES

	Nature du produit	Mode d'emploi	Nombre d'injections faites
La Martinique..	Préparat. arsenicales.	Inject. intravein.	86
La Réunion		Inject. intramuscul.	57
	Préparat. arsenicales.	Inject. intravein.	9
		Inject. intramuscul.	—
La Martinique..	Préparat. bismuth.	Inject. intramuscul.	744
La Réunion		Inject. intramuscul.	1 132
La Martinique..	Préparat. mercur.	Injections.	929
La Réunion		Injections.	65

B. — PÉNICILLINE ET SULFAMIDES

	Nature du produit	Nombre de malades traités	Doses employées (médicaments fournis par les Dispensaires)
La Martinique.	Pénicilline : (pour le traitement de la syphilis)	17	69 600 000 unités.
La Réunion ...	Pénicilline : (pour le traitement de la syphilis)	19	431 350 000 unités.
	(pour le traitement de la blennorrhagie) ...	8	

ALCOOLISME

ENQUÊTE SUR LE DEGRÉ D'ALCOOLÉMIE
DE SUJETS ADMIS DANS LES HOPITAUX
POUR TRAUMATISMES ET BLESSURES

L'enquête a été effectuée à la demande de M. I. S. BRUNAUD, du Comité Central d'Enquête sur le coût et le rendement des Services publics. Elle a été effectuée dans des hôpitaux parisiens et de province où des dosages de l'alcool dans le sang ont été pratiqués sur des sujets admis, en urgence, pour des lésions traumatiques diverses. Aucune discrimination, à priori, n'a été faite dans le choix des sujets sur lesquels la prise de sang a été effectuée. Le seul point commun de toute l'enquête réside dans l'utilisation d'une même technique de dosage de l'alcool dans le sang : celle de NICLOUX modifiée par CORDEBARD (1).

Les dosages ont été effectués sur 678 sujets.

(1) PRÉLÈVEMENT. — Prélèvement par ponction veineuse après aseptie de la peau réalisée au moyen de la solution aqueuse de mercurochrome, 10 cm³ de sang dans un tube sec contenant 5 cg de fluorure de sodium.

PRINCIPE. — Séparer l'alcool par distillation, puis effectuer le dosage sur une partie aliquote par la méthode nitrochromique de Cordebard.

TECHNIQUE. — Elle comporte deux opérations :

1° *Séparation de l'alcool.* — Introduire 10 cm³ de sang dans le ballon de l'appareil de Schläsing-Aubin, contenant déjà 65 cm³ de solution aqueuse saturée d'acide pierique. Recueillir près de 40 cm³ de distillation et compléter exactement au volume de 40 cm³ avec de l'eau distillée.

2° *Dosage de l'alcool dans le distillat.* — Mesurer très exactement 5 cm³ de solution nitrique de bichromate de potassium N/20 dans un Erlenmeyer bouché émeri. Ajouter 1 cm³, rigoureusement mesuré, du distillat. Laisser en contact 10 minutes. Ajouter ensuite 20 cm³ d'eau distillée, puis 10 cm³ de solution aqueuse d'iodure de potassium à 1 %. Doser l'iode libéré au moyen de la solution d'hyposulfite de sodium N/20. Soit n le volume de solution d'hyposulfite de soude titrée utilisé.

CALCUL. — L'alcool par litre de sang est de :

$$(5 - n) 0,575 \times 4 \text{ en grammes}$$

ou :

$$(5 - n) 0,718 \times 4 \text{ en centimètres cubes.}$$

I. — Dosage de l'alcool dans le sang (alcoolémie).

Alcoolémie	Nombre de cas
0 g %	91
0 g 02	1
0 g 03 à 0 g 04	4
0 g 05 à 0 g 10	66
0 g 11 à 0 g 15	19
0 g 16 à 0 g 20	14
0 g 21 à 0 g 30	36
0 g 31 à 0 g 50	66
0 g 51 à 0 g 75	53
0 g 76 à 0 g 99	36
1 g à 1 g 50	79
1 g 51 à 1 g 99	51
2 g à 2 g 50	56
2 g 51 à 2 g 99	38
3 g à 4 g	50
Au-dessus de 4 g	8

Si l'on groupe davantage les échelles d'alcoolémie, on constate que :

de 0 g à 0 g 50 il y eut... 297 } soit 386, ce qui correspond à 57,7 % des
de 0 g 51 à 0 g 99 89 } cas.
de 1 g à 1 g 99 130 } soit 282, ce qui correspond à 42,2 % des
au-dessus de 2 g 152 } cas.

Ce tableau confirme les constatations statistiques antérieures basées sur le dosage de l'alcool dans le sang, en particulier celle de MM. ROUVILLOIS et DÉROBERT (1), concernant des sujets morts des suites d'accidents de la circulation et ayant fait l'objet d'une autopsie judiciaire. Les auteurs relevaient un taux de 40 % d'alcoolémie supérieure à 1 g %.

Le taux de 42,2 %, mis en évidence par la présente enquête, est supérieur à celui de 32 % trouvé par MM. BESSON et M. REDOR (2) sur des blessés hospitalisés dans le Service de M. le Professeur QUÉNU, à l'hôpital Cochin, à Paris.

II. — Heure à laquelle la prise de sang a été effectuée après l'accident.

Les renseignements horaires concernent 533 dosages.

Avant 1 heure	340
Entre 1 et 3 heures	100
Entre 3 et 6 heures	56
Au-delà de 6 heures	37

Ce tableau montre que la prise de sang peut être effectuée dans un délai très court après le traumatisme sans gêner les soins médicaux ni les constatations policières ou administratives.

(1) *Alcoolisme et accidents de la circulation*. « Bulletin de l'Académie Nationale de Médecine », 1951, 35-36, pp. 596-599.

(2) *Alcool et Traumatismes*. — Etude de l'imprégnation éthylique par dosage de l'alcool dans le sang chez 100 blessés admis dans un Service de chirurgie. *Presse méd.*, 1953, 61, n° 41, 13 juin 1953, pp. 849-850.

III. — Répartition selon les régions anatomiques atteintes.

Région anatomique atteinte	Alcoolémie		
	De 0 g à 0 g 99	De 1 g à 1 g 99	Au-dessus de 2 g
Membres	143	31	14
Tronc	33	5	4
Thorax	6	4	4
Membres et tronc	4	0	0
Membres et thorax	1	0	0
Membres, tronc et thorax	1	1	0
Tronc et thorax	0	0	0
Abdomen	1	0	0
Face	66	32	4
Crâne	22	13	52
Abdomen et face	0	1	10
Abdomen et crâne	0	0	0
Abdomen, face et crâne	0	0	0
Face et crâne	3	2	1
Non précisé	82	25	40
Parties molles	34	5	8
Cuir chevelu	29	20	25
Parties molles et cuir chevelu	1	1	0

IV. — Répartition selon la nature de l'accident.

Nature de l'accident	Alcoolémie		
	De 0 g à 0 g 99	De 1 g à 1 g 99	Au-dessus de 2 g
Accident du travail	143	21	16
Accident de la voie publique	184	67	94
Accident de domicile	21	7	11
Voies de fait	33	33	27
Tentative de suicide	1	0	1
Non précisée	4	2	3

Ce tableau montre, en particulier, que sur 353 blessés au cours d'accidents de la voie publique, 163 présentaient une alcoolémie supérieure à 1 g %, soit 46,1 % des cas, taux supérieur à ceux qui furent jusqu'ici constatés. Ce fait montre la fréquence de « l'influence de la boisson », si ce n'est de l'ivresse, dans le déterminisme des accidents de la voie publique, lorsqu'un contrôle biologique est effectué (1).

(1) Ces chiffres sont à opposer à ceux publiés par l'I. N. S. E. E., concernant « les accidents corporels de la circulation routière en 1951 », où l'ivresse des conducteurs n'était relevée que dans 8 % des cas « tous accidents », 10 % dans les « accidents mortels » pour la province et dans 2 % des cas « tous accidents » pour le département de la Seine. Pour les piétons, les chiffres de 5,9 et 3 % ont été respectivement calculés. De même, ils sont à opposer aux chiffres publiés par la Gendarmerie Nationale et intéressant toute la France, à l'exception du département de la Seine où, sur 39 064 accidents de personnes en 1952, 1 307 cas d'ivresse furent relevés, soit 3,3 %, et sur 48 297 accidents de personnes en 1953, il y eut 1 590 cas d'ivresse, soit 3,2 % des cas.

La différence entre ces taux et ceux qui sont publiés en tenant compte du dosage de l'alcool dans le sang est due au fait que, dans les premiers, la discrimination de l'état d'ivresse est laissée à la libre appréciation de l'agent de la force publique appelé à constater l'accident et qu'il n'est nullement fait appel à des moyens médico-biologiques.

V. — Rôle du blessé à qui l'on a dosé l'alcool dans le sang au cours de l'accident.

Rôle du blessé	Alcoolémie		
	De 0 g à 0 g 99	De 1 g à 1 g 99	Au-dessus de 2 g
Conducteur du véhicule automobile	17	6	3
Passager automobile	5	1	2
Conducteur motocyclette	40	17	10
Passager	2	0	0
Conducteur hippomobile	5	1	0
Cycliste	46	19	25
Piéton	58	25	49
Ouvrier, employé	132	18	17
Victimes des voies de fait	0	0	1
Non précisé	7	1	3

VI. — Répartition selon la profession.

Profession	Alcoolémie		
	De 0 g à 0 g 99	De 1 g à 1 g 99	Au-dessus de 2 g
Agriculture	27	3	6
Mines et terrassements	14	2	0
Techniciens, industries de transformation, transport et manutention	198	72	70
Commerce	19	4	7
Services, soins, personnels de santé	0	0	1
Administrations, professions intellectuelles	29	6	5
Gardes, armée	0	0	1
Diverses	12	5	5
Non précisée	86	37	58

VII. — Répartition géographique.

Villes	Alcoolémie		
	De 0 g à 0 g 99	De 1 g à 1 g 99	Au-dessus de 2 g
Bordeaux	8	4	8
Bourges	7	18	4
Carcassonne	1	3	2
Colmar	57	10	2
Guéret	5	3	1
Limoges	60	8	24
Nantes	31	16	30
Paris	162	67	86
Poitiers	19	0	4
Toulon	30	2	0

Travail présenté par
L. DÉROBERT.

NUTRITION

ÉTUDE SUR LA CONSOMMATION DES PRODUITS LAITIERS

Cette étude sur la consommation des produits laitiers a été entreprise, durant le premier trimestre 1953, dans le but de préciser la consommation du lait et des fromages, leur utilisation et sa fréquence, les goûts des divers membres de la famille et les connaissances des mères sur la valeur nutritionnelle de ces aliments.

Elle a pu être menée grâce à l'obligeance de l'Union nationale des Associations Familiales, des Services d'Enseignement Ménager de la Caisse centrale d'Allocations Familiales de la région parisienne, du Centre familial national pour la formation ménagère et professionnelle rurale et du Centre de Recherches sociales et alimentaires de Marseille, auxquels nous exprimons ici nos remerciements.

Le questionnaire comprenait les renseignements suivants :

1° Des renseignements généraux, ville ou commune d'origine, composition de la famille, sexe et âge des individus, professions exercées, nombre de salaires.

2° Il était ensuite divisé en deux parties : la première, comportant des questions concernant la consommation du lait, demandait les quantités et les différentes sortes de lait consommé par l'ensemble de la famille, la consommation des plats au lait, les goûts pour le lait des divers membres de la famille, puis des questions destinées à faire con-

naître le degré d'éducation nutritionnelle de la mère vis-à-vis du lait et une question se rapportant aux troubles digestifs causés par le lait.

La seconde partie du questionnaire comportait des questions se rapportant à la consommation des fromages : goût et préférences pour les diverses variétés de fromages et fréquences de consommation, utilisation du fromage par la mère pour les préparations culinaires, questions auxquelles était jointe une question annexe destinée, comme pour le lait, à préciser le degré d'éducation nutritionnelle de la mère.

**

Les questionnaires avaient été envoyés par l'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES à leurs Unions départementales en leur demandant de les répartir dans les familles faisant partie de l'Association. Les Services d'Enseignement Ménager de la Caisse centrale d'Allocations Familiales de la région parisienne firent remplir les questionnaires par leurs élèves dans des cours destinés aux mères de famille et, accessoirement, dans des cours de jeunes filles; il en fut de même à Marseille et pour les Centres dépendant de la Famille rurale.

Environ 50 % des questionnaires furent retournés remplis, ce qui porta à 1 219 le nombre de familles ayant fait l'objet de cette étude.

**

I

ÉTUDE ANALYTIQUE DES RÉSULTATS

Les enquêtes se répartissent sur 31 départements que nous avons groupés dans les régions suivantes :

Départements d'origine			
Paris et région parisienne ..	Seine, Seine-et-Oise, Oise, région parisienne non précisée	302	familles
Région du Nord	Nord, Pas-de-Calais	103	»
Normandie	Calvados	27	»
Bretagne	Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère	113	»
Région du Centre	Loir-et-Cher, Cher, Haute-Vienne	100	»
Bordeaux et B.-Pyrénées ...	Gironde, Basses-Pyrénées	126	»
Région du Languedoc	Aveyron, Tarn, Ariège	50	»
Marseille, Basse-Provence ..	Bouches-du-Rhône, Vaucluse ...	267	»
Savoie	Savoie, Drôme	33	»
Lyon et région du Lyonnais ..	Rhône, Saône-et-Loire	45	»
Alsace	Haut-Rhin	53	»

La répartition suivant l'importance de la commune est la suivante :

	Nombre de familles : 1 215		%
Communes de moins de 2 000 habitants.....	230	soit :	18,9
» de 2 000 à 9 999 habitants.....	246	»	20,2
» 10 000 à 29 999 habitants.....	204	»	16,7
» 30 000 à 99 999 habitants.....	112	»	9,2
» 100 000 à 499 999 habitants.....	108	»	8,9
Marseille	217	»	17,8
Paris et région parisienne	98	»	8,4
Non précisé : 4.			

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats concernant les renseignements généraux, c'est-à-dire la répartition du nombre de personnes et du nombre d'enfants au foyer, l'âge et les professions des parents, ainsi que le nombre de salaires entrant au foyer.

Nombre de personnes au foyer par famille		Nombre de familles : 1 217	
3 personnes et moins de 3 personnes	131	soit :	10,7
4 personnes	227	»	18,6
5 »	272	»	22,3
6 »	185	»	15,2
7 »	136	»	11,1
8 »	115	»	9,5
9 »	60	»	4,9
10 »	41	»	3,4
11 »	18	»	1,4
12 »	12	»	0,9
13 »	11	»	0,9
14 »	6	»	0,5
15 »	3	»	0,2
Non précisé : 2.			

Ce qui correspond à un nombre de 7 207 personnes touchées par l'enquête.

Nombre d'enfants au foyer par famille		Nombre de familles : 1 213	
1 enfant par famille.....	109	soit :	8,9
2 »	258	»	21,3
3 »	277	»	22,9
4 »	188	»	15,5
5 »	139	»	11,5
6 »	106	»	8,8
7 »	54	»	4,5
8 »	41	»	3,4
9 »	14	»	1,1
10 »	11	»	0,9
11 »	8	»	0,6
12 »	6	»	0,5
13 »	1	»	0,1
14 »	1	»	0,1
Non précisé : 6.			

Ce qui correspond à un nombre de 4 668 enfants touchés par l'enquête.

Age des parents

Age du père			Age de la mère		
Nombre : 1 106			Nombre : 1 164		
		%			%
20 à 29 ans..	67	soit : 6,1	20 à 29 ans..	122	soit : 10,5
30 à 39 » ..	276	» 25	30 à 39 » ..	409	» 35,2
40 à 49 » ..	507	» 45,9	40 à 49 » ..	496	» 42,6
50 à 59 » ..	218	» 19,7	50 à 59 » ..	122	» 10,5
60 ans et plus;	38	» 3,4	60 ans et plus.	15	» 1,3

Non précisé,
Pas de père, père décédé : 113.

Non précisé,
Pas de mère, mère décédée : 55.

Profession des parents

Profession du père			Profession de la mère		
Nombre : 1 095			Nombre : 1 129		
		%			%
Agriculteurs ..	137	soit : 12,5	Au foyer	879	soit : 77,8
Ouvriers agricoles ..			Cultivatrices ..	94	» 8,3
Ouvriers			Ouvrières	28	» 2,5
Employés	213	» 19,4	Employées de commerce ..	57	» 5
Employés	229	» 20,9	Employées de bureau		
Artisans	166	» 15,2	Artisanes	40	» 3,5
Petits commerçants			Petites commerçantes		
Ingénieurs	106	» 9,7	Prof. libérales et intellectuelles .	16	» 1,4
Techniciens					
Gros commerçants	134	» 12,2			
Industriels					
Administrateurs					
Retraités	29	» 2,6			
Pensionnés					
Sans profession ..					
Père décédé	81	» 7,4			
Pas de père					

Non précisé : 124.

Non précisé : 90.

Nombre de salaires au foyer par famille

1 salaire	806	74,1
2 »	189	17,3
3 »	52	4,8
4 et 5 salaires	26	2,4
Salaires + pension	4	0,4
Pension seule	5	0,5
Pas de salaire	5	0,5
Non précisé	132	

Nombre de familles : 1 087

		%
806	74,1	
189	17,3	
52	4,8	
26	2,4	
4	0,4	
5	0,5	
5	0,5	
132		

**

Le questionnaire sur le lait demandait la consommation moyenne de lait consommé par les divers membres de la famille. Ces quantités n'ont de signification que si elles sont rapportées au nombre de personnes, aussi les avons-nous recherchées; nous avons obtenu les chiffres ci-dessous :

TABLEAU I

Quantités de lait consommées par famille	Nombre de personnes au foyer												
	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Moins de													
0 l 250.....	3	3	1	—	—	1	—	—	1	—	—	—	—
0 l 250.....	3	—	1	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—
0 l 500.....	23	12	10	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—
0 l 750.....	7	10	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 l	47	75	43	15	4	5	1	1	1	—	—	—	—
1 l 250.....	3	2	5	3	3	—	—	—	—	—	—	—	—
1 l 500.....	19	55	59	30	12	10	4	—	—	—	—	—	—
1 l 750.....	2	5	2	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—
2 l	9	30	61	38	29	17	9	4	1	—	—	1	—
2 l 500.....	1	8	22	31	21	11	4	2	1	—	—	1	—
3 l	—	4	25	29	32	30	10	11	7	4	1	1	—
3 l 500.....	—	2	8	7	8	11	4	6	—	—	2	—	1
4 l	—	—	6	8	9	10	6	9	1	—	1	—	—
4 l 500.....	—	—	—	1	—	5	3	3	3	1	—	—	—
5 l	—	—	—	1	3	2	7	5	1	2	2	1	—
5 l 500.....	—	—	—	1	1	2	3	1	—	2	—	—	—
6 l	—	—	—	—	—	2	2	1	1	—	—	1	—
6 l 500.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
7 l	—	—	—	—	1	—	—	10	—	—	—	—	—
7 l 500.....	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—
8 l	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—	—
9 l	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
9 l 500.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—
10 l et plus..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	1
Non précisé ..	13	21	28	14	11	8	4	—	—	1	2	—	1

A partir de ces données, nous avons calculé la ration moyenne consommée journalièrement par l'individu moyen de la famille, ce qui nous a donné 0 l 370, chiffre qui, bien qu'un peu plus élevé, nous semble bien correspondre à la ration moyenne que nous avons trouvée dans « l'Etude sur la ration alimentaire type » à préconiser pour le Français, si l'on tient compte du nombre élevé d'enfants de notre échantillon, puisque la ration de lait proposée, d'après les moyennes de consommation réelle, était de 0 l 350 pour les ruraux et 0 l 333 pour les urbains (1).

Le questionnaire demandait ensuite la provenance du lait consommé; on relève un pourcentage élevé de lait cru, puisque 82,6 % des familles consomment du lait cru pour 24,9 % consommant du lait pasteurisé, le pourcentage a été calculé sur 1 219 familles et dépasse 100, car il y a pour un certain nombre de familles des consommations de deux sortes de lait; ce cas a été surtout rencontré pour le lait concentré sucré pendant les périodes de vacances, et pour le lait cru et pasteurisé.

(1) Cf. Etude sur la ration alimentaire-type à préconiser pour le Français. Bulletin I. N. H., t. 7, n° 4, oct.-déc. 1952.

TABLEAU II

Provenance et fréquence de lait consommé.

	Consommation					
	Journal- lement		Quelque- fois		Exception- nellement	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Lait cru de l'exploitation.....	148	12	—	—	—	—
Lait cru acheté au producteur.....	320	26,2	26	2,1	—	—
Lait cru acheté au détaillant.....	541	44,3	25	3	—	—
Lait pasteurisé en bouteilles.....	304	24,9	8	0,7	—	—
Lait concentré sucré.....	19	1,5	—	—	164	13,5
Lait concentré non sucré.....	9	0,7	—	—	62	5,1
Lait entier en poudre.....	7	0,6	—	—	41	3,4
Lait demi-écrémé en poudre.....	—	—	—	—	9	0,7
Lait écrémé en poudre.....	1	0,08	—	—	1	0,08

% calculés sur 1 219 familles.

Le tableau suivant montre le goût pour le lait du père, de la mère et des enfants, il révèle un pourcentage assez voisin de goût positif et négatif selon le sexe des parents.

	Aiment le lait		Ne l'aiment pas		% calculé sur
	Nb.	%	Nb.	%	
Le père.....	901	79,3	234	20,6	1 135
La mère.....	977	81,6	219	18,3	1 196
Les enfants.....	3 974	91,8	354	8,2	4 328

(Les enfants : les 7 enfants aînés de la famille.)

TABLEAU III

Quantités consommées au petit déjeuner.

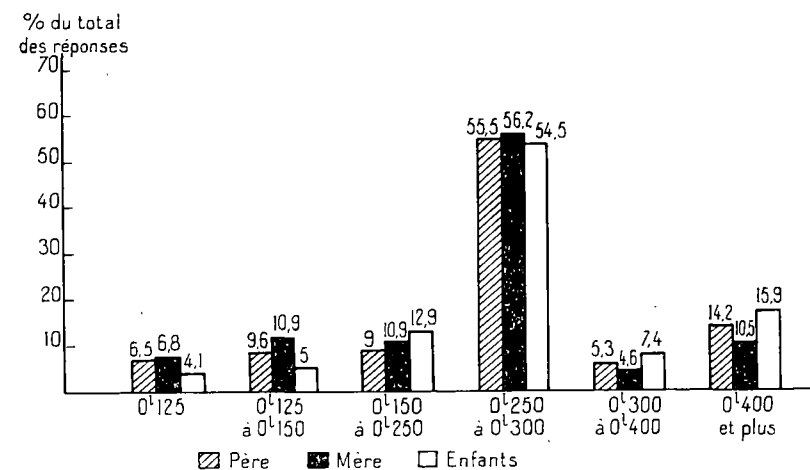
	Père		Mère		Enfants	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Moins de 0 l 125.....	38	6,5	48	6,8	111	4,1
0 l 125 à 0 l 150.....	56	9,6	77	10,9	132	5
0 l 150 à 0 l 250.....	52	9	77	10,9	344	12,9
0 l 250 à 0 l 300.....	322	55,5	397	56,2	1 454	54,5
0 l 300 à 0 l 400.....	31	5,3	32	4,6	198	7,4
0 l 400 et plus.....	83	14,2	74	10,5	423	15,9
% calculés sur.....	582	—	705	—	2 662	—

Il était demandé ensuite aux mères de préciser les consommations et l'utilisation du lait aux divers repas et pour diverses sortes de préparations culinaires.

Les quantités consommées au petit déjeuner n'ont pas été précisées pour un nombre assez élevé de questionnaires, le tableau III donne les résultats obtenus, les quantités consommées par les enfants au-dessous d'un an sont, bien entendu, exclues.

On remarque la similitude de la consommation selon qu'il s'agit du père, de la mère ou des enfants, ceux-ci consommant néanmoins des quantités légèrement supérieures à celles de leurs parents.

Quantités de lait consommées au petit déjeuner par le père, la mère et les enfants.



GRAPHIQUE I.

La consommation du lait à 16 heures, de manière régulière, est peu élevée, puisque sur 1 160 réponses :

385 enfants, soit : 33,2 %, en consomment régulièrement ;
502 » » 43,3 %, en consomment seulement quelquefois ;
273 » » 23,5 %, n'en consomment jamais.

La fréquence d'utilisation du lait par la mère dans les plats salés et les entremets, ainsi que le goût des enfants pour ces mets, a donné les résultats suivants :

TABLEAU IV

	Plats salés		Entremets	
	Calculé sur 1 024 réponses		Calculé sur 1 170 réponses	
	Nb.	%	Nb.	%
<i>La mère les sert :</i>				
1 fois par semaine et plus	705	69	839	71,8
1 à 2 fois par mois	174	17	228	19,5
Plus rarement	84	8,2	75	6,4
Jamais	61	5,9	28	2,4
<hr/>				
	Calculé sur 1 075 réponses		Calculé sur 1 160 réponses	
	Nb.	%	Nb.	%
	<i>Les enfants :</i>			
Les aiment	888	82,6	1 125	97
Ne les aiment pas	183	17	32	2,8
Les aiment peu	4	0,4	3	0,3

On observe qu'il serait souhaitable, tenant compte du goût des enfants pour les plats salés et surtout pour les entremets, d'avoir une fréquence de consommation plus élevée étant donné l'apport nutritionnel de ces préparations.

TABLEAU V

Utilisation du lait par ailleurs.

	Calculés sur 1 219 familles	
	Nombre	%
Dans les soupes	639	52,4
Dans les purées	1 097	90
Dans les sauces	807	66,2
Dans les yaourts et fromages blancs	1 050	86,1
Dans les céréales	296	24,3
Dans les crèmes et gâteaux	1 057	86,6
En boisson (froid ou chaud, pur ou mélangé) ..	9	0,7

**

Les dernières questions concernant le lait étaient posées dans le but de connaître le degré d'éducation nutritionnelle de la mère et aussi de la faire réfléchir sur l'intérêt nutritionnel de cet aliment, ou de permettre

aux Monitrices d'Enseignement Ménager qui distribuaient les questionnaires de développer leur cours sur la valeur nutritive des produits laitiers.

TABLEAU VI

Opinions de la mère de famille sur l'utilité d'une consommation en lait.

	Adultes		Femmes enceintes et allaitantes		Vieillards	
	Nombre	% calculé sur 1 180	Nombre	% calculé sur 1 118	Nombre	% calculé sur 1 104
Utile	1 137	96,4	1 108	99	1 094	99,2
Inutile	43	3,6	10	0,9	10	0,9
Non précisé	39		101		115	

On voit que la presque totalité des femmes considèrent le lait comme utile aux femmes enceintes et allaitantes, ainsi qu'aux vieillards, un léger pourcentage n'en voit pas l'utilité pour les adultes.

TABLEAU VII

Raisons pour lesquelles il est utile.

	Nombres	%	% calculé sur
<i>Adultes.</i>			
Agréable à boire	70	7,7	910 réponses (270 motifs non précisés).
Nourrissant	331	36,7	
Désintoxicant	44	4,8	
Aliment complet	433	47,6	
Apport en vitamines	220	24,2	
Apport en sels minéraux	291	32	
Remplace la viande	52	5,7	
Complète l'alimentation	44	4,8	
Facilement digestible	20	2,2	
<i>Femmes enceintes, mères.</i>			
Raisons identiques à celles fournies pour les adultes	457	63	724 réponses (394 motifs non précisés).
Bon pour la dentition	251	34,6	
Raisons médicales	18	2,8	
Favorise la lactation	127	17,5	
Favorise nouveau-nés vigoureux	120	16,5	
<i>Vieillards.</i>			
Raisons semblables aux adultes. Facile à avaler (ne nécessite pas mastication)	484	68	711 réponses (383 motifs non précisés).
Nourrissant et de soutien	191	26,8	
Facilement digestible pour organisme fatigué	415	58,3	
	451	63,4	

Les motifs mentionnés pour prouver son utilité sont divers, certains s'inspirent du simple bon sens, alors que d'autres témoignent, de la part des mères, de quelques connaissances d'hygiène alimentaire; il en est de même, en ce qui concerne l'utilité du lait, pour les femmes enceintes et allaitantes, et les vieillards.

A la question posée à la mère demandant si elle estimait la consommation de lait au foyer suffisante, nous avons obtenu les réponses suivantes :

TABLEAU VIII

Consommation du lait au foyer.

La mère l'estime :

suffisante dans 985 cas, soit 83,2 % }
insuffisante dans 198 cas, soit 16,7 % } % sur 1 183 réponses.
(non précisés 36).

Suffisante parce que	Nb.	%	Insuffisante parce que	Nb.	%
La famille n'éprouve pas le besoin d'une consommation plus élevée	857	88,9	Prix trop élevé	138	88
La mère seule ne supporte pas le lait ou ne l'aime pas	15	1,5	Difficulté d'approvisionnement	17	10,8
La mère et tous les autres membres de la famille ne l'aiment pas	92	9,5	Qualité médiocre	2	1,2
			Gardé pour la vente ou fabrication du beurre.	5	3,1
(964 réponses, 21 non précisées).			(157 réponses, 41 non précisées).		

On observe qu'un nombre assez élevé de mères indique, comme raison de consommation insuffisante, un prix trop élevé.

Le questionnaire sur le lait comportait encore deux types de questions relatives au lait, celles des troubles digestifs causés par le lait et leurs causes, et des questions relatives à l'utilisation du lait dans l'alimentation des nourrissons.

Dans 890 familles sur 1 173, soit 75,9 %, le lait ne provoque pas de troubles digestifs; il en provoque dans 283 familles, soit 24,1 %.

A la question posée « Y a-t-il des membres de la famille auxquels le lait cause des troubles digestifs », la mère a répondu positivement pour le nombre de cas suivants :

TABLEAU IX

	% calculés sur 283 réponses
Oui en général pour 123 familles, soit	43,5
Oui le père » 41 » »	14,5
Oui la mère » 51 » »	18
Les garçons de plus de 14 ans : 5, soit	1,8
Les garçons de 10 à 13 ans : 7 »	2,5
Les garçons de 6 à 9 ans : 4 »	1,4
Les garçons de 1 à 6 ans : 24 »	8,5
Les filles de plus de 14 ans : 28, soit	9,9
Les filles de 10 à 13 ans : 7 »	2,5
Les filles de 6 à 9 ans : 6 »	2,1
Les filles de 1 à 6 ans : 19 »	6,7
Les nourrissons de moins de 1 an : 5, soit	1,8
Les vieillards : 7, soit	2,5

L'origine de ces troubles a été spécifié comme il suit :

	% calculés sur 283 réponses
Troubles hépatiques, dans 100 familles, soit	35,3
Troubles intestinaux, dans 75 familles, soit	26,5
Troubles cutanés, dans 14 familles, soit	4,9
Autres troubles non précisés, dans 110 familles, soit	38,8

Le médecin avait déconseillé le lait dans 154 familles, soit 54,4 % des familles pour lesquelles il provoquait des troubles digestifs, selon l'opinion de la mère.

**

En ce qui concerne les nourrissons, on demandait quelle était la sorte de lait consommé et les quantités; les tableaux ci-dessous résument les résultats calculés par rapport à l'âge des enfants.

TABLEAU X

Différentes sortes de lait employé selon l'âge.

	Moins de 3 mois Nombre de cas	4 à 5 mois Nombre de cas	6 à 8 mois Nombre de cas	9 mois et plus Nombre de cas
Lait maternel	7	6	2	3
Allaitement mixte	2	2	3	7
Allaitement artificiel	14	11	35	54
se décomposant en :				
lait vache cru	4	4	17	31
lait pasteurisé	1	5	6	10
lait industriel	9	2	12	13

TABLEAU XI

Quantités consommées par rapport à l'âge.

	Moins de 3 mois Nombre de cas	4 à 5 mois Nombre de cas	6 à 8 mois Nombre de cas	9 mois et plus Nombre de cas
De 0 l 250 à 0 l 500	—	1	2	1
De 0 l 500 à 0 l 750	6	—	4	10
De 0 l 750 à 1 l	3	2	9	8
Plus de 1 litre	1	7	16	17

Malgré le nombre peu élevé de cas, on remarque la forte proportion de nourrissons qui, à partir de 4 mois, consomme plus de 1 litre de lait.

*

**

Le questionnaire pour le fromage demandait les goûts des divers membres de la famille pour le fromage, les résultats sont rapportés dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU XII

	Aiment le fromage		N'aiment pas le fromage	
	Nombre de familles	%	Nombre de famille	%
Le père	1 093	96,6	39	3,4
La mère	1 144	95,6	53	4,4
Les enfants	1 174	97,4	29	2,4

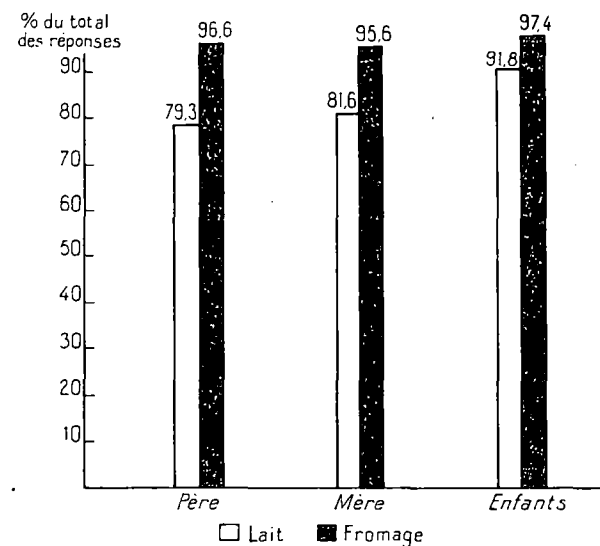
La comparaison avec le goût pour le lait est intéressante, elle vérifie l'opinion souvent constatée de la préférence du Français pour le fromage par rapport au lait.

On demandait ensuite l'âge et le sexe des enfants qui n'aiment pas le fromage; les résultats sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU XIII

	Garçons : 79		Filles : 83	
	Nombre	%	Nombre	%
1 à 5 ans	31	39,3	19	22,8
6 à 9 ans	17	21,5	17	20,5
10 à 13 ans	12	15	15	18
14 à 18 ans	19	24,1	32	38,5

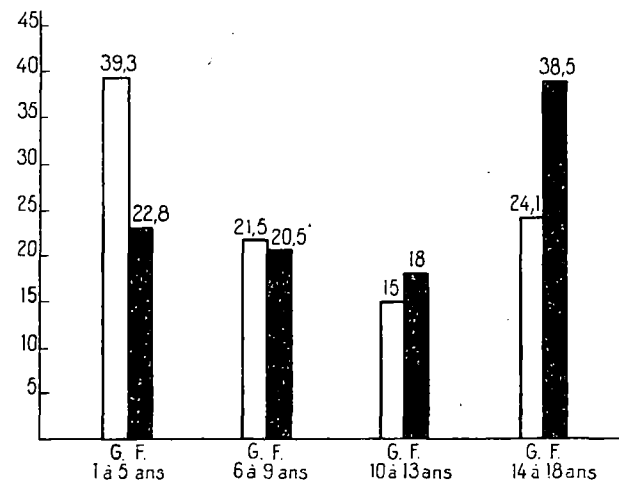
Comparaison entre les goûts pour le fromage et les goûts pour le lait.



GRAPHIQUE II.

Non acceptabilité pour le fromage, selon l'âge et le sexe des enfants.

En % des enfants n'aissant pas le fromage, d'après l'opinion des mères.



GRAPHIQUE III.

Ils montrent que le nombre de garçons n'aimant pas le fromage décroît nettement à mesure que l'on se rapproche de l'adolescence, puis remonte légèrement; alors que pour les filles il diminue légèrement jusqu'à l'adolescence, puis augmente fortement en se rapprochant de l'âge adulte.

Les goûts pour les diverses variétés de fromage ressortent du tableau ci-dessous, on y constate les préférences pour le camembert, le gruyère, le roquefort.

TABLEAU XIV

Préférences pour les diverses variétés de fromage, du père, de la mère et des enfants.

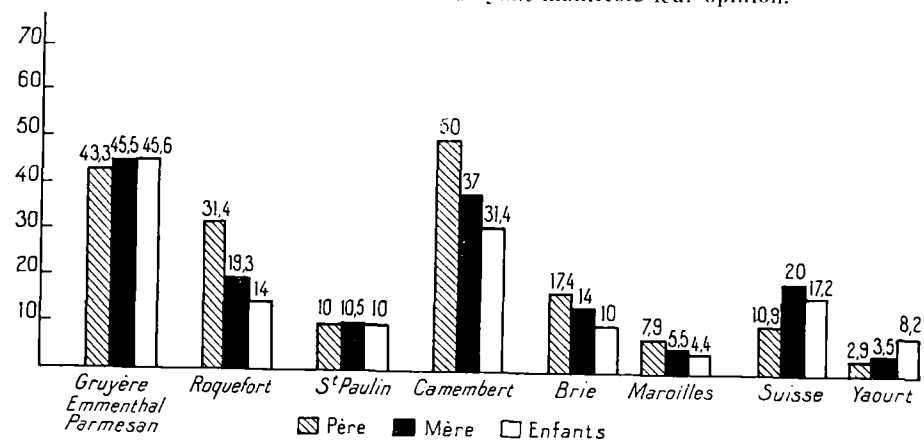
	Père		Mère		Enfants de la famille	
	Nb.	% sur 1 210 cas	Nb.	% sur 1 208 cas	Nb.	% sur 1 206 cas
Gruyère	524	43,3	546	45,5	552	45,6
Emmenthal						
Parmesan						
Roquefort	379	31,4	233	19,3	169	14
Bleu d'Auvergne	51	4,2	46	3,8	29	2,4
Cantal et autres fromages d'Auvergne	82	6,8	63	5,2	55	4,1
Hollande	132	10,9	99	8,2	109	9
Saint-Paulin	120	10	131	10,8	121	10
Crème de gruyère	56	4,6	78	6,4	155	12,8
Tomme	111	9,1	84	6,9	57	4,7
Reblochon	33	2,7	32	2,6	27	2,2
Saint-Marcellin	38	3,1	33	2,7	43	3,5
Fromages de chèvre	76	6,3	76	6,3	62	5,1
Camembert	606	50	448	37	379	31,4
Brie	211	17,4	172	14,2	121	10
Coulommiers	105	8,8	83	6,9	52	4,3
Livarot	30	2,4	13	1	11	0,9
Munster	124	10,2	92	7,6	67	5,5
Maroilles	96	7,9	61	5,5	42	3,4
Pont-L'Evêque	111	9,2	81	6,7	59	4,4
Suisse						
Rumilly	132	10,9	241	20	208	17,2
Neufchâtel						
Fromage blanc	147	12,1	233	19,3	163	13,5
Demi-sel	78	6,4	146	12,1	92	7,6
Yaourt	36	2,9	43	3,5	99	8,2
Autres fromages	26	2,1	37	3,6	40	3,3
Aiment tous les fromages	155	12,8	165	13,6	192	13,8

Le questionnaire abordait ensuite la fréquence de consommation du fromage et son utilisation.

Le tableau XV et le graphique V montrent que c'est le père qui atteint à tous les repas la fréquence de consommation la plus élevée, que la mère en consomme de préférence aux deux principaux repas de la

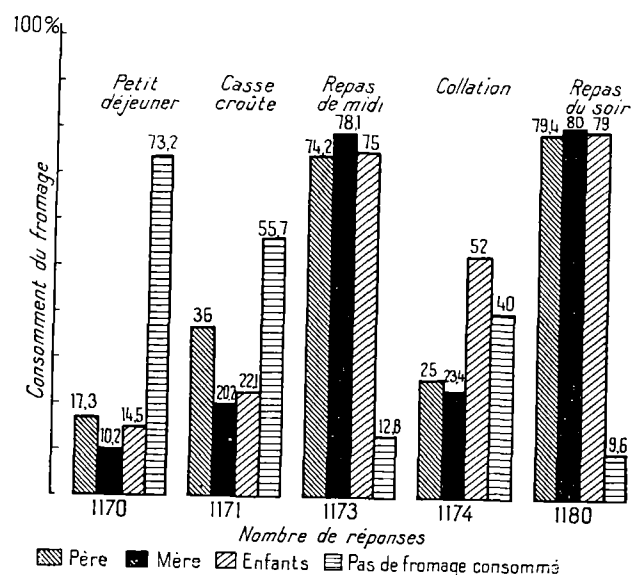
Préférences du père pour quelques variétés de fromages, du père, de la mère et des enfants de la famille.

En % du nombre de familles ayant manifesté leur opinion.



GRAPHIQUE IV.

Fréquence de consommation de fromage aux divers repas, par le père, la mère et les enfants.



GRAPHIQUE V.

journée; que la consommation de fromage au goûter par les enfants se rencontre fréquemment.

A la question posée à la mère : « Les enfants aiment-ils le fromage blanc ? », on a obtenu 1 061 réponses affirmatives, soit pour 87,5 % de l'ensemble des familles.

TABLEAU XV
Consommation du fromage aux divers repas.

	Petit déjeuner 1 170 rép.		Casse-croûte 1 171 rép.		Repas de midi 1 173 rép.		Collation 1 174 rép.		Repas du soir 1 180 rép.	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
	Oui par le père	202	17,3	422	36	870	74,2	294	25	935
Oui par la mère	120	10,2	237	20,2	916	78,1	275	23,4	944	80
Oui par les enfants.	170	14,5	259	22,1	880	75	610	52	933	79
Pas de fromage consommé dans la famille	856	73,2	651	55,7	150	12,8	469	40	114	9,6

A la question posée : « Les enfants consomment-ils du yaourt ? », la mère a répondu affirmativement pour 689 familles, soit 56,8 % de l'ensemble des familles.

Le rythme de consommation du fromage par les enfants de la famille a donné les chiffres suivants :

TABLEAU XVI
Les enfants consomment du fromage

	% sur 1 004 réponses	
	Nombre de familles	%
Tous les jours	504	50,4
Plusieurs fois par semaine	454	45,4
1 fois par semaine	4	0,4
Moins de 1 fois par semaine	42	4,2

**

Les questions posées par la suite concernaient l'utilisation du fromage par la mère dans les préparations culinaires, on demandait en premier lieu la fréquence, puis les diverses préparations culinaires dans les-

quelles on l'utilisait. On est étonné de constater combien l'utilisation du fromage est relativement peu répandue, puisque 20,8 % des mères de familles ne s'en servent pas pour les plats de céréales, pâtes, riz, etc.

TABLEAU XVII
Fréquence d'utilisation du fromage par la mère dans les préparations culinaires.

	Nombre	%
Au moins 1 fois par semaine	841	72
Entre 1 fois par semaine et 1 à 2 fois par mois	101	8,6
1 à 2 fois par mois	112	9,6
Jamais	114	9,8
% sur 1 168 réponses.		

TABLEAU XVIII
Utilisation du fromage dans les diverses préparations culinaires.

	Nombre	%
<i>La mère utilise le fromage pour</i>		
Les plats de céréales	834	79,2
Les entrées	510	48,3
Les plats de légumes frais	510	48,3
Les soupes	466	44,2
Les purées et gratins	203	19,2
Les sauces	81	7,7
Les œufs	80	7,6
Les viandes et poissons	30	2,8
% calculés sur 1 054 familles utilisant le fromage.		

Comme pour le lait, on demandait à la mère si elle estimait la consommation de fromage suffisante et, dans le cas contraire, les raisons qu'elle invoquait pour cette insuffisance de consommation; or, la mère estimait la consommation de fromage :

- suffisante dans 970 familles, soit 81,8 %;
- et insuffisante dans 215 familles, soit 18,2 %.

Dans 253 familles, la mère spécifie qu'elle trouve le prix du fromage trop élevé.

Une dernière question était posée dans le but de renseigner sur les connaissances nutritionnelles de la mère et de lui apprendre la valeur de remplacement des produits laitiers.

C'est ainsi que 152 mères, soit 12,8 %, ne savaient pas que le fromage pouvait servir de remplacement à la viande, pour 1 031 mères, soit 87,2 %, qui répondirent le savoir.

En résumé, les points qui ressortent de cette étude analytique sont les suivants :

En ce qui concerne le lait :

— la quantité de lait consommée en moyenne par personne est de 0 l 370, taux un peu plus élevé que celui obtenu jusqu'à présent dans les enquêtes effectuées à la Section de Nutrition depuis 1945, qui était de 0 l 350 pour les ruraux et 0 l 333 pour les urbains, mais correspondant, pour notre échantillon, à des familles nombreuses, puisque 69,9 % d'entre elles ont 3 enfants ou plus de 3 enfants, dont 31,5 % 5 enfants et plus;

— un nombre élevé de familles consomme du lait cru journallement, soit 82,6 %;

— 20,6 % des pères, 18,3 % des mères, n'aiment pas le lait, mais seulement 8,2 % des enfants, alors que 3,4 % des pères et 4,4 % des mères n'aiment pas le fromage, et seulement 2,4 % des enfants;

— la majorité des membres de la famille consomment au petit déjeuner entre 0 l 250 et 0 l 300 de lait;

— seulement 33,2 % des enfants consomment régulièrement du lait à 16 heures, 23,5 % n'en consomment jamais.

70 % des mères environ utilisent le lait au moins 1 fois par semaine pour les plats salés et les entremets, les entremets au lait sont fort appréciés des enfants (97 % les aiment).

L'ensemble des mères de famille a compris l'utilité du lait dans l'alimentation des vieillards, puis des enfants, puis des adultes. Il est principalement utilisé pour les purées, les crèmes et gâteaux, les yaourts et fromages blancs.

Dans 88,9 % des cas, la mère estime la consommation du lait suffisante, on peut donc souhaiter une propagande bien menée en faveur des produits laitiers, qui montrerait aux mères de famille l'utilité de rations plus élevées.

Le lait, au dire de la mère, est responsable de troubles digestifs pour 283 cas, troubles confirmés par un diagnostic médical dans 54,4 % des cas.

En ce qui concerne le fromage :

Les préférences pour certains fromages vont par valeur décroissante :

— pour le père : au camembert, au gruyère ou à l'Emmenthal et au Roquefort;

— pour la mère : au gruyère, au camembert, au Roquefort, aux fromages blancs et fromages type suisse;

— pour les enfants : au gruyère ou Emmenthal, au camembert, aux fromages type suisse, puis aux autres espèces de fromage.

Le fromage est consommé à tous les repas, mais principalement au repas de midi, et encore plus souvent du soir;

52 % des familles en donnent aux enfants à 16 heures;

36 % des pères en mangent au casse-croûte du matin;

50 % des enfants en consomment tous les jours;

45,4 %, plusieurs fois par semaine;

72 % des mères l'utilisent au moins 1 fois par semaine en préparations culinaires, mais 9,8 % ne l'utilisent jamais; il est principalement utilisé pour les entrées, puis les plats de céréales et de légumes.

253 mères estiment la consommation de fromage insuffisante et arguent de son prix trop élevé.

II

CORRÉLATIONS

Les critères que nous avons retenus dans la recherche de ces corrélations sont les suivants :

1° Région géographique d'origine des enquêtes.

2° Degré d'urbanisation du lieu d'origine.

3° Profession du père.

4° Occupations de la mère.

5° Age du père et de la mère.

6° Rapports entre les goûts pour le lait et le fromage.

7° Influence du goût de la mère pour le lait, sur le goût de ses enfants pour le lait.

8° Opinion de la mère sur la consommation de lait au foyer et fréquence de consommation réelle.

Nous étudierons de manière concomitante les corrélations lait et fromage.

I. — CORRÉLATIONS SELON LES RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES D'ORIGINE.

Nous avons d'abord recherché :

a) *L'influence de la région géographique d'origine sur les goûts du père, de la mère, pour le lait et le fromage.*

Il ressort qu'en ce qui concerne le père, le goût pour le lait varie selon la région d'origine, puisque 64,1 % des pères aiment le lait à Marseille et en Basse-Provence, contre 92 % en Normandie, cette dernière région atteignant le pourcentage le plus élevé avec la Savoie et la région

TABLEAU XIX

Goûts des parents pour le lait et le fromage
selon la région d'origine.

	Le père							
	Aime le lait		Ne l'aime pas		Aime le fromage		Ne l'aime pas	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Paris et région parisienne	221	78,6	60	21,4	268	96,4	10	3,6
Région du Nord	78	78	22	22	96	96	4	4
Normandie	23	92	2	8	24	100	—	0
Bretagne	86	78,2	24	21,8	103	94,5	6	5,5
Région du Centre	84	86,6	13	13,4	93	97,9	2	2,1
Bordeaux et Basses-Pyrénées	102	83,6	20	16,4	117	97,5	3	2,0
Région du Languedoc ..	38	77,6	11	22,4	45	93,8	3	6,2
Marseille et Basse-Provence	116	64,1	65	35,9	222	97,8	5	2,2
Savoie	28	87,5	4	12,5	31	96,9	1	3,1
Lyon et région du Lyonnais	35	87,5	5	12,5	39	95,1	2	4,9
Alsace	41	83,6	8	16,4	49	94,2	3	5,8

TABLEAU XX

Goûts des parents pour le lait et le fromage
selon la région d'origine.

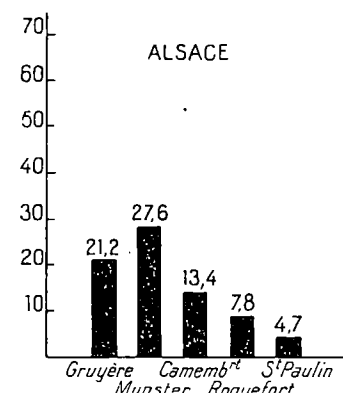
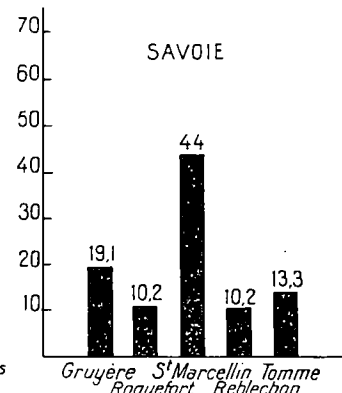
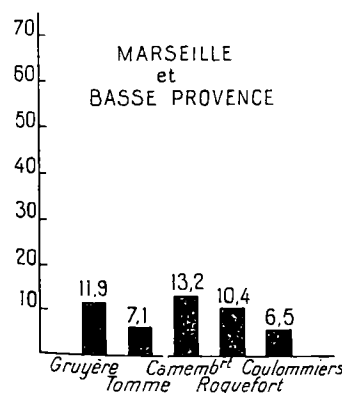
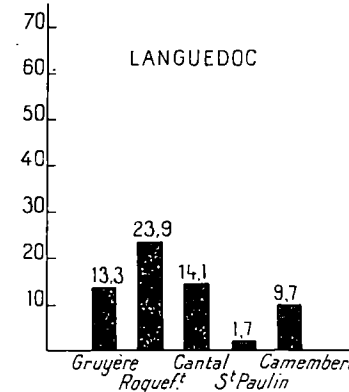
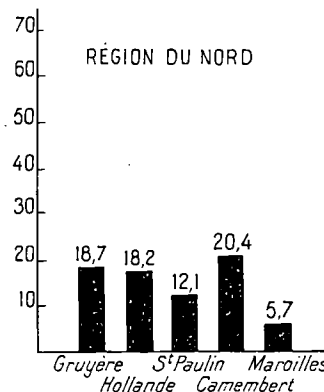
	La mère							
	Aime le lait		Ne l'aime pas		Aime le fromage		Ne l'aime pas	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Paris et région parisienne	226	75,8	72	24,2	283	95,3	14	4,7
Région du Nord	86	83,5	17	16,5	101	97,2	3	9,8
Normandie	22	84,6	4	15,4	24	96	1	4
Bretagne	95	84,8	17	15,2	99	82,9	12	10,8
Région du Centre	83	83	17	17	91	92,9	7	7,1
Bordeaux et Basses-Pyrénées	108	86,4	17	13,6	120	96,8	4	3,2
Région du Languedoc ..	38	77,5	11	22,5	44	93,6	3	6,4
Marseille et Basse-Provence	212	82,5	45	17,5	254	98,5	4	1,5
Savoie	29	87,9	4	12,1	33	100	—	—
Lyon et région du Lyonnais	36	83,7	7	16,3	43	97,7	1	2,3
Alsace	43	84,3	8	15,7	50	94,4	3	5,6

du Lyonnais; alors que le goût pour le fromage varie peu, les pourcentages s'étalant entre 93,8 % et 100 %, la région d'origine ne paraît pas orienter les goûts pour le fromage en général.

En ce qui concerne la mère, le goût pour le lait varie moins que celui

Préférences du père pour quelques variétés de fromages,
selon les régions géographiques.

En % du total de réponses.



GRAPHIQUE VI.

des pères, puisque les pourcentages se situent entre 75,8 % pour Paris et la région parisienne, et 86,4 % pour Bordeaux et les Basses-Pyrénées; les pourcentages des mères aimant le fromage varient plus que pour les individus de sexe masculin, la Bretagne atteignant le taux le plus bas avec 82,9 %.

TABLEAU XXI. — Fromages préférés du père, selon la région d'origine.

	Paris et région parisienne		Région du Nord		Normandie		Bretagne		Région du Centre		Bordeaux et Basses-Pyrénées		Région du Languedoc		Marseille et Basse-Provence		Savoie		Lyon et région du Lyonnais		Alsace	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
	602 réponses		230 réponses		62 réponses		260 réponses		253 réponses		292 réponses		113 réponses		1210 réponses		68 réponses		108 réponses		127 réponses	
% calculé sur																						
Gruyère	115	19,1	43	18,7	8	12,9	67	25,8	27	10,7	44	15,1	15	13,3	145	11,9	13	19,1	20	18,5	27	21,2
Emmenthal																						
Parmesan																						
Roquefort	85	14,1	15	6,5	6	9,7	29	11,1	22	8,7	45	15,5	27	23,9	126	10,4	7	10,2	7	6,5	10	7,8
Bleu d'Auvergne	20	3,3	1	0,4	—	—	1	0,4	3	1,2	2	0,7	3	2,6	6	0,5	5	7,4	10	9,3	—	—
Cantal et fromages d'Auvergne	14	2,3	—	—	—	—	2	0,7	18	7,1	15	5,1	16	14,1	16	1,3	1	1,5	3	2,8	2	1,6
Hollande	5	0,8	42	18,2	—	—	15	5,8	3	1,2	39	13,4	2	1,7	32	2,7	—	—	3	2,8	1	0,7
Saint-Paulin	31	5,1	28	12,1	5	8	17	6,5	9	3,6	16	5,5	2	1,7	6	0,5	1	1,5	3	2,8	6	4,7
Fromage de chèvre	21	3,5	2	0,9	2	3,2	6	2,3	32	12,7	7	2,4	1	0,9	5	0,4	1	1,5	8	7,4	1	0,7
Saint-Marcellin	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,4	19	6,5	6	5,3	6	0,5	3	4,4	3	2,8	—	—
Reblochon	5	0,8	—	—	—	—	1	0,4	2	0,7	3	1	—	10	0,8	7	10,2	4	3,7	—	—	
Tomme	6	1	1	0,4	—	—	1	0,4	2	0,7	2	0,7	—	—	86	7,1	9	13,2	2	1,8	—	—
Munster	5	0,8	1	0,4	—	—	—	—	3	1,2	1	0,3	—	—	74	6,1	—	—	2	1,8	35	27,6
Maroilles	3	0,5	13	5,7	—	—	—	—	3	1,2	1	0,3	—	—	73	6	—	—	1	0,9	—	—
Coulommiers	9	1,5	1	0,4	—	—	4	1,5	3	1,2	5	1,7	1	0,8	79	6,5	—	—	1	0,9	1	0,7
Brie	48	7,9	3	1,3	3	4,8	10	3,9	10	3,9	17	5,8	6	5,3	97	8	4	5,9	7	6,5	6	4,7
Yaourt	7	1,2	4	1,7	5	8	3	1,2	5	1,9	2	0,7	1	0,9	4	0,3	1	1,5	2	1,8	1	0,7
Camembert	157	26,1	47	20,4	21	33,9	73	28,1	50	19,8	41	14,1	11	9,7	160	13,2	10	14,7	19	17,6	17	13,4
Pont-L'Evêque	4	0,6	2	0,9	5	8	5	1,9	9	3,6	6	2	1	0,9	77	6,4	1	1,5	1	0,9	—	—
Livarot	5	0,8	2	0,9	4	6,5	7	2,7	5	1,9	5	1,7	—	—	1	0,1	—	—	1	0,9	—	—
Suisse																						
Neufchâtel	21	3,5	9	3,9	1	1,6	6	2,3	9	3,6	6	2	2	1,8	67	5,5	2	2,9	3	2,8	6	4,7
Rumilly																						
Fromages blancs	22	3,7	11	4,8	1	1,6	4	1,5	26	10,3	6	2	14	12,4	49	4	1	1,5	5	4,6	8	6,3
Demi-sel	6	1	2	0,9	—	—	2	0,7	7	2,8	1	0,3	1	0,9	53	4,4	—	—	2	1,8	4	3,5
Crème de gruyère	7	1,2	3	1,3	1	1,6	7	2,7	2	0,7	3	1	4	3,5	26	2,2	—	—	1	0,9	2	1,6
Autres fromages	6	1	—	—	—	—	—	—	2	0,7	6	2	—	—	12	0,9	2	2,9	—	—	—	—

b) Influence de la région géographique d'origine sur les préférences pour les diverses espèces de fromages.

Nous avons recherché les préférences du père, de la mère et des enfants.

Les fromages préférés du père sont, en premier lieu, le camembert et le gruyère qui atteignent les pourcentages les plus hauts pour l'ensemble des régions, viennent ensuite pour chaque région les fromages de production régionale; c'est ainsi que le camembert atteint son taux le plus élevé, 33,9 %, en Normandie; le fromage de chèvre son taux le plus élevé, 12,7 %, dans le Centre; le Munster, 27,6 % en Alsace; le Roquefort, 23,9 % en Languedoc; le Hollande, 18,2 % dans le Nord.

Des observations analogues peuvent être faites en ce qui concerne les préférences de la mère.

Pour les enfants, le gruyère est le fromage qui est préféré pour

l'ensemble des régions, la préférence pour le camembert varie plus selon les régions d'origine des familles, le fromage blanc, les petits suisses, le Rumilly et le Neufchâtel viennent ensuite (tableaux XXI, XXII et XXIII).

c) Influence de la région géographique d'origine sur les quantités de lait consommées au petit déjeuner par les parents.

L'étude du tableau montre que les quantités consommées par le père se répartissent en plusieurs tranches :

— une première série de consommateurs se situant aux environs de 0 l 100 à 0 l 150, ce sont les petits consommateurs;

— une deuxième série de consommateurs qui atteint le fort pourcentage, 47 % à 76,9 %, se situant aux environs de 0 l 250;

TABLEAU XXII. — Fromages préférés

	Paris et région parisienne		Région du Nord		Normandie		Bretagne	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
% calculé sur.....	638 réponses		210 réponses		64 réponses		215 réponses	
Gruyère	130	20,4	48	22,8	16	25	59	27,5
Emmenthal	47	7,3	13	6,2	3	4,7	11	5,1
Parmesan	10	1,5	—	—	—	—	—	—
Roquefort	15	2,3	1	0,5	—	—	1	0,4
Bleu d'Auvergne	12	1,9	36	17,1	1	1,5	13	6
Cantal et fromages d'Auvergne...	49	7,7	19	9	8	12,5	19	8,8
Hollande	19	2,9	1	0,5	3	4,7	5	2,3
Saint-Paulin	1	0,1	—	—	—	—	—	—
Fromage de chèvre	6	0,9	1	0,5	—	—	—	—
Saint-Marcellin	6	0,9	1	0,5	—	—	1	0,5
Reblochon	7	1	1	0,5	—	—	—	—
Tomme	4	0,6	6	2,9	—	—	—	—
Munster	13	2	1	0,5	—	—	3	1,4
Maroilles	44	6,9	5	2,4	2	3,1	9	4,2
Coulommiers	14	2,2	2	0,9	3	4,7	4	1,9
Brie	146	22,9	36	17,1	16	25	44	20,5
Yaourt	6	0,9	1	0,5	2	3,1	6	2,8
Camembert	2	0,2	2	0,9	5	7,8	4	1,9
Pont-L'Évêque	—	—	—	—	—	—	—	—
Livarot	45	7	15	7,1	3	4,7	9	4,2
Suisse	—	—	—	—	—	—	—	—
Neufchâtel	38	5,9	14	6,7	1	1,5	5	2,3
Rumilly	12	1,8	3	1,4	1	1,5	4	1,9
Fromages blancs	6	0,9	4	1,9	—	—	16	7,5
Demi-sel	6	0,9	—	—	—	—	2	0,9
Crème de gruyère	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres fromages	—	—	—	—	—	—	—	—

— une troisième série de forts consommateurs se situant aux environs de 0 1 400 et plus.

Les régions où les pourcentages de forts consommateurs atteignent les taux les plus hauts sont la Normandie, le Haut-Rhin, la région du Languedoc; celles où les petits consommateurs atteignent les taux les plus bas sont la région parisienne, la région du Centre, Marseille et la Basse-Provence, Lyon et la région du Lyonnais.

L'observation des quantités de lait consommées au petit déjeuner par la mère permettent de faire le même type d'observations quant à la répartition générale des consommateurs.

Les régions où l'on rencontre les pourcentages les plus élevés de forts consommateurs sont la Normandie et la région du Languedoc, bien qu'ils n'atteignent pas des taux aussi hauts que pour les pères; celles où les plus petits consommateurs ont les taux les plus bas sont la région parisienne, Marseille et la Basse-Provence.

de la mère, selon la région d'origine.

Région du Centre		Bordeaux et Basses-Pyrénées		Région du Languedoc		Marseille et Basse-Provence		Savoie		Lyon et région du Lyonnais		Alsace	
Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
181 réponses		260 réponses		100 réponses		1 123 réponses		74 réponses		103 réponses		128 réponses	
28	15,5	44	16,9	14	14	141	12,5	17	23	17	16,5	32	25
15	8,3	38	14,6	14	14	81	7,2	3	4	4	3,9	4	3,1
1	0,6	—	—	1	1	22	1,9	3	4	9	8,7	—	—
10	5,5	17	6,5	19	19	6	0,5	—	—	4	3,9	—	—
3	1,6	33	12,7	2	2	14	1,2	—	—	2	1,9	2	1,6
7	3,9	13	5	3	3	2	0,2	1	1,3	3	2,9	10	7,8
17	9,4	4	1,5	1	1	12	1	2	2,7	—	—	—	—
—	—	12	4,6	1	1	10	0,9	4	5,4	3	2,9	—	—
1	0,6	1	0,4	—	—	9	0,8	10	13,5	3	2,9	1	0,8
1	0,6	1	0,4	—	—	65	5,8	9	12,1	—	—	—	—
1	0,6	—	—	—	—	53	4,7	—	—	—	—	30	23,4
1	0,6	—	—	—	—	50	4,5	—	—	—	—	—	—
1	0,6	3	1,1	1	1	59	5,2	—	—	1	0,9	1	0,8
7	3,9	11	4,2	5	5	76	6,7	3	4	4	3,9	6	4,7
4	2,2	1	0,4	1	1	5	0,4	—	—	4	3,9	4	3,1
31	17	32	12,3	9	9	105	9,3	6	8,1	12	11,7	12	9,4
3	1,6	2	0,7	1	1	57	5,1	1	1,3	1	0,9	—	—
3	1,6	2	0,7	—	—	2	0,1	—	—	1	0,9	—	—
11	6	14	5,4	6	6	116	10,3	7	9,5	7	6,8	8	6,2
27	14,9	14	5,4	16	16	95	8,4	3	4	12	11,7	8	6,2
6	3,3	4	1,5	3	3	96	8,5	2	2,7	7	6,8	8	6,2
2	1,1	3	1,1	2	2	37	3,3	1	1,3	5	4,8	2	1,5
1	0,6	11	4,2	1	1	10	0,9	2	2,7	4	3,9	—	—

d) Influence de la région géographique d'origine sur la consommation et l'utilisation du lait et du fromage.

On a d'abord recherché l'influence de la région d'origine sur le lait consommé au goûter par les enfants, sur son utilisation pour les plats salés, les entremets et les autres préparations culinaires; de l'étude de ce tableau, il ressort que :

La consommation de lait pris au goûter par les enfants, de façon régulière, varie en passant de 16,6 % des familles à Lyon et dans la région du Lyonnais à 65,2 % en Alsace; le taux moyen des familles en consommant régulièrement se situant aux environs de 35 %. On observe un pourcentage élevé de familles où les enfants en consomment irrégulièrement. Le pourcentage de familles où les enfants n'en consomment pas varie entre 8,2 % en Alsace et 31,8 % à Marseille et en Basse-Provence.

La consommation de plats salés au lait est moins répandue que celle des entremets au lait; on remarque que dans les régions où les familles

TABLEAU XXIII. — Fromages préférés

	Paris et région parisienne		Région du Nord		Normandie		Bretagne	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
% calculé sur.....	692 réponses		187 réponses		50 réponses		264 réponses	
Gruyère	152	21,9	37	19,8	10	20	70	26,5
Emmenthal	40	5,8	3	1,6	2	4	9	3,4
Parmesan	1	0,1	—	—	1	2	—	—
Bleu d'Auvergne	10	1,4	—	—	—	—	2	0,7
Cantal et fromages d'Auvergne...	7	1	31	16,6	1	2	13	4,9
Hollande	36	5,2	25	13,4	4	8	18	6,8
Saint-Paulin	17	2,5	1	0,5	—	—	2	0,7
Fromage de chèvre	2	0,3	1	0,5	—	—	—	—
Saint-Marcellin	4	0,6	—	—	—	—	2	0,7
Reblochon	3	0,4	—	—	—	—	1	0,4
Tomme	4	0,6	—	—	—	—	—	—
Munster	3	0,4	3	1,6	—	—	—	—
Maroilles	5	0,7	—	—	—	—	2	0,7
Coulommiers	40	5,8	2	1,1	1	2	4	1,5
Brie	39	5,6	6	3,2	3	6	5	1,9
Yaourt	128	18,5	23	12,3	14	28	60	22,7
Camembert	5	0,7	1	0,5	2	4	5	1,9
Pont-L'Évêque	3	0,4	1	0,5	1	2	4	1,5
Livarot	90	13	19	10,1	6	12	20	7,6
Suisse	61	8,8	14	7,5	1	2	15	5,7
Neufchâtel	11	1,6	3	1,6	1	2	5	1,9
Rumilly	24	3,4	15	8	3	6	26	9,9
Fromages blancs	7	1	2	1,1	—	—	1	0,4
Demi-sel	—	—	—	—	—	—	—	—
Crème de gruyère	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres fromages	—	—	—	—	—	—	—	—

consomment des quantités élevées de lait au petit déjeuner, la consommation de lait en plats ou en préparations culinaires est moins élevée.

La consommation fréquente de plats salés au lait (1 fois par semaine et plus) se rencontre, par valeur décroissante, en Savoie (83,3 %), à Lyon et dans la région du Lyonnais (83,2 %), puis dans la région parisienne (75,5 %), et à Bordeaux et dans les Basses-Pyrénées (73 %).

Les régions où l'on n'en consomme jamais sont, par valeur décroissante, la Normandie (32 %), la région du Nord (19,3 %), le Languedoc (12,2 %).

La consommation d'entremets au lait, fréquemment, se rencontre par valeur décroissante en Normandie (92,6 %), à Bordeaux et dans les Basses-Pyrénées (85,8 %), en Bretagne (85 %), dans le Centre (81,7 %) et dans la région parisienne (80,2 %).

Les régions où l'on n'en consomme jamais sont peu nombreuses, ce sont, par valeur décroissante, la région du Nord (8,5 %), celle du Languedoc (6,2 %), l'Alsace (6,2 %).

des enfants, selon la région d'origine.

Région du Centre		Bordeaux et Basses-Pyrénées		Région du Languedoc		Marseille et Basse-Provence		Savoie		Lyon et région du Lyonnais		Alsace	
Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
172 réponses		268 réponses		98 réponses		1 005 réponses		70 réponses		130 réponses		106 réponses	
24	13,9	54	20,1	17	17,3	117	11,6	15	21,4	29	22,3	27	25,5
6	3,5	24	8,9	17	17,3	61	6	3	4,2	3	2,3	1	0,9
3	1,7	—	—	—	—	22	2,1	2	2,8	2	1,5	—	—
8	4,6	11	4,1	17	17,3	4	0,4	1	1,4	2	1,5	—	—
3	1,7	35	13	1	1	14	1,3	—	—	1	0,7	3	2,8
6	3,5	9	3,4	3	3	4	0,4	1	1,4	5	3,8	10	9,4
22	12,8	4	1,5	—	—	7	0,7	—	—	8	6,1	—	—
—	—	14	5,2	4	4,1	13	1,2	6	8,5	3	2,3	—	—
1	0,5	1	0,4	—	—	10	0,9	5	7,1	3	2,3	—	—
—	—	—	—	—	—	46	4,5	7	10	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	37	3,6	—	—	—	—	26	24,5
—	—	—	—	—	—	36	3,5	—	—	—	—	—	—
1	0,5	2	0,7	—	—	41	4,1	—	—	1	0,7	—	—
2	1,1	10	3,7	1	1	55	5,4	2	2,8	1	0,7	3	2,8
5	2,9	6	2,2	1	1	20	1,9	2	2,8	8	6,1	4	3,8
32	18,6	25	9,3	7	7,1	71	7,1	3	4,2	8	6,1	8	7,5
—	—	1	0,4	—	—	43	4,2	—	—	—	—	—	—
—	—	1	0,4	—	—	1	0,1	—	—	—	—	—	—
11	6,5	24	8,9	4	4,1	135	13,4	13	18,5	17	13,1	7	6,6
32	18,6	19	7,1	15	15,3	107	10,6	5	7,1	21	16,1	6	5,6
6	3,5	7	2,6	2	2	104	10,3	2	2,8	10	7,5	3	2,8
10	5,8	14	5,2	9	9,2	41	4,1	1	1,4	5	3,8	7	6,6
—	—	7	2,6	—	—	16	1,5	2	2,8	3	2,3	1	0,9

L'utilisation du lait dans les préparations culinaires.

TABLEAU XXVI

L'utilisation du lait dans les préparations culinaires se rattache à des coutumes régionales; c'est ainsi que l'utilisation du lait dans les soupes varie énormément d'une région à l'autre, puisqu'en prenant les extrêmes, on trouve que 73,3 % des familles l'utilisent en Savoie, pour 18,5 % à Bordeaux et dans les Basses-Pyrénées.

L'utilisation du lait dans les purées n'est pas généralisée dans toutes les familles, mais se situe entre 93,4 % et 100 %; son utilisation dans les sauces est beaucoup plus variable et probablement tributaire des habitudes alimentaires régionales; elle varie de 51,2 % à Bordeaux et dans les Basses-Pyrénées pour atteindre 94 % en Alsace, l'utilisation avec les céréales est très variable, allant de 0 à 50 % selon les régions.

La consommation de lait sous forme de yaourts et de fromages blancs

TABLEAU XXIV

Quantités de lait consommées au petit déjeuner par les parents, selon le lieu d'origine.

	Père								Total des cas
	Moins de 0 150		0 150 à 0 250		0 250 à 0 350		0 350 et plus		
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
Paris et région parisienne	35	21,2	19	11,6	87	53	23	14	164
Région du Nord	5	11,6	8	18,6	23	53,5	7	16,3	43
Normandie	1	7,1	—	—	7	49,9	6	42,8	14
Bretagne	13	24,4	9	16,9	25	47,2	6	11,3	53
Région du Centre	3	7,9	3	7,8	24	63,1	6	15,8	38
Bordeaux et Basses-Pyrénées	11	15,9	7	10,1	40	57,9	11	15,9	69
Région du Languedoc	—	—	—	—	20	76,9	6	23,1	26
Marseille et Basse-Provence	18	16	3	2,7	78	69,6	10	8,9	112
Savoie	2	12,5	2	12,5	11	68,7	1	6,2	16
Lyon et région du Lyonnais	3	15,8	1	5,2	13	68,4	2	10,5	19
Alsace	3	10,3	—	—	16	55,1	9	31	29

TABLEAU XXV

Quantités de lait consommées au petit déjeuner par les parents, selon le lieu d'origine.

	Mère								Total des cas
	Moins de 0 150		0 150 à 0 250		0 250 à 0 350		0 350 et plus		
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
Paris et région parisienne	42	22,8	27	14,6	94	51,1	21	11,4	184
Région du Nord	6	12,2	6	12,2	29	59,1	8	16,3	49
Normandie	1	7,1	1	7,1	8	57,1	4	28,5	14
Bretagne	13	18,8	13	18,8	36	52,2	7	10,1	69
Région du Centre	4	8,7	4	8,7	30	65,1	8	17,3	46
Bordeaux et Basses-Pyrénées	12	15,6	13	16,9	44	57,2	8	10,4	77
Région du Languedoc	4	16,7	—	—	15	62,5	5	20,8	24
Marseille et Basse-Provence	35	21,2	10	6	103	62,4	17	10,4	165
Savoie	—	—	1	5,2	17	89,6	1	5,2	19
Lyon et région du Lyonnais	7	24,1	1	3,4	19	65,5	2	6,9	29
Alsace	1	3,3	—	—	23	76,6	6	19,9	30

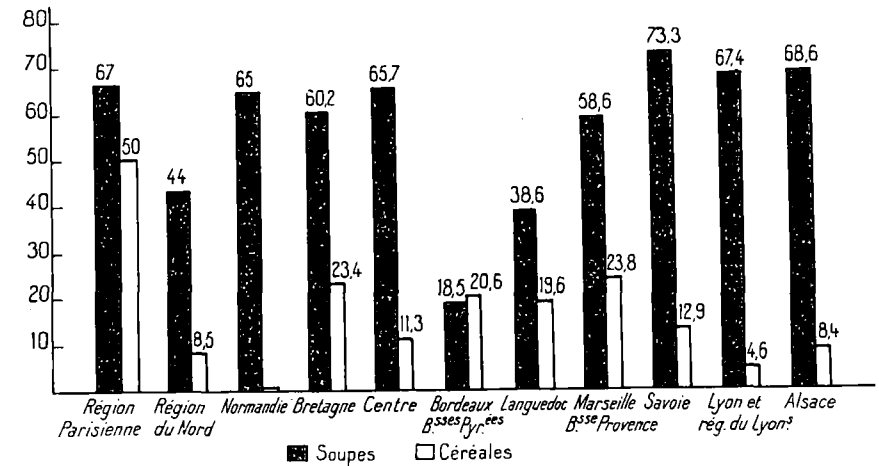
est très répandue, allant de 76,7 % à 100 % des familles, selon les régions; il en est de même pour la préparation des crèmes et des gâteaux (68,8 % à 100 %).

Consommation du fromage aux divers repas, selon la région géographique d'origine.

Le tableau XXVII indique les résultats détaillés. La consommation du fromage au petit déjeuner varie, sensiblement d'une région à l'autre et

Utilisation du lait dans les soupes et avec les plats de céréales, selon les régions géographiques.

En % du nombre de familles ayant manifesté leur opinion.



GRAPHIQUE VII.

selon les divers membres de la famille; en général ce sont les pères qui en consomment le plus dans la famille, puis les enfants, puis les mères.

On trouve, par exemple, en citant les extrêmes, 2,3 % des pères qui en consomment à Lyon et dans la région du Lyonnais, pour 40,5 % en Languedoc.

Les mères n'en consomment pas en Savoie, pour 31,9 % en Languedoc; 7 % des enfants en consomment à Lyon et dans la région du Lyonnais, pour 29,8 % en Languedoc.

La consommation de fromage au casse-croûte est plus répandue qu'au petit déjeuner pour les divers membres de la famille et pour la presque totalité des régions :

— ainsi, en relevant les taux les plus bas et les plus élevés, on observe

TABLEAU XXVI. — Consommation du lait aux divers repas et utilisation

	Paris et région parisienne		Région du Nord		Normandie		Bretagne	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Consommation de lait au goûter par les enfants.</i>								
% calculé sur :	278 familles.		99 familles.		26 familles.		108 familles.	
Les enfants en consomment	98	35,3	37	37,4	6	23,1	43	39,8
Les enfants n'en consomment pas	68	24,5	15	15,1	6	23,1	14	13
En consomment quelquefois	112	40,2	47	47,5	14	53,8	51	47,2
<i>Consommation de plats salés au lait.</i>								
% calculé sur :	221 familles.		83 familles.		25 familles.		102 familles.	
1 fois par semaine au plus	167	75,6	43	51,8	10	40	74	72,5
1 à 2 fois par mois	41	18,5	12	14,4	4	16	13	12,8
Plus rarement	8	3,6	12	14,4	3	12	7	6,9
Jamais	5	2,2	16	19,3	8	32	8	7,8
<i>Consommation de plats salés au lait.</i>								
% calculé sur :	290 familles.		94 familles.		27 familles.		113 familles.	
1 fois par semaine au plus	233	80,2	65	69	25	92,6	96	85
1 à 2 fois par mois	46	15,9	13	13,8	2	7,3	15	13,2
Plus rarement	9	3,1	8	8,5	—	—	2	1,8
Jamais	2	0,7	8	8,5	—	—	—	—
% calculé sur :	282 familles.		93 familles.		23 familles.		103 familles.	
Utilisation dans les soupes	189	67	41	44	15	65,2	62	60,2
Utilisation dans les purées	269	95,4	91	97,8	23	100	102	100
Utilisation dans les sauces	213	75,6	55	55,2	16	69,6	82	79,5
% calculé sur :	295 familles.		82 familles.		26 familles.		107 familles.	
Utilisation pour les yaourts et fromages blancs	278	94,2	77	94	24	94,2	82	76,7
Utilisation pour les plats de céréales	149	50,5	7	8,5	—	—	25	23,4
Utilisation pour les crèmes et gâteaux	291	98,5	73	89	25	95,2	104	99,9

(1) Pour tous les tableaux de ce type, les pourcentages ont été calculés par rapport au nombre

que pour les pères, 14,8 % d'entre eux en consomment en Normandie, pour 52,8 % en Alsace;

— seulement 7,4 % des mères en consomment en Normandie, pour 32,1 % en Alsace;

— alors que les enfants n'en consomment pas en Normandie, pour 39,8 % à Marseille et en Basse-Provence.

La consommation de fromage au repas de midi est très répandue, mais varie, elle va :

— pour le père, de 44,2 % en Alsace à 84,2 % dans la région parisienne;

— pour la mère, de 42,3 % en Alsace à 89,2 % dans la région parisienne;

— pour les enfants, de 36,5 % en Alsace à 86,7 % dans la région parisienne.

dans les préparations culinaires, selon les régions géographiques (1).

	Région du Centre		Bordeaux et Basses-Pyrénées		Région du Languedoc		Marseille et Basse-Provence		Savoie		Lyon et région du Lyonnais		Alsace	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Consommation de lait au goûter par les enfants.</i>														
% calculé sur :	96 familles.		118 familles.		49 familles.		264 familles.		32 familles.		42 familles.		49 familles.	
Les enfants en consomment	31	32,2	45	38,1	17	34,7	57	21,6	12	37,5	7	16,6	32	65,2
Les enfants n'en consomment pas	27	28,2	27	22,9	9	18,4	84	31,8	7	21,9	13	31	4	8,2
En consomment quelquefois	38	39,6	46	39	23	46,9	123	46,5	13	40,6	22	52,4	13	26,6
<i>Consommation de plats salés au lait.</i>														
% calculé sur :	100 familles.		82 familles.		41 familles.		257 familles.		30 familles.		42 familles.		42 familles.	
1 fois par semaine au plus	67	67	60	73	26	63,4	171	65,6	25	83,3	35	83,2	27	64
1 à 2 fois par mois	12	12	15	18,3	8	19,5	55	21,4	3	10	4	9,5	7	16,8
Plus rarement	12	12	5	6,1	2	4,9	25	9,7	2	6,7	3	7,1	5	12
Jamais	9	9	2	2,4	5	12,2	6	2,3	—	—	—	—	3	7
<i>Consommation de plats salés au lait.</i>														
% calculé sur :	98 familles.		121 familles.		48 familles.		257 familles.		32 familles.		42 familles.		48 familles.	
1 fois par semaine au plus	80	81,7	104	85,8	31	64,6	117	45,5	24	75	29	69	35	72,9
1 à 2 fois par mois	15	15,3	12	9,9	12	25	95	36,9	6	18,8	6	14,3	6	12,5
Plus rarement	3	3	3	2,5	2	4,2	35	13,6	2	6,2	7	16,7	4	8,3
Jamais	—	—	2	1,7	3	6,2	10	3,9	—	—	—	—	3	6,2
% calculé sur :	90 familles.		119 familles.		44 familles.		254 familles.		30 familles.		43 familles.		51 familles.	
Utilisation dans les soupes	59	65,7	22	18,5	17	38,6	148	58,4	22	73,3	29	67,4	35	68,6
Utilisation dans les purées	84	93,5	117	98,4	42	95,4	249	98	28	93,4	43	100	50	98
Utilisation dans les sauces	68	75,6	61	51,2	29	65,9	174	68,5	27	90	35	81,4	48	94
% calculé sur :	88 familles.		121 familles.		46 familles.		252 familles.		31 familles.		43 familles.		48 familles.	
Utilisation pour les yaourts et fromages blancs	72	81,8	113	93,4	45	97,8	247	98	30	96,8	43	100	39	81,2
Utilisation pour les plats de céréales	10	11,3	25	20,6	9	19,6	60	23,8	4	12,9	2	4,6	4	8,4
Utilisation pour les crèmes et gâteaux	85	96,5	109	90	44	95,6	220	87,4	31	100	41	95,4	33	68,8

de familles ayant exprimé leurs opinions.

La consommation de fromage au goûter ou à la collation est, dans l'ensemble, moins répandue, mais varie moins, selon les régions, que celle du casse-croûte, elle est surtout fréquente pour les enfants.

On trouve : 18,4 % des pères qui en consomment à Marseille et Basse-Provence, pour 41,3 % en Languedoc;

13,1 % des mères qui en consomment dans la région parisienne, pour 33 % en Alsace;

34,5 % des enfants qui en consomment dans la région parisienne, pour 69,8 % en Alsace.

La consommation du repas du soir varie moins selon les régions, elle est souvent, pour les divers membres de la famille, plus répandue qu'au repas du midi.

TABLEAU XXVII. — Consommation de fromage aux divers repas et utilisation

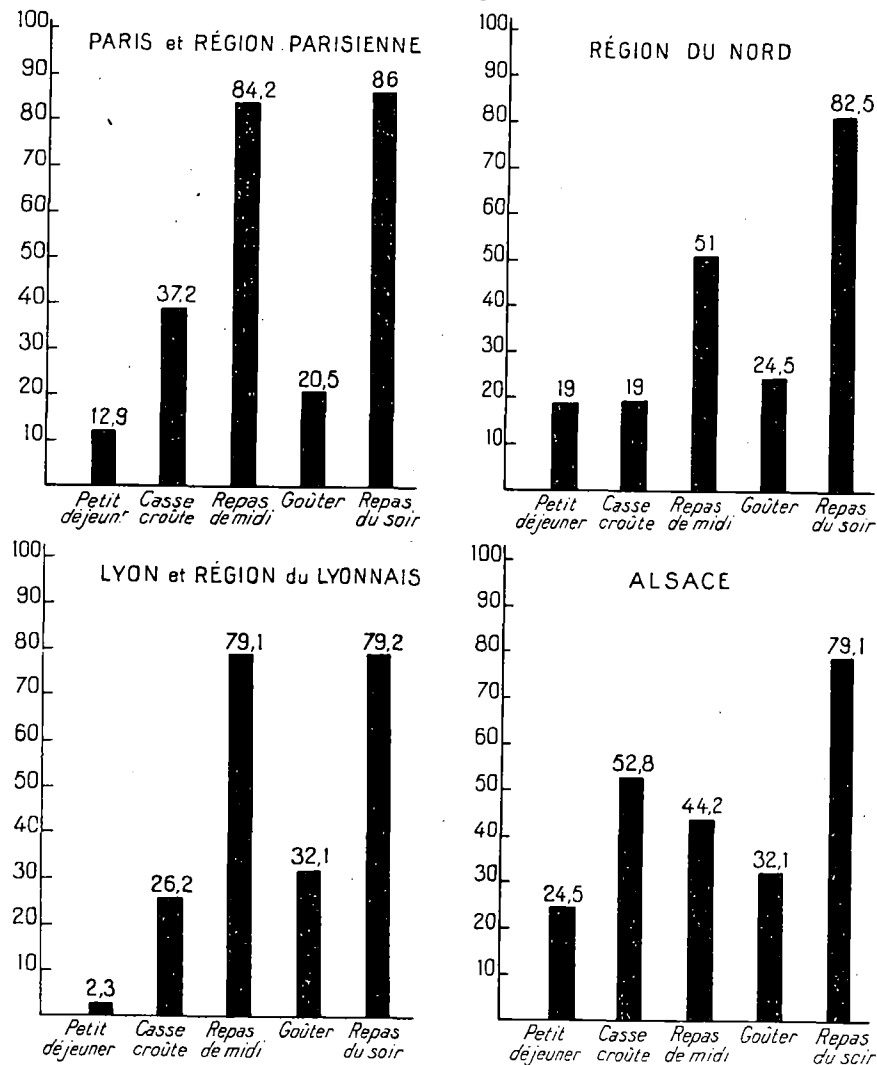
	Paris et région parisienne		Région du Nord		Normandie		Bretagne	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Consommation du fromage au petit déjeuner.</i> % calculé sur :	295 familles.		100 familles.		27 familles.		108 familles.	
Le père consomme du fromage.....	38	12,9	19	19	4	14,8	20	18,5
La mère consomme du fromage.....	16	5,4	13	13	1	3,7	6	5,6
Les enfants consomment du fromage....	31	10,5	13	13	3	11,1	14	13
La famille n'en consomme pas.....	231	78,2	73	73	22	81,4	79	73,2
<i>Consommation au casse-croûte</i> % calculé sur :	296 familles.		100 familles.		27 familles.		107 familles.	
Le père consomme du fromage.....	112	37,2	19	19	4	14,8	36	33,6
La mère consomme du fromage.....	53	17,9	19	19	2	7,4	21	19,6
Les enfants consomment du fromage....	42	14,2	14	14	—	—	22	20,6
La famille n'en consomme pas.....	171	57,8	69	69	23	85,2	66	61,6
<i>Consommation au repas de midi.</i> % calculé sur :	298 familles.		101 familles.		27 familles.		107 familles.	
Le père consomme du fromage.....	251	84,2	51	51	19	70,2	77	72
La mère consomme du fromage.....	266	89,2	52	52	19	70,2	77	72
Les enfants consomment du fromage....	258	86,7	48	48	19	70,2	82	76,5
La famille n'en consomme pas.....	8	2,7	38	38	5	18,5	10	9,3
<i>Consommation à la collation ou goûter.</i> % calculé sur :	298 familles.		102 familles.		27 familles.		108 familles.	
Le père consomme du fromage.....	61	20,5	25	24,5	9	33,3	31	28,7
La mère consomme du fromage.....	39	13,1	27	26,5	7	25,9	30	27,8
Les enfants consomment du fromage....	103	34,5	41	40,2	10	37	48	44,5
La famille n'en consomme pas.....	163	54,6	54	53	3	48,2	49	45,3
<i>Consommation au repas du soir.</i> % calculé sur :	297 familles.		101 familles.		27 familles.		109 familles.	
Le père consomme du fromage.....	255	86	81	80,2	24	89	74	67,8
La mère consomme du fromage.....	261	88	78	77,2	23	85,2	70	64,2
Les enfants consomment du fromage....	260	87,7	75	74,2	24	89	72	66
La famille n'en consomme pas.....	13	4,4	12	11,9	—	—	22	20,2
<i>Fréquence de consommation par les enfants.</i> % calculé sur :	205 familles.		92 familles.		29 familles.		102 familles.	
Tous les jours.....	137	66,8	35	32,6	16	55,2	33	32,4
Plusieurs fois par semaine.....	61	29,7	55	59,8	11	37,9	59	57,8
1 fois par semaine.....	5	2,4	7	7,6	2	6,9	10	9,8
Moins de 1 fois par semaine.....	2	1	—	—	—	—	—	—
<i>Le fromage est utilisé.</i> % calculé sur :	187 familles.		52 familles.		16 familles.		54 familles.	
Dans les entrées.....	127	68	35	67,4	13	81,2	43	79,6
Dans les soupes.....	129	69	30	57,8	7	43,9	21	38,9
<i>% calculé sur :</i>	187 familles.		47 familles.		12 familles.		51 familles.	
Dans les sauces.....	16	8,6	9	19,1	1	8,3	8	15,7
Dans les purées et gratins.....	35	18,7	11	23,5	5	41,6	15	29,5
Dans les plats de légumes.....	157	84	35	74,6	8	66,6	35	68,7
<i>% calculé sur :</i>	184 familles.		76 familles.		19 familles.		71 familles.	
Dans les plats de céréales.....	181	98,5	74	92,5	19	100	70	98,6
Dans les préparations culinaires aux œufs.....	10	5,4	6	7,9	1	4,6	4	5,6
Dans les plats de viande et poisson....	8	4,3	1	1,3	1	4,6	2	2,8

dans les préparations culinaires, selon les régions géographiques.

Région du Centre	Bordeaux et Basses-Pyrénées		Région du Languedoc		Marseille et Basse-Provence		Savoie		Lyon et région du Lyonnais		Alsace		
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
91 familles.			117 familles.		47 familles.		257 familles.		33 familles.		43 familles.		53 familles.
26	28,5	13	11,1	19	40,5	47	18,3	2	6,1	1	2,3	13	24,5
10	11	11	9,4	15	31,9	34	13,2	—	—	1	2,3	13	24,5
11	12,1	15	12,8	14	29,8	49	19,1	3	9,1	3	7	14	26,4
62	68	92	78,7	23	48,9	178	69,3	28	84,8	39	90,8	30	56,6
89 familles.			118 familles.		48 familles.		256 familles.		33 familles.		42 familles.		53 familles.
34	38,2	34	28,8	21	43,8	108	42,2	15	45,5	11	26,2	28	52,8
13	14,6	19	16,1	14	29,2	74	29	9	27,3	6	14,3	17	32,1
17	19,1	18	15,3	15	31,3	102	39,8	5	15,2	7	16,8	17	32,1
51	57,3	78	66	23	48	107	41,8	18	54,5	26	61,8	18	33,9
91 familles.			118 familles.		46 familles.		256 familles.		33 familles.		43 familles.		52 familles.
72	79	92	78	37	80,4	189	73,8	25	75,8	34	79,1	23	44,2
74	81,3	91	77	37	80,4	214	83,5	26	78,8	38	88,5	22	42,3
72	79	87	73,8	34	74	204	79,6	20	60,6	37	86	19	36,5
10	11	17	14,4	5	10,9	23	8,9	6	18,2	4	9,3	24	46,2
90 familles.			118 familles.		46 familles.		256 familles.		33 familles.		43 familles.		53 familles.
34	37,8	33	28	19	41,3	47	18,4	10	30,3	8	18,6	17	32,1
28	31,2	39	33,1	15	32,6	52	20,3	8	24,3	12	27,9	18	33,9
52	57,8	68	57,6	32	69,5	177	69,2	19	57,6	24	55,8	37	69,8
30	33,4	45	38,2	9	19,6	66	25,8	12	36,4	16	37,3	15	28,3
93 familles.			118 familles.		47 familles.		258 familles.		33 familles.		43 familles.		53 familles.
80	86	83	70,4	36	76,5	194	75,2	30	91	36	83,7	42	79,2
75	80,6	78	66,4	34	72,3	209	81	33	100	40	93	41	77,3
77	82,8	79	67	31	66	211	81,7	28	84,8	38	88,5	38	71,7
8	8,6	24	20,3	7	14,9	22	8,5	—	—	2	4,6	4	7,5
80 familles.			100 familles.		44 familles.		245 familles.		30 familles.		38 familles.		45 familles.
48	60	42	42	17	38,7	119	48,6	27	90	32	84,2	9	20
30	37,5	52	52	25	56,8	120	49	3	10	6	15,8	32	71,2
2	2,5	5	5	2	4,5	6	2,4	—	—	—	—	3	6,7
—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2,2
50 familles.			60 familles.		29 familles.		191 familles.		18 familles.		29 familles.		36 familles.
40	80	41	68,3	18	62	138	72,4	11	70,4	23	79,4	25	69,4
25	50	30	50	20	69	154	81,2	11	70,4	14	48,3	25	69,4
42 familles.			63 familles.		29 familles.		185 familles.		15 familles.		27 familles.		25 familles.
6	14,2	14	22,2	5	17,2	18	9,7	2	13,3	1	3,7	1	4
12	28,5	19	30,1	10	34,5	78	42,2	2	13,3	7	25,9	9	36
29	69	48	76	20	69	126	68	13	86,6	20	74	18	72
58 familles.			96 familles.		32 familles.		226 familles.		25 familles.		28 familles.		23 familles.
56	88	95	99	30	94	222	99	25	100	28	100	23	100
2	3,5	11	11,5	3	9,4	25	11,1	—	—	—	—	4	17,4
—	—	2	2	—	—	13	5,7	—	—	—	—	2	8,7

Consommation de fromages aux divers repas, par le père,
selon les régions géographiques.

En % du nombre de familles ayant exprimé leur opinion.



GRAPHIQUE VIII.

Elle varie :

- pour le père, entre 67,8 % en Bretagne et 91 % en Savoie;
- pour la mère, entre 64 % en Bretagne et 100 % en Savoie;
- pour les enfants, entre 66 % en Bretagne et Languedoc, et 89 % en Normandie.

Le pourcentage d'enfants consommant du fromage journalièrement est très variable selon la région d'origine, il va de 20 % en Alsace à 60 % dans le Centre, le pourcentage de familles où les enfants en consomment moins de 1 fois par semaine est très peu élevé, on eût souhaité le trouver inexistant étant donnée la valeur nutritionnelle de cet aliment.

L'utilisation du fromage varie, selon les régions, pour certaines préparations culinaires seulement, il est utilisé par un pourcentage élevé et assez groupé de familles :

- pour les plats de céréales, il va de 88 % (Centre) à 100 % des familles (Marseille et Basse-Provence et Alsace);
- pour les plats de légumes, il va de 66,6 % en Normandie à 84 % dans la région parisienne;
- pour les entrées, 62 % (Languedoc) à 81,2 % (Normandie);
- pour les soupes, il varie beaucoup, reflétant des habitudes alimentaires très diverses, 43,9 % en Normandie à 81,2 % à Marseille et Basse-Provence.

Il est plus rarement utilisé, bien qu'avec d'assez fortes variations pour les sauces; peu utilisé pour les préparations culinaires aux œufs; peu utilisé dans les familles et inutilisé dans plusieurs régions pour les plats de viande et poisson.

II. — CORRÉLATIONS SELON LE DEGRÉ D'URBANISATION

Nous avons recherché :

1° Si le degré d'urbanisation avait une influence sur les goûts des parents pour le lait et le fromage (tableau XXVIII).

On constate :

— que le goût pour le lait a tendance à diminuer avec le degré d'urbanisation, passant, pour le père, de 84,2 % dans les communes de moins de 2 000 habitants à 76,5 % dans les communes de 100 000 habitants et, pour la mère, de 87,9 % à 76,2 %.

— en ce qui concerne les grandes villes, le pourcentage d'hommes n'aimant pas le lait atteint le taux le plus élevé à Marseille;

— le goût pour le fromage ne paraît pas influencé par le degré d'urbanisation.

TABLEAU XXVIII. — Importance de l'urbanisation

	Communes					
	Moins de 1 999 habitants		2 000 à 9 999 habitants		10 000 à 29 999 habitants	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Le père aime le lait	186	84,2	190	80,4	154	79,8
Ne l'aime pas	35	15,8	46	19,5	39	20,2
Le père aime le fromage	210	95,9	223	95,7	186	96,4
Ne l'aime pas	9	4,1	10	4,3	7	3,6
La mère aime le lait	196	87,9	205	83,7	170	83,7
Ne l'aime pas	27	12,1	40	16,3	33	16,3
La mère aime le fromage	209	93,8	226	93,8	196	96,6
Ne l'aime pas	14	6,2	15	6,2	7	3,4

TABLEAU XXIX. — Education nutritionnelle de la mère

	Communes					
	Moins de 2 000 habitants		2 000 à 9 999 habitants		10 000 à 29 999 habitants	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>La mère estime le lait :</i>						
Pour les adultes :						
Utile	216	96,9	233	97,8	190	97,9
Inutile	7	3,1	5	2,1	4	2,1
Pour les femmes enceintes et allaitantes :						
Utile	203	99	220	99	182	100
Inutile	2	0,9	2	0,9	—	—
Pour les vieillards :						
Utile	200	98,5	220	99,6	176	98,9
Inutile	3	1,5	1	0,4	2	1,1

2° Si le degré d'urbanisation avait une influence sur le degré d'éducation nutritionnelle de la mère (tableau XIX).

Les résultats ne montrent pas de différences significatives selon les régions.

Le pourcentage de mères de familles estimant le lait utile pour les adultes s'étend de 87,5 % à 97,9 %. Il est plus élevé en ce qui concerne le lait pour les femmes enceintes et allaitantes, puisqu'il s'étend seulement de 96,9 % à 100 %; pour les vieillards, les pourcentages vont de 96,7 % à 100 %. Il semble qu'il y aurait place pour une propagande montrant l'utilité du lait pour les adultes.

sur le goût des parents pour le lait et fromage.

	de											
	30 000 à 99 999 habitants		Plus de 100 000 habitants		Marseille		Bordeaux		Paris		Région parisienne non spécifiée	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
	83	81,3	49	76,5	129	70,4	32	82	33	82,4	46	79,3
	19	18,7	15	23,4	54	29,5	7	17,9	7	17,5	12	20,7
	95	97	61	95,3	175	97,8	38	97,5	37	100	55	96,5
	3	3	3	4,7	4	2,2	1	2,5	—	—	2	3,5
	84	75,7	51	76,2	167	80,6	36	90	34	79	35	60,3
	27	24,3	16	23,8	40	19,4	4	10	9	21	23	39,7
	107	97,3	66	97,2	205	98,5	38	95	40	93	55	94,8
	3	2,7	2	2,8	3	1,4	2	5	3	7	3	5,2

suivant l'importance de la localité d'habitation.

	de											
	30 000 à 99 999 habitants		Plus de 100 000 habitants		Marseille		Bordeaux		Paris		Région parisienne non spécifiée	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
	106	96,4	61	92,5	206	95,8	35	87,5	42	100	48	92,3
	4	3,6	5	7,5	9	4,2	5	12,5	—	—	4	7,7
	103	100	62	96,9	216	100	37	97,4	39	97,5	46	97,9
	—	—	2	3,1	—	—	1	2,6	1	2,5	1	2,1
	100	100	58	96,7	215	100	37	97,4	40	97,5	48	100
	—	—	2	3,3	—	—	1	2,6	1	2,5	—	—

III. — CORRÉLATIONS SELON LA PROFESSION DU PÈRE (tableau XXX).

On a recherché :

a) L'influence du milieu socio-professionnel sur le goût des parents pour le lait et les quantités consommées au petit déjeuner.

L'observation des pourcentages ne montre pas de différences très significatives, il ressort seulement que le pourcentage des cultivateurs et ouvriers agricoles aimant le lait est un peu plus élevé que pour les autres

TABLEAU XXX

*Influence du milieu social et professionnel sur le goût des parents pour le lait
et les quantités consommées au petit déjeuner.*

	Cultivateurs et ouvriers agricoles		Ouvriers		Employés		Ingénieurs Techniciens		Artisans Petits commerçants		Gros commerçants Professions libérales Professions intellectuelles		Sans profession Retraités		Pas de père Père décédé	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
LE PÈRE																
Aime le lait	115	85,2	165	77,8	172	76,8	84	78,5	125	76,7	109	83,8	24	82,7	—	—
N'aime pas le lait	20	14,8	47	22,2	52	23,2	23	21,5	38	23,3	21	16,1	5	17,3	—	—
<i>Quantités consommées au petit déjeuner.</i>																
% calculé sur :	65 rép.		208 rép.		221 rép.		107 rép.		160 rép.		133 rép.		28 rép.		—	
Moins de 0 l 150.....	6	9,2	9	8,7	21	16,9	12	19,3	19	21,8	16	21,6	3	16,7	—	—
0 l 150 à 0 l 250.....	6	9,1	10	9,7	7	5,6	7	11,2	8	9,1	5	6,7	3	16,6	—	—
0 l 250 à 0 l 350.....	36	55,3	68	66	80	64,4	38	61,2	45	51,7	41	55,4	9	50	—	—
0 l 350 et plus.....	17	26,1	16	15,5	16	12,9	5	8,1	15	17,2	12	16,2	3	16,7	—	—
LA MÈRE																
Aime le lait	115	86,5	174	83,7	185	83,7	79	73,8	132	82,5	107	80,5	25	89,3	64	81
N'aime pas le lait	18	13,5	34	16,3	36	16,3	28	26,2	28	17,5	26	19,5	3	10,7	15	19
<i>Quantités consommées au petit déjeuner.</i>																
% calculé sur :	84 rép.		115 rép.		144 rép.		70 rép.		97 rép.		75 rép.		20 rép.		50 rép.	
Moins de 0 l 150.....	9	10,7	18	15,6	22	15,3	16	22,8	18	18,5	19	25,3	4	20	11	22
0 l 150 à 0 l 250.....	10	11,9	12	10,4	12	8,4	10	14,2	11	11,4	5	6,6	3	15	5	10
0 l 250 à 0 l 350.....	46	54,7	74	61,7	94	65,2	37	52,9	60	61,8	43	57,3	12	60	27	54
0 l 350 et plus.....	19	22,6	14	12,1	16	11	7	9,9	8	8,2	8	10,7	1	5	7	14

professions, ce qui vérifie les résultats déjà observés pour les communes de moins de 2 000 habitants dans l'étude des corrélations selon le degré d'urbanisation, ceci pour le père comme pour la mère.

En ce qui concerne les quantités consommées au petit déjeuner, on remarquera que le pourcentage des pères consommant moins de 0 l 150, c'est-à-dire les quantités les plus basses, est le plus élevé pour les familles d'ingénieurs, de commerçants, de professions libérales et intellectuelles, les quantités les plus fortes étant consommées par les cultivateurs (tableau XXXI).

La consommation de lait au goûter, régulièrement, est élevée dans les familles de cultivateurs; pour les autres professions, un pourcentage élevé de familles en donne seulement aux enfants, irrégulièrement.

La consommation des plats salés au lait et celle des entremets varie peu selon le milieu socio-professionnel, il en est de même pour l'utilisation du lait dans les préparations culinaires, mais on observe que les taux d'utilisation les plus élevés se rencontrent chez les retraités.

b) *L'influence du milieu socio-professionnel sur le goût des divers membres de la famille pour le fromage* (tableau XXXII).

L'observation des pourcentages ne paraît pas apporter de différences significatives; en ce qui concerne les parents, le pourcentage des cultivateurs aimant le fromage est un peu plus bas que pour les autres groupes de familles, alors que le pourcentage des familles de ce groupe aimant le lait est un peu plus élevé.

Le goût des enfants pour le fromage ne semble pas influencé par le milieu professionnel du père.

IV. — CORRÉLATIONS SELON LES OCCUPATIONS DE LA MÈRE

a) *Influence des occupations de la mère sur la consommation de lait aux divers repas et son utilisation dans les préparations culinaires* (tableau XXXIII).

La fréquence de consommation de lait au goûter par les enfants varie selon les occupations de la mère ou sa profession, comme le montre le graphique ci-dessous; elle est un peu plus élevée quand la mère est au foyer ou cultivatrice, la moins fréquente dans les familles où la mère est employée.

La consommation de plats salés au lait varie peu, le pourcentage le plus élevé de familles en consommant fréquemment se situe dans le groupe des employées, celui le plus bas dans le groupe des ouvrières; en ce qui concerne celle des entremets, le pourcentage le plus élevé de familles en consommant fréquemment se situe parmi les femmes exerçant des professions libérales et intellectuelles, celui le plus bas parmi les ouvrières.

TABEAU XXXI. — Fréquence de consommation du lait aux repas et

utilisation dans les préparations culinaires, selon la profession du père.

	Cultivateurs et ouvriers agricoles		Ouvriers		Employés		Ingénieurs Techniciens		Artisans Petits commerçants		Gros commerçants Professions libérales Professions intellectuelles		Retraités Sans profession		Pères décédés Pas de pères	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Consommation de lait au goûter par les enfants.</i>																
% calculés sur :	78 familles.		205 familles.		218 familles.		99 familles.		158 familles.		128 familles.		28 familles.		78 familles.	
Les enfants en consomment	49	62,8	62	30,2	75	34,4	36	36,3	51	32,3	48	37,5	5	17,8	24	30,8
Ils n'en consomment pas	26	33,3	43	21	49	22,5	24	24,2	41	26	32	25	13	46,4	21	26,9
Ils en consomment quelquefois	3	3,8	100	48,8	94	43,1	39	39,4	66	41,7	48	37,5	10	35,7	33	42,3
<i>Consommation de plats salés au lait.</i>																
% calculés sur :	119 familles.		170 familles.		192 familles.		92 familles.		126 familles.		120 familles.		30 familles.		70 familles.	
1 fois par semaine ou plus	86	72,2	108	63,5	127	66,1	64	69,6	89	70,6	84	70	21	69,9	49	70
1 à 2 fois par mois	16	13,4	38	22,3	34	17,7	15	16,3	22	17,5	13	10,8	7	23,3	14	20
Plus rarement	10	8,4	14	8,3	18	9,4	9	9,8	9	7,1	12	10	1	3,3	4	5,7
Jamais	7	5,9	10	6,9	13	6,8	4	4,3	6	4,8	11	9,2	1	3,3	3	4,3
<i>Consommation des entremets au lait.</i>																
% calculés sur :	131 familles.		204 familles.		219 familles.		105 familles.		159 familles.		125 familles.		30 familles.		77 familles.	
1 fois par semaine	99	75,6	140	68,7	158	72,2	83	79	112	70,4	96	73,3	23	76,7	45	58,4
1 à 2 fois par mois	23	17,6	45	22	42	19,2	18	17,1	29	18,4	24	18,3	5	16,6	25	32,5
Plus rarement	6	4,5	14	6,8	14	6,4	2	1,9	14	8,8	7	5,3	2	6,7	7	9,1
Jamais	9	2,3	5	2,5	5	2,2	2	1,9	4	2,5	4	3	—	—	—	—
<i>Utilisation du lait.</i>																
% calculés sur :	124 familles.		192 familles.		216 familles.		104 familles.		149 familles.		125 familles.		29 familles.		79 familles.	
Dans les soupes	72	58	119	62	127	58,8	61	58,6	74	49,6	59	47,1	19	65,5	41	51,9
Dans les purées	121	97,5	189	98,3	210	97	102	98	146	98	121	97,6	29	100	75	95
Dans les sauces	93	75	125	65	148	68,4	77	74	108	72,4	104	83,2	23	79,3	48	60,8
% calculés sur :	128 familles.		202 familles.		211 familles.		98 familles.		160 familles.		120 familles.		30 familles.		76 familles.	
Pour les yaourts et fromages blancs	110	86	188	93	196	92,8	85	86,8	149	93	117	97,5	29	96,6	71	93,4
Avec les céréales	33	25,7	65	32,2	54	25,6	23	23,5	38	23,7	26	21,6	12	40	21	27,6
Dans les crèmes et gâteaux	119	93	189	93,5	199	94,2	96	98	141	88	114	95	28	93,3	71	93,4

TABEAU XXXII. — Influence du milieu social et professionnel

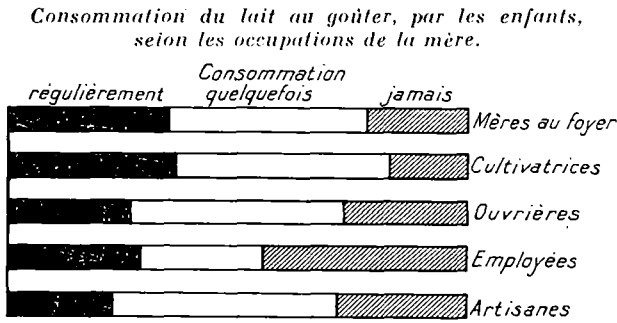
sur le goût des divers membres de la famille pour le fromage.

	Cultivateurs Ouvriers agricoles		Ouvriers		Employés		Ingénieurs Techniciens		Artisans Petits commerçants		Gros commerçants Professions libérales Professions intellectuelles		Sans profession Retraités		Pas de père Père décédé	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Le père</i>																
Aime le fromage	127	94,1	206	98,5	222	98,7	100	93,5	159	97	122	95,3	28	96,5	—	—
Ne l'aime pas	8	5,9	3	1,4	3	1,3	7	6,5	5	3	6	4,7	1	3,5	—	—
<i>La mère</i>																
Aime le fromage	121	92,3	203	96,7	218	97,8	104	97,2	154	95	124	94,6	27	96,5	191	94,5
Ne l'aime pas	10	7,6	7	3,3	5	2,2	3	2,8	8	4,9	7	5,3	1	3,5	11	5,4
<i>Les enfants</i>																
Aiment le fromage	132	98,4	203	97,6	219	99	101	97,1	158	97	127	96,1	28	96,4	202	97,5
Ne l'aiment pas	2	1,5	5	2,4	2	0,9	3	2,8	5	3	5	3,8	1	3,5	5	2,4

TABLEAU XXXIII. — Fréquence de consommation du lait aux repas
et utilisation dans les préparations culinaires, selon les occupations de la mère.

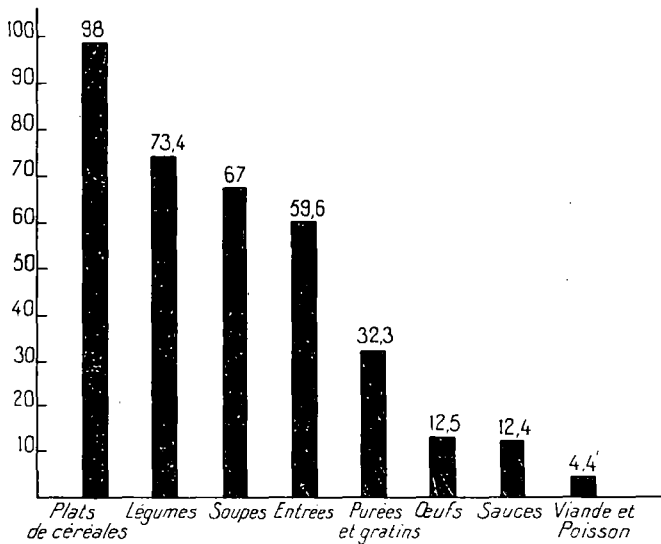
	Femmes au foyer		Cultivatrices		Ouvrières Femmes de ménage		Employées		Artisanes Petites commerçantes		Professions libérales et intellectuelles	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Consommation de lait au goûter par les enfants.</i>	% calculés sur :											
	836 familles.		91 familles.		45 familles.		34 familles.		35 familles.		15 familles.	
Les enfants en consomment	288	34,5	33	36,2	12	26,7	10	29,4	8	22,8	7	46,6
Ils n'en consomment pas	189	22,6	15	16,5	12	26,7	15	44,1	10	28,6	4	26,7
Ils en consomment quelquefois	359	42,9	43	47,3	21	46,6	9	26,5	17	48,6	4	26,7
<i>Consommation de plats salés au lait.</i>	% calculés sur :											
	736 familles.		81 familles.		38 familles.		28 familles.		34 familles.		13 familles.	
1 fois par semaine ou plus	508	69	59	72,8	22	57,9	22	78,5	23	67,7	9	69,2
1 à 2 fois par mois	125	17	9	11,2	10	26,3	4	14,3	6	17,6	2	15,4
Plus rarement	63	8,5	7	8,6	4	10,5	1	3,6	4	11,8	—	—
Jamais	40	5,5	6	7,4	2	5,3	1	3,6	1	2,9	2	15,4
<i>Consommation des entremets au lait.</i>	% calculés sur :											
	844 familles.		91 familles.		44 familles.		34 familles.		38 familles.		16 familles.	
1 fois par semaine	604	71,5	66	72,5	26	59,1	25	73,5	29	76,4	14	87,5
1 à 2 fois par mois	165	19,6	18	19,8	12	27,2	9	26,5	8	21	—	—
Plus rarement	58	6,9	4	4,4	4	9,1	—	—	1	2,6	2	12,5
Jamais	17	2	3	3,3	2	4,5	—	—	—	—	—	—
<i>Utilisation du lait.</i>	% calculés sur :											
	821 familles.		86 familles.		46 familles.		31 familles.		35 familles.		15 familles.	
Dans les soupes	466	56,8	52	60,4	26	56,5	16	51,6	17	48,5	8	53,5
Dans les purées	797	97,1	86	100	44	95,7	30	96,7	35	100	13	86,6
Dans les sauces	594	72,4	64	74,3	30	65,2	20	64,4	24	68,5	9	60
	% calculés sur :											
	821 familles.		90 familles.		46 familles.		32 familles.		38 familles.		15 familles.	
Pour les yaourts et fromages blancs	760	92,7	80	88,8	38	82,8	29	90,8	37	97,3	13	86,6
Avec les céréales	211	25,7	23	25,5	18	39,1	12	37,5	7	18,4	5	33,3
Dans les crèmes et gâteaux	764	93,1	86	95,5	42	91,2	31	97	33	86,8	15	100

L'utilisation du lait pour les préparations culinaires montre peu de variations d'une profession à l'autre, les quelques variations relevées ne nous semblent pas susceptibles d'être interprétées.



GRAPHIQUE IX.

*Utilisation du fromage dans les préparations culinaires,
par la mère de famille au foyer.
En % du total de réponses.*



GRAPHIQUE X.

*b) Utilisation du fromage en préparations culinaires
et occupations ou profession de la mère (tableau XXXIV).*

On trouvera ci-joint les tableaux donnant les résultats détaillés, il ressort que l'utilisation du fromage pour les plats de céréales est la plus répandue et peu liée à la profession de la mère, il en est de même pour

TABLEAU XXXIV. — Utilisation du fromage par la mère selon la profession de la mère.

	Mère au foyer		Cultivatrices		Ouvrières femmes de ménage		Employées		Artisanes		Professions libérales et intellectuelles	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Le fromage est utilisé :</i>												
% calculés sur :	518 familles.		41 familles.		34 familles.		23 familles.		26 familles.		10 familles.	
Pour les entrées	309	59,6	30	73,2	24	70,6	18	78,2	19	73,2	8	80
Pour les soupes	347	67	18	43,9	20	58,8	14	60,8	17	65,4	6	60
% calculés sur :	501 familles.		34 familles.		29 familles.		25 familles.		23 familles.		9 familles.	
Pour les sauces	62	12,4	6	17,7	—	—	2	8	3	13	3	33,3
Pour les purées et gratins	162	32,3	8	23,5	7	24,1	4	16	3	13	1	11,1
Pour les plats de légumes	368	73,4	25	73,6	24	82,8	22	88	19	82,6	9	100
% calculés sur :	634 familles.		51 familles.		38 familles.		23 familles.		27 familles.		11 familles.	
Pour les plats de céréales	622	98	49	96	38	100	22	95,6	27	100	11	100
Dans les préparations culinaires aux œufs	79	12,5	3	5,9	3	7,8	5	21,7	3	11,1	1	9
Dans les plats de viande et de poisson ..	28	4,4	—	—	—	—	1	4,3	1	3,7	—	—

NUTRITION

TABLEAU XXXV. — Corrélations entre les occupations de la mère et son éducation en matière d'hygiène alimentaire.

	Femmes au foyer		Cultivatrices		Ouvrières femmes de ménage		Employées		Artisanes Petites commerçantes		Professions libérales et intellectuelles	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Le lait est-il utile aux adultes.</i>												
% calculés sur :	844 familles.		91 familles.		48 familles.		35 familles.		39 familles.		16 familles.	
Oui	815	96,5	88	96,6	47	97,9	34	97,2	38	97,4	16	100
Non	29	3,4	3	3,3	1	2,1	1	2,8	1	2,5	—	—
<i>Le lait est-il utile aux femmes enceintes et allaitantes.</i>												
% calculés sur :	802 familles.		84 familles.		46 familles.		34 familles.		38 familles.		13 familles.	
Oui	796	99,3	82	97,6	46	100	34	100	38	100	13	100
Non	6	0,7	2	2,4	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Le lait est-il utile aux vieillards.</i>												
% calculés sur :	789 familles.		82 familles.		46 familles.		35 familles.		38 familles.		14 familles.	
Oui	783	99,3	82	100	46	100	35	100	37	2,7	14	100
Non	6	0,7	—	—	—	—	—	—	1	97,3	—	—

son utilisation pour les plats de légumes et les entrées, mais son utilisation pour les purées et les gratins est peu fréquente et varie selon le milieu professionnel de la mère.

c) *Education nutritionnelle de la mère selon ses occupations.*

(Tableau XXXV)

Les résultats obtenus par le calcul des pourcentages montrent que les occupations de la mère au foyer, ou travaillant, n'ont pas d'influence sur ses connaissances en hygiène alimentaire, la presque totalité d'entre elles savent l'utilité du lait pour les femmes enceintes et allaitantes et les vieillards, le pourcentage de femmes reconnaissant son utilité pour les adultes est très légèrement inférieur.

V. — CORRÉLATIONS SELON L'ÂGE ET LE SEXE DES PARENTS

a) *La recherche de l'influence de l'âge sur le goût pour le lait montre :*

TABLEAU XXXVI.

Influence de l'âge et du sexe sur le goût pour le lait et les quantités consommées.

Age	Le père				La mère			
	Aime le lait		Ne l'aime pas		Aime le lait		Ne l'aime pas	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
20-29 ans	55	83,4	11	16,6	96	82,1	21	17,9
30-39 ans	217	79,6	56	20,4	330	80,8	78	19,2
40-49 ans	400	79	105	20,8	404	81,7	91	18,3
50-59 ans	164	77,7	47	22,3	106	87,6	15	12,4
60 ans et +	32	86,6	5	13,4	11	78,6	3	21,4

Chez le père, une préférence un peu plus marquée de 20 à 29 ans (84,4 %), moins accentuée jusqu'à 60 ans (79 %), s'élevant de nouveau après 60 ans (86,6 %).

Chez la mère, le goût pour le lait s'accroît pour les femmes de plus de 50 ans.

b) *Influence de l'âge sur les quantités consommées au petit déjeuner.*

Parallèlement à l'évolution du goût, les quantités les plus fortes pour le petit déjeuner sont consommées par un pourcentage plus élevé de pères entre 20 et 29 ans, ce nombre va diminuant jusqu'à 50 ans et a tendance à s'élever fortement après 60 ans. Les mêmes observations peuvent être faites pour la mère; le nombre de mères consommant les quantités les plus élevées s'accroît dès 50 ans.

TABLEAU XXXVII

	20-29 ans		30-39 ans		40-49 ans		50-59 ans		60 ans et +	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<i>Age du père et quantités consommées au petit déjeuner.</i>										
% calculés sur :	34 cas.		148 cas.		260 cas.		105 cas.		23 cas.	
Moins de 0 l 150	6	17,7	20	13,5	46	17,7	21	20	1	4,2
0 l 150 à 0 l 250	3	8,7	14	9,5	19	7,3	12	11,4	2	8,7
0 l 250 à 0 l 350	17	50	90	60,7	157	60,5	58	55,2	13	56,6
0 l 350 et plus	8	23,5	24	16,2	38	14,5	14	13,3	7	30,5
<i>Age de la mère et quantités consommées au petit déjeuner.</i>										
% calculés sur :	65 cas.		242 cas.		299 cas.		76 cas.		10 cas.	
Moins de 0 l 150	10	15,4	40	16,5	59	19,7	14	18,4	—	—
0 l 150 à 0 l 250	1	1,5	29	12	34	11,5	9	11,9	1	10
0 l 250 à 0 l 350	37	57	140	57,6	183	61,2	41	53,9	8	80
0 l 350 et plus	17	26,2	33	13,7	23	7,6	12	15,7	1	10

VI. — RAPPORT ENTRE GOUT POUR LE FROMAGE ET GOUT POUR LE LAIT

On a recherché dans quelle mesure les goûts pour le fromage et pour le lait étaient influencés l'un par l'autre, il ressort les résultats suivants qui montrent que le goût similaire pour le lait et le fromage se rencontre plus souvent chez les enfants que chez les femmes, et plus souvent chez les femmes que chez les hommes.

TABLEAU XXXVIII

Goût des divers membres de la famille pour le fromage par rapport à leur goût pour le lait.

Goût pour le lait	Le père aime le fromage		La mère aime le fromage		Les enfants aiment le fromage	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
	1 084 réponses		1 138 réponses		4 325 réponses (jusqu'au 7 ^e enfant inclus)	
L'aime	863	79,6	939	82,5	3 881	89,6
Ne l'aime pas	221	20,4	199	17,5	444	10,3

VII. — INFLUENCE DU GOUT DE LA MÈRE POUR LE LAIT SUR LE GOUT DES ENFANTS POUR LE LAIT

La recherche de cette corrélation était faite dans le but de voir l'influence de la mère sur le goût de ses enfants et de déceler les possibilités de champ d'action d'une éducation nutritionnelle. Les résultats

rèvent que le goût des enfants est en partie tributaire des goûts de la mère : on observe que si la mère n'aime pas le lait, 22,4 % des enfants ne l'aiment pas, alors que ce pourcentage n'atteint que 7,3 % quand elle aime le lait.

TABLEAU XXXIX

Goût des enfants pour le lait par rapport au goût de la mère pour le lait (jusqu'au 7^e enfant inclus).

	La mère aime le lait 3 613 réponses		La mère n'aime pas le lait 774 réponses	
	Nombre	%	Nombre	%
Les enfants aiment le lait	3 344	92,5	600	77,5
Les enfants n'aiment pas le lait.	269	7,5	174	22,4

TABLEAU XL

Corrélations entre l'opinion de la mère sur la consommation de lait suffisante et insuffisante et la fréquence de consommation réelle de la famille.

	La mère estime la consommation de lait au foyer :			
	Suffisante		Insuffisante	
	Nb.	%	Nb.	%
Consommation par les enfants à 16 heures.	941 réponses		189 réponses	
Oui	325	34,5	48	25,4
Non	221	23,4	44	23,3
Quelquefois	395	41,9	97	51,3
Consommation de plats salés au lait.	828 réponses		167 réponses	
1 fois par semaine	579	69,9	106	63,5
1 à 2 fois par mois	139	16,7	33	19,7
Plus rarement	65	7,9	15	8,9
Jamais	45	5,7	13	7,7
Consommation d'entremets au lait.	946 réponses		191 réponses	
1 fois par semaine	670	70,8	143	74,8
1 à 2 fois par mois	191	20,1	33	17,2
Plus rarement	63	6,6	10	5,4
Jamais	22	2,3	5	2,6
Utilisation par ailleurs.	915 réponses		183 réponses	
Dans les soupes	520	56,7	98	53,5
Dans les purées	887	96,9	179	97,7
Dans les sauces	661	72,2	126	68,8
Dans les yaourts et le fromage blanc	924 réponses		184 réponses	
Dans les plats de céréales	851	92	171	92,9
Dans les crèmes et gâteaux	247	26,3	52	28,2
Dans les crèmes et gâteaux	857	92,7	171	92,9

VIII. — CORRÉLATIONS ENTRE L'AVIS DE LA MÈRE SUR LA CONSOMMATION DE LAIT AU FOYER ET LA FRÉQUENCE DE CONSOMMATION RÉELLE DE LAIT AU FOYER

La recherche de ces corrélations avait été entreprise dans le but de voir si une consommation considérée par la mère comme insuffisante correspondait réellement à un pourcentage d'utilisation bas par rapport aux familles où la mère estimait la consommation suffisante. Les résultats vérifient cette hypothèse en ce qui concerne la consommation régulière de lait au goûter par les enfants, qui atteint un pourcentage moins élevé quand la mère trouve la consommation de sa famille insuffisante. Mais on constate qu'il n'en est pas de même pour l'utilisation du lait dans les plats salés, les entremets et les autres préparations culinaires, comme on devrait logiquement l'observer; il y a donc une discordance entre opinion et comportement, qu'une propagande bien menée devrait permettre de réajuster.

CONCLUSIONS

Nous présentons une enquête en milieu familial sur la consommation des produits laitiers, dans quelques régions de France, concernant les quantités consommées, la fréquence des consommations, le goût et les opinions.

Les points que cette étude sur la consommation nous a permis de préciser nous paraissent les suivants :

La quantité de lait consommée journalièrement par individu moyen pour une population familiale de 7 207 personnes, dont 4 668 enfants, est de 0 l 370 environ, quantité un peu plus élevée que celle que nous avons obtenue pour l'ensemble de nos enquêtes par pesée journalière des aliments.

En ce qui concerne la qualité du lait :

82,6 % des familles consomment du lait cru (quelquefois en même temps que du lait pasteurisé); 24,9 % des familles consomment du lait pasteurisé.

En ce qui concerne le goût :

18 % des pères, 20 % des mères, n'aiment pas le lait, pour seulement 8 % des enfants.

Au point de vue des habitudes alimentaires :

33,2 % des enfants consomment du lait au goûter, régulièrement; 23,5 % des familles n'en donnent jamais aux enfants, mais 52 % des enfants consomment du fromage à 16 heures;

75 à 80 % des parents consomment du fromage aux principaux repas;

20 % environ des mères estiment la consommation de fromage de la famille insuffisante et trouvent le prix du fromage trop élevé.

L'étude sur la fréquence d'utilisation du lait et du fromage dans les préparations culinaires montre qu'une propagande auprès des mères de familles, concernant les modes de préparations possibles, s'avérerait utile, puisque, par exemple :

10 % des mères de familles n'utilisent pas le lait pour les purées, 44 % n'en utilisent pas dans les sauces;

20,8 % des mères de familles n'utilisent pas le fromage dans les plats de céréales, 80,8 % n'en utilisent pas dans les purées et les gratins.

Des corrélations il ressort les points suivants :

La région géographique d'origine des familles enquêtées entraîne des différences de goût, de quantités et de fréquence de consommation des produits laitiers.

Ainsi, le pourcentage des pères aimant le lait varie de 64,1 % (à Marseille et Basse-Provence) à 92 % (en Normandie). Ces variations sont moindres pour la mère; elles se retrouvent dans les quantités consommées au petit déjeuner : goût et comportement vont de pair.

Les préférences pour les variétés de fromages se situent différemment : d'une part, elles vont aux productions régionales, Munster en Alsace, Roquefort en Languedoc; d'autre part, elles vont à quelques variétés qui apparaissent dans la presque totalité des régions : camembert, gruyère, auxquels s'ajoutent, pour les mères et les enfants, les fromages blancs, suisses, demi-sel, etc.

Les fréquences de consommation aux repas traduisent les habitudes alimentaires régionales.

La consommation la plus élevée de lait et de fromage semble se trouver, parmi les régions étudiées, en Alsace, où l'on observe les consommations les plus élevées et les plus fréquentes en lait pour le petit déjeuner des parents et le goûter des enfants; en fromage pour le casse-croûte des parents, le goûter des enfants et aux repas principaux; alors qu'à Marseille et en Basse-Provence, on trouve le plus faible pourcentage de pères aimant le lait, les plus faibles pourcentages de lait consommé au petit déjeuner, par les parents, au goûter par les enfants; mais aussi des pourcentages élevés de fromage consommé au goûter par les enfants, la plus fréquente utilisation de fromage dans les soupes et les plats de céréales.

Le goût pour le lait a tendance à diminuer avec le degré d'urbanisation, ce qui est confirmé par l'étude des goûts selon la profession du père, où le pourcentage le plus élevé de pères aimant le lait se situe parmi les cultivateurs et ouvriers agricoles, qui consomment également les quantités les plus fortes au petit déjeuner.

Les occupations de la mère ont une certaine influence sur la fréquence d'utilisation du lait dans les préparations culinaires, la fréquence de lait consommé au goûter par les enfants est un peu plus fréquente pour les mères au foyer ou cultivatrices.

Le goût pour le lait, de même que les quantités consommées au petit déjeuner, subissent une certaine variation selon l'âge chez le père, bien moins accentuée chez la mère; les pourcentages les plus élevés se situant avant 30 ans, puis diminuant pour remonter vers 50 à 60 ans.

Le goût de la mère pour le lait influence le goût de ses enfants quand les mères n'aiment pas le lait, le pourcentage des enfants qui ne l'aiment pas est plus élevé.

Des corrélations recherchant par ailleurs l'opinion de la mère sur la consommation de lait et de fromage de sa famille, et sur la valeur de leur apport nutritionnel, montrent qu'on ne saurait trop insister sur l'utilité d'une propagande qui insisterait sur tous les avantages d'une consommation accrue de produits laitiers.

Travail de la Section Nutrition présenté par

F. VINIT,

avec la collaboration de G. RACT.

LES ACHATS D'ÉQUIPEMENT MÉNAGER A MARSEILLE

L'étude que nous présentons a été effectuée par le Centre de Recherches Sociales et Alimentaires de Marseille en novembre-décembre 1953. Elle porte sur l'évolution des achats d'équipement ménager depuis 1948.

Elle avait pour but de préciser l'influence de certains facteurs socio-économiques sur l'équipement ménager et d'apporter des renseignements sur les modalités d'achat des appareils destinés à cet équipement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

L'échantillon de personnes interrogées comprenait 150 ménages de diverses professions; ceux-ci avaient été classés par catégories professionnelles et selon le nombre de personnes par ménage, c'est à partir de cette stratification que fut effectué le tirage au sort.

Nous avons obtenu 145 réponses. Ces 145 ménages comprennent 505 personnes, soit, en moyenne, 3,5 personnes par ménage.

L'enquête n'a porté que sur le nombre d'appareils achetés; il n'a pas

Appareils achetés depuis 1948.

	Nombre absolu	Pourcentage par rapport au nombre total d'appareils	Pourcentage des ménages
Réchaud	36	18,5	25
T. S. F.	31	16	21
Chauffe-eau	24	12	16,5
Frigidaire	18	9	12
Radiateur	15	8	10
Machine à laver	14	7	10
Machine à coudre	14	7	10
Glacière	13	7	9
Aspirateur	11	6	7,5
Auto-cuiseur	10	5	7
Cuisinière mixte	5	2,5	3,5
Four	3	1,5	2
Mixer	1	0,5	0,6
<i>Nombre total d'appareils</i>	195	100	—

été demandé de précisions sur leur prix, étant donné le nombre peu élevé de familles, il ne nous était pas possible de calculer le prix moyen.

Notre étude ne portait que sur les appareils les plus courants (réchauds, T. S. F., chauffe-eau, armoire frigorifique, machine à laver, machine à coudre, glacière, aspirateur, autocuiseur, cuisinière mixte, four, mixer).

68 % des ménages interrogés avaient acheté un ou plusieurs appareils depuis 1948. Le nombre total d'appareils achetés est de 195, selon la répartition du tableau de la page 181.

PREMIÈRE PARTIE

INFLUENCE DE CERTAINS FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES SUR LES ACHATS D'ÉQUIPEMENT MÉNAGER

A. — INFLUENCE DE LA PROFESSION DU CHEF DU MÉNAGE

Nous avons classé les ménages en groupes, suivant la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage :

Groupe I : Direction, grand commerce, cadres, professions libérales.
24 ménages, soit 16 % du total des ménages.

Groupe II : Employés, maîtrise, ouvriers qualifiés, artisans, petit commerce.

71 ménages, soit 49 % du total des ménages.

Ce groupe intéressant presque la moitié du total des ménages, il nous a paru opportun de le subdiviser en deux sous-groupes (1), intéressant les travailleurs de bureau, d'une part, et les travailleurs manuels, d'autre part, respectivement désignés sous la terminologie groupe II A et groupe II B.

Le groupe II A, avec 38 ménages, représente 26 % du total des ménages. Le groupe II B, avec 33 ménages, représente 23 % de ce même total.

Groupe III : Ouvriers, manœuvres.

31 ménages, soit 22 % du total des ménages.

Groupe IV : Chômeurs, sans profession, retraités.

19 ménages, soit 13 % du total des ménages.

(1) Voir, sur ce point, la conclusion de l'enquête sur la consommation à Marseille parue dans la *Revue de l'Institut National d'Hygiène*, avril-juin 1954.

Nous étudierons successivement :

a) Les différences observées, suivant les groupes, sur la moyenne des années 1948 à 1953.

b) L'évolution par année.

a) *Différences suivant les groupes sur la moyenne des années 1948 à 1953.* — Le nombre moyen d'appareils achetés à partir de 1948 par ménage diminue du groupe I au groupe IV, donc très probablement en fonction de l'importance des revenus, sans que l'on puisse affirmer une proportionnalité rigoureuse de ces deux phénomènes.

Le nombre moyen d'appareils achetés depuis 1948 par ménage est :

- de 2,2 pour le groupe I;
- de 1,5 pour le groupe II;
- 1,7 pour le groupe II A;
- 1,2 pour le groupe II B;
- de 0,7 pour le groupe III;
- de 0,5 pour le groupe IV.

Les ménages du groupe I ont donc acheté en moyenne 3 à 4 fois plus environ que ceux des groupes III et IV; et ceux du groupe II ont acheté environ 2 fois plus que les groupes III et IV. On constate une coupure très nette entre les groupes II et III.

Pour chaque type d'appareil, l'interprétation du tableau ci-dessous doit être effectuée en fonction de nos remarques préliminaires.

*Achats des appareils suivant la profession du chef de ménage
(pourcentage des ménages qui en ont acheté).*

	Ensemble	Groupe I	Groupe II			Groupe III	Groupe IV
			Ensemble	II A	II B		
Réchaud	25	21	24	26	21	32	21
T. S. F.	21	29	22	21	24	19	10
Chauffe-eau	16,5	37	18	23	12	—	10
Frigidaire	12	25	14	16	12	—	5
Machine à laver...	10	21	11	16	6	3	—
Radiateur	10	12	14	16	12	3	5
Machine à coudre..	10	16	11	8	15	6	0
Glacière	9	4	10	18	—	16	10
Aspirateur	7,5	16	10	10	9	—	—
Autocuiseur	7	16	8	8	9	—	—
Cuisinière mixte ..	3,5	12	3	3	3	—	—
Four	2	4	3	5	—	—	—
Mixer	0,6	4	—	—	—	—	—

1^{re} remarque : Importance du nombre d'appareils.

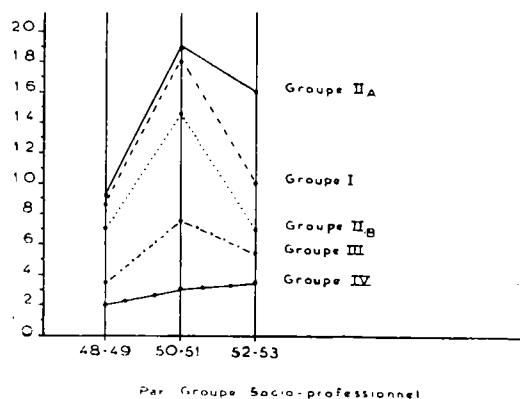
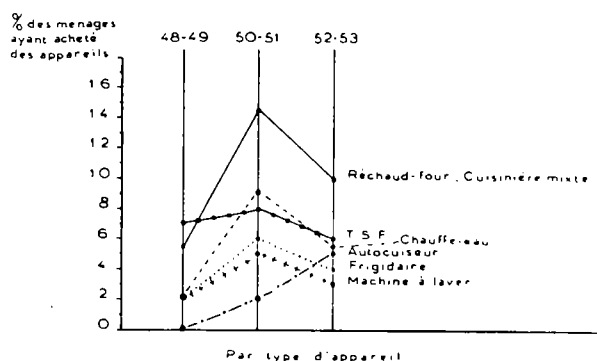
L'achat des armoires frigorifiques est important dans le groupe I (25 % des ménages), alors qu'il est faible dans le groupe IV (5 %). Par

contre, les ménages du groupe IV achètent en moyenne 2,5 fois plus de glacières que ceux du groupe I.

2^e remarque : Achats antérieurs à 1948.

32 % des ménages du groupe III, par exemple, ont acheté un réchaud, soit une proportion beaucoup plus importante que celle des groupes I

Evolution des achats dans le temps
par type d'appareil et selon les groupes socio-professionnels.



et II, ceci peut-être parce que ces deux groupes possédaient déjà en 1948 proportionnellement plus d'appareils de ce type que le groupe III.

Une enquête plus exhaustive serait donc nécessaire, mais les études de consommation sont insuffisamment développées en France et des approches successives sont indispensables (1).

(1) Une bibliographie intéressante en est donnée dans *Economie et Humanisme*, mars-avril 1954.

b) *Evolution des achats suivant les groupes.* — Si l'on analyse les achats effectués, depuis 1948, de deux ans en deux ans, c'est-à-dire pendant les années 1948-1949, 1950-1951 et 1952-1953, on constate dans les groupes I, II et III une évolution parallèle en ce qui concerne leur importance.

Le niveau le plus bas se situe en 1948-1949, le plus souvent en 1950-1951, les années 1952-1953 ayant ensuite connu un niveau intermédiaire par rapport aux précédents.

Comment expliquer cette évolution ?

Nous ne pouvons que suggérer quelques explications qui nous semblent plausibles :

— l'arriéré de consommation consécutif à la guerre a-t-il été suffisamment comblé ?

— la qualité ou le rendement des appareils ont-ils été critiqués par les premiers acheteurs d'après guerre ?

— la concurrence d'autres biens a-t-elle été plus vive à partir de 1952 ?

— les modifications survenues dans les conditions de logement en sont-elles responsables ?

— les variations des revenus et des prix peuvent-elles nous fournir une explication ?

— la diminution du nombre de mariages à partir de 1950 en notre région a-t-elle eu une influence sensible ?

B. — INFLUENCE DU NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE

Une constatation intéressante peut être faite : le nombre moyen d'appareils achetés par ménage depuis 1948 augmente avec le nombre de personnes par ménage :

0,7 pour les ménages de 1 et 2 personnes.
1,6 pour les ménages de 3 et 4 personnes.
1,8 pour les ménages de 5 et plus.

Les ménages de 3 et 4 personnes, qui sont les plus nombreux (44 % de l'ensemble), ont acheté plus de 50 % des appareils. D'ailleurs, certains types d'appareils sont d'autant plus utiles que le nombre de personnes par ménage est grand (machines à coudre, par exemple). De même, le coût par personne d'un appareil diminue, lorsque la taille de la famille augmente.

*Achats des appareils suivant l'importance des ménages
(pourcentage de ceux en ayant acheté).*

	Ensemble	1 et 2 personnes	3 et 4 personnes	5 personnes et plus
Réchaud	25	25	25	22
T. S. F.	21	8	21	40
Chauffe-eau	16,5	4	24	19
Frigidaire	12	8	12	19
Radiateur	10	8	11	12
Machine à laver	10	2	14	12
Machine à coudre	10	2	11	19
Glacière	9	2	12	12
Aspirateur	7,5	4	9	9
Autocuiseur	7	—	12	6
Cuisinière mixte	3,5	2	5	3
Four	2	2	—	6
Mixer	0,6	—	—	3

C. — INFLUENCE DU NOMBRE D'ENFANTS

Nous avons choisi comme critère de distinguer les ménages avec ou sans enfant de moins de 14 ans.

Les ménages avec enfants de moins de 14 ans ont acheté depuis 1948 un nombre moyen d'appareils de 1,8, chiffre qui tombe à 1 pour ceux sans enfant du même âge.

Suivant les types d'appareils, la différence n'est pas aussi nette, mais elle est particulièrement importante pour les appareils estimés très utiles à la mère de famille : chauffe-eau, machine à laver, machine à coudre, autocuiseur.

Il serait intéressant de déterminer l'aide apportée par les Allocations Familiales dans ce domaine.

*Comparaison des achats entre les ménages ayant des enfants de moins de 14 ans et les ménages sans enfants de moins de 14 ans
(pourcentage de ceux en ayant acheté).*

	Ensemble	Ménages avec enfants de moins de 14 ans	Ménages sans enfants de moins de 14 ans
Réchaud	25	26	24
T. S. F.	21	26	18
Chauffe-eau	16,5	24	11
Frigidaire	12	17	9
Radiateur	10	12	9
Machine à laver	10	16	6
Machine à coudre	10	21	2
Glacière	9	9	9
Aspirateur	7,5	10	6
Autocuiseur	7	12	3
Cuisinière mixte	3,5	7	1
Four	2	2	2
Mixer	0,6	2	—

D. — INFLUENCE DE LA GRANDEUR DU LOGEMENT

32 % des ménages disposent de moins d'une pièce par personne; 36 % des ménages utilisent entre une pièce et moins d'une pièce et demie par personne; 32 % des ménages disposent d'une pièce et demie, et plus.

Plus le nombre moyen de pièces par personne est grand, plus le nombre d'appareils achetés depuis 1948 est petit : moins d'une pièce par personne : 1,5 appareil; une à moins d'une pièce et demie par personne : 1,3 appareil; une pièce et demie et plus par personne : 1,2 appareil.

En admettant que le prix du loyer et les dépenses accessoires (ameublement, électricité, aide ménagère, etc.) soient proportionnels au nombre de pièces, il semble qu'il y ait un phénomène de compensation qui s'opère par achat d'appareils ménagers. Mais ce n'est qu'une supposition; une étude par groupe de revenus en fonction du logement serait nécessaire pour confirmer que lorsqu'un ménage se heurte à un manque de place, il est mis dans l'obligation de se moderniser.

Le détail par type d'appareil est donné par le tableau suivant (le taux d'occupation des appartements étant en corrélation avec le nombre de personnes par ménage, il est nécessaire de se reporter à B) :

*Achats des appareils
suivant le nombre moyen de pièces par personne
(pourcentage des ménages en ayant acheté).*

	Ensemble	Moins d'une pièce	1 pièce à 1 pièce 1/2	1 pièce 1/2 et plus
Réchaud	25	24	21	30
T. S. F.	21	30	22	11
Chauffe-eau	16,5	15	13	22
Frigidaire	12	11	13	13
Radiateur	10	11	9	11
Machine à laver	10	6	13	9
Machine à coudre	10	15	9	4
Glacière	9	15	9	2
Aspirateur	7,5	6	6	11
Autocuiseur	7	11	7	2
Cuisinière mixte	3,5	—	4	6
Four	2	2	2	2
Mixer	0,6	—	—	2

DEUXIÈME PARTIE

CIRCONSTANCES D'ACHATS

Les circonstances d'achats sont extrêmement nombreuses et nous nous sommes trouvés dans l'obligation d'opérer un choix. Pour plus de clarté, nous grouperons les réponses obtenues en fonction des questions : Pourquoi et Comment achète-t-on ?

A. — POURQUOI ACHÈTE-T-ON ?

1° *Circonstances d'achats où l'opinion personnelle de l'acheteur est déterminante.* — La notion de *satisfaction personnelle* qui représente 38 % de l'ensemble des réponses est imprécise. Elle correspond à un désir vague d'augmentation du standing de vie. Il nous a paru cependant indispensable de poser cette question, car tout acheteur ne connaît pas les raisons précises de son achat. Nous n'avons pas voulu influencer les réponses, car ce qui nous intéressait, c'était l'opinion *ex ante* et non celle *ex post* qui pourrait être avancée après réflexion.

L'*économie de temps, d'argent ou de fatigue* est indiquée, en particulier, dans 31 % des cas pour la machine à laver, dans 43 % des cas pour l'autocuiseur.

L'établissement d'un budget temps, fatigue, coût du travail de la ménagère, serait très utile. La difficulté réside dans la diversité de ces travaux et dans les aides, familiales ou extérieures, dont bénéficie la ménagère et qui sont difficiles à préciser. On pourrait arriver à une notion d'investissement ménager intéressante.

Les *rentrées d'argent de caractère exceptionnel* sont invoquées, en moyenne dans 5 % des cas, avec un pourcentage assez élevé, 10 % environ pour les machines à laver, glacières et autocuiseurs.

Il serait également utile de connaître à l'achat de quels biens sont utilisées ces ressources de caractère exceptionnel. Si, par exemple, elles étaient employées à l'achat de biens fabriqués par les usines travaillant nettement au-dessous de leur capacité de production (et si l'approvisionnement de ces dernières pouvait être normalement effectué), des allocations de salaires supplémentaires de caractère irrégulier, à certains groupes sociaux, pourraient être envisagées sans risque de déséquilibre.

L'installation dans un nouvel appartement est invoquée dans 6,5 % des cas. Une étude plus détaillée pourrait aboutir à des prévisions

d'achats d'appareils d'équipement ménager en corrélation avec les progrès de la construction.

Le *manque d'aide domestique* n'entre que pour 3 % dans les raisons invoquées, mais ce facteur est susceptible de varier sensiblement dans l'avenir, car au fur et à mesure que le niveau de vie d'un pays augmente, les possibilités d'aide domestique diminuent.

*Circonstances d'achats
où l'opinion personnelle de l'acheteur a été déterminante.*

	Satisfaction personnelle, désir de confort	Remplacement appareil défectueux	Economie de temps, d'argent, de fatigue	Rentrée d'argent supplémentaire	Installation nouvel appartement	Manque d'aide domestique	Démonstration (représentant, foires)	Autres
	%	%	%	%	%	%	%	%
Réchaud four, cuisinière mixte.	29	28	12	2	8	—	6	15
T. S. F.	52	29	—	5	7	—	3,5	3,5
Chauffe-eau	52	5	7	2,5	19	—	5	9,5
Frigidaire	50	17	8	5,5	5,5	3	5,5	5,5
Radiateur	34,5	7	24	7	—	—	3,5	24
Machine à laver ..	21	—	31	10	3,5	17	14	3,5
Machine à coudre.	29	14	18	7	—	3	11	18
Glacière	58	5,2	10,5	10,5	5,3	—	—	10,5
Aspirateur	22	17,3	17,3	—	4,1	17,3	22	—
Autocuiseur	28,5	—	43	9,5	—	—	9,5	9,5
Mixer	100	—	—	—	—	—	—	—
<i>Ensemble ...</i>	38	16	14	5	6,5	3	7	10,5

Les pourcentages donnés ont été établis d'après le nombre total. Certains ménages ayant fourni plusieurs raisons d'achat pour le même appareil.

2° *Circonstances d'achats où les facteurs externes sont déterminants.* — La *marque* est le facteur le plus souvent cité comme ayant provoqué un achat : 33 % des réponses. Le pourcentage le plus important intéresse les machines à coudre. Viennent ensuite le réchaud four, la cuisinière mixte, le poste de T. S. F., le radiateur, l'autocuiseur.

Il est donc certain que la publicité et tous les éléments qui contribuent à créer et à développer une marque sont importants pour la vente d'appareils ménagers.

Les *amis, la famille, les relations*, ont provoqué l'achat dans 24 % des cas; les *commerçants* ne l'ont provoqué que dans une proportion de 14 %. On est dans un domaine où l'expérience de l'entourage sur la solidité et le bon fonctionnement des appareils prime l'effet de domination habituelle du *commerçant* sur son client.

Les démonstrations à la foire, dans les magasins, sur les marchés

publics, ont provoqué l'achat dans 21 % des cas. L'importance de la foire est ainsi soulignée, car son influence doit être appréciée, non seulement par les ventes directes, mais aussi par les ventes indirectes qu'elle occasionne longtemps parfois après sa fermeture.

Facteurs ayant déterminé le choix de l'appareil.

Appareils	Nombre d'appareils	Marques	Commerçants	Amis, familles, relations	Foires, réclames	Autres
		%	%	%	%	%
Réchaud four, cuisinière mixte.	44	38	22	16	14	10
T. S. F.	31	35	16	32,5	13,5	3
Chauffe-eau	24	27	23	13,5	23	13,5
Frigidaire	18	28	5	38	24	5
Radiateur	15	33,5	13	20	33,5	—
Machine à laver..	14	25	6,5	37,5	31	—
Machine à coudre.	14	50	6,5	12	25	6,5
Glacière	13	20	—	30	10	40
Aspirateur	11	28	—	36	21,5	14,5
Autocuisseur	10	31	8	23	38	—
Mixer	1	—	—	—	—	—
Ensemble ...	195	33	14	24	21	8

Les pourcentages donnés ont été établis d'après le nombre total des réponses. Certains ménages ayant été guidés dans le choix de leurs appareils par plusieurs facteurs.

3° *Remplacement des appareils défectueux.* — 16 % en moyenne des achats sont effectués dans le but de remplacer un appareil défectueux.

La connaissance du taux d'amortissement de chaque appareil ménager est très utile pour déterminer le rythme de production future de ces appareils en fonction du nombre de ceux actuellement possédés par les consommateurs.

Nous voyons, par exemple, que pour les réchauds, les achats de remplacement (3,1 %) dépassent les achats nouveaux (1,9 %).

Au fur et à mesure que le nombre de ménages possédant un type d'appareil augmente, l'importance en valeur absolue de l'amortissement croît.

Si le rythme d'amortissement reste constant, ou relativement constant, d'une année à l'autre, ou sur plusieurs années dont le nombre est à déterminer, on peut prévoir la demande future pour remplacer les appareils défectueux.

Il est particulièrement utile d'essayer de calculer, en fonction de l'évolution du revenu et des intentions exprimées, l'évolution probable des achats nouveaux, en un mot de calculer la demande potentielle (1).

(1) Vue sur l'économie et la population de la France, jusqu'en 1970, de Jean Bénard, L. N. E. D., P. U. F., Paris, 1953.

Taux annuel moyen d'achats d'équipement ménager.

Appareils	Taux annuel moyen d'achat		Taux annuel de remplacement d'appareil défectueux (taux annuel achat occasion)		Taux annuel net d'augmentation	
	%		%		%	
	a	b	a'	b'	a	b
Chauffe-eau	2,7	2,5	0,3	0,2	2,3	2,4
Réchaud four, cuisinière mixte.	5	4,6	3,1	3,5	1,1	1,9
T. S. F.	3,5	3,3	1,8	1,6	1,7	1,7
Machine à laver..	1,6	1,6	0	0	1,6	1,6
Radiateur	1,6	1,3	0,07	0,4	0,9	1,53
Frigidaire	2	2,5	0,7	0,6	1,9	1,3
Glacière	1,5	1,6	0,3	0,4	1,2	1,2
Autocuisseur	1,1	2	0	0	2	1,1
Machine à coudre.	1,6	1,6	0,7	0,8	0,8	0,9
Aspirateur	1,2	1,3	0,4	0,6	0,7	0,8
Ensemble ...	2,18	2,23	0,73	0,81	1,42	1,45
a) Moyenne sur les années 1948, 1949, 1950, 1951, 1952, 1953.						
b) Moyenne sur les années 1951, 1952, 1953.						

B. — COMMENT ACHÈTE-T-ON ?

QUESTIONS INTÉRESSANT LE LIEU D'ACHAT,
LES ACHATS PRÉVUS A L'AVANCE, LES ACHATS A CRÉDIT,
LES INTENTIONS NON RÉALISÉES

1° *Lieu d'achat.* — L'achat d'appareils ménagers n'étant pas fréquent, il semblerait que les acheteurs devraient rechercher les lieux où les prix sont les plus bas. Mais la pratique des prix de marque élimine en grande partie la concurrence. Les magasins du centre représentent 37 % des lieux d'achat, les magasins de quartier 16 %, les grands magasins et magasins importants spécialisés dans l'équipement électrique et ménager, 15 %. Ces derniers occupent une position dominante pour certains appareils : aspirateurs (36,5 %), machines à laver (29 %), radiateurs (27 %), pour lesquels ils viennent immédiatement après les magasins du centre et parfois même atteignent le même pourcentage : frigidaires (28 %). Pour la foire, le pourcentage observé de 5 % doit être interprété en fonction de nos remarques précédentes.

2° *Achats prévus à l'avance, achats à crédit.* — Des calculs statistiques montrent une corrélation négative certaine entre les achats prévus à l'avance et les achats à crédit.

Lieu d'achat.

Appareils	Gros-siste	Grands magasins	Magasins de quartier	Magasins de ville	Magasins ménagers	Foire	Non exprimés (1)
	%	%	%	%	%	%	%
Réchaud four, cuisinière mixte.	11	7	18	41	5	5	13
T. S. F.	—	13	32	39	—	—	16
Chauffe-eau	13	4	13	33	4	—	33
Frigidaire	22	28	5,5	28	—	16,5	—
Radiateur	13	27	13	40	—	—	7
Machine à laver..	14	29	7	36	7	—	7
Machine à coudre.	14	21	7	36	—	7	15
Glacière	8	—	31	38	8	—	15
Aspirateur	9	36,5	—	45,5	—	9	—
Autocuisseur	30	10	10	30	—	20	—
Mixer	—	—	—	100	—	—	—
<i>Ensemble</i> ...	12	15	16	37	3	5	12

(1) Lieu non exprimé ou achat d'occasion ou appareil fabriqué par le mari.

On se trouve donc en présence de deux catégories d'acheteurs, d'un côté, ceux chez qui l'anticipation de l'achat entraîne une accumulation de liquidités suffisantes pour effectuer l'achat au comptant et, d'un autre côté, ceux qui, par goût ou par nécessité, n'ayant pas prévu l'achat à l'avance, recourent au crédit.

La première catégorie représente les 3/4 des acheteurs environ. Des enquêtes sur les prévisions d'achats sont donc justifiées pour étudier l'évolution du commerce et guider la production.

Encore faudrait-il obtenir plus de renseignements, en particulier sur les délais de prévision, sur le moment où s'opère le choix du type de l'appareil et de sa marque.

Appareils	Nb. total	Achat prévu à l'avance				Achat non prévu à l'avance			
		A crédit		Non à crédit		A crédit		Non à crédit	
			%		%		%		%
Réchaud four, cuisinière mixte.	44	3	7	29	66	7	16	5	11
T. S. F.	31	4	13	15	48,5	10	32	2	6,5
Chauffe-eau	24	0	0	20	83	2	8,5	2	8,5
Frigidaire	18	2	11	11	61	5	28	0	0
Radiateur	15	0	0	12	80	0	0	3	20
Machine à laver..	14	0	0	8	57	3	21,5	3	21,5
Machine à coudre.	14	1	7	7	50	2	14,5	4	28,5
Glacière	13	2	15	10	77	0	0	1	8
Aspirateur	11	0	0	6	55	3	27	2	18
Autocuisseur	10	0	0	6	60	2	20	2	20
<i>Ensemble</i> ...	194	12	6	124	64	34	18	24	12

INTENTIONS D'ACHATS NON RÉALISÉES

Si toutes les intentions d'achats avaient été réalisées, le nombre des appareils achetés eut été augmenté de 34 %.

Ce pourcentage souligne l'importance de la demande potentielle. Le détail des intentions d'achats non réalisées est donné par le tableau ci-dessous :

Intentions d'achats non réalisées.

Appareils	% répartition par type d'appareil	% des ménages
Machine à laver	36,5	24
Frigidaire	29	19
Réchauds-cuisinières	7,5	5
Aspirateur	7,5	5
Chauffe-eau	6	4
Glacière	3	2
T. S. F.	3	2
Autocuisseur	3	2
Machine à coudre	1,5	1
Douche	1,5	1
Moulin électrique	1,5	1

La raison principale du non-achat est, comme on peut aisément le supposer, le prix jugé trop élevé des appareils par rapport au revenu (65 % des cas).

Cependant, dans 25 % des cas, le manque de place est invoqué.

Cette demande pourrait donc devenir effective, soit avec les progrès de la construction (et des appartements suffisamment grands), soit avec une fabrication rationnellement adaptée à ce manque de place.

CONCLUSION

L'intérêt essentiel de cette enquête a été de fournir quelques renseignements sur l'évolution des achats d'appareils ménagers au cours des 6 dernières années. De telles données sont suffisamment rares pour que celles-ci vailent la peine d'être notées, d'autant plus que généralement la plupart des renseignements dont on dispose concernent l'ensemble du territoire métropolitain et, par conséquent, négligent les divergences souvent importantes qui peuvent exister entre les régions. De plus, ces renseignements, qui portent sur l'ensemble du pays, ne peuvent jamais être d'une précision très grande (1).

(1) Voir la revue *Etudes et conjoncture*, n° du 7 juillet 1953, p. 807 et suivantes.

L'étude par enquête directe que nous venons d'effectuer à Marseille a l'avantage de pouvoir préciser, dans sa première partie, comment les achats se répartissent à l'intérieur des différents groupes sociaux et de mettre en lumière l'influence très nette de trois facteurs :

- la taille du ménage;
- l'âge des personnes qui le composent;
- et le degré d'occupation du logement.

La deuxième partie a tenté d'analyser la conscience subjective des acheteurs. Il s'agissait de découvrir par des questions directes les motifs qui avaient, d'après l'opinion même des personnes intéressées, déterminé leurs achats.

De telles recherches s'apparentent de très près aux études, auxquelles nous avons déjà participé, sur le niveau de satisfaction des consommateurs marseillais et, notamment, à l'enquête générale sur la consommation, qui a été effectuée l'an dernier sur l'initiative de la Chambre de Commerce de Marseille (1).

La conclusion qui nous paraît la plus nette dans la présente enquête est que plus du tiers des achats est effectué pour des motifs assez vagues que les consommateurs définissent : désir de confort, satisfaction personnelle, etc.

Souvent, l'achat est déterminé par une occasion exceptionnelle, telle que : rentrée d'argent, visite à domicile d'un représentant, etc.

Les achats qui ont correspondu à des besoins précis se sont révélés, somme toute, assez peu nombreux.

Il en résulte que le marché des appareils ménagers apparaît comme particulièrement sensible aux facteurs susceptibles d'influencer la psychologie des consommateurs :

- mode;
- publicité;
- opinion des voisins, etc.

Ainsi, à mesure que son niveau de vie augmente, l'individu acquiert davantage de liberté dans le choix des besoins qu'il peut satisfaire, mais, en contrepartie, il devient alors plus sensible aux courants sociaux qui l'environnent et lui aliènent en même temps une partie de cette liberté.

*Enquête effectuée par le Centre de Recherches Sociales
et Alimentaires de Marseille.*

Travail présenté par

P. LUCAS,

attaché de recherches au C. N. R. S.

(1) Voir revues de la Chambre de Commerce de décembre 1953 et janvier 1954.

PÉDIATRIE

LA MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE EN 1954

(PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES)

L'évolution favorable de la mortalité infantile, qui se poursuit depuis plusieurs années, marque un temps d'arrêt pendant le premier trimestre de 1954. Le froid rigoureux qui a sévi pendant le mois de février semble devoir être tenu pour responsable d'une augmentation de 4 % par rapport au trimestre homologue de l'année précédente. Le deuxième trimestre est plus satisfaisant, avec un indice jamais encore atteint pour cette période de l'année.

Voici en effet les indices enregistrés, rapportés à la base annuelle :

MORTALITÉ INFANTILE		
<i>Indices pour 1 000 naissances vivantes.</i>		
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
1952 (rappel)	52	43
1953	47	39
1954	49	37
Différence entre 1953 et 1954 (%).....	+4	-5

Les taux de mortalité accussent, en revanche, une diminution pour l'un et l'autre trimestres.

MORTINATALITÉ		
<i>Taux pour 1 000 naissances.</i>		
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre
1952 (rappel)	24,9	23,9
1953	24,1	24,2
1954	23,5	22,8
Différence entre 1953 et 1954 (%).....	-2,4	-5,7

MORTALITÉ INFANTILE PAR TRANCHE D'ÂGE

Pour le premier trimestre, l'augmentation de la mortalité porte surtout sur la mortalité post-néo-natale (28 à 365 jours), avec un abaissement corrélatif de l'importance relative de la mortalité néo-natale (41,5 % des décès de 0 à 1 an pour 1954-1 contre 43,5 % pour 1953-1).

Le tableau suivant précise l'importance des différentes tranches d'âges.

Premier trimestre.

	1953		1954	
	% décès	‰ n. v.	% décès	‰ n. v.
0- 6 jours	29,4	13,7	27,7	13,6
7- 27 »	14,1	6,5	13,9	6,8
28- 90 »	18,1	8,4	19,9	9,3
91-180 »	18,2	8,5	18,3	9
181-365 »	20,3	9,5	21,3	10,5
0- 27 »	43,5	20,2	41,5	20,4
28-365 »	56,5	26,4	58,2	28,7

Deuxième trimestre.

	1953		1954	
	% décès	‰ n. v.	% décès	‰ n. v.
0- 6 jours	33,1	13	35	13
7- 27 »	13	5,1	11,7	4,4
28- 90 »	16,7	6,5	17	6,3
91-180 »	16,6	6,5	15,4	5,8
181-365 »	20,6	8,1	20,7	7,8
0- 27 »	46,1	18,1	46,8	17,4
28-365 »	53,9	21,2	53,3	19,9

MORTALITÉ INFANTILE PAR CAUSE INCRIMINÉE

On trouvera dans le tableau ci-contre les indices trimestriels pour les principales causes. Il y a peu de changements si l'on compare les trimestres correspondants de 1953 et 1954. On peut noter cependant une augmentation des rubriques suivantes pour le premier trimestre de 1954 : rougeole, broncho-pneumonie, toxicose. On remarquera qu'il s'agit de rubriques relevant du péril infectieux. Au second trimestre, la rougeole et les toxicoses sont aussi plus souvent invoquées en 1954.

MORTALITÉ INFANTILE PAR CAUSE
Indices trimestriels, base annuelle.

	1 ^{er} trimestre				2 ^e trimestre			
	1953		1954		1953		1954	
	N.	‰/no N. V.	N.	‰/no N. V.	N.	‰/no N. V.	N.	‰/no N. V.
Tuberculose	96	0,4	66	0,3	117	0,5	81	0,4
Coqueluche	77	0,3	60	0,3	75	0,3	62	0,3
Rougeole	13	0,06	66	0,3	18	0,09	61	0,3
Grippe	455	2,2	246	1,2	31	0,15	45	0,2
Otite et mastoïdite	122	0,6	133	0,7	83	0,4	96	0,5
Broncho-pneumonie	1 458	7,2	1 572	7,9	835	4,1	731	3,7
Gastro-entérite	191	0,9	185	0,9	237	1,1	144	0,7
Malformations congénitales de l'appareil circulatoire.	342	1,6	334	1,7	303	1,5	285	1,4
Autres malformations con- génitales	413	2	412	2,1	421	2,1	418	2,1
Lésions dues à l'accouche- ment	456	2,2	494	2,5	428	2,1	482	2,4
Asphyxie, atélectasie pulmo- naire	105	0,5	104	0,5	93	0,4	110	0,6
Erythroblastose	121	0,6	128	0,6	101	0,5	128	0,6
Prématurité	1 452	7,1	1 488	7,5	1 336	6,6	1 301	6,5
Débilité	329	1,6	275	1,4	343	1,7	245	1,2
Toxicose	913	4,5	1 308	6,6	964	4,8	1 033	5,2
Autres affections particu- lières à la première en- fance	509	2,5	406	2	372	1,8	328	1,6

Sur le plan départemental, la répartition générale reste inchangée, avec les zones de surmortalité bien connues du Nord et du Nord-Est. Quant aux variations relatives des taux, elles sont très régulièrement réparties, comme en témoignent les cartes annexées ci-après. Certains départements ont vu leurs indices augmenter pour l'un et l'autre trimestres. C'est le cas, notamment, du Pas-de-Calais et de la Somme, de la Seine, de plusieurs départements de l'Ouest et du Sud-Ouest.

En résumé, si les taux de mortalité s'abaissent pendant le premier semestre de l'année 1954, les indices de mortalité infantile sont moins favorables en ce qui concerne le premier trimestre. Pour le second trimestre, des augmentations persistent dans certains départements et notamment dans la Seine.

Travail de la Section Pédiatrie, présenté par

F. ALISON et M^{me} CORONE.

TABLEAU I

Mortalité infantile
Indices trimestriels, base annuelle.
(PREMIER TRIMESTRE 1954)

Départements	1953-1	1954-1	Différence entre 1953 et 1954 (en %)
Ain	38	40	+ 5
Aisne	58	68	+ 17
Allier	40	44	+ 10
Alpes (Basses-)	43	36	- 16
Alpes (Hautes-)	66	38	- 42
Alpes-Maritimes	50	35	- 30
Ardèche	44	54	+ 22
Ardennes	57	64	+ 12
Ariège	35	51	+ 45
Aube	41	46	+ 12
Aude	38	30	- 21
Aveyron	35	64	+ 82
Belfort (Territoire de)	41	60	+ 46
Bouches-du-Rhône	34	34	0
Calvados	46	57	+ 23
Cantal	47	59	+ 25
Charente	44	49	+ 11
Charente-Maritime	39	36	- 7
Cher	46	37	- 19
Corrèze	33	37	+ 12
Corse	74	65	- 12
Côte-d'Or	34	32	- 5
Côtes-du-Nord	62	56	- 9
Creuse	50	64	+ 28
Dordogne	32	47	+ 46
Doubs	45	54	+ 20
Drôme	37	30	- 18
Eure	46	52	+ 13
Eure-et-Loir	43	45	+ 4
Finistère	46	48	+ 4
Gard	39	55	+ 41
Garonne (Haute-)	40	43	+ 7
Gers	30	34	+ 13
Gironde	43	42	- 2
Hérault	43	36	- 16
Ille-et-Vilaine	56	58	+ 3
Indre	43	53	+ 23
Indre-et-Loire	39	40	+ 2
Isère	41	38	- 7
Jura	38	50	+ 31
Landes	54	51	- 5
Loir-et-Cher	30	44	+ 46
Loire	47	53	+ 12
Loire (Haute-)	43	75	+ 74
Loire-Inférieure	38	41	+ 7
Loiret	41	42	+ 2
Lot	56	53	- 5
Lot-et-Garonne	26	42	+ 61
Lozère	68	55	- 19
Maine-et-Loire	39	40	+ 2
Manche	42	41	- 2
Marne	49	60	+ 22

TABLEAU I. — MORTALITÉ INFANTILE (suite).

Départements	1953-1	1954-1	Différence entre 1953 et 1954 (en %)
Marne (Haute-)	56	54	- 3
Mayenne	68	47	- 30
Meurthe-et-Moselle	51	49	- 3
Meuse	35	48	+ 37
Morbihan	65	47	- 27
Moselle	57	55	- 3
Nièvre	59	51	- 13
Nord	60	75	+ 25
Oise	50	63	+ 26
Orne	48	39	- 18
Pas-de-Calais	83	89	+ 7
Puy-de-Dôme	42	43	+ 2
Pyrénées (Basses-)	57	49	- 14
Pyrénées (Hautes-)	36	45	+ 25
Pyrénées-Orientales	47	40	- 14
Rhin (Bas-)	48	41	- 14
Rhin (Haut-)	41	40	- 2
Rhône	36	41	+ 13
Saône (Haute-)	46	45	- 2
Saône-et-Loire	43	42	- 2
Sarthe	45	59	+ 31
Savoie	45	47	+ 4
Savoie (Haute-)	42	36	- 14
Seine	33	35	+ 6
Seine-Maritime	71	62	- 12
Seine-et-Marne	43	49	+ 13
Seine-et-Oise	35	35	0
Sèvres (Deux-)	36	50	+ 38
Somme	80	87	+ 8
Tarn	42	34	- 19
Tarn-et-Garonne	44	64	+ 45
Var	40	35	- 12
Vaucluse	38	46	+ 21
Vendée	43	40	- 7
Vienne	26	39	+ 50
Vienne (Haute-)	25	26	+ 4
Vosges	49	37	- 24
Yonne	38	41	+ 7
France entière.....	47	49	+ 4

TABLEAU II

Mortalité infantile

Indices trimestriels, base annuelle.

(DEUXIÈME TRIMESTRE 1954)

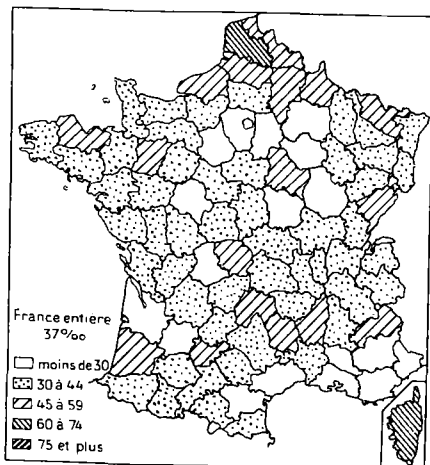
Départements	1953-II	1954-II	Différence entre 1953 et 1954 (en %)
Ain	29	43	+ 48
Aisne	62	50	- 19
Allier	41	36	- 12
Alpes (Basses-)	51	29	- 43
Alpes (Hautes-)	33	46	+ 39
Alpes-Maritimes	19	21	+ 10
Ardèche	46	52	+ 13
Ardennes	57	50	- 12
Ariège	39	41	+ 5
Aube	43	24	- 44
Aude	23	27	+ 17
Aveyron	34	44	+ 29
Belfort (Territoire de)	63	48	- 25
Bouches-du-Rhône	31	24	- 22
Calvados	41	37	- 9
Cantal	45	49	+ 8
Charente	38	36	- 5
Charente-Maritime	35	30	- 14
Cher	29	34	+ 17
Corrèze	35	34	- 2
Corse	51	72	+ 41
Côte-d'Or	32	25	- 21
Côtes-du-Nord	36	45	+ 25
Creuse	34	52	+ 52
Dordogne	35	33	- 5
Doubs	36	47	+ 30
Drôme	30	30	0
Eure	42	38	- 9
Eure-et-Loir	34	29	- 14
Finistère	39	33	- 15
Gard	45	31	- 31
Garonne (Haute-)	41	44	+ 7
Gers	29	33	+ 13
Gironde	37	29	- 21
Hérault	34	28	+ 16
Ille-et-Vilaine	37	43	+ 16
Indre	56	41	- 26
Indre-et-Loire	27	28	+ 3
Isère	30	32	+ 6
Jura	46	35	- 23
Landes	42	45	+ 7
Loir-et-Cher	39	42	+ 7
Loire	35	37	+ 5
Loire (Haute-)	53	41	- 22
Loire-Inférieure	39	30	- 23
Loiret	46	31	- 32
Lot	28	31	+ 10
Lot-et-Garonne	34	23	- 32
Lozère	62	50	- 19
Maine-et-Loire	42	32	- 23
Manche	52	39	- 25
Marne	59	29	- 50

TABLEAU II. — MORTALITÉ INFANTILE (suite).

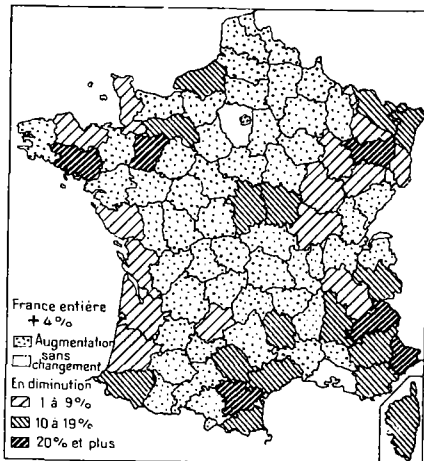
Départements	1953-II	1954-II	Différence entre 1953 et 1954 (en %)
Marne (Haute-)	52	44	- 15
Mayenne	42	45	+ 7
Meurthe-et-Moselle	46	41	- 10
Meuse	46	39	- 15
Morbihan	37	40	+ 8
Moselle	41	46	+ 12
Nièvre	42	24	- 42
Nord	54	49	- 9
Oise	44	41	- 6
Orne	43	36	- 16
Pas-de-Calais	55	60	+ 9
Puy-de-Dôme	44	37	- 15
Pyrénées (Basses-)	33	37	+ 12
Pyrénées (Hautes-)	36	35	- 2
Pyrénées-Orientales	37	33	- 10
Rhin (Bas-)	38	36	- 5
Rhin (Haut-)	43	33	- 23
Rhône	34	35	+ 2
Saône (Haute-)	47	42	- 10
Saône-et-Loire	38	33	- 13
Sarthe	40	44	+ 10
Savoie	32	38	+ 18
Savoie (Haute-)	28	34	+ 21
Seine	25	27	+ 8
Seine-Maritime	44	45	+ 2
Seine-et-Marne	41	28	- 31
Seine-et-Oise	31	26	- 16
Sèvres (Deux-)	31	39	+ 25
Somme	48	50	+ 4
Tarn	36	35	- 2
Tarn-et-Garonne	37	46	+ 24
Var	38	27	- 29
Vaucluse	37	25	- 32
Vendée	33	40	+ 21
Vienne	30	35	+ 16
Vienne (Haute-)	21	26	+ 23
Vosges	42	38	- 9
Yonne	32	49	+ 53
France entière.....	39	37	- 5

Mortalité infantile.

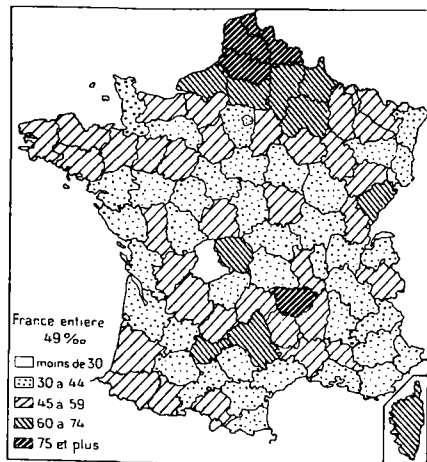
INDICES TRIMESTRIELS, BASE ANNUELLE



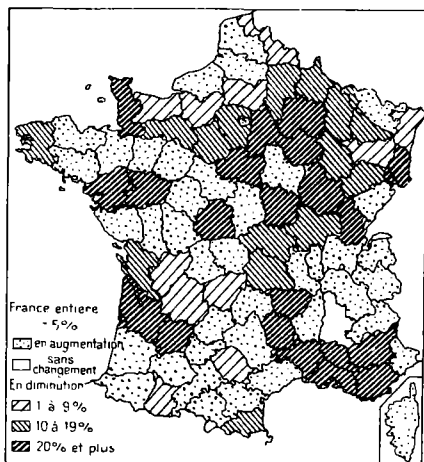
1954-I.



Variations relatives des taux
entre 1953-I et 1954-I.



1954-II.



Variations relatives des taux
entre 1953-II et 1954-II.

ÉPIDÉMIOLOGIE

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

(INFECTIONS TYPHIQUES, DIPHTÉRIE, ROUGEOLE, SCARLATINE, POLIOMYÉLITE, MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE, FIÈVRE ONDULANTE, COQUELUCHE, TÉTANOS)

TROISIÈMES TRIMESTRES 1953-1954

	Nombre de cas		Indice de morbidité	
	1953	1954	1953	1954
<i>Infections typhiques.</i>				
Juillet	349	300	9,6	8,1
Août	342	292	9,4	7,9
Septembre	463	317	13,1	8,9
<i>Diphthérie.</i>				
Juillet	150	156	4,1	4,2
Août	132	156	3,6	4,2
Septembre	127	116	3,6	3,2
<i>Rougeole.</i>				
Juillet	1 742	2 034	47,9	55,4
Août	424	491	11,6	13,3
Septembre	256	199	7,2	5,6
<i>Scarlatine.</i>				
Juillet	593	602	16,3	16,4
Août	308	366	8,4	9,9
Septembre	435	371	12,3	10,4

	Nombre de cas		Indice de morbidité	
	1953	1954	1953	1954
<i>Poliomyélite.</i>				
Juillet	299	167	8,2	4,5
Août	280	138	7,7	3,7
Septembre	281	252	7,9	7
<i>Méningite cérébro-spinale.</i>				
Juillet	34	45	0,9	1,2
Août	20	25	0,5	0,6
Septembre	24	34	0,6	0,9
<i>Fièvre ondulante.</i>				
Juillet	94	97	2,5	2,6
Août	53	65	1,4	1,7
Septembre	58	56	1,6	1,5
<i>Coqueluche.</i>				
Juillet	426	519	11,7	14,1
Août	298	432	8,2	11,7
Septembre	298	429	8,4	12
<i>Tétanos.</i>				
Juillet	44	40	1,2	1
Août	40	36	1	0,9
Septembre	52	35	1,4	0,9

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Troisièmes trimestres 1953-1954.

	1953	1954
Typhoïde	1 154	909
Diphthérie	409	428
Rougeole	2 422	2 724
Scarlatine	1 336	1 339
Poliomyélite	860	557
Méningite cérébro-spinale	78	104
Fièvre ondulante	205	218
Coqueluche	1 022	1 380
Tétanos	136	111

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA MORBIDITÉ

L'évolution générale de l'endémie typhique a été caractérisée d'abord par une recrudescence de la maladie jusqu'au 20 août. Les deux zones habituelles d'endémie (région de l'Ouest et départements alsaciens-lorrains) ont été particulièrement atteintes. A partir du 20 août, par contre, on constata une atténuation progressive de cette poussée épidémique, et

l'indice des mois d'août et de septembre est notablement inférieur à celui de 1953.

L'évolution de la poliomyélite a été nettement plus favorable qu'en 1953 pour les mois de juillet et d'août, où l'indice a été nettement inférieur. En septembre, par contre, l'indice s'est brusquement relevé et se rapproche de celui de 1953. Parmi les départements à indice élevé pour le mois considéré, il y a lieu de signaler la Corrèze, la Loire-Inférieure, la Savoie et, surtout, le Morbihan et l'Aisne. Dans chacun de ces deux derniers départements a été observée une petite épidémie, à Lorient, d'une part, et à Saint-Quentin, d'autre part. Le nombre total des cas signalés en septembre s'élève à 21 dans le Morbihan et à 24 dans l'Aisne. Il y a lieu de remarquer que dans ce dernier département il s'agit d'une brusque épidémie, alors que, dans le Morbihan, la morbidité était déjà assez élevée en juillet et août.

Le nombre des cas déclarés de diphtérie est peu différent de celui de 1953. Deux petites épidémies, groupant un nombre limité de cas, ont été signalées dans le Finistère et les Hautes-Alpes. La survenue de tels épisodes met bien en évidence la nécessité d'une application rigoureuse de l'obligation vaccinale.

Typhoïde.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Troisième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	2	7,4	0	0	2	7,6
Aisne	1	2,3	0	0	0	0
Allier	4	12,2	4	12,2	3	9,5
Alpes (Basses-)	2	27,6	1	13,8	1	14,3
Alpes (Hautes-)	4	53,5	1	13,3	0	0
Alpes-Maritimes	3	7,2	0	0	3	7,4
Ardèche	2	8,8	4	18	2	9,3
Ardennes	7	29,6	1	4,2	0	0
Ariège	1	8	0	0	2	16,5
Aube	1	4,6	0	0	0	0
Aude	0	0	6	25,3	6	26,1
Aveyron	0	0	0	0	0	0
Belfort (Terr. de)	2	24,2	0	0	2	25
Bouches-du-Rhône	15	16,5	12	13,2	9	10,2
Calvados	3	8	5	13,2	7	19,3
Cantal	1	6	0	0	0	0
Charente	0	0	1	3,6	1	3,7
Charente-Maritime	3	7,8	3	7,8	2	5,4
Cher	3	12	0	0	0	0
Corrèze	3	13,5	1	4,5	2	9,3
Corse	3	12,8	4	17,1	8	35,3
Côte-d'Or	1	3,3	1	3,3	0	0
Côtes-du-Nord	3	6,3	2	4,2	3	6,5
Creuse	1	6,3	0	0	0	0
Dordogne	1	2,9	6	17,6	0	0
Doubs	1	3,6	0	0	1	3,7
Drôme	1	4,2	1	4,2	0	0
Eure	1	3,4	4	13,9	2	7,1
Eure-et-Loir	2	8,5	1	4,2	2	8,8
Finistère	4	6,1	8	12,2	5	7,9
Gard	5	14,3	4	11,5	1	2,9
Garonne (Haute-)	0	0	3	6,6	1	2,2
Gers	0	0	0	0	0	0
Gironde	2	2,6	0	0	2	2,6
Hérault	13	31,9	13	31,9	3	7,6
Ille-et-Vilaine	2	3,8	5	9,5	9	17,7
Indre	1	4,5	0	0	1	4,6
Indre-et-Loire	3	9,5	2	6,3	6	19,7
Isère	3	5,8	6	11,7	6	12,1
Jura	1	5,1	3	15,5	3	16
Landes	0	0	0	0	1	4,8
Loir-et-Cher	0	0	0	0	0	0
Loire	13	22,7	7	12,2	8	14,4
Loire (Haute-)	0	0	1	5	3	15,7
Loire-Inférieure	7	11,4	14	22,8	11	18,5
Loiret	2	6,3	4	12,7	0	0
Lot	0	0	1	7,4	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	2	8,5	3	13,2
Lozère	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	7	15,4	5	11	14	31,8

STATISTIQUES CONCERNANT LA TYPHOÏDE (suite).

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	6	14,8	3	7,4	2	5,1
Marne	4	11,2	6	16,9	7	17,9
Marne (Haute-)	3	18	1	6	2	12,4
Mayenne	1	4,2	3	12,8	1	4,4
Meurthe-et-Moselle	14	27,9	4	7,9	8	16,4
Meuse	6	34,6	0	0	2	11,9
Morbihan	1	2,1	1	2,1	6	13,4
Moselle	18	28,9	14	22,5	14	23,2
Nièvre	1	4,6	0	0	4	19,1
Nord	5	2,8	8	4,4	7	4
Oise	2	3,4	3	8,2	1	2,8
Orne	1	4	3	12	1	4,1
Pas-de-Calais	2	1,8	3	2,7	4	3,7
Puy-de-Dôme	1	2,3	2	4,7	1	2,4
Pyrénées (Basses-)	1	2,7	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	1	5,6	2	11,3	0	0
Pyrénées-Orientales	0	0	3	14,8	3	15,3
Rhin (Bas-)	16	26,4	25	41,3	16	27,3
Rhin (Haut-)	3	7,1	1	2,3	5	12,2
Rhône	13	15,6	4	4,8	6	7,4
Saône (Haute-)	0	0	1	5,4	0	0
Saône-et-Loire	0	0	1	2,2	2	4,6
Sarthe	1	2,6	0	0	4	10,9
Savoie	3	14	3	14	0	0
Savoie (Haute-)	4	15,9	2	7,9	1	4,1
Seine	24	5,5	21	4,8	34	6,8
Seine-Maritime	2	2,5	1	1,2	1	1,3
Seine-et-Marne	0	0	2	5,4	2	5,6
Seine-et-Oise	4	3,1	7	5,4	12	9,6
Sèvres (Deux-)	1	3,5	3	10,6	2	7,3
Somme	4	9,9	7	17,3	9	23
Tarn	4	15	2	7,5	5	19,4
Tarn-et-Garonne	3	20,1	1	6,7	0	0
Var	7	20,7	9	26,6	5	15,2
Vaucluse	0	0	3	13,1	5	22,6
Vendée	4	11,1	1	2,7	6	17,2
Vienne	0	0	2	7,1	2	7,4
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Vosges	6	18,9	2	6,3	2	6,5
Yonne	0	0	2	8,6	0	0

Diphthérie.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Troisième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	0	0	0	0
Aisne	2	4,7	1	2,3	0	0
Allier	1	3	2	6,1	4	12,6
Alpes (Basses-)	1	13,8	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	9	120	1	13,8
Alpes-Maritimes	1	2,4	2	4,8	2	4,9
Ardèche	2	9	1	4,5	1	4,6
Ardennes	1	4,2	0	0	0	0
Ariège	0	0	0	0	1	8,2
Aube	3	14	2	9,3	0	0
Aude	0	0	0	0	1	4,3
Aveyron	0	0	0	0	1	3,8
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	15	16,5	7	7,7	10	11,3
Calvados	2	5,3	0	0	0	0
Cantal	1	6	0	0	0	0
Charente	0	0	2	7,2	0	0
Charente-Maritime	1	2,6	0	0	0	0
Cher	0	0	0	0	3	12,4
Corrèze	0	0	0	0	4	18,7
Corse	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or	3	9,9	1	3,3	0	0
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	0	0
Creuse	0	0	0	0	0	0
Dordogne	0	0	1	2,9	0	0
Doubs	0	0	0	0	0	0
Drôme	2	8,4	3	12,7	2	8,7
Eure	0	0	0	0	1	3,5
Eure-et-Loir	0	0	2	8,5	1	4,4
Finistère	2	3	9	13,8	5	7,9
Gard	0	0	1	2,8	2	5,9
Garonne (Haute-)	0	0	1	2,2	1	2,2
Gers	2	12	0	0	0	0
Gironde	2	2,6	2	2,6	1	1,3
Hérault	0	0	5	12,2	4	10,1
Ille-et-Vilaine	13	24,7	9	17,1	4	7,8
Indre	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire	1	3,1	0	0	1	3,2
Isère	1	1,9	0	0	4	8
Jura	0	0	0	0	2	10,7
Landes	2	9,3	0	0	0	0
Loir-et-Cher	4	18,4	1	4,6	2	9,5
Loire	3	5,2	1	1,7	1	1,8
Loire (Haute-)	1	5	0	0	0	0
Loire-Inférieure	4	6,5	16	26,1	10	16,8
Loiret	2	6,3	1	3,1	0	0
Lot	0	0	2	14,9	1	7,7
Lot-et-Garonne	0	0	2	8,5	0	0
Lozère	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	0	0	1	2,2	0	0

STATISTIQUES CONCERNANT LA DIPHTHÉRIE (suite).

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	1	2,4	1	2,4	2	5,1
Marne	2	5,6	0	0	1	2,9
Marne (Haute-)	0	0	0	0	1	6,2
Mayenne	1	4,2	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle	4	7,9	4	7,9	1	2
Meuse	0	0	1	5,7	0	0
Morbihan	0	0	0	0	1	2,2
Moselle	1	1,6	1	1,6	0	0
Nièvre	0	0	1	4,6	1	4,7
Nord	8	4,4	5	2,8	5	2,9
Oise	0	0	0	0	0	0
Orne	1	4	0	0	0	0
Pas-de-Calais	3	2,7	5	4,5	5	4,6
Puy-de-Dôme	3	7,1	3	7,1	0	0
Pyrénées (Basses-)	1	2,7	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	2	9,8	2	9,8	1	5,1
Rhin (Bas-)	3	4,9	7	11,5	3	5,1
Rhin (Haut-)	4	9,5	1	2,3	0	0
Rhône	2	2,4	2	2,4	2	2,4
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	0	0	0	0	1	2,3
Sarthe	1	2,6	1	2,6	0	0
Savoie	1	4,6	2	9,3	0	0
Savoie (Haute-)	6	23,9	1	3,9	2	8,2
Seine	10	2,3	9	2	4	0,9
Seine-Maritime	6	7,5	4	5	3	3,9
Seine-et-Marne	1	2,7	1	2,7	0	0
Seine-et-Oise	4	3,1	6	4,6	3	2,4
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	0	0
Somme	8	19,8	3	7,4	2	5,1
Tarn	1	3,7	0	0	2	7,7
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Var	3	8,8	4	11,8	6	18,3
Vaucluse	1	4,3	0	0	0	0
Vendée	3	8,3	2	5,5	0	0
Vienne	1	3,5	1	3,5	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	1	3,4	0	0
Vosges	1	3,1	4	12,6	0	0
Yonne	1	4,3	0	0	0	0

Rougeole.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Troisième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	26	96,2	9	33,3	6	22,9
Aisne	8	19	8	19	1	2,4
Allier	10	30,7	5	15,3	1	3,1
Alpes (Basses-)	7	96,9	10	138	0	0
Alpes (Hautes-)	5	66,8	7	93,6	0	0
Alpes-Maritimes	22	52,8	10	24	24	59,5
Ardèche	4	18	2	9	0	0
Ardennes	14	59,2	0	0	0	0
Ariège	3	24	0	0	0	0
Aube	3	14	0	0	0	0
Aude	5	21	7	29,5	0	0
Aveyron	0	0	0	0	0	0
Belfort (Terr. de)	12	146	0	0	1	12,5
Bouches-du-Rhône	13	14,3	1	1,1	1	1,1
Calvados	13	34,7	3	8	1	2,7
Cantal	0	0	0	0	0	0
Charente	5	18,1	0	0	0	0
Charente-Maritime	5	13,1	1	2,6	0	0
Cher	2	8	1	4	0	0
Corrèze	4	18,1	1	4,5	0	0
Corse	1	4,2	0	0	0	0
Côte-d'Or	15	49,5	4	13,2	1	3,4
Côtes-du-Nord	13	27,6	7	14,8	0	0
Creuse	5	31,6	0	0	0	0
Dordogne	13	38,3	8	23,5	1	3
Doubs	11	40	4	14,5	1	3,7
Drôme	17	71,9	0	0	0	0
Eure	8	27,8	3	10,4	0	0
Eure-et-Loir	4	17,1	3	12,8	0	0
Finistère	4	6,1	0	0	0	0
Gard	83	239	2	5,7	3	8,9
Garonne (Haute-)	1	2,1	1	2,2	0	0
Gers	0	0	0	0	0	0
Gironde	16	20,8	1	1,3	2	2,6
Hérault	25	61,4	1	2,4	0	0
Ille-et-Vilaine	23	43,8	1	1,9	2	3,9
Indre	24	109	1	4,5	0	0
Indre-et-Loire	2	6,3	0	0	0	0
Isère	26	50,8	5	9,7	5	10
Jura	9	46,6	5	25,9	0	0
Landes	18	83,7	21	97,6	2	9,6
Loir-et-Cher	26	120	0	0	0	0
Loire	6	10,4	4	6,9	0	0
Loire (Haute-)	9	45,8	2	10,1	0	0
Loire-Inférieure	23	37,5	7	11,4	9	15,2
Loiret	12	38,3	5	15,9	1	3,3
Lot	6	44,9	3	22,4	0	0
Lot-et-Garonne	7	29,9	0	0	0	0
Lozère	6	75,9	0	0	1	13
Maine-et-Loire	21	46,2	12	26,4	1	2,2

STATISTIQUES CONCERNANT LA ROUGEOLE (suite).

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	5	12,4	10	24,8	2	5,1
Marne	65	183	13	36,6	7	20,4
Marne (Haute-)	6	36	2	12	5	31
Mayenne	7	29,9	2	8,5	0	0
Meurthe-et-Moselle	27	53,8	15	29,9	2	4,1
Meuse	3	17,3	0	0	0	0
Morbihan	6	13	1	2,1	1	2,2
Moselle	30	48,2	6	9,6	2	3,3
Nièvre	46	213	3	13,9	0	0
Nord	59	33,1	26	14,6	0	0
Oise	10	27,3	1	2,7	0	0
Orne	6	24,1	1	4	0	0
Pas-de-Calais	85	76,9	6	5,4	0	0
Puy-de-Dôme	19	45,3	1	2,3	1	2,4
Pyrénées (Basses-)	66	179	2	5,4	0	0
Pyrénées (Hautes-)	6	33,9	4	22,6	0	0
Pyrénées-Orientales	19	93,9	3	14,8	0	0
Rhin (Bas-)	55	90,9	12	19,8	19	32,4
Rhin (Haut-)	271	644	50	119	4	9,8
Rhône	11	13,2	7	8,4	5	6,2
Saône (Haute-)	2	1	0	0	0	0
Saône-et-Loire	32	71,3	4	8,9	0	0
Sarthe	9	23,8	2	5,2	1	2,7
Savoie	3	14	13	60,7	0	0
Savoie (Haute-)	14	55,8	5	19,9	1	4,1
Seine	211	48,8	54	12,5	66	15,7
Seine-Maritime	16	20,1	2	2,5	0	0
Seine-et-Marne	10	27,1	1	2,7	3	8,4
Seine-et-Oise	49	38	8	6,2	3	2,4
Sèvres (Deux-)	14	49,7	1	3,5	0	0
Somme	8	19,8	2	4,9	0	0
Tarn	3	11,2	1	3,7	0	0
Tarn-et-Garonne	4	26,9	5	33,6	0	0
Var	33	97,5	24	70,9	0	0
Vaucluse	87	382	19	83,4	9	40,8
Vendée	27	75,1	4	11,1	0	0
Vienne	15	53,8	2	7,1	0	0
Vienne (Haute-)	12	40,9	0	0	0	0
Vosges	62	196	8	25,2	4	13
Yonne	26	112	6	25,8	0	0

Scarlatine.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Troisième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	12	44,4	6	22,2	1	3,8
Aisne	5	11,9	1	2,3	5	12,3
Allier	0	0	1	3	2	6,3
Alpes (Basses-)	3	41,5	0	0	5	71,5
Alpes (Hautes-)	0	0	2	26,7	0	0
Alpes-Maritimes	10	24	5	12	5	12,4
Ardèche	1	4,5	4	18	0	0
Ardennes	3	12,7	0	0	2	8,7
Ariège	1	8	0	0	1	8,2
Aube	13	60,9	8	37,5	8	38,7
Aude	0	0	0	0	0	0
Aveyron	0	0	1	3,7	0	0
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	1	12,5
Bouches-du-Rhône	3	3,3	6	6,6	8	9,1
Calvados	5	13,3	6	16	5	13,8
Cantal	0	0	0	0	5	31,5
Charente	2	7	0	0	3	11,2
Charente-Maritime	2	5,2	0	0	2	5,4
Cher	1	4	3	12	3	12,4
Corrèze	1	4,5	0	0	1	4,6
Corse	2	8,5	0	0	0	0
Côte-d'Or	3	9,9	3	9,9	5	17
Côtes-du-Nord	0	0	2	4,2	0	0
Creuse	0	0	0	0	1	6,5
Dordogne	1	2,9	2	5,8	1	3
Doubs	2	7,2	0	0	3	11,2
Drôme	1	4,2	14	59,2	1	4,3
Eure	3	10,4	5	17,4	2	7,1
Eure-et-Loir	5	21,4	4	17,1	2	8,8
Finistère	4	6,1	2	3	3	4,7
Gard	4	11,5	7	20,1	1	2,9
Garonne (Haute-)	0	0	5	11	0	0
Gers	0	0	0	0	0	0
Gironde	7	9,1	2	2,6	1	1,3
Hérault	9	22,1	5	12,2	2	5
Ille-et-Vilaine	2	3,8	5	9,5	0	0
Indre	4	18,1	2	9	2	9,3
Indre-et-Loire	2	6,3	3	9,5	3	9,8
Isère	13	25,4	11	21,5	17	34,3
Jura	4	20,7	1	5,1	2	10,7
Landes	1	4,6	0	0	0	0
Loir-et-Cher	7	32,3	0	0	3	14,3
Loire	28	48,8	21	36,6	18	32,4
Loire (Haute-)	11	56	13	66,2	2	10,5
Loire-Inférieure	5	8,1	8	13	5	8,4
Loiret	16	51,1	6	19,1	4	13,2
Lot	3	22,4	2	14,9	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	4	17,6
Lozère	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	3	6,6	2	4,4	3	6,8

STATISTIQUES CONCERNANT LA SCARLATINE (suite).

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	4	9,9	0	0	1	2,5
Marne	4	11,2	4	11,2	2	5,8
Marne (Haute-)	2	12	0	0	4	24,8
Mayenne	4	17,1	1	4,2	1	4,4
Meurthe-et-Moselle	5	9,9	3	5,9	16	32,9
Meuse	3	17,3	0	0	0	0
Morbihan	2	4,3	1	2,1	2	4,4
Moselle	5	8	4	6,4	7	11,6
Nièvre	3	13,9	4	18,5	1	4,7
Nord	18	10,1	12	6,7	10	5,8
Oise	6	16,4	3	8,2	3	8,4
Orne	5	20	0	0	2	8,3
Pas-de-Calais	3	2,7	2	1,8	2	1,8
Puy-de-Dôme	3	7,1	13	31	2	4,9
Pyrénées (Basses-)	1	2,7	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	3	16,9	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	2	9,8	2	9,8	0	0
Rhin (Bas-)	14	23,1	8	13,2	1	1,7
Rhin (Haut-)	11	26,1	8	19	6	14,7
Rhône	21	25,2	21	25,2	23	28,5
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	3	6,6	6	13,3	1	2,3
Sarthe	8	21,1	3	7,9	7	19,1
Savoie	6	28	5	23,3	3	14,4
Savoie (Haute-)	7	27,9	6	23,9	1	4,1
Seine	159	36,8	39	9	75	17,9
Seine-Maritime	18	22,6	6	7,5	3	3,9
Seine-et-Marne	3	8,1	4	10,8	0	0
Seine-et-Oise	40	31	29	22,5	40	32
Sèvres (Deux-)	3	10,6	0	0	0	0
Somme	2	4,9	1	2,4	0	0
Tarn	1	3,7	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne	0	0	1	6,7	1	6,9
Var	8	23,6	2	5,9	4	12,2
Vaucluse	13	57	2	8,7	4	18,1
Vendée	6	16,6	3	8,3	2	5,7
Vienne	0	0	2	7,1	3	11,1
Vienne (Haute-)	3	10,2	1	3,4	1	3,5
Vosges	0	0	1	3,1	1	3,2
Yonne	1	4,3	1	4,3	0	0

Poliomyélite.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Troisième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	0	0	0	0
Aisne	2	4,7	5	11,9	24	59
Allier	8	24,5	3	9,2	5	15,8
Alpes (Basses-)	2	27,6	0	0	1	14,3
Alpes (Hautes-)	1	13,3	0	0	1	13,8
Alpes-Maritimes	1	2,4	0	0	0	0
Ardèche	1	4,5	0	0	2	9,3
Ardennes	0	0	0	0	0	0
Ariège	0	0	0	0	0	0
Aube	0	0	1	4,6	1	4,8
Aude	0	0	0	0	1	4,3
Aveyron	0	0	1	3,7	1	3,8
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	19	20,9	8	8,8	14	15,8
Calvados	0	0	0	0	1	2,7
Cantal	0	0	0	0	0	0
Charente	7	25,3	3	10,8	6	22,4
Charente-Maritime	2	5,2	0	0	1	2,7
Cher	1	4	0	0	0	0
Corrèze	0	0	1	4,5	6	28
Corse	0	0	0	0	1	4,4
Côte-d'Or	0	0	0	0	0	0
Côtes-du-Nord	1	2,1	1	2,1	0	0
Creuse	1	6,3	0	0	0	0
Dordogne	0	0	2	5,8	7	21,3
Doubs	0	0	0	0	3	5,1
Drôme	0	0	0	0	4	17,4
Eure	0	0	0	0	1	3,5
Eure-et-Loir	0	0	3	12,8	2	8,8
Finistère	7	10,7	4	6,1	0	0
Gard	1	2,8	1	2,8	1	2,9
Garonne (Haute-)	1	2,2	1	2,2	1	2,2
Gers	0	0	0	0	0	0
Gironde	3	3,9	6	7,8	2	2,6
Hérault	2	4,9	2	4,9	2	5
Ille-et-Vilaine	0	0	1	1,9	1	1,9
Indre	2	9	0	0	0	0
Indre-et-Loire	0	0	2	6,3	2	6,5
Isère	0	0	7	13,6	1	2
Jura	0	0	0	0	0	0
Landes	2	9,3	2	9,3	3	14,4
Loir-et-Cher	1	4,6	0	0	2	9,5
Loire	2	3,4	1	1,7	1	1,8
Loire (Haute-)	1	5	0	0	1	5,2
Loire-Inférieure	13	21,2	14	22,8	15	25,3
Loiret	0	0	0	0	1	3,3
Lot	0	0	1	7,4	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	8	17,6	5	11	4	9,1

STATISTIQUES CONCERNANT LA POLIOMYÉLITE (suite).

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	3	7,4	1	2,4	1	2,5
Marne	0	0	0	0	0	0
Marne (Haute-)	1	6	3	18	0	0
Mayenne	2	8,5	0	0	1	4,4
Meurthe-et-Moselle	1	1,9	0	0	1	2
Meuse	0	0	0	0	1	5,9
Morbihan	18	39,1	13	28,2	21	47,2
Moselle	0	0	0	0	0	0
Nièvre	3	13,8	0	0	3	14,3
Nord	3	1,6	7	3,9	9	5,2
Oise	0	0	0	0	1	2,8
Orne	0	0	0	0	0	0
Pas-de-Calais	1	0,9	0	0	8	7,4
Puy-de-Dôme	4	9,5	1	2,3	6	14,7
Pyrénées (Basses-)	0	0	0	0	1	2,8
Pyrénées (Hautes-)	1	5,6	0	0	1	5,8
Pyrénées-Orientales	0	0	2	9,8	0	0
Rhin (Bas-)	0	0	0	0	0	0
Rhin (Haut-)	0	0	2	4,7	1	2,4
Rhône	1	1,2	2	2,4	5	6,2
Saône (Haute-)	0	0	0	0	1	5,6
Saône-et-Loire	1	2,2	0	0	1	2,3
Sarthe	4	10,5	1	2,6	4	10,9
Savoie	0	0	1	4,6	6	28,9
Savoie (Haute-)	0	0	1	3,9	0	0
Seine	16	3,7	10	2,3	21	5
Seine-Maritime	0	0	2	2,5	1	1,3
Seine-et-Marne	2	5,4	0	0	2	5,6
Seine-et-Oise	8	6,2	5	3,8	8	6,4
Sèvres (Deux-)	2	7,1	2	7,1	1	3,6
Somme	2	4,9	0	0	9	23
Tarn	0	0	1	3,7	3	11,6
Tarn-et-Garonne	0	0	5	33,6	0	0
Var	1	2,9	0	0	2	6,1
Vaucluse	2	8,7	0	0	5	22,6
Vendée	0	0	1	2,7	2	5,7
Vienne	1	3,5	3	10,7	2	7,4
Vienne (Haute-)	1	3,4	0	0	5	17,6
Vosges	0	0	0	0	0	0
Yonne	0	0	0	0	0	0

Méningite cérébro-spinale.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Troisième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	0	0	0	0
Aisne	0	0	0	0	0	0
Allier	0	0	0	0	1	3,1
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	0	0	0	0	1	2,4
Ardèche	1	4,5	0	0	0	0
Ardennes	0	0	0	0	0	0
Ariège	0	0	0	0	0	0
Aube	0	0	0	0	0	0
Aude	0	0	0	0	0	0
Aveyron	0	0	0	0	0	0
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	1	1,1	0	0	0	0
Calvados	2	5,3	1	2,6	0	0
Cantal	0	0	0	0	0	0
Charente	0	0	0	0	1	3,7
Charente-Maritime	0	0	0	0	1	2,7
Cher	1	4	0	0	0	0
Corrèze	0	0	0	0	0	0
Corse	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or	1	3,3	0	0	0	0
Côtes-du-Nord	0	0	1	2,1	1	2,1
Creuse	0	0	0	0	0	0
Dordogne	0	0	1	2,9	0	0
Doubs	0	0	0	0	0	0
Drôme	0	0	0	0	0	0
Eure	0	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	0	1	4,2	1	4,4
Finistère	0	0	0	0	0	0
Gard	0	0	0	0	0	0
Garonne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Gers	0	0	0	0	0	0
Gironde	2	2,6	2	2,6	0	0
Hérault	0	0	0	0	0	0
Ille-et-Vilaine	0	0	1	1,9	1	1,9
Indre	0	0	0	0	2	9,3
Indre-et-Loire	0	0	0	0	0	0
Isère	2	3,9	0	0	1	2
Jura	0	0	0	0	0	0
Landes	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	0	0
Loire	2	3,4	0	0	0	0
Loire (Haute-)	0	0	1	5	0	0
Loire-Inférieure	0	0	0	0	1	1,6
Loiret	0	0	2	6,3	0	0
Lot	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	3	6,6	1	2,2	0	0

STATISTIQUES CONCERNANT LA MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE (suite).

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	1	2,4	0	0	0	0
Marne	1	2,8	0	0	0	0
Marne (Haute-)	0	0	1	6	1	6,2
Mayenne	0	0	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle	0	0	4	7,9	0	0
Meuse	0	0	0	0	0	0
Morbihan	3	6,5	0	0	0	0
Moselle	0	0	0	0	1	1,6
Nièvre	0	0	0	0	0	0
Nord	1	0,5	0	0	1	0,5
Oise	2	5,4	0	0	0	0
Orne	0	0	0	0	1	4,1
Pas-de-Calais	5	4,5	1	0,9	3	2,8
Puy-de-Dôme	1	2,3	0	0	0	0
Pyrénées (Basses-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	1	4,9	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	1	1,6	0	0	0	0
Rhin (Haut-)	1	2,3	0	0	2	4,9
Rhône	2	2,4	0	0	1	1,2
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0
Sarthe	0	0	2	5,2	1	2,7
Savoie	0	0	0	0	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Seine	5	1,1	2	0,4	5	1,1
Seine-Maritime	0	0	1	1,2	2	2,6
Seine-et-Marne	1	2,7	0	0	0	0
Seine-et-Oise	3	2,3	2	1,5	3	2,4
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	1	3,6
Somme	1	2,4	0	0	0	0
Tarn	0	0	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne	1	6,7	0	0	1	6,9
Var	0	0	0	0	0	0
Vaucluse	0	0	0	0	0	0
Vendée	0	0	0	0	0	0
Vienne	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	1	3,4	0	0
Vosges	0	0	0	0	0	0
Yonne	0	0	0	0	0	0

Fièvre ondulante.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES
Troisième trimestre 1954.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	0	0	0	0
Aisne	0	0	0	0	2	4,9
Allier	1	3	3	9,2	1	3,1
Alpes (Basses-)	3	41,5	1	13,5	0	0
Alpes (Hautes-)	3	40,1	5	66,8	0	0
Alpes-Maritimes	0	0	0	0	0	0
Ardèche	2	9	1	4,5	0	0
Ardennes	0	0	0	0	1	4,3
Ariège	2	16	0	0	0	0
Aube	0	0	0	0	1	4,8
Aude	2	8,4	0	0	0	0
Aveyron	2	7,4	0	0	2	7,6
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	0	0	2	2,2	2	2,2
Calvados	1	2,6	1	2,6	0	0
Cantal	0	0	0	0	0	0
Charente	0	0	0	0	0	0
Charente-Maritime	0	0	1	2,6	1	2,7
Cher	1	4	0	0	0	0
Corrèze	0	0	0	0	1	4,6
Corse	31	133	18	77	16	70,7
Côte-d'Or	1	3,3	0	0	0	0
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	0	0
Creuse	0	0	0	0	0	0
Dordogne	1	2,9	0	0	0	0
Doubs	0	0	0	0	0	0
Drôme	1	4,2	0	0	0	0
Eure	1	3,4	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	0	0	0	0	0
Finistère	0	0	0	0	0	0
Gard	4	11,5	2	5,7	1	2,9
Garonne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Gers	0	0	0	0	0	0
Gironde	2	2,6	0	0	0	0
Hérault	4	9,8	5	12,2	1	2,5
Ile-et-Vilaine	0	0	0	0	0	0
Indre	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire	0	0	0	0	0	0
Isère	0	0	0	0	2	4
Jura	0	0	0	0	2	10,7
Landes	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	0	0
Loire	0	0	0	0	0	0
Loire (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Loire-Inférieure	0	0	0	0	0	0
Loiret	0	0	0	0	0	0
Lot	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	1	4,2	0	0
Lozère	1	12,6	0	0	1	13
Maine-et-Loire	1	2,2	0	0	0	0

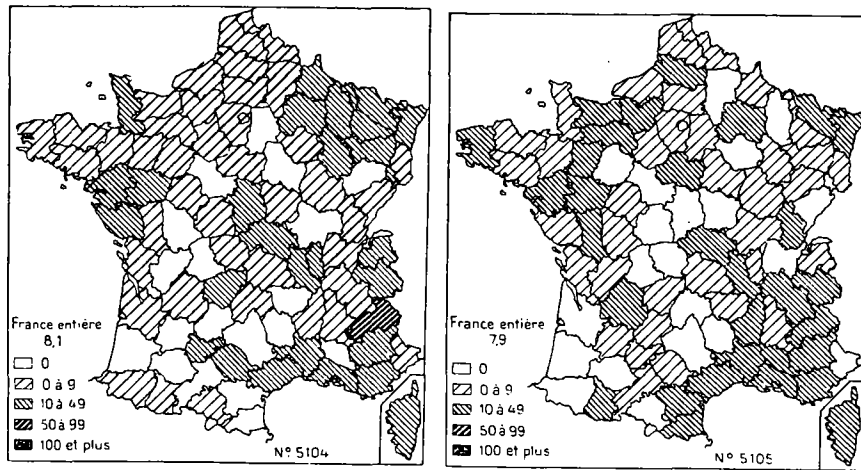
STATISTIQUES CONCERNANT LA FIÈVRE ONDULANTE (suite).

Départements	Juillet		Août		Septembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	0	0	0	0	0	0
Marne	0	0	0	0	0	0
Marne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Mayenne	0	0	0	0	2	8,8
Meurthe-et-Moselle	1	1,9	3	5,9	2	4,1
Meuse	3	17,3	2	11,5	1	5,9
Morbihan	0	0	0	0	0	0
Moselle	0	0	3	4,8	1	1,6
Nièvre	1	4,6	0	0	0	0
Nord	1	0,5	0	0	1	0,5
Oise	0	0	0	0	0	0
Orne	0	0	0	0	0	0
Pas-de-Calais	0	0	0	0	1	0,9
Puy-de-Dôme	0	0	0	0	1	2,4
Pyrénées (Basses-)	1	2,7	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	2	9,8	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	2	3,3	1	1,6	2	3,3
Rhin (Haut-)	0	0	0	0	0	0
Rhône	0	0	0	0	0	0
Saône (Haute-)	0	0	0	0	1	5,6
Saône-et-Loire	2	4,4	1	2,2	0	0
Sarthe	0	0	3	7,9	1	2,7
Savoie	5	23,2	3	14	2	9,6
Savoie (Haute-)	4	15,9	3	11,9	1	4,1
Seine	0	0	0	0	0	0
Seine-Maritime	0	0	0	0	0	0
Seine-et-Marne	1	2,7	1	2,7	1	2,8
Seine-et-Oise	0	0	0	0	0	0
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	0	0
Somme	2	4,9	1	2,4	0	0
Tarn	3	11,2	1	3,7	2	7,7
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Var	2	5,9	0	0	1	3
Vaucluse	1	4,3	1	4,3	0	0
Vendée	2	5,5	1	2,7	0	0
Vienne	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Vosges	0	0	0	0	2	6,5
Yonne	0	0	1	4,3	0	0

Typhoïde.

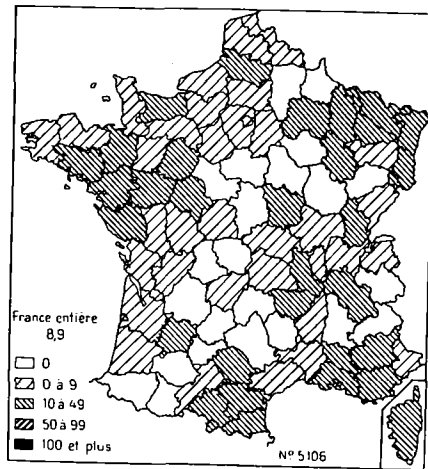
MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



Juillet 1954.

Août 1954.

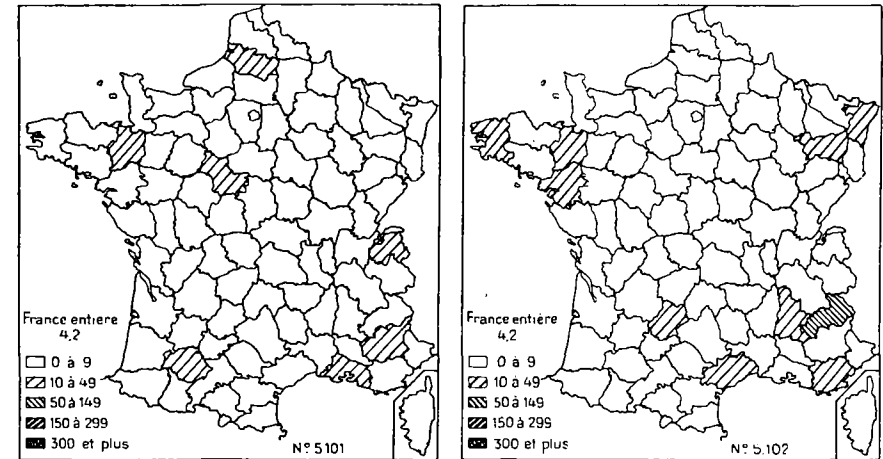


Septembre 1954.

Diphtérie.

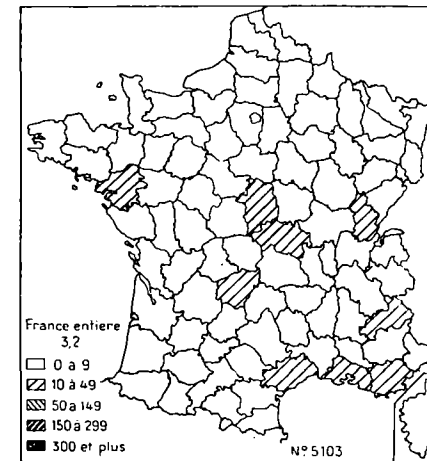
MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



Juillet 1954.

Août 1954.

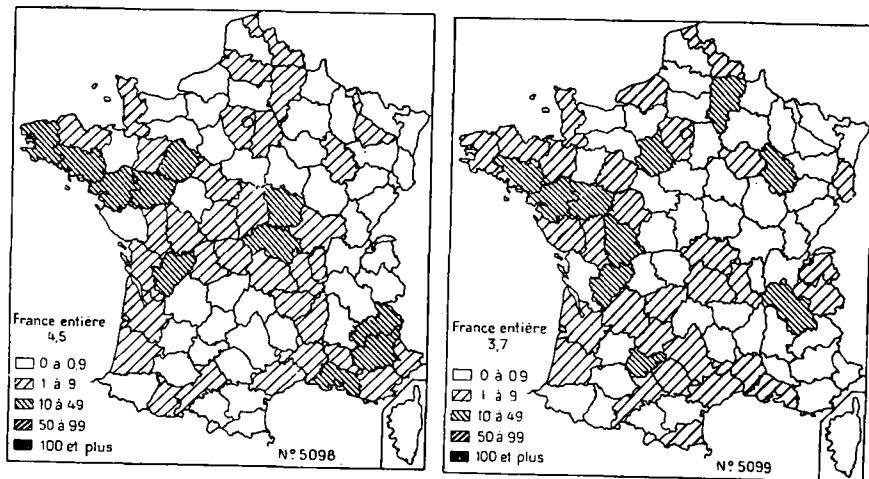


Septembre 1954.

Poliomyélite.

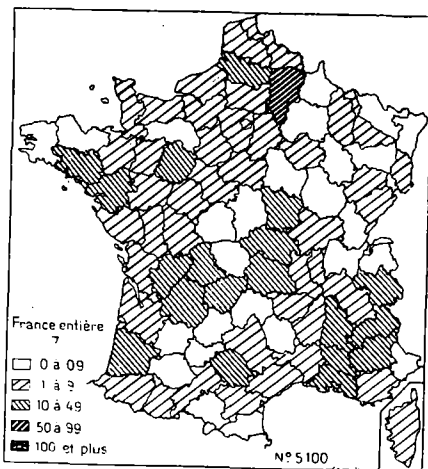
MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Juillet 1954.

Août 1954.

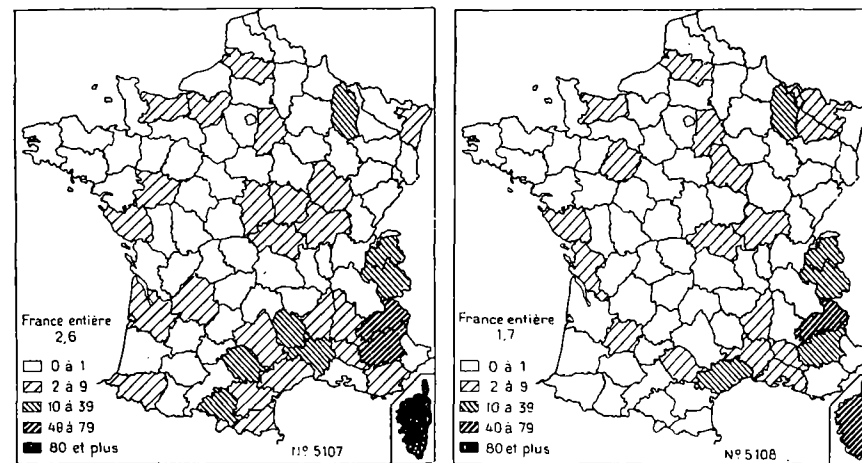


Septembre 1954.

Fièvre ondulante.

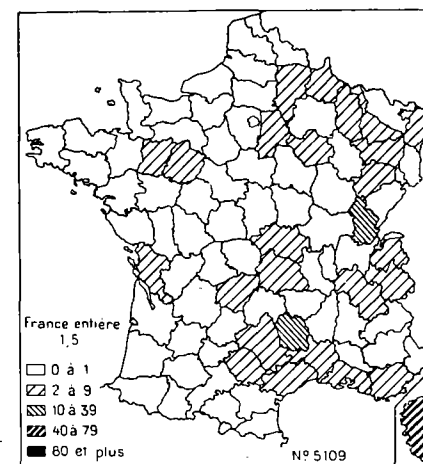
MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Juillet 1954.

Août 1954.



Septembre 1954.

HYGIÈNE GÉNÉRALE

L'ENQUÊTE HYDROGÉOLOGIQUE ET SANITAIRE

Département du Lot (XIII).

Un peu plus grand que le Rhône, le département du Lot est, par contre, un des moins peuplés — 30 habitants au kilomètre carré. Cette faible densité est sans doute liée au caractère aride des Causses, mais aussi à l'absence de centre urbain important — Cahors excepté.

La physionomie géographique du département est en effet dominée par la présence des Causses, plateaux calcaires, arides, caillouteux entre lesquels s'enfoncent quelques vallées, sèches ou fertiles suivant la nature du sol et l'importance des alluvions.

Les hauteurs sont faibles : le point culminant du département atteint, à Labastide-du-Haut-Mont, 781 mètres d'altitude. Ce sont les derniers contreforts du Massif-Central.

L'hydrographie, dominée en surface par le Lot, la Dordogne et leurs affluents est également caractérisée par la présence de nombreuses rivières souterraines qui sont à l'origine de grottes et gouffres impressionnants (Padirac).

Dans le domaine agricole, la pauvreté des Causses, arides et pierreuses (deux-tiers du département) est compensée par la richesse des Boulbenes et des vallées (Lot, Dordogne) où la récolte en céréales et en fruits de toute sorte dépasse largement les besoins de la population. Le Lot expédie fruits et légumes sur les marchés de Paris.

A signaler également le vignoble excellent des coteaux du Lot et les truffes du Quercy. Le tabac est enfin cultivé sur une vaste échelle.

L'industrie du département utilise surtout les ressources locales. On trouve un peu de tout, mais rien n'est réellement prépondérant : industries minière, métallurgique, chimique, textiles, ébénisterie, etc.

Le commerce est ainsi pratiquement limité aux produits du sol.

Du caractère pittoresque du département découle une activité touristique importante, encore accentuée par la présence d'intéressantes sources hydrominérales. Les principaux centres sont :

- Miers-Alvignac (foie, reins, obésité).
- Cahors et ses nombreux monuments historiques.
- Figeac et ses vestiges préhistoriques.
- Luzech, bourg médiéval, archaïque, entre deux bras du Lot.
- Padirac, sa rivière souterraine et son gouffre (75 m de profondeur), curiosité touristique d'un intérêt exceptionnel.
- Rocamadour accroché au flanc d'une falaise à pic, couronnée par un vieux château-fort.

Cette courte liste, très incomplète, impose, semble-t-il, d'évoquer un à-côté attachant du tourisme : le charme gastronomique de la région. Faut-il rappeler toute la gamme des spécialités régionales où se mêlent si harmonieusement la truffe et le foie gras.

DÉPARTEMENT DU LOT

Population : 154 897.

Chefs-lieux de cantons	Communes	Nombre d'habitants
<i>Arrondissement de Cahors : 12 cantons, 134 communes, 60 669 habitants.</i>		
Cahors :		
Canton nord	7	10 637
Canton sud	5	7 535
Castelnau-Montratier	7	3 983
Catus	16	4 230
Cazals	10	3 494
Lalbenque	13	4 443
Lauzès	12	2 333
Limogne	12	3 940
Lusech	13	5 525
Montcuq	16	4 854
Puy-l'Evêque	15	7 542
Saint-Géry	9	2 153
<i>Arrondissement de Figeac : 8 cantons, 119 communes, 52 425 habitants.</i>		
Bretenoux	18	7 863
Cajarc	14	3 633
Figeac :		
Canton est	13	8 382
Canton ouest	10	7 055
La Capelle-Marival	19	7 647
Latronquière	14	6 377
Movernon	17	3 984
Saint-Céré	15	7 484
<i>Arrondissement de Gourdon : 9 cantons, 84 communes, 41 803 habitants.</i>		
Gourdon	10	7 038
Gramat	11	6 278
Labastide-Murat	11	2 815
Martel	10	5 903
Payrac	9	2 685
Saint-Germain	10	2 988
Salviac	6	2 947
Souillac	9	6 534
Vayrac	6	4 615

Superficie communale (ha).

19 communes	ont moins de 500 ha de superficie.
96 »	ont de 500 à 1 000 ha de superficie.
85 »	ont de 1 001 à 1 500 ha de superficie.
47 »	ont de 1 501 à 2 000 ha de superficie.
29 »	ont de 2 001 à 2 500 ha de superficie.
20 »	ont de 2 501 à 3 000 ha de superficie.
11 »	ont de 3 001 à 3 500 ha de superficie.
4 »	ont de 3 501 à 4 000 ha de superficie.
7 »	ont de 4 001 ha de superficie et +.
18 »	n'ont pas donné de renseignement.

Superficie bâtie (ha).

5 communes	ont moins de 1 ha de superficie bâtie.
76 »	ont de 1 à 5 ha de superficie bâtie.
82 »	ont de 6 à 10 ha de superficie bâtie.
43 »	ont de 11 à 15 ha de superficie bâtie.
21 »	ont de 16 à 20 ha de superficie bâtie.
9 »	ont de 21 à 25 ha de superficie bâtie.
3 »	ont de 26 à 30 ha de superficie bâtie.
7 »	ont de 31 à 35 ha de superficie bâtie.
15 »	ont de 36 ha de superficie bâtie et +.
75 »	n'ont pas donné de renseignement.

Altitude des communes.

3 communes	sont situées à une altitude de	0 à	25 m.
1 »	est située à une altitude de	26 à	50 m.
1 »	est située à une altitude de	51 à	75 m.
6 »	sont situées à une altitude de	76 à	100 m.
123 »	sont situées à une altitude de	101 à	250 m.
128 »	sont situées à une altitude de	251 à	500 m.
19 »	sont situées à une altitude de	501 à	750 m.
1 »	est située à une altitude de	751 à	1 000 m.
54 »	n'ont pas donné de renseignement.		

Cours d'eau.

91 communes	n'ont pas de cours d'eau.
66 »	ont un rû ou cours d'eau.
30 »	ont une rivière.
18 »	ont un rû et une rivière.
131 »	ont plusieurs cours d'eau.
245 »	ont des cours d'eau.

Puits.

49 communes	n'ont pas de puits.
79 »	ont de 1 à 5 puits.
46 »	ont de 6 à 10 puits.
20 »	ont de 11 à 15 puits.
26 »	ont de 16 à 20 puits.
15 »	ont de 21 à 25 puits.
17 »	ont de 26 à 30 puits.
12 »	ont de 31 à 35 puits.
8 »	ont de 36 à 40 puits.
64 »	ont 41 puits et +.
287 »	ont des puits.

HYGIÈNE GÉNÉRALE

Sources.

124	communes n'ont pas de source.
122	» ont de 1 à 5 sources.
49	» ont de 6 à 10 sources.
24	» ont de 11 à 15 sources.
6	» ont de 16 à 20 sources.
5	» ont de 21 à 25 sources.
4	» ont de 26 à 30 sources.
2	» ont 41 sources et +.
212	» ont des sources.

Citernes.

51	communes n'ont pas de citerne.
34	» ont de 1 à 5 citernes.
32	» ont de 6 à 10 citernes.
27	» ont de 11 à 15 citernes.
19	» ont de 16 à 20 citernes.
13	» ont de 21 à 25 citernes.
14	» ont de 26 à 30 citernes.
13	» ont de 31 à 35 citernes.
22	» ont de 36 à 40 citernes.
111	» ont 41 citernes et +.
285	» ont des citernes.

Lavoirs.

99	communes n'ont pas de lavoir.
95	» ont 1 lavoir.
57	» ont 2 lavoirs.
39	» ont 3 lavoirs.
31	» ont 4 lavoirs.
5	» ont 5 lavoirs.
4	» ont 6 lavoirs.
3	» ont 8 lavoirs.
3	» ont 9 lavoirs.
237	» ont des lavoirs.

Mares.

125	communes n'ont pas de mare.
85	» ont de 1 à 5 mares.
47	» ont de 6 à 10 mares.
26	» ont de 11 à 15 mares.
14	» ont de 16 à 20 mares.
10	» ont de 21 à 25 mares.
5	» ont de 26 à 30 mares.
5	» ont de 31 à 35 mares.
2	» ont de 36 à 40 mares.
17	» ont 41 mares et +.
211	» ont des mares.

Étangs.

313	communes n'ont pas d'étang.
12	» ont 1 étang.
8	» ont de 2 à 5 étangs.
3	» ont plus de 10 étangs.
23	» ont des étangs.

Marécages (superficie en ha).

300	communes n'ont pas de marécage.
11	» ont moins de 1 ha de marécages.
16	» ont de 1 à 50 ha de marécages.
4	» ont de 51 à 100 ha de marécages.
1	» a de 101 à 250 ha de marécages.
1	» a de 251 à 500 ha de marécages.
1	» a de 501 à 750 ha de marécages.
1	» a de 751 à 1 000 ha de marécages.
1	» a 2 001 ha de marécages et +
36	» ont des marécages.

EAU POTABLE

Qualité des eaux.

173	communes ont une eau satisfaisante.
41	» ont une eau assez satisfaisante.
106	» ont une eau médiocre.
16	» n'ont pas donné de renseignement.

Adduction.

28	communes ont une adduction avec branchements particuliers.
19	» ont une adduction par bornes-fontaines.
284	» n'ont pas d'adduction d'eau.
5	» n'ont pas donné de renseignement.

Pourcentages des habitants desservis.

(adductions avec branchements particuliers).

10 %	de la population dans 3 communes.
20 %	de la population dans 1 commune.
40 %	de la population dans 1 commune.
50 %	de la population dans 5 communes.
60 %	de la population dans 1 commune.
70 %	de la population dans 3 communes.
80 %	de la population dans 2 communes.
90 %	de la population et + dans 3 communes.
9 communes	n'ont pas donné de renseignement.

Pourcentages des habitants desservis

(adductions sommaires par bornes-fontaines).

10 %	de la population dans 4 communes.
20 %	de la population dans 2 communes.
30 %	de la population dans 1 commune.
50 %	de la population dans 1 commune.
60 %	de la population dans 1 commune.
80 %	de la population dans 1 commune.
90 %	de la population et + dans 1 commune.
8 communes	n'ont pas donné de renseignement.

Exploitation de l'A. E. P.

9	communes ont une régie municipale.
1	» a une régie syndicale.
37	communes n'ont pas donné de renseignement.

Origine de l'eau (communes avec A. E. P.).

26 communes	ont une eau qui provient d'une source.
1 »	a une eau qui provient d'un drainage.
7 »	ont une eau qui provient d'un puits.
4 »	ont une eau qui provient d'une rivière.
1 »	a une eau qui provient d'une rivière et d'un barrage.
8 »	n'ont pas donné de renseignement.

Traitement des eaux (communes avec A. E. P.).

38 communes	n'ont pas de traitement des eaux.
2 »	ont une filtration.
3 »	ont une stérilisation par hypochlorite.
1 »	a une stérilisation par chlore gazeux.
3 »	ont une stérilisation par autres procédés.
9 »	ont un traitement des eaux.

Mode d'aménée des eaux.

L'aménée des eaux s'effectue dans 23 communes par gravité.
L'aménée des eaux s'effectue dans 12 communes par élévation.
L'aménée des eaux s'effectue dans 2 communes par gravité et élévation.

10 communes n'ont pas donné de renseignement.

Nombre de réservoirs d'eau potable.

14 communes	n'ont pas de réservoir.
28 »	ont 1 réservoir.
5 »	ont 2 réservoirs.
33 »	ont des réservoirs d'eau potable.

Capacité des réservoirs d'eau potable.

29 communes	ont des réservoirs de moins de 500 m ³ .
18 »	n'ont pas donné de renseignement.

Nature des canalisations de distribution.

25 communes	ont des canalisations en fonte.
1 »	a des canalisations en acier.
2 »	ont des canalisations en autres matières.
1 »	a des canalisations en fonte et autres matières.
18 »	n'ont pas donné de renseignement.

*Etat d'entretien du réseau d'alimentation en eau potable.
(adductions avec branchements particuliers).*

14 communes	ont un réseau en bon état.
7 »	ont un réseau médiocre.
1 »	a un réseau en mauvais état.
6 »	n'ont pas donné de renseignement.

Branchements particuliers.

2 communes	ont de 0 à 10 branchements particuliers.
1 »	a de 11 à 20 branchements particuliers.
1 »	a de 21 à 30 branchements particuliers.

2 communes	ont de 51 à 60 branchements particuliers.
1 »	a de 61 à 70 branchements particuliers.
1 »	a de 81 à 90 branchements particuliers.
1 »	a de 101 à 130 branchements particuliers.
1 »	a de 131 à 160 branchements particuliers.
5 »	ont de 161 à 190 branchements particuliers.
1 »	a de 251 à 280 branchements particuliers.
1 »	a de 361 à 410 branchements particuliers.
1 »	a de 561 à 660 branchements particuliers.
1 »	a de 661 à 760 branchements particuliers.
1 »	a de 861 à 960 branchements particuliers.
1 »	a de 981 à 999 branchements particuliers et +.
7 »	n'ont pas donné de renseignement.

Bornes-fontaines (communes avec A. E. P.).

16 communes	n'ont pas de borne-fontaine.
9 »	ont de 1 à 5 bornes-fontaines.
11 »	ont de 6 à 10 bornes-fontaines.
6 »	ont de 11 à 15 bornes-fontaines.
1 »	a de 16 à 20 bornes-fontaines.
2 »	ont de 21 à 25 bornes-fontaines.
1 »	a de 36 à 40 bornes-fontaines.
1 »	a de 41 à 45 bornes-fontaines.
31 »	ont des bornes-fontaines.

Bouches d'incendie (communes avec A. E. P.).

28 communes	n'ont pas de bouche d'incendie.
4 »	ont de 1 à 5 bouches d'incendie.
8 »	ont de 6 à 10 bouches d'incendie.
2 »	ont de 11 à 15 bouches d'incendie.
3 »	a de 41 à 45 bouches d'incendie.
1 »	ont de 41 à 45 bouches d'incendie.
1 »	a de 46 à 50 bouches d'incendie.
19 »	ont des bouches d'incendie.

Typhoïde.

1 commune	a une morbidité par typhoïde.
1 »	a une mortalité par typhoïde.

ACTIVITÉS COMMUNALES

Nombre de commerçants.

16 communes	n'ont pas de commerçant.
66 »	ont 1 ou 2 commerçants.
70 »	ont 3 ou 4 commerçants.
53 »	ont 5 ou 6 commerçants.
44 »	ont 7 ou 8 commerçants.
19 »	ont 9 ou 10 commerçants.
14 »	ont 11 ou 12 commerçants.
10 »	ont 13 ou 14 commerçants.
2 »	ont 15 ou 16 commerçants.
42 »	ont 17 commerçants et +.
320 »	ont des commerçants.

HYGIÈNE GÉNÉRALE

Nombre d'artisans.

35 communes	n'ont pas d'artisan.
71	» ont 1 ou 2 artisans.
78	» ont 3 ou 4 artisans.
52	» ont 5 ou 6 artisans.
30	» ont 7 ou 8 artisans.
20	» ont 9 ou 10 artisans.
8	» ont 11 ou 12 artisans.
7	» ont 13 ou 14 artisans.
6	» ont 15 ou 16 artisans.
29	» ont 17 artisans et +.
301	» ont des artisans.

Débits de boisson.

122 communes n'ont pas de débit de boisson.

62	» ont 1 débit de boisson.
61	» ont 2 débits de boisson.
37	» ont 3 débits de boisson.
17	» ont 4 débits de boisson.
9	» ont 5 débits de boisson.
8	» ont 6 débits de boisson.
4	» ont 7 débits de boisson.
1	» a 8 débits de boisson.
3	» ont 9 débits de boisson.
2	» ont 10 débits de boisson.
3	» ont 12 débits de boisson.
1	» a 14 débits de boisson.
3	» ont 16 débits de boisson.
1	» a 17 débits de boisson.
1	» a 22 débits de boisson.
1	» a 41 débits de boisson.

214 » ont des débits de boisson.

Leur nombre s'élève à 717, soit 4,6 débits de boisson pour 1 000 habitants.

ÉQUIPEMENT

Équipement communal.

6 communes	ont des bains-douches.
13	» ont des abattoirs.
35	» ont des tueries particulières.
25	» ont une défense contre l'incendie.
336	» ont une distribution d'électricité.
3	» ont une distribution de gaz de ville.

Terrains de jeu, foires et marchés, halles.

66 communes	ont un terrain de jeu pour les écoliers.
94	» ont des foires et marchés.
19	» ont des halles et emplacements couverts.

Évacuation des nuisances.

8 communes	ont un réseau d'égout.
285	» évacuent leurs eaux usées par ruisseaux sur la voie publique.
18	» évacuent leurs ordures ménagères par transport.

INSALUBRITÉ

Éléments d'insalubrité.

12 communes n'ont pas d'éléments d'insalubrité.

103	» ont des eaux stagnantes.
151	» ont des dépôts d'ordures.
14	» ont des dépôts de fumier.
40	» ont des eaux stagnantes et des dépôts d'ordures.
12	» ont des eaux stagnantes et des dépôts de fumier.
4	» ont des dépôts d'ordures et de fumier.
324	» ont des éléments d'insalubrité.
155	» ont des eaux stagnantes.
195	» ont des dépôts d'ordures.
30	» ont des dépôts de fumier.

Habitations malsaines.

287 communes n'ont pas d'habitation malsaine.

5	» ont 1 habitation malsaine.
6	» ont 2 habitations malsaines.
6	» ont 3 habitations malsaines.
21	» ont 4 habitations malsaines.
5	» ont 5 habitations malsaines.
3	» ont 6 habitations malsaines.
3	» ont 9 habitations malsaines et +.
49	» ont des habitations malsaines.

Cimetières.

3 communes n'ont pas de cimetière.

229	» ont 1 cimetière.
75	» ont 2 cimetières.
18	» ont 3 cimetières.
10	» ont 4 cimetières.
1	» a 5 cimetières.
333	» ont des cimetières.

Emplacement des cimetières.

103 communes	ont leur cimetière dans l'agglomération.
151	» ont leur cimetière à moins de 400 m de l'agglomération.
14	» ont leur cimetière à plus de 400 m de l'agglomération.
40	» ont 1 cimetière dans l'agglomération et 1 à — de 400 m.
12	» ont 1 cimetière dans l'agglomération et 1 à + de 400 m.
4	» ont 1 cimetière à — de 400 m de l'agglomération et 1 à + de 400 m.
9	» n'ont pas donné de renseignement.

ÉVACUATION DES EXCRETA

Fosses fixes.

127 communes n'ont pas de fosse fixe.

154	» ont 10 % de fosses fixes.
19	» ont 20 % de fosses fixes.
8	» ont 30 % de fosses fixes.
12	» ont 40 % de fosses fixes.

HYGIÈNE GÉNÉRALE

3 communes	ont 50 % de fosses fixes.
5 »	ont 60 % de fosses fixes.
3 »	ont 70 % de fosses fixes.
2 »	ont 80 % de fosses fixes.
3 »	ont 90 % de fosses fixes.
309 »	ont des fosses fixes.

Fosses septiques.

81 communes	n'ont pas de fosse septique.
51 »	ont 10 % de fosses septiques.
3 »	ont 20 % de fosses septiques.
1 »	a 30 % de fosses septiques.
55 »	ont des fosses septiques.

W.-C. à chasse d'eau.

308 communes	n'ont pas de W.-C. à chasse d'eau.
24 »	ont 10 % de W.-C. à chasse d'eau.
2 »	ont 20 % de W.-C. à chasse d'eau.
1 »	a 30 % de W.-C. à chasse d'eau.
1 »	a 40 % de W.-C. à chasse d'eau.
28 »	ont des W.-C. à chasse d'eau.

Tinettes mobiles.

322 communes	n'ont pas de tINETTE mobile.
5 »	ont 10 % de tINETTES mobiles.
1 »	a 30 % de tINETTES mobiles.
3 »	ont 40 % de tINETTES mobiles.
4 »	ont 50 % de tINETTES mobiles.
1 »	a 90 % de tINETTES mobiles.
14 »	ont des tINETTES mobiles.

Puits perdus.

121 communes	n'ont pas de puits perdus.
5 »	ont 10 % de puits perdus.
1 »	a 20 % de puits perdus.
1 »	a 30 % de puits perdus.
5 »	ont 40 % de puits perdus.
7 »	ont 50 % de puits perdus.
5 »	ont 60 % de puits perdus.
7 »	ont 70 % de puits perdus.
26 »	ont 80 % de puits perdus.
158 »	ont 90 % de puits perdus.
215 »	ont des puits perdus.

ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX OU INSALUBRES

Première catégorie.

335 communes	n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
1 »	a 1 établissement dangereux ou insalubre.

Deuxième catégorie.

333 communes	n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
3 »	ont 9 ou + établissements dangereux ou insalubres.

Troisième catégorie.

336 communes n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.

Etablissements dangereux ou insalubres non déclarés.

332 communes n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.

2 »	ont 1 établissement dangereux ou insalubre.
2 »	ont 3 établissements dangereux ou insalubres.
4 »	ont des établissements dangereux ou insalubres.

SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Médecins.

25 communes	ont 1 médecin.
7 »	ont 2 médecins.
4 »	ont 3 médecins.
3 »	ont 4 médecins.
1 »	a 6 médecins.
1 »	a 13 médecins.
1 »	a 26 médecins.
42 »	ont des médecins.

Leur nombre s'élève à 108.

Pharmaciens

25 communes	ont 1 pharmacien.
2 »	ont 3 pharmaciens.
2 »	ont 4 pharmaciens.
1 »	a 6 pharmaciens.
1 »	a 8 pharmaciens.
31 »	ont des pharmaciens.

Leur nombre s'élève à 73.

Dentistes.

4 communes	ont 1 dentiste.
1 »	a 2 dentistes.
1 »	a 3 dentistes.
1 »	a 5 dentistes.
1 »	a 9 dentistes.
8 »	ont des dentistes.

Leur nombre s'élève à 23.

Sages-Femmes.

10 communes	ont 1 sage-femme.
1 »	a 2 sages-femmes.
1 »	a 3 sages-femmes.
1 »	a 5 sages-femmes.
13 »	ont des sages-femmes.

Leur nombre s'élève à 20.

Assistantes sociales.

23 communes	ont une assistante sociale dans la commune.
16 »	ont une assistante sociale venant d'une autre commune.

Vétérinaires.

326 communes n'ont pas de vétérinaire.

8	»	ont 1 vétérinaire.
1	»	a 2 vétérinaires.
1	»	a 3 vétérinaires.
10	»	ont des vétérinaires.

Protection maternelle et infantile.

13 communes ont une consultation de P. M. I.

LISTE COMMUNALE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS

Médecins	Pharmaciens	Médecins	Pharmaciens
Assier	1	Leyme	1
Bagnac	1	Limogne	3
Bonneviolle	1	Livernon	1
Bretenoux	3	Luzech	2
Cahors	26	Marcilhac	1
Cajare	1	Martel	3
Castelnau	1	Montcuq	1
Catus	1	Montfaucon	2
Cazals	1	Payrac	2
Cressensac	1	Prayssac	2
Duravel	1	Puybrun	2
Figeac	13	Puy-l'Evêque	1
Floirac	1	Quatres-Routes	1
Franconles	1	Saint-Céré	4
Gourdon	6	Saint-Germain-du-Bel-Air.	1
Gramat	3	Salviac	1
La Bastide-Murat	1	Souillac	4
La Capelle-Marival	4	Sousceyrac	1
Latbenque	2	Thémines	1
Latronquière	1	Toirac	1
Lauzes	1	Voyrac	2
Laval-de-Cère	1		

LISTE COMMUNALE DES DENTISTES ET SAGES-FEMMES

Dentistes	Sages-femmes	Dentistes	Sages-femmes
Bretenoux	1	Laurettes	1
Cahors	9	Luzech	1
Calbenque	1	Montcuq	1
Condat	1	Rocamadour	1
Figeac	5	Saint-Céré	1
Gourdon	3	Souillac	1
Gramat	2	Vayrac	1
Latronquière	1		

Liste des médecins spécialistes.

Chirurgiens	6
Electroradiologiste	1
Gynécologue-obstétricien	1
Gastro-entérologue	1
Ophthalmologistes	4
Oto-rhino-laryngologistes	2
Pneumophthysiologues	2
Psychiatre	1
Stomatologiste	1

Équipement hospitalier.

4 communes	ont des hôpitaux.
5 »	ont des hospices.
3 »	ont des cliniques et maisons de santé.
1 »	a une maison de santé pour maladies nerveuses et mentales.
2 »	ont des maisons de repos, de retraite et de convalescence.
13 »	ont des consultations de P. M. I.
2 »	ont des pouponnières.
7 »	ont des dispensaires.

Hôpitaux.

Cahors	1	Gourdon	1
Figeac	1	Saint-Céré	1

Hospices.

Martel	1	Puy-l'Evêque	1
Montcuq	1	Salviac	1
Prayssac	1		

Cliniques.

Cahors	1	Gramat	1
Castelnau-Montradier	1	Montcuq	1

Maison de santé pour maladies nerveuses et mentales.

Leyme	1
-------	---

Maisons de repos, de retraite et de convalescence.

Bretenoux	1
Montcuq	1

Pouponnières.

Faycelles	1
Cahors-le-Payrat	1

Dispensaires.

Cahors	1	Puy-l'Evêque	1
Figeac	1	Saint-Céré	1
Gourdon	1	Souillac	1
Gramat	1		

Station thermale.

Miers-Alvignac : foie, intestin, appareil urinaire.

RÉSULTATS EN POURCENTAGE

Qualité de l'eau	}	51,5 : bonne.
		12,2 : médiocre.
		31,6 : polluée.
Typhoïde	}	4,7 : non précisée.
		0,3 : morbidité.
		0,3 : mortalité.

Distribution d'eau	8,3 : avec adduction d'eau potable (branchements particuliers). 5,7 : avec adduction d'eau potable (bornes-fontaines). 85 : sans adduction d'eau potable.
Provenance des eaux	85,4 : puits. 64,2 : sources. 84,8 : citernes.
Hygiène et sport	1,8 : bains-douches. 70,6 : lavoirs. 19,7 : terrains de jeu.
Débits de boisson	63,3 : débits de boisson.
Équipement ménager	100 : électricité. 1 : gaz. 3,8 : abattoirs. 10,4 : tueries particulières. 7,4 : défense contre incendie. 5,7 : halles et emplacements couverts.
Équipement communal	28 : foires et marchés. 2,4 : tout-à-l'égout. 5,3 : évacuation des ordures ménagères. 85 : évacuation des eaux usées sur la voie publique. 10,7 : marécages. 6,8 : étangs.
Insalubrité du milieu	46,2 : eaux stagnantes. 58 : dépôts d'ordures. 8,9 : dépôts de fumier. 14,6 : habitations malsaines.
Établissements dangereux ou insalubres	0,3 : 1 ^{re} catégorie. 0,9 : 2 ^e catégorie. 0 : 3 ^e catégorie. 1,2 : non déclarés.
Évacuation des excréta	8,3 : W.-C. à chasse d'eau. 16,4 : fosses septiques. 92 : fosses fixes. 4,2 : linettes mobiles. 64 : puits perdus.
Emplacement des cimetières	46,7 : dans l'agglomération. 48,5 : — de 400 m de l'agglomération. 5,4 : + de 400 m de l'agglomération. 2,7 : pas de cimetière.

Services médico-sociaux.

Médecins pour 100 000 habitants	69,7
Pharmaciens pour 100 000 habitants	47,0
Dentistes pour 100 000 habitants	14,8
Sages-femmes pour 100 000 habitants	12,9
1 ou plusieurs médecins	12,5
1 ou plusieurs pharmaciens	9,2
1 ou plusieurs dentistes	6,8
1 ou plusieurs sages-femmes	3,9
1 ou plusieurs vétérinaires	3,0
1 assistante sociale dans la commune	6,8
1 assistante sociale venant d'une autre commune ...	4,8
1 consultation de P. M. I.	3,9
1 crèche	0,6

Département du Rhône (XIV).

Le département du Rhône, un des plus petits par l'étendue, est en même temps un des plus importants par la population, celle-ci devant osciller actuellement autour du million.

Lyon est évidemment à l'origine de cette forte concentration, puisque avec ses faubourgs et sa proche banlieue, elle groupe plus de 700 000 habitants.

Deux éléments géographiques concourent à donner au département sa physionomie particulière :

— à l'ouest, les derniers contreforts orientaux du Massif Central, monts du Beaujolais et Lyonnais, dont l'altitude plafonne autour de 1 000 mètres.

— à l'est, la plaine alluviale de la Saône à laquelle fait suite le couloir du Rhône.

L'agriculture est surtout cantonnée dans ces deux régions où les terres sont d'excellente qualité. On y cultive les céréales et les pommes de terre, alors que le vignoble s'étale sur le rebord des monts du Lyonnais et du Beaujolais.

Les crus sont réputés (Fleurie, Morgon, Juliéna).

La véritable richesse du département réside, en fait, dans l'industrie.

Pendant des siècles, la région lyonnaise a fixé le plus grand marché de soieries du monde. Aujourd'hui, la soie naturelle est presque partout remplacée par la rayonne et le nylon, mais l'importance du tissage n'a pas diminué. Il continue d'assurer la fortune du département, dont le chiffre d'exportation est parmi les plus élevés de France.

Assez loin derrière l'industrie textile vient la métallurgie, dont Lyon est également le grand centre : fonderies, constructions mécaniques, matériel ferroviaire et agricole, chaudronneries, tréfileries, etc.

Les autres industries — chimique, alimentaire, papeteries, etc. — ne méritent pas de mention particulière.

La situation géographique du département le place à une croisée de voies naturelles, fluviales et terrestres des plus importantes. Lyon est ainsi un véritable carrefour de la circulation française et internationale. Elle est en quelque sorte une des portes lointaines de la Méditerranée.

Sur le plan touristique, le Rhône est cependant moins un lieu de séjour qu'une zone de passage. Le thermalisme n'y est représenté que par Charbonnières-les-Bains (anémie et dermatoses), et le tourisme par les charmantes stations des Echarmeaux, de Beaujeu et de Tarare.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Population : 918 866.

Chefs-lieux de cantons	Communes	Nombre d'habitants
<i>Arrondissement de Lyon : 23 cantons, 135 communes, 792 271 habitants.</i>		
Arbresle (L')	18	14 882
Condrieu	10	9 237
Givors	10	20 778
Limonest	13	22 453
Lyon :		
1 ^{er} canton		40 584
2 ^e canton		14 372
3 ^e canton		48 518
4 ^e canton		36 463
5 ^e canton		30 856
6 ^e canton	1	28 415
7 ^e canton		31 927
8 ^e canton		40 495
9 ^e canton		46 464
10 ^e canton		43 401
11 ^e canton		43 668
12 ^e canton		55 585
Mornant	13	8 807
Neuville-sur-Saône	14	31 897
Saint-Genis-Laval	11	48 144
Saint-Laurent-de-Chamousset	14	11 062
Saint-Symphorien-sur-Coise	10	11 137
Vaugneray	16	24 419
Villeurbanne	5	128 707
<i>Arrondissement de Villefranche :</i>		
10 cantons, 134 communes, 126 595 habitants.		
Amplepuis	5	8 304
Anse	15	7 980
Beaujeu	18	12 463
Belleville	13	12 509
Bois-d'Oingt (Le)	19	9 345
Lamure-sur-Azergues	10	7 308
Monsols	13	5 567
Tarare	16	17 612
Thizy	9	15 097
Villefranche	16	30 410

Superficie communale (ha).

60 communes	ont moins de 500 ha de superficie.
86 »	ont de 500 à 1 000 ha de superficie.
59 »	ont de 1 001 à 1 500 ha de superficie.
27 »	ont de 1 501 à 2 000 ha de superficie.
14 »	ont de 2 001 à 2 500 ha de superficie.
5 »	ont de 2 501 à 3 000 ha de superficie.
2 »	ont de 3 001 à 3 500 ha de superficie.
2 »	ont de 3 501 à 4 000 ha de superficie.
1 »	n'a pas donné de renseignement.

Superficie bâtie (ha).

1 commune	a moins de 1 ha de superficie.
46 »	ont de 1 à 5 ha de superficie.
80 »	ont de 6 à 10 ha de superficie.
52 »	ont de 11 à 15 ha de superficie.
23 »	ont de 16 à 20 ha de superficie.
15 »	ont de 21 à 25 ha de superficie.
12 »	ont de 26 à 30 ha de superficie.
5 »	ont de 31 à 35 ha de superficie.
15 »	ont 36 et +.
7 »	n'ont pas donné de renseignement.

Altitude des communes.

1 commune	est située à une altitude de 51 à 75 m.
59 »	sont situées à une altitude de 101 à 250 m.
128 »	sont situées à une altitude de 251 à 500 m.
62 »	sont situées à une altitude de 501 à 750 m.
4 »	sont situées à une altitude de 751 à 1 000 m.
2 »	n'ont pas donné de renseignement.

Cours d'eau.

46 communes	n'ont pas de cours d'eau.
121 »	ont un rû ou cours d'eau.
20 »	ont une rivière.
4 »	ont un fleuve.
29 »	ont un rû et une rivière.
6 »	ont un rû et un fleuve.
1 »	a une rivière et un fleuve.
2 »	ont un rû, une rivière et un fleuve.
27 »	ont plusieurs cours d'eau.
210 »	ont des cours d'eau.

Puits.

82 communes	n'ont pas de puits.
13 »	ont de 1 à 5 puits.
9 »	ont de 6 à 10 puits.
12 »	ont de 11 à 15 puits.
22 »	ont de 16 à 20 puits.
8 »	ont de 21 à 25 puits.
10 »	ont de 26 à 30 puits.
4 »	ont de 31 à 35 puits.
11 »	ont de 36 à 40 puits.
85 »	ont 41 puits et +.
174 »	ont des puits.

Sources.

137 communes	n'ont pas de source.
64 »	ont de 1 à 5 sources.
22 »	ont de 6 à 10 sources.
11 »	ont de 11 à 15 sources.
10 »	ont de 16 à 20 sources.

HYGIÈNE GÉNÉRALE

3	communes	ont de 26 à 30 sources.
4	»	ont de 31 à 40 sources.
5	»	ont 41 sources et +.
119	»	ont des sources.

Citermes.

174	communes	n'ont pas de citerne.
46	»	ont de 1 à 5 citernes.
14	»	ont de 6 à 10 citernes.
5	»	ont de 11 à 15 citernes.
4	»	ont de 16 à 20 citernes.
5	»	ont de 21 à 25 citernes.
2	»	ont de 31 à 35 citernes.
6	»	ont 41 citernes et +.
82	»	ont des citernes.

Lavoirs.

68	communes	n'ont pas de lavoir.
122	»	ont 1 lavoir.
29	»	ont 2 lavoirs.
22	»	ont 3 lavoirs.
11	»	ont 4 lavoirs.
2	»	ont 5 lavoirs.
2	»	ont 6 lavoirs.
188	»	ont des lavoirs.

Mares.

148	communes	n'ont pas de mare.
28	»	ont de 1 à 5 mares.
33	»	ont de 6 à 10 mares.
7	»	ont de 11 à 15 mares.
13	»	ont de 16 à 20 mares.
3	»	ont de 21 à 25 mares.
10	»	ont de 26 à 30 mares.
2	»	ont de 31 à 35 mares.
12	»	ont 41 mares et +.
108	»	ont des mares.

Etangs.

198	communes	n'ont pas d'étang.
37	»	ont un étang.
21	»	ont de 2 à 5 étangs.
58	»	ont des étangs.

Marécages (superficie en ha).

171	communes	n'ont pas de marécage.
32	»	ont moins de 1 ha de marécages.
51	»	ont de 1 à 50 ha de marécages.
2	»	ont de 51 à 100 ha de marécages.
85	»	ont des marécages.

EAU POTABLE

Qualité des eaux.

93	communes	ont une eau satisfaisante.
37	»	ont une eau assez satisfaisante.
126	»	ont une eau polluée.

Adduction.

113	communes	ont une adduction avec branchements particuliers.
17	»	ont une adduction par bornes-fontaines.
126	»	n'ont pas d'adduction d'eau.

Pourcentages des habitants desservis.

(adductions avec branchements particuliers).

10 %	de la population	dans 7 communes.
20 %	de la population	dans 10 communes.
30 %	de la population	dans 9 communes.
40 %	de la population	dans 6 communes.
50 %	de la population	dans 13 communes.
60 %	de la population	dans 8 communes.
70 %	de la population	dans 12 communes.
80 %	de la population	dans 16 communes.
90 %	de la population	et + dans 28 communes.
4	communes	n'ont donné aucun renseignement.

Pourcentages des habitants desservis.

(adductions sommaires par bornes-fontaines).

20 %	de la population	dans 1 commune.
50 %	de la population	dans 1 commune.
90 %	de la population	dans 1 commune.
14	communes	n'ont pas donné de renseignement.

Exploitation de l'A. E. P.

44	communes	ont une régie municipale.
42	»	ont une régie syndicale.
29	»	ont une concession.

Origine de l'eau (communes avec A. E. P.).

12	communes	ont une eau qui provient d'une source.
34	»	ont une eau qui provient d'un puits.
1	»	a une eau qui provient d'un forage.
1	»	a une eau qui provient d'une rivière.
10	»	ont une eau qui provient d'une source et d'une galerie.
33	»	ont une eau qui provient d'une source et d'un drainage.
2	»	ont une eau qui provient d'un puits et d'une source.
2	»	ont une eau qui provient d'une source et d'un barrage.
1	»	a une eau qui provient d'une galerie et d'un drainage.
17	»	n'ont pas donné de renseignement.

Traitement des eaux (communes avec A. E. P.).

83 communes	n'ont pas de traitement des eaux.
7 »	ont une filtration.
25 »	ont une stérilisation par hypochlorite.
8 »	ont une filtration et une stérilisation par hypochlorite.
30 »	ont un traitement des eaux.

Mode d'amenée des eaux.

L'amenée des eaux s'effectue dans 56 communes par gravité.
L'amenée des eaux s'effectue dans 34 communes par élévation.
L'amenée des eaux s'effectue dans 3 communes par gravité et élévation.

20 communes n'ont pas donné de renseignement.

Nombre de réservoirs d'eau potable.

32 communes	n'ont pas de réservoir d'eau potable.
67 »	ont 1 réservoir.
10 »	ont 1 réservoir.
3 »	ont 2 réservoirs.
1 »	a 3 réservoirs.
14 »	ont des réservoirs d'eau potable.
32 »	n'ont pas donné de renseignement.

Capacité des réservoirs d'eau potable.

67 communes	ont des réservoirs de moins de 500 m ³ .
5 »	ont des réservoirs de 500 à 1 000 m ³ .
4 »	ont des réservoirs de 1 001 à 2 000 m ³ .
1 »	a des réservoirs de 3 001 à 4 000 m ³ .
36 »	n'ont pas donné de renseignement.

Nature des canalisations de distribution.

71 communes	ont des canalisations en fonte.
3 »	ont des canalisations en acier.
14 »	ont des canalisations en fonte et acier.
2 »	ont des canalisations en autres matières.
1 »	a des canalisations en fonte et autres matières.
22 »	n'ont pas donné de renseignement.

*Etat d'entretien du réseau d'alimentation en eau potable.
(adductions avec branchements particuliers).*

48 communes	ont un réseau bien entretenu.
1 »	a un réseau médiocre.
9 »	ont un réseau en mauvais état.
55 »	n'ont pas donné de renseignement.

Branchements particuliers.

7 communes	ont de 1 à 10 branchements particuliers.
5 »	ont de 11 à 20 branchements particuliers.
7 »	ont de 21 à 30 branchements particuliers.
5 »	ont de 31 à 40 branchements particuliers.
2 »	ont de 41 à 50 branchements particuliers.
5 »	ont de 51 à 60 branchements particuliers.
1 »	a de 61 à 70 branchements particuliers.
3 »	ont de 71 à 80 branchements particuliers.
2 »	ont de 81 à 90 branchements particuliers.
3 »	ont de 91 à 100 branchements particuliers.
9 »	ont de 101 à 130 branchements particuliers.
9 »	ont de 131 à 160 branchements particuliers.
3 »	ont de 161 à 190 branchements particuliers.
6 »	ont de 191 à 220 branchements particuliers.
7 »	ont de 221 à 250 branchements particuliers.
4 »	ont de 251 à 280 branchements particuliers.
5 »	ont de 281 à 310 branchements particuliers.
2 »	ont de 311 à 360 branchements particuliers.
4 »	ont de 361 à 410 branchements particuliers.
1 »	a de 411 à 460 branchements particuliers.
2 »	ont de 461 à 560 branchements particuliers.
6 »	ont de 561 à 660 branchements particuliers.
3 »	ont de 661 à 760 branchements particuliers.
1 »	a de 761 à 860 branchements particuliers.
3 »	ont de 861 à 960 branchements particuliers et +.
8 »	ont de 961 à 999 branchements particuliers et +.
113 »	ont des branchements particuliers.

Bornes-fontaines (communes avec A. E. P.).

56 communes	n'ont pas de borne-fontaine.
42 »	ont de 1 à 5 bornes-fontaines.
11 »	ont de 6 à 10 bornes-fontaines.
7 »	ont de 11 à 15 bornes-fontaines.
6 »	ont de 16 à 20 bornes-fontaines.
4 »	ont de 21 à 25 bornes-fontaines.
3 »	ont de 26 à 30 bornes-fontaines.
1 »	a de 31 à 35 bornes-fontaines.
74 »	ont des bornes-fontaines.

Bouches d'incendie (communes avec A. E. P.).

67 communes	n'ont pas de bouche d'incendie.
21 »	ont de 1 à 5 bouches d'incendie.
14 »	ont de 6 à 10 bouches d'incendie.
9 »	ont de 11 à 15 bouches d'incendie.
7 »	ont de 16 à 20 bouches d'incendie.
7 »	ont de 21 à 25 bouches d'incendie.
3 »	ont de 26 à 30 bouches d'incendie.
2 »	ont de 31 à 35 bouches d'incendie.
63 »	ont des bouches d'incendie.

Typhoïde.

52 communes	ont une morbidité par typhoïde.
7 »	ont une mortalité par typhoïde.

ACTIVITÉS COMMUNALES

Nombre de commerçants.

6 communes	n'ont pas de commerçant.
21	» ont 1 ou 2 commerçants.
15	» ont 3 ou 4 commerçants.
23	» ont 5 ou 6 commerçants.
40	» ont 7 ou 8 commerçants.
22	» ont 9 ou 10 commerçants.
23	» ont 11 ou 12 commerçants.
16	» ont 13 ou 14 commerçants.
11	» ont 15 ou 16 commerçants.
79	» ont 17 commerçants et +.
250	» ont des commerçants.

Nombre d'artisans.

19 communes	n'ont pas d'artisan.
29	» ont 1 ou 2 artisans.
31	» ont 3 ou 4 artisans.
43	» ont 5 ou 6 artisans.
27	» ont 7 ou 8 artisans.
29	» ont 9 ou 10 artisans.
15	» ont 11 ou 12 artisans.
9	» ont 13 ou 14 artisans.
11	» ont 15 ou 16 artisans.
43	» ont 17 artisans et +.
237	» ont des artisans.

Débîts de boisson.

11 communes	n'ont pas de débit de boisson.
131	» ont de 1 à 5 débits de boisson.
71	» ont de 6 à 10 débits de boisson.
23	» ont de 11 à 15 débits de boisson.
7	» ont de 16 à 20 débits de boisson.
4	» ont de 21 à 25 débits de boisson.
3	» ont de 26 à 30 débits de boisson.
1	» a de 31 à 35 débits de boisson.
3	» ont de 36 à 40 débits de boisson.
1	» a de 41 à 45 débits de boisson.
1	» a de 51 à 55 débits de boisson.
245	» ont des débits de boisson.

ÉQUIPEMENT

Équipement communal.

12 communes	ont des bains-douches.
11	» ont des abattoirs.
117	» ont des tueries particulières.
252	» ont l'électricité.
159	» ont une défense contre l'incendie.
29	» ont une distribution de gaz.

Terrains de jeu, foires et marchés, halles.

85 communes	ont 1 terrain de jeu pour les écoliers.
97	» ont des foires et marchés.
3	» ont des halles et emplacements couverts.
3	» n'ont pas donné de renseignement.

Évacuation des nuisances.

105 communes	ont un réseau d'égouts.
148	» évacuent leurs eaux par ruisseaux sur voie publique.
109	» évacuent leurs ordures par transports.
3	» n'ont pas donné de renseignement.

Insalubrité.

12 communes	n'ont pas d'élément d'insalubrité.
13	» ont des dépôts permanents d'ordures.
74	» ont des dépôts permanents de fumier.
4	» ont des eaux stagnantes et des dépôts d'ordures.
26	» ont des eaux stagnantes et des dépôts de fumier.
51	» ont des dépôts d'ordures et des dépôts de fumier.
74	» ont des eaux stagnantes, des dépôts d'ordures et de fumier.
242	» ont des éléments d'insalubrité.
2	» n'ont pas donné de renseignement.
104	» ont des eaux stagnantes.
142	» ont des dépôts d'ordures.
225	» ont des dépôts de fumier.

Nombre d'habitations malsaines.

134 communes	n'ont pas d'habitation malsaine.
4	» ont 1 habitation malsaine.
24	» ont 2 habitations malsaines.
6	» ont 3 habitations malsaines.
82	» ont 4 habitations malsaines.
1	» a 5 habitations malsaines.
2	» ont 6 habitations malsaines.
1	» a 8 habitations malsaines.
2	» ont 9 habitations malsaines et +.
122	» ont des habitations malsaines.

Cimetières.

3 communes	n'ont pas de cimetière.
231	» ont 1 cimetière.
20	» ont 2 cimetières.
2	» ont 3 cimetières.
253	» ont des cimetières.

Emplacement des cimetières.

6 communes	ont leur cimetière dans l'agglomération.
201	» ont leur cimetière à — de 400 m de l'agglomération.
37	» ont leur cimetière à + de 400 m de l'agglomération.
5	» ont 1 cimetière dans l'agglomération et 1 autre à — de 400 m.
2	» ont 1 cimetière dans l'agglomération et 1 autre à + de 400 m.
2	» ont 1 cimetière à — de 400 m de l'agglomération et 1 autre à + de 400 m.

ÉVACUATION DES EXCRÉTA

Fosses fixes.

8	communes n'ont pas de fosse fixe.
14	» ont 10 % de fosses fixes.
8	» ont 20 % de fosses fixes.
10	» ont 30 % de fosses fixes.
4	» ont 40 % de fosses fixes.
19	» ont 50 % de fosses fixes.
9	» ont 60 % de fosses fixes.
8	» ont 70 % de fosses fixes.
17	» ont 80 % de fosses fixes.
159	» ont 90 % de fosses fixes.
248	» ont des fosses fixes.

Fosses septiques.

138	communes n'ont pas de fosse septique.
91	» ont 10 % de fosses septiques.
10	» ont 20 % de fosses septiques.
10	» ont 30 % de fosses septiques.
3	» ont 40 % de fosses septiques.
3	» ont 50 % de fosses septiques.
1	» a 80 % de fosses septiques.
118	» ont des fosses septiques.

W.-C. à chasse d'eau.

160	communes n'ont pas de W.-C. à chasse d'eau.
60	» ont 10 % de W.-C. à chasse d'eau.
19	» ont 20 % de W.-C. à chasse d'eau.
7	» ont 30 % de W.-C. à chasse d'eau.
4	» ont 40 % de W.-C. à chasse d'eau.
1	» a 60 % de W.-C. à chasse d'eau.
3	» ont 70 % de W.-C. à chasse d'eau.
2	» ont 90 % de W.-C. à chasse d'eau.
96	» ont des W.-C. à chasse d'eau.

Tinettes mobiles.

252	communes n'ont pas de tinette mobile.
3	» ont 10 % de tinettes mobiles.
1	» a 50 % de tinettes mobiles.
4	» ont des tinettes mobiles.

Puits perdus.

204	communes n'ont pas de puits perdu.
15	» ont 10 % de puits perdus.
6	» ont 20 % de puits perdus.
3	» ont 30 % de puits perdus.
8	» ont 40 % de puits perdus.
3	» ont 50 % de puits perdus.

2	communes ont 60 % de puits perdus.
5	» ont 70 % de puits perdus.
8	» ont 80 % de puits perdus.
2	» ont 90 % de puits perdus.
52	» ont des puits perdus.

ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX OU INSALUBRES

Première catégorie.

243	communes n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
9	» ont 1 établissement dangereux ou insalubre.
3	» ont 2 établissements dangereux ou insalubres.
1	» a 7 établissements dangereux ou insalubres.
13	» ont des établissements dangereux ou insalubres.

Deuxième catégorie.

228	communes n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
20	» ont 1 établissement dangereux ou insalubre.
2	» ont 2 établissements dangereux ou insalubres.
4	» ont 3 établissements dangereux ou insalubres.
1	» a 7 établissements dangereux ou insalubres.
1	» a 8 établissements dangereux ou insalubres.
28	» ont des établissements dangereux ou insalubres.

Troisième catégorie.

149	communes n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre.
43	» ont 1 établissement dangereux ou insalubre.
31	» ont 2 établissements dangereux ou insalubres.
17	» ont 3 établissements dangereux ou insalubres.
5	» ont 4 établissements dangereux ou insalubres.
3	» ont 5 établissements dangereux ou insalubres.
5	» ont 6 établissements dangereux ou insalubres.
3	» ont 9 établissements dangereux ou insalubres.
107	» ont des établissements dangereux ou insalubres.

Etablissements dangereux ou insalubres non déclarés.

253	communes n'ont pas d'établissement dangereux ou insalubre non déclaré.
3	» ont 1 établissement dangereux ou insalubre non déclaré.

SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

Médecins.

40	communes ont 1 médecin.
13	» ont 2 médecins.
7	» ont 3 médecins.
6	» ont 4 médecins.

3 communes ont	5 médecins.
1 »	a 6 médecins.
3 »	ont 7 médecins.
1 »	a 8 médecins.
2 »	ont 9 médecins.
1 »	a 13 médecins.
1 »	a 23 médecins.
1 »	a 43 médecins.
1 »	a 766 médecins.
80 »	ont des médecins.

Leur nombre s'élève à 1 024.

Pharmaciens

43 communes ont	1 pharmacien.
8 »	ont 2 pharmaciens.
6 »	ont 3 pharmaciens.
2 »	ont 4 pharmaciens.
2 »	ont 5 pharmaciens.
1 »	a 6 pharmaciens.
1 »	a 7 pharmaciens.
1 »	a 10 pharmaciens.
1 »	a 27 pharmaciens.
1 »	a 208 pharmaciens.
66 »	ont des pharmaciens.

Leur nombre s'élève à 353.

Chirurgiens-Dentistes.

56 communes ont	1 dentiste.
16 »	ont 2 dentistes.
8 »	ont 3 dentistes.
3 »	ont 4 dentistes.
2 »	ont 5 dentistes.
1 »	a 6 dentistes.
1 »	a 7 dentistes.
1 »	a 11 dentistes.
1 »	a 22 dentistes.
1 »	a 330 dentistes.
90 »	ont des chirurgiens-dentistes.

Leur nombre s'élève à 510.

Sages-Femmes.

35 communes ont	1 sage-femme.
8 »	ont 2 sages-femmes.
4 »	ont 3 sages-femmes.
2 »	ont 4 sages-femmes.
3 »	ont 5 sages-femmes.
1 »	a 6 sages-femmes.
1 »	a 9 sages-femmes.
1 »	a 14 sages-femmes.
1 »	a 100 sages-femmes.
56 »	ont des sages-femmes.

Leur nombre s'élève à 215.

Assistantes sociales.

44 communes ont	1 assistante sociale dans la commune.
99 »	ont 1 assistante sociale venant d'une autre commune.

Vétérinaires.

232 communes n'ont pas de vétérinaire.	
21 »	ont 1 vétérinaire.
3 »	ont 2 vétérinaires.
24 »	ont des vétérinaires.

Protection maternelle et infantile.

115 communes ont une consultation de P. M. I.	
7 »	ont une crèche ou pouponnière.

LISTE COMMUNALE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS

	Médecins	Pharmaciens		Médecins	Pharmaciens
Albigny	1		Monsols	1	
Amplepuis	4	3	Montrotier	1	
Anse	1	1	Mornant	3	1
Abrestle (L')	4	3	Mulatière (La)	2	1
Beaujeu	3	2	Neuville-sur-Saône	5	2
Belleville-sur-Saône	3	3	Oullins	8	7
Des Senay	1	1	Perreon (Le)	2	1
Blace	1		Pierre-Bénite	4	2
Bois-d'Oingt (Le)	2	2	Pontcharra-sur-Turdine	2	1
Bourg-de-Thizy	1	1	Poule	1	1
Briehais	1	1	Saint-Bel	1	1
Bron	13	3	Ste-Colombe-lès-Vienne	2	1
Bully	1		Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	2	1
Caluire et Cuire	7	6	Saint-Didier-sous-Riverie	1	
Champagne-au-Mont-d'Or	3	1	Saint-Didier-au-Mont-d'Or	2	2
Chaponost	1	1	Saint-Fons	4	4
Charbonnières	1	1	Sainte-Foy-l'Argentière	2	1
Charly	1		Sainte-Foy-lès-Lyon	4	1
Chasselay	1	1	Saint-Georges-Laval	5	1
Châtillon-d'Azergues	2	1	Saint-Georges-de-Reneins	2	2
Chazai-d'Azergues	1	1	Saint-Igny-de-Vers		1
Chessy	1	1	Saint-Jean-des-Vignes	1	
Collonges-au-Mont-d'Or	1	1	Saint-Just-d'Avray	1	
Condrieu	2	1	St-Laurent-de-Chamousset	2	1
Cours		3	Saint-Martin-en-Haut	1	1
Courzon-au-Mont-d'Or	3	1	Saint-Pierre-la-Palud	1	
Craponne	4	1	Saint-Rambert-Pile-Barbe	3	1
Cublize	1		Saint-Romain-en-Gale	1	
Ecully	7	1	St-Symphorien-sur-Croisé	2	2
Fleurie	2	1	Saint-Vincent-de-Reins	1	1
Fontaines-sur-Saône	2	1	Soucieu-en-Jarret	1	
Francheville	2	1	Tarare	7	5
Givors	9	5	Tassin-la-Demi-Lune	6	4
Grandris	1	1	Thizy	5	2
Grigny	2	1	Thurins	1	
Haute-Rivoire	1		Tour-de-Salvagny (La)	1	
Irigny	1	1	Vaugneray	3	1
Julienas	1	1	Vaulx-en-Velin	2	1
Lacenas	1		Venissieux	9	3
Lamure-sur-Azergues	1	1	Vernaison	1	1
Lancie	1		Villefranche	23	10
Limonest	1		Villeurbanne	43	27
Lyon	766	208	Villie-Morgon	1	1
Messimy	1				

LISTE COMMUNALE DES DENTISTES ET SAGES-FEMMES

	Dentistes	Sages-femmes		Dentistes	Sages-femmes
Abrets (Les).....	1		Miribel.....	2	
Albigny.....	1	1	Montluel-Meximien.....	1	
Ambérieu-Tenay.....	1		Montagny.....	1	
Ambérieu-en-Dombes.....	1		Morestel.....	1	
Amplepuis.....	3	2	Mornant.....	1	
Ampuis.....	1		Mon sols.....	1	
Ansé.....	1	1	Mulatière (La).....		2
Arbresle (L').....	2	2	Neuville-sur-Saône.....	2	1
Beaujeu.....	3	2	Oullins.....	6	6
Belleville-sur-Saône.....	5	2	Ouroux.....		1
Bessenay.....	1		Perréon (Le).....	1	1
Blace.....	1	1	Pierre-Bénite.....	3	1
Bois-d'Oingt (Le).....	4	1	Pontcharra-sur-Turdine.....	1	1
Bourg-de-Thizy.....	2	2	Pont-de-Cheruy.....	3	
Brignais.....	1		Poule.....	1	
Brindas.....	1		Proprières.....	2	
Bron.....	4	4	St-Bel.....	1	1
Caluire-et-Cuire.....	2	5	St-Cyr-au-Mont-d'Or.....	1	
Champagne-au-Mont-d'Or.....	1		St-Didier-au-Mont-d'Or.....	2	
Chaponost.....	1		St-Etienne-les-Oullières.....	1	1
Charbonnières.....	1		St-Fons.....	3	4
Charcy.....	1	1	St-Foy-l'Argentière.....	2	
Charentay.....	1	1	St-Foy-lès-Lyon.....	1	1
Charly.....	2	1	St-Genis-Laval.....	1	
Chasselay.....	2		St-Georges-de-Reneins.....	2	
Chatillon-d'Azergues.....	1		St-Germain-au-Mont-d'Or.....	1	
Chazay-d'Azergues.....	1		St-Igny-de-Vers.....	1	1
Chazelles-sur-Lyon.....	1		St-Just-d'Avray.....	1	
Chessy.....	1		St-Laurent-d'Agnay.....		1
Chouly.....	1		St-Laurent- de-Chamoussel.....	2	1
Claveisolles.....	1		St-Maurice-sur-Dargoire.....	1	
Collonges-au-Mont-d'Or.....	1	1	St-Martin-en-Haut.....	2	1
Condrieu.....	1	2	St-Symphorien-d'Ozon.....	1	
Cours.....	3	3	St-Symphorien-sur-Coise.....	3	1
Craponne.....	1	1	St-Trivier-sur-Moignans.....	1	
Cuinzier.....	1		St-Vincent-de-Mure.....	1	
Dardilly-le-Haut.....		1	St-Vincent-de-Reins.....	2	
Demi-Lune (La).....	1	1	Soucieu-en-Jarret.....	1	1
Fleurie.....	1	1	Tarare.....	4	5
Fontaines-sur-Saône.....	1		Tassin-la-Demi-Lune.....	2	
Francheville.....	1	1	Tenay.....	1	2
Gerland.....		1	Thizy.....	3	3
Givors.....	5	5	Thurins.....	2	1
Grand-Croix- saint-Paul-en-Jouez.....	1		Vaucheray.....	1	
Grandis.....	1	2	Vauls-en-Velin.....		3
Grigny.....	1	2	Venissieux.....	7	3
Julienas.....	1		Verpillière (La).....	1	
Lamure-sur-Azergues.....	2		Villechenève.....	1	
Lentilly.....	1	1	Villefranche.....	11	9
Limonest.....	1		Villeurbanne.....	22	14
Lyon.....	330	100	Villie-Morgon.....	1	1
Messimy.....		1			

Spécialistes.

Chirurgiens.....	66
Dermato-Vénérologues.....	23
Electroradiologistes.....	26
Gynécologues-Obstétriciens.....	23
Gynécologues.....	3
Obstétricien.....	1

Ophthalmologistes.....	21
Oto-Rhino-Laryngologistes.....	27
Pneumophthisiologues.....	27
Psychiatres.....	32
Stomatologistes.....	24
Urologues.....	10

Équipement hospitalier.

13 communes ont des hôpitaux-hospices.	
7 » ont des hôpitaux.	
19 » ont des cliniques et maisons de santé.	
1 » a un hôpital psychiatrique.	
5 » ont des maisons de santé pour maladies nerveuses.	
10 » ont des hospices.	
4 » ont des asiles.	
15 » ont des maisons de retraite, de repos et de convalescence.	
115 » ont des consultations de P. M. I.	
6 » ont des pouponnières.	
33 » ont des maisons d'enfants.	
65 » ont des colonies de vacances.	
11 » ont des dispensaires.	
5 » ont un acrium.	
4 » ont un préventorium.	
5 » ont un sanatorium.	
1 » a un sanatorium de post-cure.	

Hôpitaux-Hospices.

Amplepuis.....	1	Givors.....	1
Beaujeu.....	1	Grandis.....	1
Belleville-sur-Saône.....	1	Letra.....	1
Bourg-de-Thizy.....	1	Pierre-Bénite.....	1
Caluire.....	1	Sainte-Foy-lès-Lyon.....	1
Cours.....	1	Thizy.....	1

Hôpitaux.

Arbresle (L').....	1	Saint-Genis-Laval.....	1
Bron.....	1	Tarare.....	1
Lyon.....	8	Villefranche.....	1
Neuville-sur-Saône.....	1		

Cliniques médicales, chirurgicales, obstétricales.

Arbresle (L').....	1	Oullins.....	4
Beaujeu.....	1	Saint-Fons.....	1
Bron.....	3	Saint-Martin-en-Haut.....	1
Champagne-au-Mont-d'Or.....	1	Sainte-Colombe-lès-Vienne.....	1
Craponne.....	1	Sainte-Foy-l'Argentière.....	1
Francheville.....	1	Soucieu-en-Jarret.....	1
Grigny.....	1	Vauls-en-Velin.....	1
Lyon.....	32	Villefranche.....	2
Lyon-Villeurbanne.....	1	Villeurbanne.....	3
Mulatière (La).....	1		

Hôpitaux psychiatriques.

Lyon.....	1
-----------	---

Maisons de santé pour maladies nerveuses et mentales.

Bron-le-Vinatier	1	Lyon-Villeurbanne	1
Caluire	1	Vaugneray	1
Lyon	5		

Hospices.

Alise	1	Lyon	2
Condrieu	1	Pierre-Bénite	1
Fontaines-sur-Saône	1	Saint-Symphorien	1
Givors	1	Tarare	1
Halles (Les)	1	Villeurbanne	1

Asiles.

Givors	1	Oullins	1
Lyon	3	Saint-Rambert-l'Île-Barde	1

Maisons de retraite, de repos et de convalescence.

Bois-d'Oingt	1	Halles (Les)	1
Caluire	1	Letra	1
Champagne-au-Mont-d'Or	1	Liergues	2
Chaponost	1	Lyon	1
Civrieux-d'Azergues	1	Vernoison	1
Collonges-au-Mont-d'Or	1	Yseron	1
Francheville	2		

Pouponnières.

Caluire	1	Oullins	1
Grigny	1	Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	1
Lyon	2	Tassin-la-Demi-Lune	1

Maisons d'enfants.

Arbresle	2	Grezieu-la-Varenue	1
Bagnols	1	Halles (Les)	1
Beaujeu	1	Lyon	12
Brignais	1	Mornant	1
Bron	3	Oullins	1
Bully	1	Ouroux	1
Champagne-au-Mont-d'Or	1	Saint-Appolinaire	1
Chaponost	1	Saint-Didier-au-Mont-d'Or	1
Charbonnière	1	Sainte-Foy-lès-Lyon	1
Charnay	1	Saint-Genis-Laval	2
Chenais	1	Saint-Rambert-l'Île-Barde	1
Collonges-au-Mont-d'Or	1	Saint-Sorbin	2
Dardilly	2	Soucieu-en-Jarret	2
Ecully	2	Thurins	3
Fleurieu-sur-Saône	1	Vaugneray	2
Fontaines-Saint-Martin	1	Villeurbanne	2
Fontaines-sur-Saône	1		

Dispensaires.

Arbresle	1	Tarare	1
Condrieu	1	Thizy	1
Givors	1	Villefranche	1
Lyon	7	Villeurbanne	3
Oullins	1	Venissieux	1
Saint-Symphorien	1		

Aériums (257 lits).

Amigne par Beaujeu	1	Messimy	1
Condrieu	1	Saint-Didier-au-Mont-d'Or	1
Frontenac	1		

Préventoriuns (209 lits).

Charly	1	Morange	1
Dovico	1	Saint-Germain-au-Mont-d'Or	1

Sanatoriuns (429 lits).

Aveize	1	Pollionnay	1
Charnay	1	Saint-Genis-l'Argentière	1
Lyon	1		

Sanatorium de post-cure (21 lits).

Saint-Genis-l'Argentière.

Station thermale.

Charbonnières-les-Bains : Anémies-lymphatisme.

RÉSULTATS EN POURCENTAGE

Qualité de l'eau	36,3 : bonne. 14,4 : médiocre. 49,3 : polluée.
Typhoïde	20,3 : morbidité. 2,7 : mortalité.
Distribution d'eau	44,2 : avec adduction d'eau potable (branchements particuliers). 6,5 : avec adduction d'eau potable (bornes-fontaines). 49,3 : sans adduction d'eau potable.
Provenance des eaux	68 : puits. 46,8 : sources. 32 : citernes.
Hygiène et sport	4,7 : bains-douches. 73,4 : lavoirs. 33,2 : terrains de jeu.
Débits de boisson	25,7 : débits de boisson.
Équipement ménager	98,6 : électricité. 11,3 : gaz.
Équipement communal	4,4 : abattoirs. 45,7 : tueries particulières. 62 : défense contre incendie. 1,7 : halles et emplacements couverts. 37,8 : foires et marchés. 41 : tout-à-l'égout. 42,5 : évacuation des ordures ménagères. 57,8 : évacuation des eaux usées sur la voie publique.

Insalubrité du milieu	}	33,2 : marécages.
		40,5 : eaux stagnantes.
		55,4 : dépôts d'ordures.
		88 : dépôts de fumier.
Etablissements insalubres ou dangereux	}	47,7 : habitations malsaines.
		5,1 : de 1 ^{re} catégorie.
		10,8 : de 2 ^e catégorie.
		41,7 : de 3 ^e catégorie.
Evacuation des excréta	}	1,2 : non déclarés.
		37,5 : W.-C. à chasse d'eau.
		46 : fosses septiques.
		96,8 : fosses fixes.
Emplacement des cimetières	}	1,6 : tinettes mobiles.
		20,3 : puits perdus.
		5,1 : dans l'agglomération.
		79,3 : — de 400 m de l'agglomération.
		14,4 : + de 400 m de l'agglomération.
		1,2 : pas de cimetière.

Services médico-sociaux.

Médecins pour 100 000 habitants	111
Pharmaciens pour 100 000 habitants	38,4
Dentistes pour 100 000 habitants	55,5
Sages-femmes	24,4
1 ou plusieurs médecins	31,3
1 ou plusieurs pharmaciens	25,8
1 ou plusieurs dentistes	35,0
1 ou plusieurs sages-femmes	21,9
1 ou plusieurs vétérinaires	9,4
1 assistante sociale dans une commune	17,2
1 assistante sociale venant d'une autre commune ..	38,6
1 consultation de P. M. I.	58,5
1 crèche	2,7

REMARQUES SUR QUELQUES RÉSULTATS

I. — GÉOGRAPHIE COMMUNALE

Cours d'eau. — Le département du Lot, bien que plus aride que le Rhône, est traversé par de nombreux cours d'eau; 73 % des communes sont irriguées par des cours d'eau, ce pourcentage s'élève à 82 % pour le Rhône.

II. — HYDROLOGIE DOMESTIQUE

a) *Puits.* — Les puits sont plus nombreux dans le Lot (85 % des communes en possèdent) que dans le département du Rhône (68 %). Ceci s'explique facilement lorsque l'on sait que dans le Lot les puits sont, pour ainsi dire, le seul moyen d'alimentation en eau; ceux-ci d'ailleurs tarissent parfois en été.

b) *Sources.* — De même que les puits, les sources sont plus nombreuses dans le Lot que dans le Rhône, mais leur débit est faible et elles tarissent fréquemment en été, ce qui entraîne un usage régulier des puits. La nature du terrain est d'ailleurs propice aux fausses sources ou résurgences. 63 % des communes du Lot ont des sources, contre 46 % dans le Rhône.

c) *Citernes.* — Dans nos précédents bulletins (t. 9, n° 1), nous avons dit ce qu'il fallait penser des citernes. Nous rappelons que l'eau ainsi recueillie est fréquemment souillée par diverses matières organiques (excréta d'oiseaux), lors de son passage sur les toits et les chéneaux. Sa conservation est par ailleurs difficile. La population du Lot utilise fréquemment des citernes pour son alimentation, surtout en été, lorsque les puits et les sources sont taris. 85 % des communes du Lot ont des citernes contre 32 % dans le Rhône.

d) *Lavoirs.* — Les lavoirs sont nombreux dans les deux départements, conséquence d'une hydrologie géographique assez riche. Le pourcentage des communes qui en possèdent est, dans l'un et l'autre, voisin de 70 %. Nous avons vu le rôle important qu'ils jouent dans la vie rurale. Les ménagères y trouvent plus de commodité qu'à leur domicile où l'eau courante est fréquemment inconnue.

e) *Mares.* — Leur utilité réside surtout dans l'abreuvement des bestiaux. Nous avons dit ailleurs leurs défauts. Leur fréquence s'élève à 63 % dans le Lot, contre 42 % dans le Rhône. Ces taux sont trop élevés. Il serait souhaitable que les mares fussent supprimées au profit des abreuvoirs d'eau courante en ciment. Ils supposent évidemment l'existence de sources ou d'A. E. P.

f) *Étangs.* — Les étangs, comme les mares, favorisent la prolifération des moustiques. 23 % des communes du Rhône en possèdent, contre seulement 7 % dans celles du Lot.

III. — EAU POTABLE

a) *Qualité de l'eau.* — Une eau de bonne qualité est consommée dans environ la moitié des communes du Lot (51,5 %). Dans le département du Rhône, c'est 44 % des communes qui bénéficient d'une alimentation en eau d'une qualité satisfaisante. Ces chiffres placent ces départements dans une honnête moyenne. Par contre, l'eau franchement polluée est encore trop répandue, puisqu'on la rencontre dans la moitié des communes du Rhône.

b) *Adductions d'eau potable.* — Les adductions d'eau sont plus nombreuses dans le département du Rhône, plus industrialisé (50,7 %), que

dans le Lot (14 %). Les communes qui bénéficient d'une adduction d'eau par branchements particuliers sont, dans le Rhône, assez nombreuses (44,2 %). Ce chiffre fait contraste avec celui du Lot (8,3 %) qui est franchement insuffisant.

c) *Exploitation de l'A. E. P.* — Dans ces deux départements, l'exploitation la plus habituelle est la régie municipale; nous noterons toutefois qu'il existe dans le département du Rhône deux Syndicats d'adduction d'eau : le Syndicat de la banlieue de Lyon et le Syndicat du Val d'Azergues.

d) *Origine des eaux.* — Dans le Lot, ce sont les sources les plus fréquemment utilisées. Dans le Rhône, la prédominance revient aux puits et ensuite aux sources et drainages.

e) *Traitement des eaux.* — Sur 47 communes du Lot qui bénéficient d'adduction d'eau, soit par branchements particuliers, soit par bornes-fontaines, seules neuf communes font subir un traitement à leur eaux. Dans le Rhône, sur 130 communes bénéficiant d'une A. E. P., 30 traitent leurs eaux. Dans ces deux départements, le procédé le plus usité est la stérilisation par hypochlorite.

f) *Mode d'amenée des eaux.* — La gravité, comme c'est la règle, est le mode le plus répandu.

g) *Nombre de réservoirs d'eau potable.* — Dans le département du Lot, 33 communes ont des réservoirs d'eau potable, dans celui du Rhône 14 communes ont des réservoirs. Dans ce dernier département, ce chiffre est peu significatif, puisque de nombreuses communes font partie de Syndicats intercommunaux dont les réservoirs sont peu nombreux, mais de grande capacité.

h) *Typhoïde.* — La morbidité et la mortalité par typhoïde sont insignifiantes dans le Lot; par contre, dans le Rhône, on notera que 52 communes accusent une morbidité par typhoïde et que 7 communes ont une mortalité par typhoïde.

IV. — EQUIPEMENT COMMUNAL

Nous remarquerons, en premier lieu, l'absence quasi-totale de bains-douches dans le département du Lot : seules 1,8 % des communes en possèdent; dans celui du Rhône, ce taux s'élève à 4,7 %. Il reste à faire, on le voit, un gros effort au point de vue de l'équipement hygiénique rural. Les abattoirs sont, dans le Lot et le Rhône, d'une fréquence à peu près semblable : 3,8 % et 4,4 %. La défense contre l'incendie n'existe que dans 7,4 % des communes du Lot. Ce pourcentage s'élève à 62 %

dans le département du Rhône. Cette différence importante s'explique par le fait que le département du Rhône est à la fois plus urbanisé et plus industrialisé. Il en résulte naturellement une meilleure qualité de l'équipement général.

L'électricité dans ces deux départements est bien distribuée. Presque toutes les communes bénéficient d'une distribution d'électricité.

Par contre, le gaz de houille n'est pour ainsi dire pas employé dans le Lot, seule 1 % des communes en bénéficie. A l'heure actuelle cet inconvénient est mineur, puisque, dans les campagnes les plus reculées, un réseau de distribution de gaz butane permet d'avoir des commodités identiques à celles de la ville. Dans le département du Rhône, le pourcentage des communes qui bénéficient d'une distribution de gaz s'élève à 11,3 %. Les mêmes différences se retrouvent pour les mêmes raisons dans le développement du réseau de tout-à-l'égout; l'enquête n'en a signalé que dans 2,4 % des communes du Lot, chiffre particulièrement faible. On peut faire les mêmes remarques en ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères.

V. — INSALUBRITÉ

a) *Eléments d'insalubrité.* — On sait que les marécages sont plus fréquents dans le département du Rhône (33,2 %) que dans celui du Lot (10,7 %). Ceci est dû à la topographie de ces départements. L'aridité du Lot n'est pas favorable au développement des marécages. Les dépôts d'ordures sont sensiblement d'égale fréquence dans les deux départements, fréquence d'ailleurs trop grande, puisque plus de la moitié des communes en possèdent. Nous noterons, par contre, la prédominance des habitations malsaines ou réputées telles dans le département du Rhône : 47,7 % des communes de ce département en possèdent, contre 14,6 % dans le Lot. Cette différence est peut-être imputable aux taudis urbains, alors que, dans le département du Lot, les maisons anciennes et délabrées existent surtout dans les campagnes et n'ont souvent pas été classées dans cette catégorie.

b) *Cimetières.* — Dans le Lot trop de cimetières sont situés dans l'agglomération même, alors que dans le Rhône peu de communes ont leur cimetière dans l'agglomération; ils sont, en principe, situés à moins de 400 mètres de celle-ci.

c) *Evacuation des excréta.* — Les excréta sont évacués, en règle générale, par fosses fixes dans les deux départements. Les W.-C. à chasse d'eau sont beaucoup plus employés dans les communes du Rhône, alors que dans le Lot ils atteignent à peine 10 %. De même, les puits perdus, procédé vétuste et antihygiénique, sont employés dans les 2/3 des cas dans le Lot, contre 1/5 dans le Rhône.

VI. — SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

a) *Médecins*. — Comme il fallait s'y attendre, les médecins sont plus nombreux dans le département du Rhône que dans celui du Lot : 111 et 69,7 pour 100 000 habitants. Par contre, par rapport à la population, les pharmaciens sont sensiblement plus nombreux dans le Lot que dans le Rhône (47 et 38,4 pour 100 000 habitants). Ceci tient à la plus grande dispersion de la population dans le département du Lot.

b) *Consultations de P. M. I.* — Elles fonctionnent dans 58,5 % des communes du Rhône, contre 3,9 % dans celles du Lot.

GRAPHIQUES

Graphiques I et II. — Nous avons conservé, pour ces deux départements, le mode de représentation graphique habituel. On se reportera avec profit à nos précédentes publications.

Conclusions. — En conclusion, la qualité de l'équipement paraît nettement supérieure dans le Rhône. Le caractère plus exclusivement rural du Lot, la pauvreté des plateaux arides des Causses, justifient les différences importantes que nous avons signalées tout au long de nos commentaires.

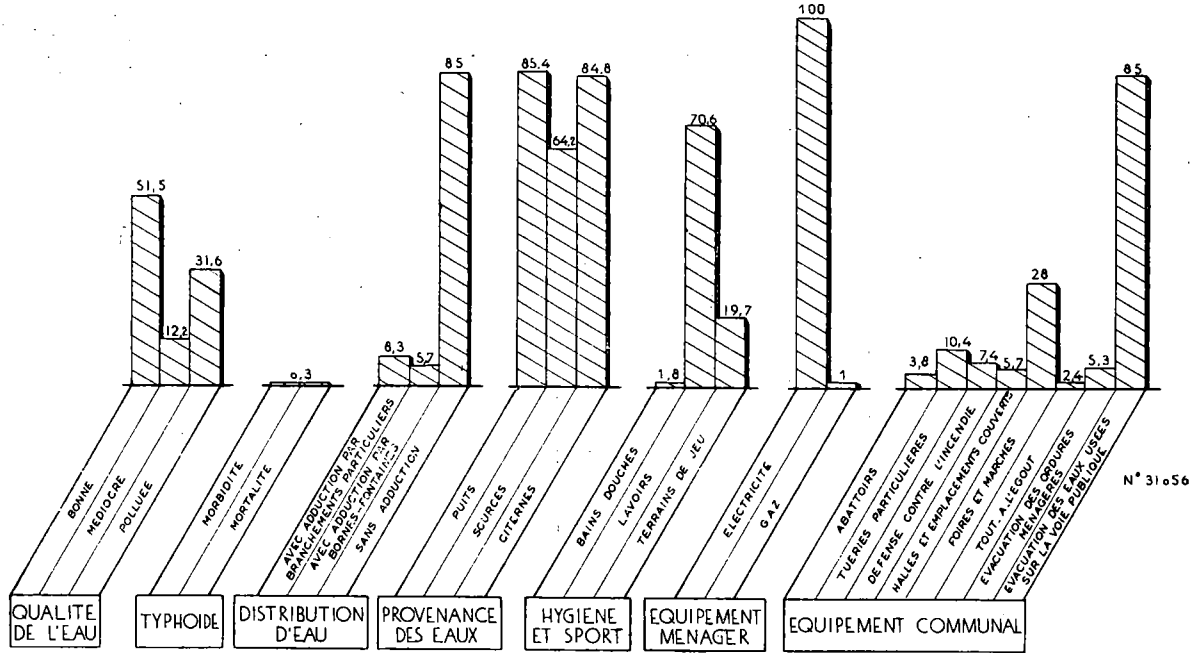
Il peut paraître anormal d'avoir voulu comparer deux départements qui n'ont géographiquement et économiquement aucun point commun. Cette notion ne nous a pas échappé. C'est le développement encore restreint de notre enquête qui nous a contraints à ce rapprochement peu souhaitable. Il ne nous était pas possible d'étudier deux départements voisins ou plus homogènes.

Travail de la Section Hygiène générale présenté par

J. LEGUÉRINAIS et CL. MOINE.

CARACTÉRISTIQUES SANITAIRES ET SOCIALES DU DÉPARTEMENT DU LOT

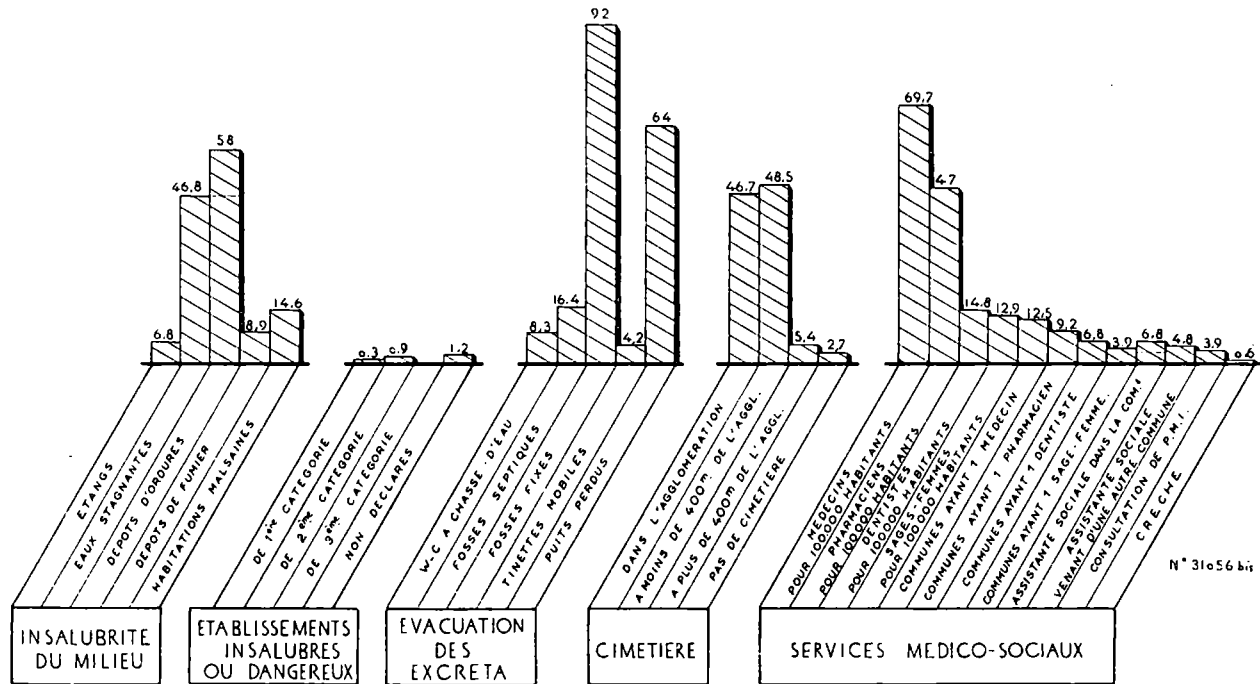
LOT



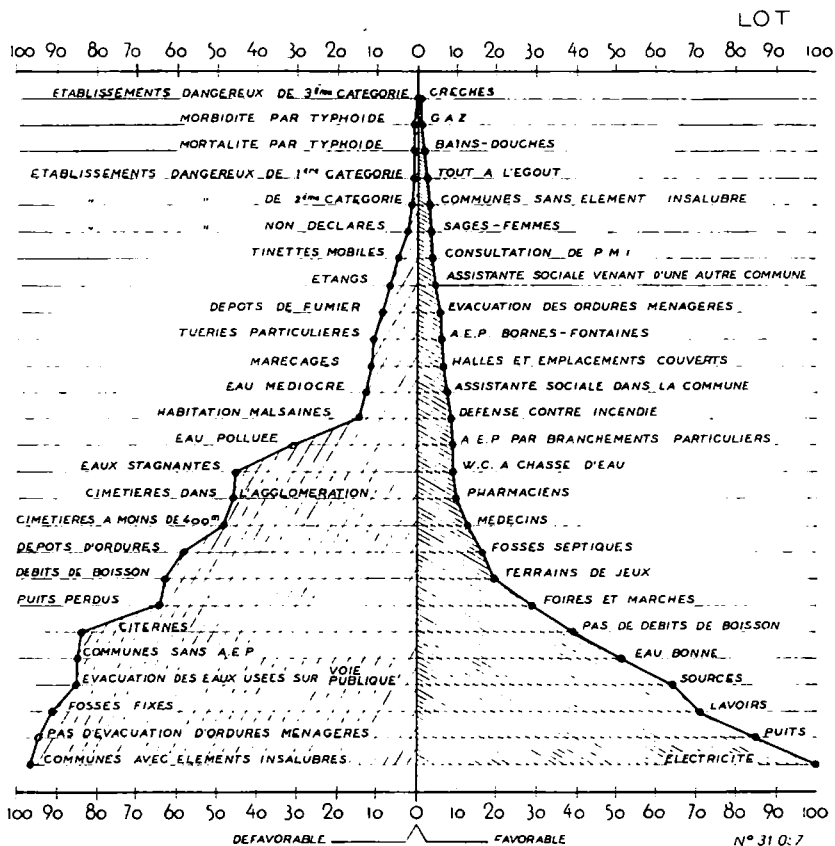
N° 31056

CARACTÉRISTIQUES SANITAIRES ET SOCIALES DU DÉPARTEMENT DE LOT (suite).

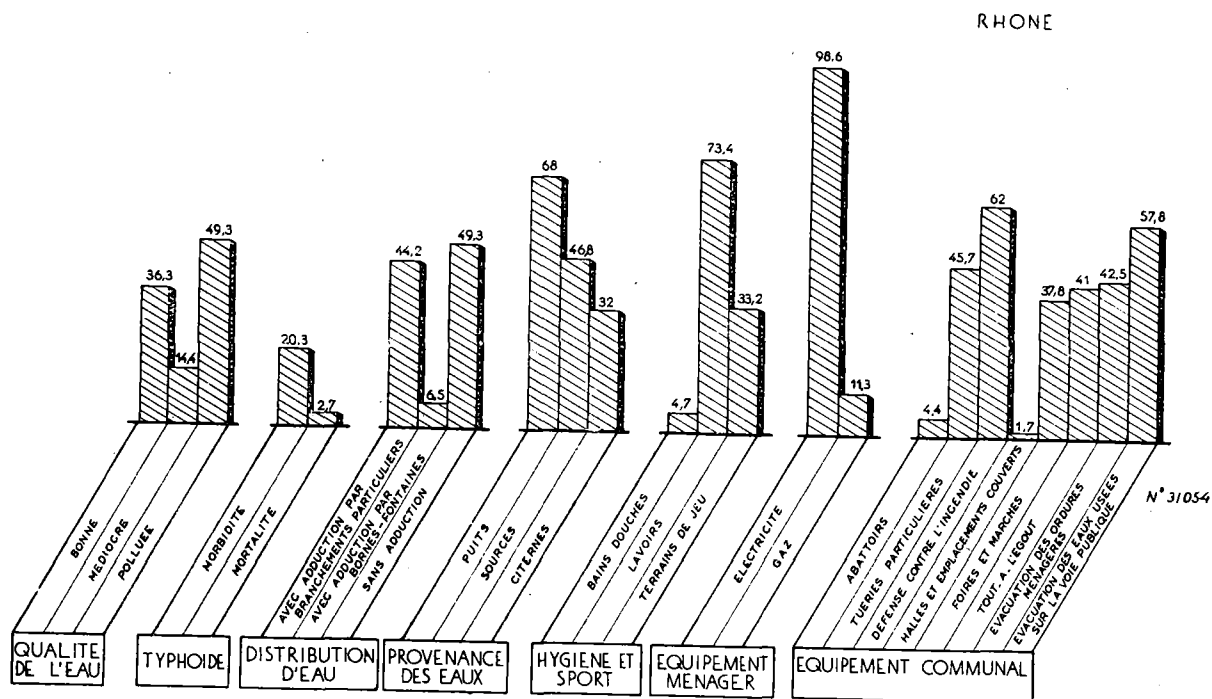
LOT (suite)



GRAPHIQUE COMPARATIF DES ÉLÉMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX
DU DÉPARTEMENT DU LOT

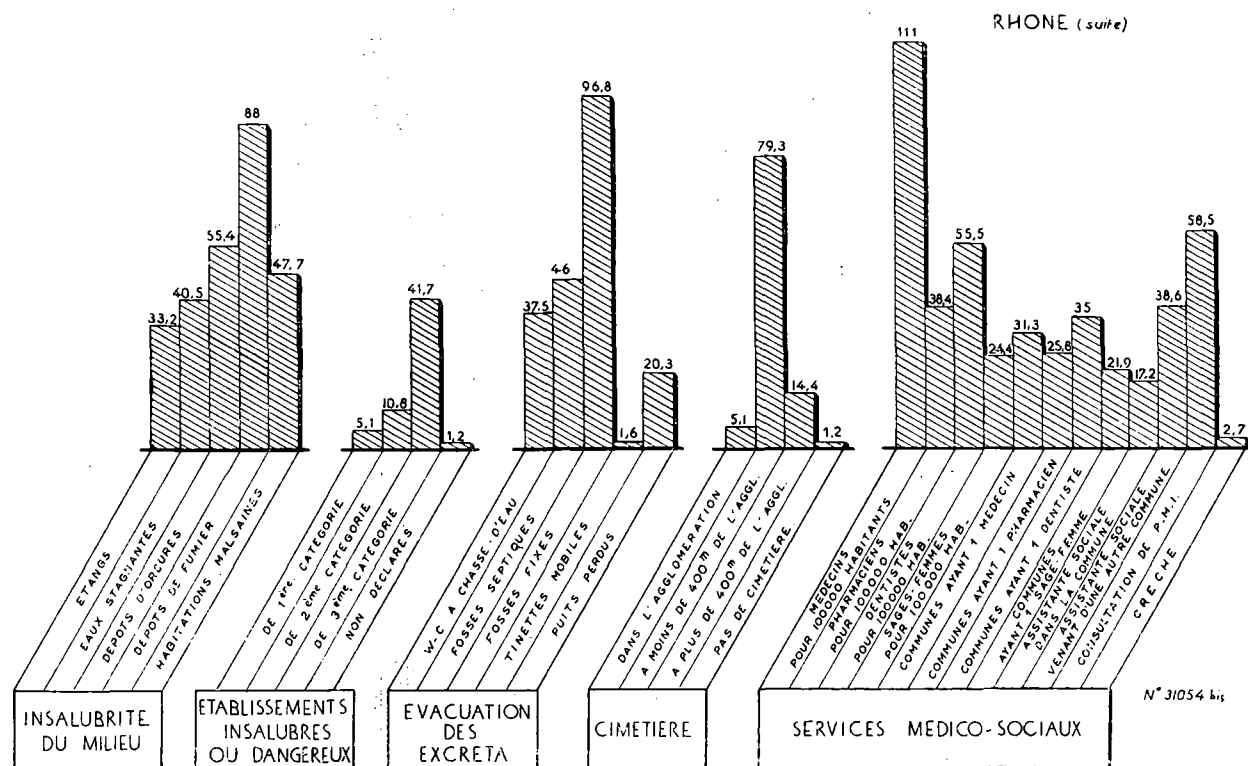


CARACTÉRISTIQUES SANITAIRES ET SOCIALES DU DÉPARTEMENT DE RHÔNE



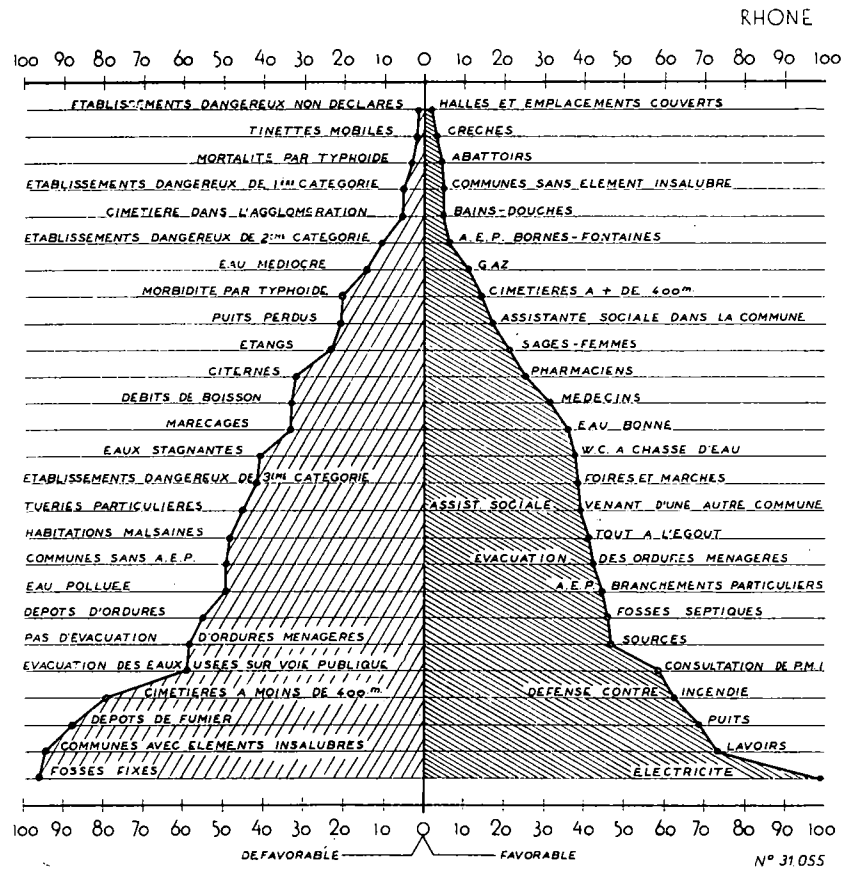
HYGIÈNE GÉNÉRALE

CARACTÉRISTIQUES SANITAIRES ET SOCIALES DU DÉPARTEMENT DE RHÔNE (suite).



L'ENQUÊTE HYDROGÉOLOGIQUE ET SANITAIRE

GRAPHIQUE COMPARATIF DES ÉLÉMENTS SANITAIRES ET SOCIAUX
DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE



DOCUMENTATION GÉNÉRALE

MORTALITÉ GÉNÉRALE DANS UN CERTAIN NOMBRE DE VILLES DE FRANCE

(TROISIÈME TRIMESTRE 1954)

Nous publions les renseignements sur la mortalité générale dans un certain nombre de villes de France. Ces renseignements nous sont adressés directement par les bureaux d'hygiène de ces différentes villes, à l'exception de Paris. Ce tableau ne contient que les villes qui font la discrimination nécessaire entre les domiciliés et les non domiciliés; seule une statistique ne comprenant que les domiciliés a une valeur réelle.

TABLEAU 1
TROISIÈME TRIMESTRE 1954

N. = Nombre de décès de personnes domiciliées dans la ville.
T. = Taux pour 10 000 habitants calculés sur la base annuelle.

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Paris	2 850 189	5 280	74
Marseille	661 492	1 481	89,4
Lyon	471 270	926	78,7
Toulouse	268 863	545	81,2
Bordeaux	257 946	538	83,6
Nice	254 360	578	91
Nantes	222 790	478	86
Lille	194 613	486	100
Saint-Etienne	181 730	423	93,1
Strasbourg	200 921	414	82,6
Toulon	141 117	263	74
Rouen	116 540	277	95,2
Rennes	124 122	271	87,2
Nancy	124 797	267	85,6
Reims	121 145	265	87,5
Clermont-Ferrand	113 391	223	78,8
Limoges	105 990	223	84
Nîmes	104 109	190	73
Grenoble	116 440	215	74
Roubaix	110 067	344	125
Dijon	112 844	227	80,5
Le Mans	111 891	253	90,6
Brest	110 713	215	77,7
Mulhouse	99 070	228	92,1

TABLEAU I (suite).

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Angers	102 142	230	90
Amiens	84 774	231	109
Perpignan	74 984	153	81,7
Orléans	76 439	147	77
Versailles	84 445	143	67,8
Metz	70 105	154	88
Besançon	73 445	138	75,3
Argenteuil	62 000	116	74,8
Avignon	60 056	129	86,1
Troyes	58 805	122	83,2
Lorient	53 843	133	99
Bourges	53 879	119	88,1
Aix-en-Provence	54 217	117	86,5
La Rochelle	48 923	105	86
Saint-Quentin	48 556	131	108
Poitiers	55 129	106	77
Pau	46 158	94	81,5
Colmar	46 124	122	106
Tarbes	44 854	91	81,3
Belfort	43 434	73	67,3
Cherbourg	40 042	85	85
Valence	40 020	80	80
Saint-Brieuc	34 808	68	78,2
Montauban	36 281	113	124
Albi	34 342	66	77
Lens	34 342	86	100
Brive-la-Gaillarde	33 501	78	93,2
Agen	33 397	79	95
Niort	32 752	72	88,1
Chalon-sur-Saône	32 683	78	95,7
Bayonne	32 620	89	109
Châlons-sur-Marne	31 798	43	54,1
Narbonne	29 975	77	103
Chambéry	29 975	75	100
Vannes	28 403	68	95,8
Rueil-Malmaison	27 016	48	71,2
Anncy	33 114	69	83,6
Chartres	26 422	71	107
Dieppe	26 365	64	97,1
Bourg	23 527	58	98,7
Auxerre	24 052	44	73,3
Moulins	23 254	60	103
Saint-Germain	22 013	50	90,8
Evreux	17 684	41	92,8
Lunéville	20 377	63	124
Alençon	19 691	54	110
La Roche-sur-Yon	18 107	37	81,8
Laon	17 401	39	89,6
Chaumont	16 851	34	80,7
Gap	16 371	26	63,4
Bar-le-Duc	15 460	43	111
Lons-le-Saunier	15 568	45	116
Auch	15 253	50	131
Vesoul	11 825	17	57,5
Foix	7 621	15	78,7
Privas	5 787	19	131

Le Gérant : G. MASSON.

Imprimé par Soullisse et Cassegrain, à Niort (France), 1955.

Dépôt légal : 1^{er} trim. 1955. N° d'ordre : 294.

Masson et C^{ie}, Edit., Paris. Dépôt légal : 1^{er} trim. 1955. N° d'ordre : 2128.

LES MONOGRAPHIES DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

Le Directeur de l'Institut National d'Hygiène avise les lecteurs du Bulletin qu'il a décidé, à partir de 1952, la suppression du RECUEIL DES TRAVAUX et son remplacement par une nouvelle publication intitulée MONOGRAPHIE DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE.

MONOGRAPHIES DÉJÀ PARUES

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 1.

Documents statistiques sur la morbidité par cancer dans le monde, par P. F. Denoix, 1953..... **1 500 fr.**

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 2.

L'économie de l'alcoolisme, par L. Dérobert, 1953. **1 500 fr.**

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 3.

Mortalité urbaine et rurale en France en 1928, 1933 et 1947, par Ch. Candiotti et M. Moine, 1953 **900 fr**

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 4.

Contribution à l'étude de l'anophélie en Corse, par C. Toumanoff..... **1 200 fr.**

Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 5.

De la diversité de certains cancers, par P. F. Denoix **2 000 fr.**

Vente des Publications

à l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (16^e) — AUTEUIL 32-84

N° de chèque postal : Institut National d'Hygiène, 9062-32 Paris

BULLETIN
DE
L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

CONDITIONS DE PUBLICATION

(4 numéros par an)

Prix de l'abonnement (1955) :

France et Union française Fr. 2 500
Règlement par Mandat, Chèques postaux (Compte 599, Paris)
ou Chèque bancaire.

ÉTRANGER :

Belgique et Luxembourg Fr. B. 400
Autres pays \$ U. S. A. 8

Prix également payables dans les autres monnaies, au cours
des règlements commerciaux, le jour du paiement. Règle-
ment par Banque Nationale.

Le Numéro : 650 francs.

Changement d'adresse : 50 fr.

MASSON & C^{ie}, ÉDITEURS
120, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI^e)
— Téléphone : DANTON 56-11 (lignes groupées) —

Ce *Bulletin* assure la publication des informations sanitaires
recueillies par l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE dans le semestre
ou le trimestre précédent.

Les lecteurs qui voudraient obtenir des documents peuvent
s'adresser à

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (XV^e)

**

Le *Recueil des Travaux de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE*
a été remplacé, depuis 1953, par la collection *Monographie de*
l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE (voir page 269).



PUBLICATION PÉRIODIQUE TRIMESTRIELLE